

LE  
**MARÉCHAL BOSQUET**

— SOUVENIRS D'HISTOIRE LOCALE —

PAR

HILARION BARTHETY

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PAU

*Tout pour le cœur et par le cœur!*

(Lettre de Bosquet à sa mère,  
du 31 mai 1839.)

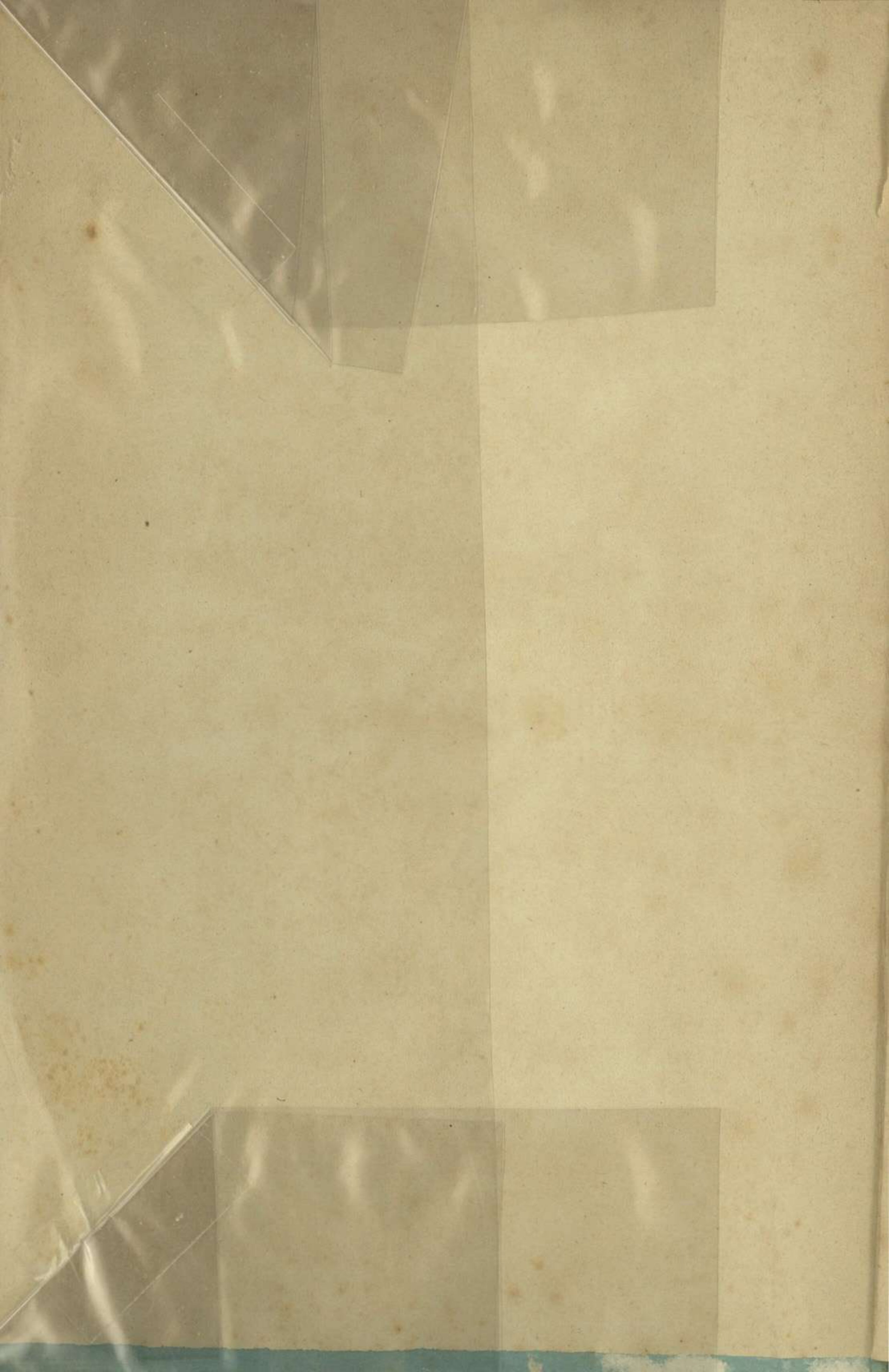


PAU

IMPRIMERIE VIGNANCOUR. — S. DUFAU, IMPRIMEUR  
2, PLACE DU PALAIS, 2

—  
1894







\*







LE MARÉCHAL BOSQUET













LE MARÉCHAL BOSQUET

— D'APRÈS LE TABLEAU D'HORACE VERNET —



LE  
**MARÉCHAL BOSQUET**

— SOUVENIRS D'HISTOIRE LOCALE —

PAR

HILARION BARTHETY

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PAU

*Tout pour le cœur et par le cœur!*

(Lettre de Bosquet à sa mère,  
du 31 mai 1839.)



PAU

IMPRIMERIE VIGNANCOUR. — S. DUFAU, IMPRIMEUR.  
2, PLACE DU PALAIS, 2

—  
1894







# A Monsieur le général FAY,

Ancien aide de camp du MARÉCHAL BOSQUET,  
Ancien commandant du 11<sup>e</sup> corps d'armée,  
Promoteur de l'érection d'une statue du MARÉCHAL à Pau,  
Président du Comité,

*Nous dédions respectueusement ces « souvenirs  
d'histoire locale », dont la publication nous a été  
inspirée par sa généreuse et vaillante initiative.*

H. B.

Pau, le 12 juin 1894.









# LETTRE DE M. LE GÉNÉRAL FAY

## A L'AUTEUR

Paris, le 4 juin 1894.

Monsieur,

M. Henry Camy m'a remis la lettre par laquelle vous exprimez le désir de me dédier le livre que vous consacrez à la mémoire de mon cher Maréchal. J'accepte avec grand plaisir cet honneur.

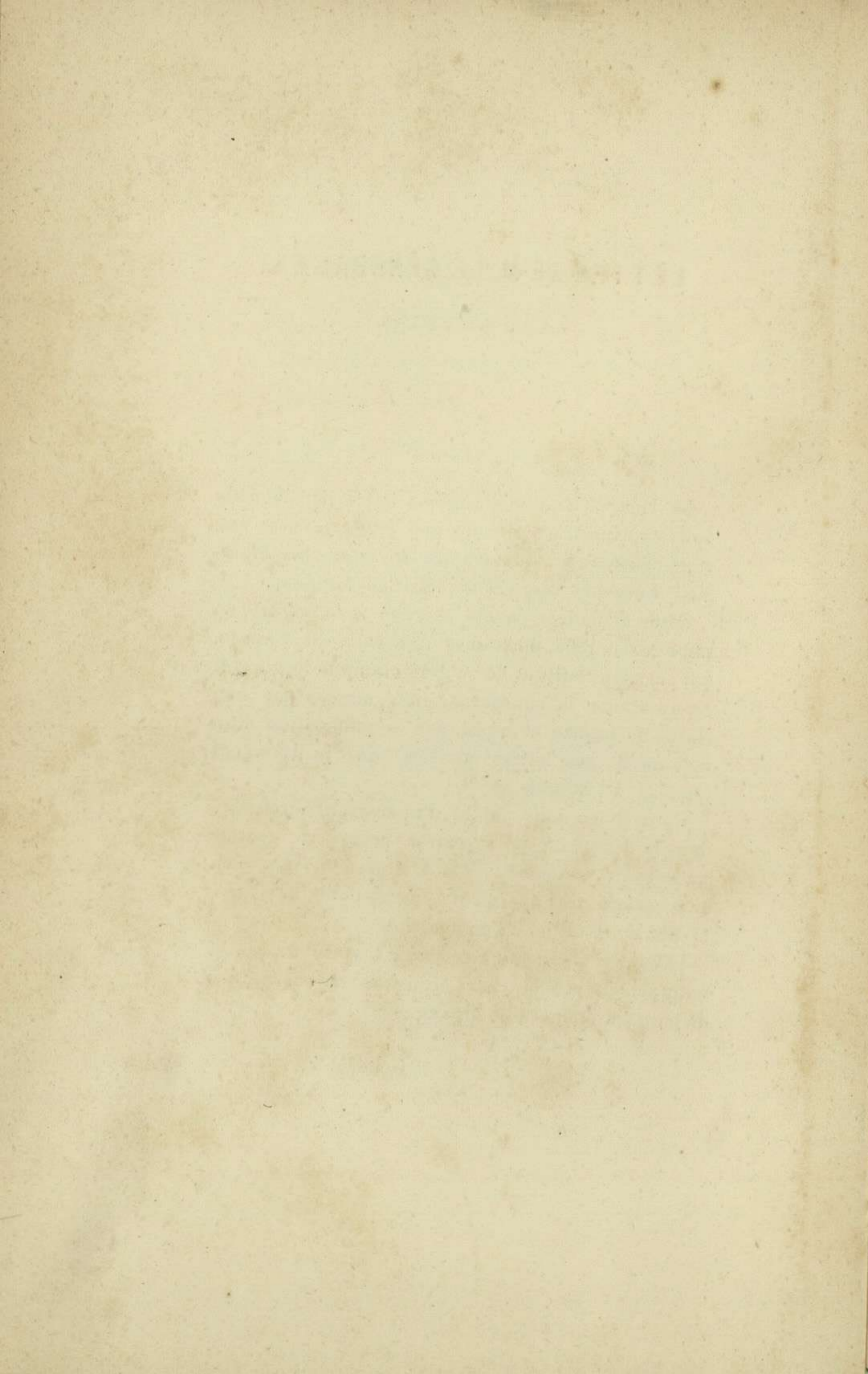
Cette mémoire, j'avais cherché à la mettre en lumière dès 1867, dans mes *Souvenirs de Crimée*, qui parlaient surtout de ce grand homme de guerre. Nous allons la consacrer, cette année, par une statue de bronze et aussi par la publication d'un volume de ses lettres choisies, que je livre, ces jours-ci, à l'Editeur.

Votre livre, dont j'ai lu d'intéressants passages dans le *Mémorial des Pyrénées*, précèdera, comme un hérault, toute cette fête d'octobre, et sera, j'en suis certain, très apprécié de tout le public béarnais, si fier de son illustre compatriote.

Je vous remercie de m'associer à votre œuvre et vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Général FAY.







# LE MARÉCHAL BOSQUET

---

## I

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES. — UNE BIOGRAPHIE.

Dans sa séance du 8 décembre 1893, le Conseil municipal de Pau, sur le rapport de M. Faisans, maire, s'est associé avec un louable empressement au projet formé par M. le général Fay, ancien aide de camp du maréchal Bosquet, d'élever dans cette ville la statue de son glorieux chef. Il nous a paru intéressant, à cette occasion, de retracer les souvenirs locaux se rattachant à l'illustre soldat qui travailla toujours avec tant d'éclat au prestige et à la grandeur de la France et dont la mémoire se conservera éternellement dans le cœur de ses compatriotes béarnais.

Nous avons, pour nous guider et nous venir en aide dans une partie de notre travail, une publication précieuse, commercée, en 1877, « pour la Société des Bibliophiles du Béarn » (1) et donnant en quatre beaux volumes, l'admirable recueil des *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère*. Les

---

(1) Pau, Léon Ribaut, libr. de la Société.



premières datent de 1829, c'est-à-dire du départ de Bosquet pour l'École polytechnique. Nous en parlons avec d'autant plus de plaisir qu'elles nous apprennent que la première visite du futur maréchal de France, en arrivant à Paris, fut pour un Béarnais, un Palois, qui devait lui être aussi dévoué qu'utile pendant son séjour dans la capitale, M. Legros, ancien officier, retiré de l'armée à la chute de l'Empire, alors attaché à une maison de banque, à la famille duquel est allié celui qui écrit ces lignes.

Les « lettres du maréchal Bosquet à sa mère », religieusement conservées, se continuent jusqu'en 1858. Elles ont été éditées par MM. V. Lespy et P. Raymond, à qui le docteur Henri Lacoste, adjoint au maire de Pau, neveu du maréchal, avait bien voulu les communiquer. Comme le disent si bien les auteurs de l'introduction, « la Société des Bibliophiles du Béarn devait tenir à honneur de publier les lettres où cet homme illustre, durant près de trente ans de sa vie aux fortunes diverses, se fit un devoir de dire à sa mère toutes ses pensées et toutes ses actions, l'entretenant des tristesses et des joies qu'il éprouvait, de ses mécomptes et de ses espérances, de ses batailles et de ses victoires. »

En tête du premier volume, se trouve une biographie de Bosquet, que nous allons tout d'abord reproduire. On y remarquera que le maréchal naquit dans le département des Landes; mais nous sommes heureux de pouvoir proclamer, avec MM. Lespy et Raymond, que c'est au Béarn qu'il appartient : « Il lui appartient par sa mère, qui était d'origine béarnaise, et pour avoir vécu



dans notre ville, depuis les premiers jours de son enfance jusqu'au moment où, fort de l'éducation que cette excellente mère, à l'âme élevée, aux nobles sentiments, lui avait donnée et fait donner, il sortit de notre collège royal, élève admis à l'Ecole polytechnique. »

Marie-Anne Bosquet, née Couat, avait eu le malheur de perdre son mari à Mont-de-Marsan, où il exerçait des fonctions publiques; c'est alors qu'elle revint auprès de sa famille, à Pau, avec trois enfants en bas âge, dont notre futur héros, Joseph, qui était le dernier, n'avait pas deux ans encore.

Ces explications préliminaires étant données, faisons succinctement connaître, d'après le document que nous venons de citer, la brillante carrière du maréchal :

Pierre-Joseph-François Bosquet naquit, le 8 novembre 1810, à Mont-de-Marsan.

Admis à l'Ecole polytechnique le 1<sup>er</sup> novembre 1829, il en sortit le 22 novembre 1831 pour passer sous-lieutenant élève d'artillerie à l'Ecole d'application de Metz.

Sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 5 avril 1833, lieutenant en second le 1<sup>er</sup> janvier 1834, Bosquet s'embarqua le 8 juin suivant pour l'Afrique. Dès son début sur cette terre, berceau de tant d'illustrations de notre armée, le jeune lieutenant se fit remarquer lors d'une sortie exécutée par la garnison de Bougie.

Lieutenant en premier le 1<sup>er</sup> janvier 1836, il fut mis à l'ordre de l'armée par le maréchal Clausel, au mois d'avril 1836, à la suite de l'expédition de Médéah.



Aux mois de juin et de juillet de la même année, il se signala pendant l'expédition du général Bugeaud à travers la province d'Oran, et notamment à la bataille de Sikkak ; sa brillante conduite durant tout le cours de la campagne sur la Chiffa, août à octobre 1836, lui valut une nouvelle citation à l'ordre de l'armée.

Pendant la campagne des Issers, en mai 1837, où il commandait l'artillerie, Bosquet se signala à l'attaque et à la prise du col des Issers, à la retraite par le Schrob, au combat du Boudouaou et à l'affaire de la montagne de Drohh.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 15 mai 1838, il devint capitaine en second le 27 août 1839 et passa successivement au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, le 4 septembre 1839, et au bataillon de pontonniers le 13 octobre suivant.

Officier d'ordonnance du général de Lamoricière, il fut blessé légèrement le 14 janvier 1841, au combat de Sidi-Lakhdar (expédition de Sig), et mis derechef à l'ordre de l'armée ; il fut incorporé le 20 mars suivant au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie.

Le 17 juillet 1841, il se fit remarquer au combat d'Oued-Melah et fut cité pour ce fait dans le rapport du général de Lamoricière, commandant la division d'Oran.

Lors de la formation des troupes indigènes en Algérie, beaucoup d'officiers des armes spéciales y furent admis. Le capitaine Bosquet, que ses brillants services désignaient d'une manière toute particulière, et qui, dès le mois d'août 1841, avait reçu le commandement de l'infanterie attachée au bey de Mascara et de Mostaganem, fut nommé, le 5 juin 1842, chef de bataillon de tirailleurs indigènes d'Oran.

A la tête de ce corps, il se signala, le 22 janvier 1843, dans la razzia exécutée par le général Gentil



sur les Ouled-Saber et les Beni-Islam ; et, le 14 mai suivant, dans une nouvelle razzia dirigée par le même général contre les fractions rebelles de Flittas, il mérita d'être cité au rapport du gouverneur général.

Lieutenant-colonel au 15<sup>e</sup> léger le 20 octobre 1845, en récompense de sa brillante conduite lors des opérations exécutées dans le Dahra au mois de juillet précédent, il passa au 44<sup>e</sup> de ligne le 21 septembre 1846.

Colonel du 53<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 8 novembre 1847, puis du 16<sup>e</sup> de la même arme le 25 mai 1848, il fut appelé au commandement de la subdivision d'Orléansville, et contribua puissamment à réprimer l'insurrection qui avait éclaté dans la contrée de l'Ouarensenis.

Général de brigade le 17 août 1848 et investi du commandement de la subdivision de Mostaganem, Bosquet reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1849. Il fit avec la plus grande distinction la campagne de Kabylie, y fut blessé à l'épaule le 11 mai 1851 en combattant à la tête de la colonne expéditionnaire et devint commandeur de la Légion d'honneur le 7 août suivant.

Général de division le 18 août 1853, il fut mis, le 29 octobre, à la disposition du ministre de la Guerre.

Nommé au commandement de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie de l'armée d'Orient le 23 février 1854, Bosquet se couvrit de gloire à la bataille de l'Alma ; son artillerie parvint à gravir les crêtes où son infanterie s'était élancée avec un héroïque entrain, et cette manœuvre hardie sur la gauche de l'armée russe, vivement occupée pendant plus d'une heure et demie par le feu formidable que dirigeaient contre elle deux de nos batteries, décida du succès de la journée. Il reçut, après cette victoire, la croix de



grand-officier de la Légion d'honneur, le 21 octobre 1854.

Chargé du commandement du corps d'observation composé des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions pour protéger les opérations du siège de Sébastopol contre toute armée de secours venant de l'intérieur de la Crimée, il contribua, par sa brillante initiative et ses habiles dispositions, à la déroute des Russes, à la bataille d'Inkermann, le 5 novembre. Il avait sauvé l'armée anglaise : — « Au nom de l'Angleterre, lui dit lord Raglan, après la bataille, je vous remercie ! je voudrais avoir quatre mains, au lieu d'une qui me reste, pour vous les tendre ! » Le duc de Cambridge alla, le lendemain, exprimer aussi à Bosquet toute sa reconnaissance.

Au mois de décembre, le Sultan lui adressa les insignes de l'ordre du Medjidié de 1<sup>re</sup> classe.

Commandant le 2<sup>e</sup> corps de l'armée d'Orient le 18 janvier 1855, Bosquet se distingua, dans la nuit du 23 au 24 février, en enlevant aux Russes les travaux de contre-approche qu'ils avaient établis, en face de nos ouvrages, sur le contre-fort du plateau qui descend vers la baie du petit Carénage.

Le 7 juin 1855, il se fit particulièrement remarquer à l'enlèvement de vive force des redoutes du Mamelon-Vert; il fut cité au rapport du général en chef, comme ayant préparé et assuré le succès de cette opération.

Le général Pélistier chargea Bosquet, le 3 septembre, de dresser le plan d'attaque contre Malakoff. Dans une conférence secrète qui eut lieu le 7 au quartier général du 2<sup>e</sup> corps, Bosquet apprit à ses divisionnaires que l'assaut serait donné le lendemain à midi; il leur expliqua clairement son plan d'attaque; puis, leur serrant la main, il leur dit : « Je vous connais tous de longue date, messieurs, pour de vaillants hommes de guerre; aussi, j'ai pleine et



entière confiance en vous. Demain, Malakoff et Sebastopol seront à nous. » Notre premier et éclatant succès sur le bastion de Malakoff avait failli coûter bien cher à l'armée française : Bosquet fut atteint dans le flanc droit d'un éclat d'obus qui mit ses jours en danger.

Nommé grand-croix de la Légion d'honneur le 22 septembre 1855, Bosquet dut rentrer en France pour se remettre de sa blessure, et débarqua à Marseille le 30 octobre.

Décoré de la médaille militaire le 1<sup>er</sup> novembre, il fut autorisé le 10 décembre 1855 à accepter une épée d'honneur que les habitants de la ville de Pau lui offrirent en témoignage de la reconnaissance publique.

Le 9 février 1856, il fut nommé sénateur, et, le 18 mars suivant, élevé à la dignité de maréchal de France.

La reine de la Grande-Bretagne lui conféra, le 28 avril de la même année, la grande décoration de l'ordre du Bain.

A l'organisation des grands commandements, Bosquet fut appelé, le 13 février 1858, au commandement supérieur des divisions du Sud-Ouest, à Toulouse. Mais, depuis la guerre de Crimée, ses forces avaient trahi son courage. Trois années de repos ne purent refaire sa constitution, si vigoureuse autrefois. Encore jeune d'années, il succomba, le 3 février 1861, à Pau, sous les coups de cruelles souffrances, laissant à ses compagnons d'armes, dont il était l'exemple et l'idole, le souvenir d'un des plus brillants hommes de guerre de notre époque.

Nous allons revenir maintenant aux premières années d'études de Bosquet.





## II

BOSQUET AU COLLÈGE DE PAU ET A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — LES JOURNÉES DE JUILLET. — BOSQUET EN CONGÉ.

Après avoir dirigé avec la plus tendre sollicitude l'instruction élémentaire de son fils Joseph, Mme Bosquet le fit admettre comme externe au collège royal de Pau. Elle habitait alors la maison Carreau, rue Factice, d'où elle continuait à surveiller avec amour ses rapides progrès.

Cet enfant se faisait remarquer par son intelligence et son ardeur pour le travail; mais l'insuffisance de fortune ne permettait pas à sa mère d'envisager sans appréhension les charges qu'elle s'imposait pour son avenir. C'est ainsi qu'elle se décida un jour à adresser une pétition au maire, pour l'obtention d'une bourse vacante.

Six demandes de même nature étaient également présentées, à ce moment, par d'autres intéressés.

Communication de toutes ces pétitions fut donnée au Conseil municipal dans la séance du 16 février 1822, où étaient présents: MM. de Perpigna, maire, président, Dufau, aîné, Lavielle, Prat, Hourcade, Claverie, Lestapis, Moncla, Boyrie, Fèches, Dabadie, Terrier, Reyau, Dombidau de Crouzeilles, Duclos, Pommiès, Duplaa, Lacoste.

Le maire proposa de procéder aussitôt à la



nomination du titulaire de « la bourse trois quarts. » Après élimination de trois concurrents qui ne remplissaient pas les conditions exigées, le choix du conseil se porta sur le jeune Bosquet. Nous lisons, en effet, dans le registre des délibérations, vers la fin du procès-verbal de cette séance :

« ... Le sieur Pierre-Joseph-François Bosquet a été nommé à la majorité des suffrages pour occuper la bourse 3/4, le conseil ayant reconnu que cet enfant, déjà élève externe, s'est distingué par son application et ses succès, que sa mère ne pourrait pas payer la demi-bourse à sa charge, s'il n'avait qu'une demi-bourse ; sauf toutefois au dit Pierre-Joseph-François Bosquet à répondre à l'examen auquel il sera soumis en vertu de l'article 3 de l'ordonnance du 16 novembre 1821, de manière à justifier qu'il a le degré d'instruction nécessaire pour entrer dans la classe qui correspond à son âge. »

Les résultats de l'examen furent naturellement des plus heureux : Bosquet, qui n'avait pas encore douze ans, fut reçu en sixième.

Il ne cessa, pendant toute la durée de ses classes, de se montrer le meilleur des élèves. En consultant le « Livre d'or » publié par M. Delfour à la suite de son *Histoire du Lycée de Pau* (1) dans lequel sont inscrits les noms des principaux lauréats, on voit figurer plusieurs fois « BOSQUET, Pierre-Joseph-François, de Pau, » et l'on remarque qu'en 1827 le prix d'honneur de rhétorique lui fut décerné.

Parmi les professeurs auxquels il voua la plus

---

(1) Pau, imp. Garet. Préface de M. V. Lespy



vive reconnaissance, se trouvait M. Muraille, qui enseignait les mathématiques et dont les excellentes leçons permirent, en 1829, au jeune Bosquet de subir avec un succès éclatant l'examen d'admission à l'École polytechnique, puisqu'il fut inscrit troisième sur la liste de mérite. Aussi n'oublia-t-il pas cet ancien maître, dans les lettres qu'il devait, par la suite, envoyer de Paris.

Il était un autre professeur du collège qu'il affectionna aussi tout particulièrement : c'était M. Butay, qui lui avait appris le dessin et avait développé en lui un sentiment artistique très élevé.

Le Musée de la Ville de Pau possède une œuvre du jeune élève, que nous avons mentionnée, tout récemment, dans notre notice historique sur le *Berceau d'Henri IV* (1); c'est un dessin au crayon noir, encadré avec une simplicité extrême et représentant une scène d'intérieur dans la maison Lassensaa, à Billère : Henri IV sur les genoux de sa nourrice. Cette petite étude, d'une exécution charmante, porte ces inscriptions : *Dessiné par Bosquet, d'après le tableau de Butay. — DÉDIÉ A MA MÈRE.*

Le jeune polytechnicien songea souvent aux services que M. Butay lui avait rendus. Mettant sa mère au courant de ses différents travaux à l'École, il lui écrivait le 21 décembre 1829 :

« Trois fois par semaine, de sept à neuf heures, il y a dessin de la figure et du paysage. En me rappelant au souvenir de M. Butay, tu lui diras que sa méthode est celle de Lemire, qui a remarqué ma manière de dessiner et vient souvent

---

(1) Pau, v<sup>o</sup> Léon Ribaut, libr.-éd., 1893.



causer avec moi ; il m'a dit que le plus souvent les élèves n'avaient pas eu de bons professeurs, et qu'il voudrait qu'ils eussent tous travaillé sous le mien. Ces éloges appartiennent en entier à M. Butay, et j'en suis glorieux. »

Il est certain qu'une large part de mérite revenait à l'élève, car chez lui surtout le bon élève prouvait le bon maître.

Bosquet était entré à l'Ecole polytechnique le 17 novembre. Nous n'avons pas à le suivre dans les études scientifiques, auxquelles il se livra, dès le premier jour, avec une ardeur dont les récits qu'il faisait à sa mère nous donnent le reflet. Disons seulement que la Révolution de 1830 vint un instant les interrompre.

Il se signala dans les journées de Juillet, en s'exposant aux plus graves dangers. Le 7 août, il écrivit à Mme Bosquet, qui avait peur de le savoir blessé et voulait être rassurée :

« Sois tranquille, lui disait-il, je suis *intact*, quant à ma peau ; mon pantalon seulement a été percé. Je ne crois pas au miracle ; mais je ne sais comment expliquer pourquoi les balles qui renversaient mes voisins m'ont respecté.

« Pardon, chère maman ! Oh ! ne crois pas que je t'avais oubliée : je songeais à toi en marchant à la tête de la colonne à l'attaque du Louvre, et il me semblait que, pour une cause aussi belle, tu m'indiquais toi-même mon chemin.

« Tout n'est pas encore tranquille à Paris. Des gens qui avaient fui les balles reparaissent après l'orage, et crient.

« [Le duc de Chartres a lu à quatre élèves, dont je faisais partie, une ordonnance par laquelle o



nous donne un congé de trois mois, etc. L'École n'est plus ouverte, et me voilà à Paris.

« J'ai déjà réfléchi ; mais les calculs ne sont pas bien balancés : y a-t-il plus d'économie à rester à Paris ou à aller t'embrasser ? Je penche, avec M. Legros, pour ce dernier parti. Ce bon M. Legros voulait bien faire porter un lit mobile dans sa petite antichambre, etc. ; mais trois mois ! Et puis je le gênerais beaucoup. Je vais encore réfléchir, et si je vois de l'économie pour le voyage, je partirai vendredi ; je pense que tu t'en rapportes à moi... »

Il ne tarda pas à se décider : quelques jours après, il arrivait à Pau et rentrait dans sa famille, où il fut accueilli par d'ineffables transports de joie.

Mme Bosquet habitait alors la maison Lacor-tiade, aujourd'hui maison Lacaze, rue Nouvelle-Halle, auprès de sa fille Sophie, mariée, depuis l'année précédente, avec M. Etienne Lacoste, pharmacien.





### III

BOSQUET A PAU. — BANQUET PATRIOTIQUE. — UNE  
LETTRE AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'arrivée du jeune Bosquet fut un événement pour la ville de Pau. L'intrépidité dont il venait de faire preuve dans le mouvement révolutionnaire soulevait l'enthousiasme de la population et l'on songea aussitôt à lui offrir un banquet, qui allait être l'occasion d'une grande manifestation patriotique.

Cette fête fut fixée au dimanche 29 août. Le *Mémorial des Pyrénées* du surlendemain 31 lui consacra un long compte rendu, sous ce titre : « Banquet patriotique, offert à M. Bosquet, élève de l'Ecole polytechnique. »

L'auteur de l'article, M. André Vignancour jeune, avocat, faisait, tout d'abord, de la situation politique, le tableau suivant, que nous devons reproduire :

« Que d'événements prodigieux, écrivait-il, se sont succédé dans l'espace de quelques jours ! Tous les droits et toutes les garanties à la fois remis en question par suite d'un frivole caprice de cour ; une population entière se levant comme un seul homme, courant aux armes et triomphant de toute une armée ; un trône qui semblait indestructible



renversé du premier choc; une race antique, après avoir épuisé tout ce que le malheur paraissait avoir de plus poignant, rejetée dans l'exil; la France se réveillant au cri de liberté; le drapeau tricolore flottant depuis les tours de Notre-Dame jusqu'au dernier clocher des Pyrénées; une Charte *non octroyée* promulguée par les représentants d'un grand peuple; un Roi citoyen appelé au trône au milieu même de la tempête; l'ordre reparaisant enfin de toutes parts et assurant la conquête du premier besoin de l'homme, la liberté! voilà les immenses résultats dont nous sommes redevables à l'héroïque courage des Parisiens!

« Heureux les citoyens des provinces qui purent prendre part aux terribles journées qui marquèrent la fin du mois dernier! Ils accomplirent le plus saint des devoirs; les masses reconnaissantes se portent sur leur passage et de toutes parts ils entendent retentir ce cri: « Ils contribuèrent à l'affranchissement du pays! »

Et après avoir exprimé le besoin qu'éprouvaient les Béarnais de manifester les sentiments profonds de sympathie qui les unissaient à ceux qui combattirent pour eux, le chroniqueur continuait:

« Il ne nous manquait qu'une occasion: elle s'est offerte. Membre distingué de cette école polytechnique qui, chaque fois que la patrie fut en danger, compta par le nombre de ses élèves celui d'autant de héros, M. Bosquet, en qui une exquise modestie rehausse encore, dit-on, les qualités les plus supérieures de l'esprit et du cœur, venait, après avoir noblement payé de sa personne dans les immortelles journées de la



capitale, consacrer à son heureuse mère les courts instants de loisir que lui laissaient de hautes études.

« On parla de lui offrir un banquet : cette idée fut accueillie avec empressement.

« M. Bosquet, nous ne saurions trop le répéter, était pour nous le représentant de tous les citoyens généreux qui contribuèrent de leurs efforts à l'éclatant triomphe de la civilisation et de la liberté. Propriétaires, industriels, médecins et avocats, s'empressèrent d'adhérer au patriotique projet qui avait été émis. En moins de trois jours, la liste de souscription comptait déjà cent souscripteurs.

« Une commission, composée de MM. Mérillon, Lamaignère, Buron, Picot, Roussille et Julien, fut chargée de présider à tous les préparatifs, et s'acquitta de cette tâche avec autant de convenance que de goût.

« Notre excellent administrateur municipal, M. Picard, dont le nom s'associera désormais aux plus patriotiques souvenirs, ne balança pas à accepter l'invitation qui lui fut adressée. Il en fut de même de M. d'Arraing, remplissant par intérim les fonctions de préfet, et qui s'empressa de mettre à la disposition de MM. les commissaires la grand'salle de l'hôtel de la préfecture.

« La réunion civique, si impatiemment attendue, a eu lieu avant-hier à quatre heures. La salle, ornée de guirlandes de chêne, et autour de laquelle brillaient, artistement disposés, les portraits du GRAND HENRI, de LOUIS-PHILIPPE 1<sup>or</sup>, du général Foy, de Manuel et de Lafayette, présentait le coup d'œil le plus imposant. A une table



d'honneur, à laquelle venaient aboutir deux autres grandes tables en fer à cheval, se trouvaient placés M. de Laussat, président du banquet ; MM. Bosquet ; Picard ; Pelat, commandant de la garde nationale ; Puyoo aîné, capitaine de la garde nationale ; Lussagnet, maire de la ville de Nay, et Mérillon, négociant.

« Au commencement de la séance, M. Picard prie l'assemblée d'agréer les excuses de M. d'Ar-raing, qui, ayant reçu dès la veille l'avis officiel de son remplacement, se trouve dans l'impossibilité d'assister au banquet, et chacun plaint un vieillard qui, membre de l'Assemblée constituante et, depuis, de toutes nos administrations, devait, à l'âge de 84 ans, après avoir échappé à tant de travers, espérer un meilleur sort.

« Le repas était splendide et montrait assez, si quelques faiseurs d'utopies avaient pu en douter, qu'il y avait bien loin encore de Paris à Sparte et même d'Athènes à Pau.

« Une cordialité franche et qui n'était point sans quelque gravité, n'a pas cessé de régner jusqu'au moment où M. de Laussat s'est levé, et, au milieu du plus profond silence, a porté le toast suivant :

« A la Nation ! au Roi ! . . . »

Suit le texte du discours, que nous ne reproduisons pas, pour ne pas trop nous éloigner de notre sujet. Une triple salve d'applaudissements accueillit les paroles de M. de Laussat. Les tambours de la garde nationale firent entendre un ban ; des voix unanimes répétèrent avec enthousiasme le cri : « A la Nation ! au Roi citoyen ! ».

Après un toast porté, par le commandant Pelat,



« à Lafayette, à la garde nationale et au peuple de Paris, » M. Puyoo aîné, ancien officier d'artillerie, capitaine de la garde nationale de Pau, prononça l'allocution suivante :

« Au constant patriotisme de l'Ecole polytechnique ! La glorieuse défense de Paris la fit admirer, en 1814, de l'Europe entière. Les jeunes héros qu'elle a produits les 28 et 29 juillet l'ont de nouveau immortalisée en combattant pour la liberté.

« Soyons fiers de pouvoir compter dans nos rangs M. Bosquet, notre compatriote, qui s'est signalé parmi tant de braves, et offrons-lui nos fraternelles félicitations. — A M. Bosquet ! »

Le jeune polytechnicien répondit en ces termes :

« Messieurs, un silence confus, après l'éloge si flatteur que votre patriotisme reconnaissant vient d'accorder à l'Ecole polytechnique, exprimerait sans doute les sentiments de tant d'élèves que je dois représenter près de vous. Vous le savez, Messieurs, l'Ecole polytechnique a toujours été l'école du peuple, et en marchant avec lui, en 1830 comme en 1814, elle n'a fait que son devoir : il fallait réaliser les vœux toujours unanimes de tant d'anciens camarades placés dans des circonstances moins heureuses : il fallait obéir à ce cri de vengeance qui a retenti dans le cœur de tous les bons citoyens.

« Pour moi, que mon titre de Béarnais a appelé parmi vous, permettez que je vous remercie pour un accueil si beau et trop peu mérité : et puisque ma cause vient d'être un instant séparée de celle des élèves de l'Ecole polytechnique, du moins elle ne le sera pas de la cause de tant de généreux compatriotes que j'ai vus, par leur courage et la



franchise de leur dévouement, acquitter la dette sacrée de nos cantons.

« Messieurs! aux braves Béarnais des trois journées! à ces immortelles victimes qui ont scellé de leur sang la conquête de nos libertés! Au courage! au dévouement généreux! aux premiers, aux plus fermes défenseurs de la cause nationale; aux élèves des Ecoles de droit et de médecine! »

Vinrent ensuite : un toast de M. Picart « à nos institutions municipales et départementales, à l'encouragement et au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans notre département »; et un toast de M. Lacaze « au doyen de nos administrateurs municipaux, à M. Picard. »

« Des chansons patriotiques, analogues à la circonstance, ajoute le *Mémorial*, ont été chantées par divers convives. M. Bosquet, entre autres, a eu la complaisance de chanter la magnifique cantate de Casimir Delavigne, intitulée *La Parisienne*, et, par une modestie bien louable, n'a oublié que le couplet relatif au généreux dévouement des élèves de l'Ecole polytechnique. Accablé d'instances flatteuses et toutes relatives à ce couplet, M. Bosquet n'a pu s'empêcher de laisser paraître une émotion qui n'a fait que redoubler lorsque M. Picard s'est écrié : « Il ne tremblait pas ainsi, il y a un mois, à l'attaque du Louvre! » Ce mot heureux a été accueilli par d'unanimes acclamations. »

Une infinité de toasts à divers furent encore portés, au milieu de l'entraînement général, par M. Lussagnet, M. Lacaze, M. Lamaignère, avocat, M. Adéma, négociant, M. Adéma, avocat,



M. Camy, négociant, M. Nogué, avocat, M. le lieutenant-colonel Vergez, M. Norit, M. Catalogne, avocat, M. A. Vignancour jeune, et M. Manescau.

Cette fête, qui devait laisser dans les esprits de profonds souvenirs, ne se termina qu'à huit heures et demie.

Pendant la durée de son congé, Bosquet vit s'opérer à Pau divers changements dans le personnel du collège, dont le proviseur était révoqué. Le bruit ayant couru que M. l'abbé Jourdan, recteur de l'Académie existant alors dans cette ville, était frappé d'une semblable mesure, Bosquet s'en émut ; et aussitôt il écrivit au ministre de l'Instruction publique la lettre ci-après, dont nous retrouvons copie dans la correspondance du jeune polytechnicien ; elle est un éloquent témoignage de la générosité de son cœur :

*Au Ministre de l'Instruction publique*

Pau, le 21 septembre 1830.

Monsieur le ministre,

D'autres, sans doute, vous ennuieront assez de leurs pétitions suppliantes ; pour moi, je ne demande rien ; c'est un service que je voudrais vous rendre.

Quelques lettres particulières annoncent, dans notre petite ville, que le recteur de l'Académie est destitué, et mon cœur, comme celui de toutes les personnes qui connaissent cet homme respectable, a saigné à cette nouvelle.

Je ne sais si sa destitution est arrêtée, j'en doute ; mais enfin de fausses informations peuvent produire une erreur.

Monsieur, c'est au nom de tous les bons citoyens de notre département, et sur mon honneur, que j'at-



teste ici la conduite toujours pure, toujours généreuse, toujours franche, de cet homme partout aimé et regretté. Bien difficilement il serait remplacé ; vous enlèveriez aux jeunes gens un protecteur, à l'Académie un conseil toujours si sage, et à tous les amis de l'instruction publique leur plus ferme garantie.

Pardonnez à la franchise d'un Béarnais ; j'aime trop mon pays pour ne pas essayer de lui conserver l'un de ses plus fermes serviteurs.

Trop heureux, si, resté à Paris pendant tout mon congé, je pouvais de vive voix vous conter la vie de ce digne recteur auquel vous accorderiez votre admiration.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, les hommages respectueux de votre fidèle serviteur.

BOSQUET.

Trois semaines après, Bosquet reçut la réponse suivante :

*A M. Bosquet. élève de l'Ecole polytechnique, à Pau*

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Pau, le 13 octobre 1830.

—  
UNIVERSITÉ DE FRANCE

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous m'avez écrite le 21 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous informer que M. Jourdan n'a cessé d'exercer les fonctions rectorales de l'Académie de Pau qu'à cause de son grand âge, et d'après la demande qu'il a faite d'une pension de retraite.

Je me plais à reconnaître toute la générosité du



motif qui a dicté votre lettre, et j'applaudis à la noblesse des sentiments qui y sont exprimés.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,*  
Duc de BROGLIE.





## IV

### RETOUR A PARIS. — LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE. — RÊVES D'AVENIR.

Dès les premiers jours de novembre, Bosquet repartit pour Paris, et le 18 il rentra à l'École, prêt à poursuivre ses études avec une infatigable ardeur.

Les idées d'avenir le préoccupèrent bientôt d'une façon particulière. Quelle carrière se déciderait-il à embrasser? Il écrivait à sa mère, le 20 février 1831 :

« Le moment où mon sort sera complètement décidé approche; et ma tête travaille, toujours près de toi. Tu es toujours là, présidant à mes combinaisons; ou, si parfois mon imagination poursuit un instant quelque auréole brillante, et que je m'égare dans des idées séduisantes, bientôt fatigué de ne trouver que dégoût au bout de la course, je reviens près de toi chercher des idées douces, vraies, et les épanchements du bonheur paisible. Oui, je te l'avouerai, j'ai quelquefois rêvé de gloire et de conquête, bien loin, sur les champs de bataille, contre des ennemis d'une patrie dont je me trouvais fier d'être le défenseur. La vie franche et généreuse de l'homme de guerre me semblait coïncider avec celle que mon étoile me destinait. Puis, désespérant de voir jamais des



armées sur les plaines, je m'étais formé à plaisir une inimitié entre mon pays et les Iles-Britanniques ; j'étais marin, et sur l'Océan je trouvais des lauriers. Naguère encore, je voyais à cela des avantages pour toi ; je me trompais, je crois.

« Le problème que j'ai toujours cherché à résoudre est celui-ci : te rendre heureuse et satisfaire en même temps au besoin de me rendre utile à mon pays. De toutes les solutions qui se sont présentées, je ne vois que la carrière civile qui satisfasse le mieux à ces conditions. Pour être près de toi, il faut que je sois ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Je tremble cependant que ce corps ne soit bientôt détruit, et, en supposant qu'il ne soit pas dissous, serais-je nommé tout de suite à Pau ? Ailleurs et près de moi, tu ne serais pas heureuse complètement : t'arracher à tes habitudes, à tes affections, ce serait l'enlever la moitié de tes jouissances. Si j'étais ingénieur à Pau, il me semble que mes rêves pourraient s'accomplir ; les arts y ont fait si peu de progrès, l'industrie y est nulle et le pays indifférent.... »

Au mois d'avril, une foule de considérations sur ses chances de succès dans telle ou telle carrière venaient modifier ses projets. Le nombre des places civiles à distribuer sur la liste de sortie de l'Ecole polytechnique devait être bien faible ; les inspecteurs de service faisaient entrevoir qu'il n'y aurait peut-être pas de promotions dans les Ponts-et-Chaussées, dont l'Ecole regorgeait d'élèves. Il ne restait à la fin de l'année qu'une ou deux places dans les mines, autant dans la marine, tandis qu'il y en aurait un grand nombre dans le génie et l'artillerie ; mais le génie ne lui plaisait



pas du tout : « A mon avis, disait-il, il faut être tout-à-fait militaire ou tout-à-fait civil. »

Les journaux avaient annoncé une promotion extraordinaire d'élèves sous-lieutenants d'artillerie qui allaient sortir de l'Ecole polytechnique le 1<sup>er</sup> juin. Ceci décidait Bosquet à entrer dans cette arme, qui paraissait manquer d'officiers. Et il écrivait à sa mère : « L'artillerie offre des avantages immenses dans l'état de crise où se trouve l'Europe. Tu désirerais que ton fils suivit avec honneur la carrière que lui désignait son étoile ; eh bien ! il sera artilleur, et, tu peux y compter, bon artilleur. »

Cependant, la crainte de contrarier sa bonne mère le fit revenir bientôt sur cette détermination. Le 2 mai, il constatait que les circonstances avaient changé et que le nombre des places civiles allait être augmenté : « Je reste donc à l'Ecole, ajoutait-il, et, l'année prochaine, je l'espère, je serai dans les Ponts. Alors il faudra agir de tous les côtés pour me rapprocher de Pau. Si quelque travail un peu considérable avait lieu dans le département, je pourrais peut-être obtenir une mission de ce côté, et passer mes six mois auprès de toi, chère maman. Je fais déjà des châteaux en Espagne. »

Il ne songeait plus, dès lors, qu'à entrer dans un service civil. S'il était nommé élève des Ponts-et-Chaussées, il comptait, d'après une lettre datée du 16 août, aller passer six mois auprès de sa mère, au mois de mai. Et il confiait au papier ses paisibles rêves, qui constituent une des plus aimables pages de sa correspondance :

« J'ai eu dans le temps et je possède quelque-



fois une jolie petite maison de campagne, près des lieux où tu allais avec tes enfants visiter ta vieille nourrice. Cette maison était décorée par tes soins, dirigée par toi, et c'était le vœu de tous. Tu avais sous la main la laiterie et la basse-cour. Je t'ai vue bien souvent distribuer le grain à cette petite famille, la rassembler autour de toi, ouvrir le creux de ta main aux plus gentilles poulardes. La saison du raisin arrivait avec celle des grives ; et nulle autre que toi ne détachait du lacet les malheureuses victimes. Je sais tel jour où tu n'osais t'accuser d'avoir donné la liberté à quelques-unes à peine surprises.

« Je ne parle pas de ces jeunes villageoises chantant dans la vigne en dépouillant les rameaux, et, à ton approche, te saluant avec un respect mêlé d'amitié et de reconnaissance sincères ; car l'une se souvient de la maladie de son père, de ses jeunes frères autrefois mal vêtus, de sa toilette du dimanche, l'autre de son jour de noces, toutes de tes conseils ; elles aiment ton air affable, ta gaîté douce et entraînante. Tiens, je les vois ; elles voudraient toutes baiser tes mains.

« Quelle joie quand nous sommes réunis autour de la table ronde sous la tonnelle du jardin ! A toi la première santé, et nous t'embrassons tous.

« L'hiver approche ; de bons tapis et d'impénétrables paravents sont déjà tendus. Nous rentrerons bientôt à la ville, si la saison est rigoureuse.

« Je reviens de ma tournée sur un bon cheval ; et, dans le hameau, je descends à la chaumière de cette famille où je sais quelqu'un malade ; mais là, je n'ai plus rien à faire, je trouve des larmes



de joie, tu viens de sortir, et d'y déposer avec tes bienfaits l'espérance et la paix.

« Et le soir, près du feu, je suis heureux de prendre place pour écouter les leçons que tu donnes à ta petite-fille, qui déjà grandit, est presque demoiselle, et, montrant déjà le même cœur que sa mère, vient souvent t'indiquer une bonne action à faire comme on parle d'un devoir à remplir..... »

La nièce de Bosquet, dont il est parlé avec la plus vive tendresse dans toutes les lettres, s'appelait Anna; elle avait alors un an à peine.

Ces rêves si souriants et si délicieusement exprimés ne devaient pas se réaliser de tous points. Au mois d'octobre, les idées avaient changé chez le jeune élève de l'Ecole polytechnique.

Il se prononçait alors pour la marine. Aimant à se transporter dans des circonstances difficiles, il entrevoyait de grands événements, une guerre avec les Anglais, et il était déjà « au moins amiral ». Un ouvrage qu'il venait d'entendre lui avait mis le feu dans les veines; c'était décidément dans la marine qu'il pourrait servir dignement son pays. Il écrivit à sa mère pour lui faire part de ses résolutions.

Mais la nuit porta conseil : le lendemain, il se hâtait d'envoyer une autre lettre pour détruire les effets de la précédente : « J'ai cédé, sans réfléchir, disait-il, à cette fougue qui parfois m'emporte. Que de fois n'ai-je pas songé à cette marine pour n'y voir que tout ce qu'elle a de beau ! Que de fois n'ai-je pas été par la pensée, artilleur en Pologne, en Russie, et même chargé du commandement de tout un corps d'armée ! D'autres



fois, j'ai dirigé de grands travaux durables, creusant des ports, des canaux, etc. ! Ma tête impatiente imaginait quelque chose, qui l'occupât tout entière ; et comme, dans une carrière militaire quelconque, on trouve, dans les temps de crise, de grands, événements, je ne voyais que cela. Si je t'avais écrit toutes les fois que j'ai eu de semblables idées, tu m'aurais vu, tour à tour, marin, artilleur, constructeur, voyageur, Turc, Arabe, et que sais-je ? La nuit passe là-dessus, et le lendemain je suis plus sage. Ne fais voir à personne ma dernière lettre et brûle-la.»





## V

### RÉSOLUTIONS DÉFINITIVES. — BOSQUET RENTRE DANS L'ARTILLERIE.

La destinée de Bosquet se fixa enfin ; voici quelques extraits de sa correspondance du 4 novembre :

« Depuis longtemps, chère maman, tu as dû t'apercevoir qu'une carrière monotone serait pour moi un supplice. Je sais qu'à d'autres la carrière civile peut présenter des avantages, et toi, sans doute, comme moi quelquefois, tu as songé à un titre d'ingénieur à la résidence de Pau. Tous ces premiers calculs, je les ai faits souvent ; mais ce n'est qu'un rêve de l'imagination qui s'explique très bien. Penses-tu que Pau soit la seule résidence ? Les départements des Basses et Hautes-Pyrénées sont les plus riches en ingénieurs ; et l'on cherche avec raison à civiliser les départements de la Basse-Bretagne, d'Indre-et-Loire et autres, que Charles Dupin a signalés dans sa carte par une large couche d'encre de Chine. C'est là qu'on va maintenant tracer des routes et faire des travaux nombreux, et c'est là qu'on m'aurait confiné.

« Quand aurais-je pu passer quelques mois près de toi ? Jamais de congé dans les Ponts ; toujours des lettres, éloigné de toi ; chichement payé, sans



plaisirs aucuns, sans avenir qui flatte mon caractère ; pas un ami près de moi, pas de connaissances ; car ne pense pas que chacun soit favorisé comme M. Cailloux à son arrivée à Pau..... »

Disons ici, d'après une des notes de MM. Lespy et Raymond qui accompagnent le tome premier des *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère*, que M. Cailloux était ingénieur des ponts-et chaussées à Pau depuis 1813. Il passa dans le département de l'Ardèche en 1833 comme ingénieur en chef. Devenu plus tard inspecteur divisionnaire, il rentra à Pau en 1853 avec le titre d'inspecteur général honoraire. La même note nous apprend que, pendant les vacances du collège, Bosquet recevait des leçons de mathématiques de M. Cailloux, qui fut pour sa mère un excellent conseil, un ami des plus dévoués.

« Peu de villes en France, continuait Bosquet, offrent aux étrangers cette aménité hospitalière qui caractérise les Béarnais. M. Cailloux y trouva tout de suite des amis, des sociétés qui prisait son esprit, et bientôt une femme, une famille, une patrie. Son sort fut beau dans les commencements ; et cependant, vois, il n'est pas content, toujours sur le même échelon. Quelle administration que celle dont il dépend ! Partout attaquée, peut-être bientôt renversée.... A ce que je dis ici je pourrais ajouter bien d'autres considérations, que plus tard je reproduirai pour dissiper tes scrupules naturels, puisque tu ne peux juger les pièces en main.

« Je sais trop tout ce que ton cœur de mère, aidé de ton imagination habile à se créer des dangers, aurait souffert de me suivre, de la pensée, sur les



mers. La carrière sera brillante, dit-on, et je le crois. Mais, et moi aussi j'aurais souffert d'être longtemps éloigné de ma mère. Une vie active, des espérances de gloire sont nécessaires à mon caractère, si elles peuvent s'accorder avec les vœux que je forme de me rapprocher de toi ; car je ne crois pas à ces pages que je traçais, il y a quelques jours, fasciné par des rêves de fortune sur mer... Cette lettre t'aura fait mal peut-être, si tu n'as pas bien lu alors dans mon caractère. Mais, non ; tu n'as pas cru que j'entrais dans la marine ; j'y ai renoncé.

« Je suis dans l'artillerie, et définitivement ; la liste a été lue en public, je suis le second de la promotion des artilleurs. Dans deux ans, je serai près de toi ; ma garnison à Toulouse ; et, du jour au lendemain, je pourrai aller t'embrasser, vivre quelques semaines au milieu de vous. »

Bosquet exposait longuement les avantages qu'il trouvait dans cette carrière et pour sa mère et pour lui ; l'instruction et le mérite qui distinguaient depuis quelque temps les officiers d'artillerie ; les chances d'avancement rapide qu'il rencontrerait dans cette arme.

Le second sur soixante-deux ou soixante-trois officiers composant la promotion de 1831, il espérait conserver son rang dans l'Ecole d'application de Metz et, par suite, il devait rester le second par droit d'ancienneté. Il était heureux à la pensée qu'une fois à Metz, il ne serait plus à la charge de sa mère, grâce à la solde qui lui serait payée.

« Maintenant, disait-il, dois-je rester à Paris jusqu'à mon départ pour Metz ou t'aller rejoindre à Pau ? Je n'aurais pas balancé sans les frais de



voyage qui ont augmenté : 81 francs dans la rotonde ou sur la banquette, de Paris à Bordeaux; il faut aussi compter l'auberge et le poids de la malle; un jour ou un jour et demi à Bordeaux forcément, et 45 francs pour la diligence seule de Bordeaux à Pau. Puis le second voyage de Pau à Metz, bien plus cher, puisqu'il faut, je crois, passer par Paris pour plus d'économie, quoique la route soit plus longue. A Pau, j'occasionnerais des dépenses; je ne serais pas sans avoir quelque argent à dépenser. Vois, la vie de Paris est encore chère, mais moins, sans doute, que mes voyages et ces dépenses à Pau. Dans mon calcul n'entre pas toute la joie que j'aurais à vivre près de toi et de tous les miens.....

« Je doute que, dans ce moment, ton cœur soit bien ouvert à la joie, je m'y attendais; mais, quand tu connaîtras mieux ma position, et qu'alors tu la compareras à celle que tu me supposais dans une autre carrière, tu me diras que j'ai bien fait, et tu seras plus heureuse. »

Bosquet avait alors quitté l'Ecole depuis cinq ou six jours et habitait dans la rue des Beaux-Arts; il alla bientôt se loger au quatrième étage, dans la rue du Pont-de-Lodi, afin de réaliser une économie de 5 francs par mois sur le prix de la chambre. Nous trouvons ce dernier renseignement, dans une lettre du 2 décembre, où il rendait compte à sa mère de ses menues dépenses et de sa manière de passer le temps à Paris. Il lui exprimait, dans cette même lettre, un tendre souvenir pour sa chère petite nièce, en disant, dans cette caressante langue béarnaise qu'il aimait beaucoup à parler : *Hè-u-me crouchi sus la bou-*



*quete quoate poutous, et digue-u : l'ouncle qu'eus t'embie de plaa bou coo.* « Elle doit, sans doute, ajoutait-il, prononcer mon nom, je m'en rapporte à toi pour qu'elle ne l'oublie pas ; grâce au pinceau de M. Butay, qui voudra bien recevoir mes sentiments d'amitié respectueuse et de reconnaissance, elle pourra reconnaître son oncle, quand, un beau matin, il viendra, l'uniforme au corps et le bonheur dans l'âme, vous surprendre tous, comme une fois, tu t'en souviens ! »

Le portrait auquel il est fait allusion dans cette lettre avait été peint par M. Butay, pendant le congé que Bosquet était venu passer à Pau après les journées de Juillet. Il est conservé aujourd'hui dans la famille Minvielle-Lacoste et représente le jeune polytechnicien revêtu de l'uniforme de l'Ecole.





## VI

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES. — BOSQUET A L'ÉCOLE  
D'APPLICATION DE METZ. — LE PORTRAIT DE SA  
MÈRE. — NOMINATION A VALENCE.

Un avis du ministère de la guerre ne tarda pas à annoncer à Bosquet sa nomination dans l'artillerie, tout en fixant au 28 janvier 1832 la date de son entrée à l'École d'application de Metz. Il s'empressa d'en informer sa mère et s'attacha, dès ce moment, à dissiper chez elle tout chagrin, en multipliant les marques de tendresse filiale et en s'abandonnant, dans sa correspondance, aux plus aimables causeries. Mais il ne parvenait guère à la convaincre, si nous en jugeons par cette lettre datée du 16 janvier :

« Dis-moi, chère maman, pourquoi depuis quelque temps tes lettres me paraissent tristes, pourquoi je n'y retrouve pas cette confiance, cet abandon d'autrefois ? Il me semble que je suis toujours le même ; mais toi, est-ce que tu m'aurais retiré une partie de ton affection ? Oh ! non, tu m'aimes toujours autant, laisse-moi le croire, et, s'il en était autrement, ne me le dis pas, tu me rendrais trop malheureux.

« J'ai longtemps cherché un avenir pour toi et pour moi dans une carrière civile, je ne l'ai pas trouvé. Longtemps je me suis fait illusion, et,



comme toutes mes pensées t'appartiennent, je t'ai fait partager quelquefois mes rêves mensongers. Ai-je eu tort d'allumer ainsi un espoir qui devait s'éteindre faute d'aliment? Je ne le crois pas, car je pensais de bonne foi, et, si je me trompais de même, je n'étais coupable que de franchise.

« J'ai rempli mes dernières lettres des sujets les plus gais et les plus intéressants ; il m'était trop pénible d'interroger ta pensée et de t'entretenir de mes inquiétudes. Et cependant, lorsque je sens que ton bonheur devient tous les jours plus nécessaire au mien, lorsque je sens que je t'aime tous les jours davantage, que toutes mes pensées en dernière analyse se résument en une seule, celle de grandir pour toi, mon zèle et mes espérances sont empoisonnés par l'idée que tu ne les partage pas. Si tu n'as pas de confiance dans la marche que je commence à suivre, du moins crois aux intentions pures de ton fils ; le temps décidera.

« Dans toutes les carrières qui s'ouvrent devant nous au sortir de l'Ecole, on n'est guère payé que de la monnaie de l'honneur ; dans le civil, pas plus que dans le militaire, je n'aurais pu amasser de l'or ; mais du peu qu'on distribue j'aurai une part aussi grande qu'un autre, et l'espoir d'en avoir plus vite davantage. Ce n'est pas à mon entrée dans le corps que des économies sont possibles ; malheureusement, je t'aurai enlevé bien plus que je ne pourrai te rendre de quelque temps.

« Mais, chère maman, ne comptes-tu pour rien la conscience d'être à sa place, l'égalité d'humeur qui en résultera chez moi, et sans laquelle j'aurais été pour toi un objet d'inquiétudes? Toi, qui as



étudié mon caractère, tu sais qu'il est trop ouvert pour pouvoir cacher longtemps une amertume continuelle. Comment, surtout à cette époque de crise, serais-je resté inactif, dans quelque village de la Basse-Bretagne peut-être? De quel œil aurais-tu lu sur mon front des regrets et des ennuis que je n'aurais pu déguiser? Non, je ne puis vivre que d'une vie active, et, comme on ne peut rendre heureux ceux qui ont associé leur existence à la vôtre que lorsqu'on est satisfait soi-même, je ne pouvais pas choisir autrement. Je te donne ici des raisons morales, qui sont les plus puissantes dans beaucoup de circonstances; les avantages matériels viendront aussi à te paraître évidents.

« Entourée comme tu l'es, tu ne connais que la tranquillité d'une vie sans accidents d'aucune espèce; et, j'en conviens, il y a quelques charmes dans cette paix, lorsqu'on est organisé pour la préférer à tout. Je me suis interrogé souvent pour découvrir le germe d'une pareille aptitude; j'ai vu et senti de beaux tableaux de bonheur paisible, mais ils ne sont pour moi réalisables qu'après une activité honorable et pleine de souvenirs. Toi-même, chère maman, sonde le fond de ta pensée, et tu trouveras que je te ressemble avec cette passion d'activité. »

Le 25 janvier, Bosquet partit de Paris, et, le 28, il arriva à Metz, où il reçut presque aussitôt une réponse de sa mère exprimant tout à la fois des sentiments de résignation et des pensées d'encouragement.

Nous avons le regret de ne pouvoir retracer une infinité de curieux détails que contiennent les



lettres qui suivirent, sur les travaux, les impressions diverses, la manière de vivre du jeune artilleur dans sa résidence nouvelle. Ces lettres sont de véritables mémoires, dont la lecture offre constamment beaucoup d'attrait, mais auxquels les limites que nous nous sommes tracées ne nous permettent de nous arrêter que de loin en loin pour en détacher quelques passages intéressants particulièrement les souvenirs béarnais.

Voici, par exemple, un ravissant extrait d'une lettre datée du 23 mai, que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire :

« Parle-moi, disait-il, de ma petite Anna ; ses cheveux sont-ils noirs, et comment se tient-elle ? Décris-moi un jour son costume pour que je la voie. Sait-elle dire *l'oncle l'artilleur* ? Une petite fille... Rien ne l'intéressera chez moi, quand j'arriverai ; elle aura peur de mon sabre et de mes moustaches qui ne sont pas sur mon portrait. Et cependant, l'oncle vous aime bien, ma gentille nièce ; et vous auriez grand tort de le mal accueillir. Quelle idée d'aller vous loger si loin de Metz ! Pas de congé possible avant vingt mois ; mais aussi dans vingt mois, quelle joie ! Comme nous allons causer au coin du feu et passer ensemble de ces heures rapides où l'on se dit tout, où l'on a toujours le sourire sur les lèvres, sourire de bonheur ! toi au coin, moi près de toi sur la petite chaise, Anna emprisonnée dans mes jambes et regardant un à un les poils de ma moustache, car j'en ai et j'en aurai, Sophie et Lacoste formant le cercle ; un bon feu, pendant que le vent et la neige feront jurer le coureur de rues et d'autres de service près d'une guérite ou ailleurs.... Alors,



vous me raconterez des folies d'Anna, nous ferons des projets, je vous dirai ce que j'ai vu et que je n'ai pas écrit. Je vous prouverai beaucoup de choses qui ne vous ont pas encore été démontrées et vous aimerez l'artilleur plus que vous n'auriez aimé l'homme civil, j'allais dire le *pékin* ou le *crocodile*, car c'est ainsi qu'on nomme le bourgeois.

« C'est dans le mois de janvier qu'on prend sa volée de Metz vers le nid maternel ; j'arriverai un beau matin vous surprendre tous au lit, je vous réveillerai au bruit de mon sabre traînant sur le parquet et les escaliers. — Mais, en voyage on n'a pas de sabre. Eh bien ! je te réveillerai en t'embrassant. Faudra-t-il plutôt vous prévenir, comme la dernière fois ? Je réfléchirai ; dans vingt mois, c'est juste le temps de se décider. »

Dans la même lettre, Bosquet demandait à sa mère un cadeau qu'il convoitait depuis qu'il l'avait quittée : « Envoie-moi ton portrait, lui disait-il. Crois-tu que je n'aurais pas autant de plaisir à le regarder que vous à voir le mien ? Vous êtes bien plus heureux que moi. Si j'étais de force, à mon congé, je vous peindrais tous les quatre groupés autour du feu ou d'une table. Je te demande le tien seulement, parce qu'il serait indiscret d'en demander plusieurs. Tu serais bien aimable de me surprendre un jour par un petit paquet où je te verrais avec le sourire de la meilleure des mères. »

Ce désir fut promptement satisfait. M. Butay se mit aussitôt à l'œuvre, et, dans les premiers jours de septembre, cette toile précieuse, représentant les traits d'une mère adorée, arriva sous



les yeux de Bosquet, qui fit éclater sa joie dans deux longues pages de félicitations enthousiastes et de tendres remerciements.

Le temps que Bosquet comptait passer à Metz fut abrégé par les circonstances : le siège d'Anvers nécessita une organisation complète des cadres d'artillerie, jusqu'alors, paraît-il, quelque peu négligés, et une lettre du ministre de la guerre, mise à l'ordre du jour au commencement de décembre 1832, vint réclamer, pour le 1<sup>er</sup> avril suivant, une promotion des artilleurs de l'Ecole d'application :

« La lettre du ministre est pressante, écrivait alors à sa mère le jeune sous-lieutenant, et, sans doute, nous ne ferons qu'un saut de l'Ecole au régiment ; partant, pas de congé au mois d'avril pour aller embrasser ma bonne mère. Cette promotion subite m'aurait rendu réellement joyeux, si elle avait avancé de dix mois le moment où je vous reverrai. Cependant, on pourrait m'envoyer dans le Midi, à Toulouse ou à Valence ; alors je me rapprocherais, une escapade ne serait plus impossible. Dans tous les cas, le siège d'Anvers terminé, les congés nous reviennent de droit. »

Le 8 janvier, Bosquet écrivait de nouveau :

« Encore trois mois, et, pour toujours, je quitte les bancs ! On ne peut pas encore prévoir les garnisons où l'on sera envoyé ; j'espère Toulouse ou Valence. J'ai besoin de revoir le soleil du Midi, c'est celui que vous voyez tous les jours, et je serai ainsi plus près de vous.

« Au sortir de l'Ecole, je ne redoute qu'une seule chose, c'est d'être envoyé dans une batterie montée. C'est un avantage ordinairement, mais



pour ceux qui ont quelque argent ; pour moi qui n'en ai pas, ce serait tout le contraire. Notre solde sera légèrement augmentée, car nous ferons les fonctions de lieutenant en second. Il n'y a pas encore deux ans que nous sommes sous-lieutenants, et la loi exige cet intervalle de temps pour permettre le passage d'un grade à un autre. Quoique sous-lieutenants, nous ferons les fonctions de lieutenants en second et nous en aurons la solde.

« Ce n'est qu'à partir du 6 août 1833 que nous pourrons avoir le brevet de lieutenants d'artillerie. Ensuite nous remplirons les fonctions de lieutenants en premier, ce qui augmentera quelque peu la solde.

« Je te donne ces explications pour prévenir des rêves trop heureux qui ne se réaliseraient pas. Nous avons la *paix* ; et l'on chemine lentement, plus vite cependant que dans beaucoup d'autres carrières.

« Je ne veux pas reprendre un sujet qui m'afflige toutes les fois que j'y songe. Chère maman, tu connais le cœur de ton fils ; crois bien que dans tous mes rêves d'ambition, c'est ton bonheur, ta joie de mère que j'ai voulu satisfaire. Si j'ai recherché quelques succès avec avidité, c'était pour payer tes soins et ta tendresse, que je sais trop bien apprécier et que j'admire à mesure que j'apprends davantage. Mais, je suis seul contre la destinée et je suis contraint d'avancer lentement. Pour amasser de l'or, il ne fallait pas entrer à l'Ecole polytechnique ; et qui peut dire si mes forces ne se seraient pas brisées contre le malheur des temps dans une carrière industrielle ? Sou-



vent, tu m'as répété que tu étais contente, sans inquiétude, satisfaite de m'avoir élevé au point où je suis, quand tu songeais au point de départ. Mais moi, je t'ai privée de tes ressources, Sophie seule est près de toi ; voilà l'idée qui me ronge, et je ne serai satisfait que lorsque tu pourras l'appuyer aussi sur ton fils. »

Il nous faut, ici, ouvrir une parenthèse pour fournir une explication devenue nécessaire. Parlant de sa sœur, Mme Lacoste, Bosquet dit à sa mère : « Sophie seule est près de toi... » Le lecteur n'a pas oublié que Mme Bosquet avait trois enfants, comme nous le constatons au début de notre récit. Ces trois enfants existaient encore à l'époque dont nous nous occupons en ce moment ; mais l'aîné, nommé Raymond, avait quitté Pau, avant son frère Joseph, pour se rendre dans la Guyane française, où il exerça par la suite les fonctions de juge de paix à Cayenne, ainsi que nous l'apprend une note insérée dans le tome deuxième des *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère*.

Le 23 mars, le jeune officier envoie sa dernière lettre datée de Metz ; il croit, en ce moment, qu'il devra aller à Alger ; et comme on lui donnera plus d'un mois pour s'y rendre, il compte passer quelque temps près de sa mère : « A mon émotion, écrit-il, je juge qu'il te tarde de me presser dans tes bras, chère maman. Eh bien ! quelques jours encore et je serai à Pau.

« Quelque cher que soit le voyage, il faut que j'aille vous embrasser : il y a plus de deux ans que je vis avec tes lettres. Au reste, puisque ma solde reste entière pendant le congé, la dépense ne sera pas si forte. Maintenant que les grands



achats sont terminés et qu'à chaque instant je ne devrai plus songer à de nouveaux uniformes, je pourrai me suffire et faire des économies. »

Il raconte qu'il vient de rencontrer un lieutenant, nommé Lapédagne, de Pau : « J'ai parlé béarnais, ajoute t-il, avec un plaisir que je ne saurais te dire et tout aussi facilement que si j'avais eu toujours des Béarnais près de moi. »

Au mois d'avril, le voilà à Paris. Il est nommé au 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie en garnison à Valence et se demande s'il aura le temps de voir ses parents : « Je vais faire mes efforts écrit-il le 21, pour aller vous embrasser. Le général Harispe est ici; il commande les deux départements des Basses et Hautes-Pyrénées, je pourrai le voir demain. Sous un prétexte quelconque, je lui dirai que j'ai absolument besoin d'aller dans le Béarn, et, s'il a quelque pouvoir il me fera obtenir un congé. Songe donc, chère maman, que voilà tantôt trois ans que je n'ai pu lire dans tes yeux ta tendresse de mère, que je n'ai entendu ta voix, celle de Sophie, de Lacoste, de nos amis. Seul, toujours seul, rêvant toujours d'un avenir meilleur pour vous, mais ne prenant des forces que dans mes souvenirs et dans tes lettres que j'ai toujours près de moi ! »

Ce congé lui fut accordé, en effet, grâce à la protection du général Harispe, tandis que ses camarades de promotion devaient immédiatement être rendus à leur poste.





## VII

### BOSQUET ARRIVE A PAU. — VISITES ET EXCURSIONS. DÉPART POUR LE RÉGIMENT.

Huit jours après, Bosquet était à Bordeaux. Le matin même de son arrivée, le lundi 29 avril, il annonçait à sa mère qu'il allait enfin être près d'elle, et pour un mois entier. La diligence devait se mettre en route le lendemain : « Si les voitures pour Pau partaient tous les jours, écrivait-il, tu m'aurais vu apparaître demain ; j'aime mieux cependant qu'il en soit ainsi, tu ne seras pas saisie. Ne divulgue pas la nouvelle, Lacoste seul me viendra prendre : ces reconnaissances en public ne valent rien ; on y perd la moitié de la douce joie que je me promets.

« Je partirai demain matin à sept heures, et, probablement dans l'après-midi du mercredi, je serai à Pau.... A mercredi ! Adieu ! que le temps est long depuis trois jours surtout ! »

Le mercredi 1<sup>er</sup> mai, Bosquet était dans les bras de sa mère.

C'était précisément le jour de la Fête du Roi : les manifestations publiques officielles et les réjouissances populaires ou mondaines organisées, sur quelques points de la ville, pour la célébration de cette solennité nationale, laissèrent le « jeune héros » de Juillet se soustraire à l'attention gé-



nérale de ses compatriotes et lui permirent de se consacrer, dès le premier moment, aux doux transports d'une réunion de famille depuis si longtemps souhaitée.

Nous manquons de détails sur ce nouveau séjour de Bosquet dans les Pyrénées. Son temps de congé s'écoula, sans bruit, au milieu des agréables relations que sa mère, sa sœur et son beau-frère entretenaient à Pau et dans les environs avec des personnes dont les noms revenaient fréquemment dans la correspondance : les familles Baritot, Cailloux, Camy, Bellocq, Laslandes, Manes, Lacortiade, Lacadé, Labat, Batbie, Mollier, Cazenave, Viguerie, Lamaignère, etc., etc. Les professeurs du collège et les anciens camarades ne furent pas non plus oubliés.

Le jeune officier alla probablement « au Lion », commune de Samsons-Lion, canton de Lembeye, où Mme Bosquet se rendait parfois pour passer quelques jours auprès d'une de ses amies, Mme Cazenave ; de là, sans doute, il fit une excursion à Bassillon, dont la châtelaine était également liée d'une tendre affection avec Mme Bosquet, comme on le voit dans une lettre datée du 8 janvier précédent : « Je ne saurais te dire, chère maman, écrivait-il alors, la douce émotion que j'ai éprouvée en lisant le passage de ta lettre où tu me parles de la salle du château de Bassillon ; c'est là que la bonne grand'mère a passé tant de soirées à côté de Mme Duclos, son amie, comme Bassillette est la tienne. J'ai revu ces appartements depuis que les deux amies les avaient quittés et je me rappelle que des larmes de tristesse délicieuse me venaient aux yeux, au souvenir de soirées que j'avais



passées, moi, enfant de quinze ans, entre ces deux femmes, qui avaient traversé la moitié du siècle précédent, joyeuses malgré leurs cheveux blancs. Et pourquoi auraient-elles nourri de tristes pensées, elles, dont la conscience était riche de beaux souvenirs ? Elles m'aimaient, me nommaient leur Benjamin, m'entouraient de leur expérience et de la maturité de leur raison ; moi, cependant, j'avais découvert le côté faible, et je les amenais, sans qu'elles s'en doutassent, à me raconter leurs jeunes années. Reviens à Bassillon quand tu le pourras, chère maman ; ces souvenirs rendent heureux ! »

Une visite à ce château devait avoir pour lui un attrait irrésistible, car voici les délicieuses pages qu'il adressait, de Metz, à sa mère, le 4 décembre 1832, quand il songeait déjà à son prochain congé :

« Je vois, chère maman, que je devrai renoncer au projet de tomber au milieu de vous, comme une bombe, sans m'annoncer. Tu pourrais dans ce moment accomplir quelques-uns de tes lointains voyages, et il serait difficile de courir après toi depuis que les destriers de Bassillon t'emportent à travers les bruyères. De mon temps aussi, il est vrai, la terre qu'ils foulaient disparaissait sous leurs pas ; cependant leur course était moins rapide. Vous allez, l'aimable Bassillette et toi, ressusciter dans le Vic-Bilh les mœurs si poétiques des temps chevaleresques.

« Autrefois aussi, de nobles dames chevauchaient de domaine en domaine, souvent sans pages ni varlets, comptant avec raison sur le courtois accueil dû à leur nom et à leurs mérites.



Comme vous, elles allaient frapper à la porte des châteaux, dont les ponts-levis s'abaissaient avec fracas, au son du cor du nain perché sur la tour, à la grande joie des vassaux du domaine, et elles entraient dans la grande salle du manoir, accueillies par le sourire et les empressements de la plus joyeuse hospitalité. Je dis comme vous, car avec un peu de bonne volonté, les battants de la porte d'une basse-cour peuvent produire le même effet qu'un pont-levis, les cris harmonieux des volatiles et des quadrupèdes domestiques remplacent les sons du cor, qu'au besoin on pourrait entendre ; les travailleurs de la métairie ne sont-ils pas des vassaux, et ne seront-ils pas enchantés d'un bon dîner dont il leur reviendra quelque chose ? Quant à l'accueil des châtelains et châtelaines, vous l'aurez reçu au naturel, à Juillac et ailleurs ; il valait sans doute au moins celui des vieux temps.

« Je ne sais si, pour charmer la longueur du voyage, quelque chevalier a parfois escorté Vos Altesses ; j'aime à croire que le chevalier assurait la marche ; Bassillette et toi pouviez suffire à une conversation de plusieurs lieues, même à feu roulant. Cherchant ainsi aventures, vous en aurez mené à fin sans doute quelques-unes qui intéresseront les proches, la postérité ensuite. Aussi, j'espère que toi qui aimes assez les détails de mes histoires, tu ne feras pas grâce à ton fils de ceux de ton voyage. J'attends dans ta prochaine lettre un itinéraire officiel, un intéressant journal. Si tu n'as plus la force de l'achever seule, la spirituelle Bassillette, à qui j'adresse mes vives amitiés, pourrait y placer ses articles. C'est une œuvre de



charité que vous feriez tous deux pour un jeune officier prisonnier dans les neiges du Nord, qui n'entend de paroles amies que celles qu'on lui envoie rarement des gorges des Pyrénées. »

Le 2 juin, Bosquet s'arrachait aux embrassements de sa famille et aux poignées de main de ses amis pour prendre la diligence qui devait le diriger vers sa première garnison. Il laissait sa mère légèrement indisposée et fort inquiète, ce qui le porta à lui écrire, le 5, de Toulouse, où il s'arrêta quelques heures : « Chère maman, un peu de courage ! Je suis fort, bien portant ; l'absence seule est le motif de ta tristesse ; mais je ne suis parti que pour un temps, et peut-être mon régiment viendra-t-il bientôt à Toulouse ; un peu de confiance, et tout ira bien ! »





## VIII

BOSQUET A VALENCE. — SON PREMIER CHEVAL. —  
« UNE ODYSSEE A FAIRE. » — DÉPART POUR L'AFRIQUE.

Le 9 juin, Bosquet était à Valence et, trois jours après, il rendait compte à sa mère de ses impressions de voyage. La lettre qu'il lui adressa, le 30 du même mois pour lui faire le récit de sa réception au régiment et lui donner des détails sur ses fonctions militaires, commençait par ces lignes pleines de cœur :

« Chère maman, je n'ai jamais pensé qu'il y avait de la faiblesse dans ton caractère et que tu n'étais pas capable d'un grand effort; bien au contraire, je crois que je chercherais longtemps une mère qui ait su à tant de tendresse allier un si grand courage. Je me souviens tous les jours de mes premières années et de cette force de volonté et d'amour pour tes enfants, qui te fit supporter les plus rudes sacrifices; toi, jeune femme, qui n'avais encore vécu que des jours heureux et ne rêvais qu'un avenir sans nuages! Le courage de résignation n'exige pas à chaque instant une contenance stoïque; il supposerait alors chez une femme l'absence des sentiments les plus précieux: la sensibilité et l'affection. Non, chère maman, ta pâleur et tes larmes qui s'échappaient malgré toi ne m'ont pas donné l'idée que tu n'avais pas de



courage; elles me disaient que ta tendresse pour moi était toujours la même; et si à mes caresses je mêlais alors quelques reproches, c'est que j'étais troublé de la crainte de te voir souffrante après ton émotion.

« Quand j'y songe et que j'écarte un instant ces idées ambitieuses qui font le malheur et le bonheur de notre vie, je rends grâce à la Providence d'avoir du moins laissé parmi nous cet accord, cette union, cette sollicitude de chacun de nous pour le bonheur des autres, délicieuse harmonie que l'or et les honneurs ne compensent jamais! Lorsque je pense à toi, chère maman, à tous les miens, quand je jouis en silence de toute l'affection dont vous m'entourez, aucun autre sentiment ne me paraît plus doux, plus complet. Ensuite, si tout à coup je me promène à grands pas, c'est que mon esprit s'agite, poussé par ma vive reconnaissance et par la ferveur de mon attachement. Je voudrais être assez puissant pour accomplir à sa naissance le moindre de vos désirs. Encore des rêves! mais pourquoi les chasser! C'est la vie de l'âme, et il est si doux de les caresser, lorsqu'ils parlent du bonheur d'une mère, d'une sœur, d'un frère! »

Bientôt, une question de service mit Bosquet dans la nécessité de négocier une affaire en Béarn.

Le jeune officier n'avait pas de cheval; mais on ne trouvait pas à en acheter à Valence, et, comme il prévoyait déjà un changement de garnison, il profitait de cette difficulté reconnue, pour ne pas trop se hâter en cas de départ. Après avoir, à deux reprises, parlé à sa mère de cette dépense, qu'il cherchait à éluder, il fut obligé un jour de s'en



occuper sérieusement. Il venait de passer l'inspection de ses conducteurs, quand le lieutenant-colonel lui dit qu'il lui fallait un cheval pour l'inspection générale. Ayant fait observer qu'on n'en trouvait pas à Valence : « Il en faut un ! » répéta le lieutenant-colonel.

« Ceci serait vexant, — écrivait Bosquet, le 16 juillet, en rapportant cet entretien, — si, dans quelques mois, je devais revendre le cheval que j'achèterais aujourd'hui. »

Il informait sa mère que le système d'organisation de l'artillerie allait être changé et lui apprenait que l'artillerie de siège qui n'avait pas de chevaux était annulée. Si les autres officiers étaient enchantés de l'ordonnance nouvelle, il n'en était pas de même pour notre lieutenant, qui ajoutait :

« Je reviens à l'objet important de ma lettre : il me faut un cheval pour l'inspection générale. Si de tout ceci il m'était venu quelque vent pendant le congé, j'aurais choisi moi-même et à mon aise un bon Navarrin, qui ne m'aurait pas coûté fort cher, et je l'aurais envoyé à Valence par le roulage. Les frais de transport, d'après les informations que j'ai prises, ne dépassent pas 100 francs. M. Lacombe doit avoir là-dessus des données exactes. A ce petit malheur, il y a un remède : il faut se fier entièrement à la bonne foi de M. Marimpoe, le vétérinaire de Nay, qui n'est pas sans quelque estime pour moi et qui ne voudra pas me tromper.

« A Valence et dans les environs, il est à peu près impossible d'acheter un cheval ; et ce qui me coûtera 500 francs en Béarn, en vaudrait 1,000 ici.



Il y a donc avantage dans ce que je propose. Je vais écrire à M. Marimpoeuy et à Henri Lacadé ; tu recevras ces lettres, et le bon Lacoste prendra la peine de les remettre lui-même le plus tôt qu'il pourra. M. Marimpoeuy, que j'ai vu à Pau à la foire, connaît dans les environs de Nay plusieurs chevaux parmi lesquels il m'en choisira un, comme il le choisirait pour lui. Il faut que ce cheval ait quatre pieds, sept pouces, six lignes, c'est le minimum de l'ordonnance ; mais, à sept pouces un quart, ou sept pouces, il serait encore reçu ; j'expliquerai cela à M. Marimpoeuy. Il doit être vigoureux, à tous crins, ou courte queue, peu importe. Si la race Navarrine était bien marquée, je l'aimerais mieux à tous crins. Comme je monterai ce cheval à l'instant, il faut que son âge ne soit pas au-dessous de six ans, entre six et sept et demi, à peu près, jusqu'à huit. Je crois qu'on pourra en trouver un dans ces conditions, dont le prix sera entre 500 et 600 francs. Je désirerais que l'achat se fit rapidement et que le cheval fût en route aussitôt. Dans vingt-huit jours au plus tard, il devra être rendu par le roulage, je le recevrai donc dans le courant d'août, peut-être ne l'aurai-je pas pour l'inspection, dont l'époque n'est pas encore fixée.

« Puisque ceci est une nécessité, il faut s'y soumettre et aller rapidement. D'après mes calculs, comme nous l'avions prévu, le cheval équipé ira à près de 1,000 francs ; jusqu'à 900, s'il n'en coûte que 500, car le transport est de 100 francs et le harnachement de 300. Ce harnachement est commandé d'avance, et peut-être est-il terminé aujourd'hui.



« Je ne parle plus, chère maman, du mal au cœur que me fait cette dernière dépense ; tout cela est inutile à dire, il faut prendre son parti dans une affaire de cette nécessité ; seulement je conjure mon étoile de hâter un avenir heureux qui n'arrive que trop lentement au gré de mes désirs...

« M. Lacombe, à qui je renouvelle les sentiments d'une amitié respectueuse et bien sincère, ne se refusera pas à te donner des renseignements certains sur le voyage de mon cheval ; il aura sans doute la bonté de le recommander au conducteur de la voiture, qui devra veiller surtout aux atteintes dans les écuries... Lacoste s'informerait auprès de M. Marimpoy de la manière de désigner ou de marquer le cheval pour qu'il ne soit pas changé en route. »

La sollicitude avec laquelle Mme Bosquet veillait à tout ce qui intéressait son fils, fit marcher rondement l'affaire. Dès les premiers jours d'août, l'achat était fait : le choix s'était porté sur une jolie jument à laquelle on avait donné le nom de *Paquita*. Elle fut immédiatement confiée, non à un service de roulage, mais à un brave homme appelé Baptiste, serviteur intrépide et dévoué, qui eut mission de la conduire à Valence. La façon dont elle parvint auprès de son nouveau propriétaire mérite d'être racontée ; il y a là, disait Bosquet, « une odyssee à faire ». Et voici ce qu'il écrivait à sa mère, le 2 septembre :

« Ce n'est pas à Valence que j'ai vu *Paquita* pour la première fois, c'est à Montélimar. Le 20 août, j'étais parti de Valence avec trente-cinq canonnières pour aller à Avignon recevoir soixante chevaux laissés en France par une batterie qui va



en Afrique. Revenant d'Avignon, j'étais donc à Montélimar, et j'attendais le lendemain pour me rapprocher de quelques lieues de Valence. A l'étape voisine, j'avais confié le détachement à un maréchal-des-logis sûr et j'avais pris une route de traverse pour visiter les environs. J'arrivai vers quatre heures à Montélimar, assez fatigué du soleil, du vent et du cheval. Je voulais me reposer dans ma chambre, mais un diable, que je remercie, me tira par l'oreille et me conduisit, je ne sais comment, sur la promenade de Montélimar, hors des murs, et à trois cents pas de la grande route.

« J'avais mesuré plusieurs fois déjà la longueur des allées, lorsque, faisant face à la grande route, j'aperçus un cheval caparaçonné, conduit par un homme en blouse bleue. Admire mon bonheur ; je ne pouvais apercevoir la grande route qu'entre le mur de la ville et une ligne de maisons parallèles, et je n'en apercevais qu'une longueur d'une vingtaine de pas. — Si c'était ma jument ! — Oh ! non, elle n'arrivera que le 6 ou le 8 du mois prochain. Le diable me tire cependant encore l'oreille et je marche droit au conducteur, qui déjà avait disparu sous la porte de la ville. Il avait au moins trois cents pas d'avance, je redouble de vitesse ; à chaque instant, je fixais la bête et, à mesure que je distinguais mieux, je la trouvais plus jolie. — Si ce n'était pas elle !... J'avais le cœur serré ; enfin, je crie : — Baptiste !

« Tout cela, dans la grande rue de Montélimar, où peut-être jamais personne n'avait marché à mon allure et dans une plus grande insouciance de ce qui se passait à droite et à gauche.

« J'attends une réponse ; rien, le conducteur



continue sa marche. Ce n'est pas ma jument ; malheur ! — Eh bien ! soit, tu avaleras la gaffe jusqu'au bout, et tu verras de près une jolie bête qui ne doit pas t'appartenir. J'approche, fronçant le sourcil et battant du pied ; je reconnais Baptiste qui ne m'avait pas entendu. Je lui applique vigoureusement ma main sur l'épaule, et je crois, aux grands yeux qu'il fit et à son brusque mouvement, qu'il fut tout aussi étonné que moi et ensuite aussi content. Je caressai et j'embrassai *Paquita*, avec la même joie qu'un Chinois qui voit sa fiancée pour la première fois et qui la trouve jolie. La scène fut probablement assez curieuse pour les badauds de Montélimar ; je n'y ai songé qu'après.

« Je l'emmenai dans une de mes écuries ; et les canonniers aussitôt de lui donner la place d'honneur. On fit sa toilette et on prépara son souper. Cela fait, nous la laissâmes tranquillement à son repas, et j'emmenai Baptiste souper de son côté. Il était si content de m'avoir rencontré, qu'il en perdait presque l'appétit.

« Le lendemain, nous fîmes ensemble une étape, et, le surlendemain, 30 août, nous arrivâmes à Valence. Voilà l'aventure. Je dois ajouter que ce passage subit de l'espoir à l'abattement et de l'abattement à la joie me donna à Montélimar une migraine qui me tint éveillé fort avant dans la nuit ; mais, jamais je n'en ai supporté une avec plus de résignation. »

Cette lettre avait été précédée d'une autre, beaucoup plus courte, que Bosquet avait écrite la veille, pour l'envoyer par Baptiste lui-même. Celui-ci avait trouvé la ville de Valence fort triste et, après s'être entretenu avec les Béarnais du régi-



ment, était pressé de repartir et aurait bien voulu « être lancé à Pau comme une fusée ».

Bosquet faisait savoir à sa mère qu'il restait à Baptiste 35 francs de la somme qu'elle lui avait remise et qu'il venait de lui en compter autant : « Il s'embarque donc, ajoutait-il, avec 70 francs ; c'est lui qui a réglé son affaire et je crois qu'il aura encore de l'argent en arrivant à Pau. » La lettre se terminait ainsi :

« Que de remerciements je te dois, chère maman, pour les peines que tu t'es données avec tant de plaisir et la grâce avec laquelle tu veux accepter comme bouquet pour ta fête le plaisir de m'envoyer la jolie *Paquita*. Merci, mille fois merci ! Dans la joie qui me fait sourire à chaque instant, une seule idée me pèse ; c'est que je n'ai d'autre bouquet à t'envoyer, moi, que les vœux les plus ardemment formés pour la santé et le bonheur de ma mère chérie. »

Bosquet eut à temps sa jument pour l'inspection générale ; mais il dut la faire présenter en caparaçon, parce que, disait-il, « le diable ne l'aurait pu encore monter, au milieu des pelotons, du bruit des sabres, des commandements, des trompettes et du canon ». Il montait, pendant ce temps, un cheval de troupe.

A quelque temps de là, *Paquita*, qu'il appelait aussi sa « jolie Béarnaise », se trouva parfaitement dressée et devint pour Bosquet une des plus agréables distractions de garnison.

C'est à cette époque qu'un des meilleurs amis de la famille Bosquet, M. Cailloux, dont nous avons déjà parlé, arriva dans l'Ardèche comme ingénieur en chef. Son ancien élève eut la joie de le recevoir



plusieurs fois à Valence, et chacune de ses visites lui rappelait agréablement la ville de Pau, où l'un et l'autre devaient, plus tard, revenir se fixer.

Mme Bosquet avait éprouvé un véritable chagrin du départ de Mme Cailloux, et les soucis de l'avenir l'obsédaient plus que jamais. Ses lettres dénonçaient parfois un fond d'inquiétude; aussi son fils s'efforçait-il de la rassurer en lui envoyant les plus tendres encouragements.

« Il s'en faut de beaucoup, lui écrivait-il un jour, que notre ambition soit satisfaite; mais au moins cherchons dans le présent quelque compensation aux crispations nerveuses que donnent les pensées d'avenir. Combien, avec une position plus élevée, plus brillante dans la société, n'ont pas autour d'eux autant de jouissances à savourer que nous ! Et d'abord, c'est une grande jouissance que de n'avoir en arrière de soi rien qui nous empêche de tourner la tête avec le calme d'une conscience tranquille; une plus grande jouissance encore, de voir qu'on a mérité des éloges sur la route qu'on vient de parcourir.

« Vois donc, chère maman, de quel point nous sommes partis; vois les nobles efforts de ton amour de mère, de ton esprit plein de justesse et de fermeté, couronnés des succès que tu rêvais à peine. Nous n'avons pas le droit d'accuser la fortune. Qu'a-t-elle fait pour tant d'autres familles autrefois au-dessus de la nôtre ?...

« Oh ! sans doute, il est naturel à l'homme d'être ambitieux et de porter son regard aussi haut qu'il peut atteindre; cependant, une espèce de pudeur fait que, dans des souhaits, on demande au sort seulement une portion des biens que l'on rêve.



« Eh bien! dis-moi, chère maman, lorsque je n'étais qu'un enfant, que ton admirable dévouement pour nous t'attachait à ces ouvrages de broderie si longs et qui à peine suffisaient à de légères dépenses, quand tu rêvais d'avenir et que, de peur d'un refus, tu faisais au ciel une modeste demande, dis-moi, demandais-tu plus que le ciel ne nous a accordé? Sommes-nous isolés sur terre? Nos amis se sont-ils retirés d'auprès de nous? Ils sont, au contraire, empressés, nous ne pouvons avoir pour eux d'autres sentiments qu'amitié et reconnaissance. L'avenir est-il donc sombre? Il me semble brillant comme un jour de fête; j'ai foi dans notre étoile. Sois donc tranquille, chère maman, et chasse toute idée importune. Il faut bien sans doute se résigner à quelques privations, lorsque le sort vous offre des dédommagements.

« Ecris-moi souvent de longues lettres; elles diminueront les ennuis de l'absence. Penses-tu que si je voulais broyer du noir, la chose me serait bien difficile, à moi qui suis seul ici, sans une voix qui me parle d'affection, sans serrer de main amie que celle d'un camarade? N'ai-je pas tes lettres, ma pensée ne me transporte-t-elle pas au milieu de vous? Il faut se servir de l'imagination pour suppléer à la réalité et surtout la faire rire tout de suite..... »

Cette lettre est datée du 14 mars 1834; elle contient des nouvelles de *Paquita*, « vive comme un colibri et chatouilleuse comme une Parisienne, » et exprime des remerciements pour M. Marimpoe, qui, décidément, avait eu le coup d'œil juste en la procurant.

Mais Bosquet ne put conserver la « jolie



*Paquita* » aussi longtemps qu'il l'avait tout d'abord espéré. Appelé, au commencement de juin, en Afrique, où il devait rejoindre, à Bougie, son nouveau régiment, il chercha à s'en défaire, n'ayant pas la permission de l'emmener avec lui. Il y réussit, mais dans quelles conditions ! Sa correspondance nous les fait connaître :

« Dans ce triste pays, disait-il, qu'on appelle le Dauphiné, pas un jeune homme ne monte à cheval ; ou si quelque élégant a une écurie, il y laisse mourir de faim une pauvre bête, à qui on reproche les cent écus qu'elle aura peut-être coûtés. On ne comprend pas qu'un cheval puisse valoir davantage. Ainsi, pas d'amateurs pour ma jument. Le général commandant le département voulait se monter ; mais il ne voulait pas une bête de prix, le cuistre ! Un capitaine arrivait et cherchait un cheval ; je lui présente *Paquita*, je la monte, elle fait la belle, et un peu la folie ; et le capitaine pacifique me dit qu'il donnerait volontiers 1,000 francs pour ne pas la monter. Je fus donc obligé de la vendre à la remonte du régiment ; avec l'indemnité accordée aux officiers envoyés en Afrique, le gouvernement m'en a donné 700 francs ; j'ai été volé de 300 francs. »

Pour éviter à sa mère toutes craintes que l'imagination lui aurait fait concevoir sur les dangers de la traversée, il ne la prévint nullement de son départ pour l'Afrique ; il ne lui écrivit que le 13 juin, après son arrivée à Alger.





## IX

PREMIÈRES ANNÉES D'AFRIQUE. — BOSQUET LIEUTENANT.

— LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Nous voudrions, dès à présent surtout, pouvoir suivre Bosquet pas à pas dans les détails infinis qui donnent un si vif intérêt à ses lettres, tant par la description des pays qu'il parcourt et les études de mœurs auxquelles il se livre, que par le récit des événements, militaires ou autres, qui se produisent autour de lui ; mais, dans les limites que nous nous sommes tracées, nous devons nous en tenir à certains passages qui, par la pensée tout au moins, le rapprochent de sa famille et de la région béarnaise.

A ses rêves d'ambition, à son ardent désir de se signaler, sur la terre algérienne, par des actions d'éclat, venait toujours se mêler, en effet, le souvenir de sa mère et de tous les siens, qu'il comptait revoir sans trop tarder.

Mme Bosquet avait besoin d'être rassurée, tout d'abord, sur la question de climat. Son fils lui écrivit, de Bougie, le 6 juillet, que ce point était le plus sain de l'Afrique. « L'air, lui disait-il, y est pur comme celui de nos montagnes. » Et il ajoutait :

« Ainsi, chère maman, n'aie pour ma santé



aucune crainte, fais des vœux pour que j'assiste à quelques bonnes expéditions ; dans six ou huit mois, et avant, peut-être, je viendrai t'embrasser et te faire de bien longues histoires. Je n'ose pas espérer ce que pourtant je désire, et que tu ne serais pas fâchée d'arranger à ma boutonnière.

« Je t'embrasse avec le rire sur les lèvres et la larme à l'œil, parce que je crains que tu sois inquiète, et tu aurais tort. »

Le 7 août, il parlait encore de son retour en France dans six ou huit mois, c'est-à-dire lorsqu'il serait premier lieutenant. Et il se voyait déjà à Pau, en train de savourer cette excellente soupe qu'on préparait chez sa mère, car il écrivait : « Je pense deux fois par jour, au moins, à la bonne Sophie : au déjeuner et au dîner. Je m'en veux de n'avoir pas appris d'elle un peu de sa science culinaire, les éléments m'auraient suffi. La garbure, la poule au pot, sont ici inconnues, et cependant les ingrédients de ces bonnes choses, nous les avons. Je ne demande pas du *mastic*, tant d'ambition ou de désirs immodérés ne peuvent entrer dans ma pensée, mais la modeste garbure au lard !... »

On sait que la « garbure » est la soupe que l'on fait en Béarn avec des choux et de la croûte de pain. M. Lespy nous le rappelle dans ses notes : « elle est assaisonnée de graisse et garnie, le plus souvent, d'un morceau de lard ou d'oie salée ; on y met aussi, suivant la saison, des haricots, des fèves, des pois. » Quant au « mastic », nous constaterons simplement, avec le *Dictionnaire* de Littré, que « la garbure est bien faite, quand la cuiller s'y tient toute droite. »



Revenu bientôt à Alger, puis allant occuper divers camps, Bosquet entretenait sa correspondance aussi soigneusement que les déplacements pouvaient le lui permettre. Il écrivait le 14 mars 1835 :

« J'ai une pensée qui m'attriste plus d'une fois, chère maman : j'aurais voulu pouvoir vous envoyer quelque chose de ce pays, au commencement de l'année ; mais je suis si pauvre que cette douce jouissance m'est défendue. Ma petite Anna, je la couvrais en imagination d'un petit burnous, comme en portent les enfants des Arabes. Impossible ! Ces maudites courses, ces déplacements continuels mettent en lambeaux ma bourse légère et mes habits ; j'en suis à liarder pour payer une capote qu'il faut remplacer. Je veux te dire tout cela parce que ça me soulage d'un poids qui me pèse. Je serais si heureux de partager avec vous, si j'avais quelque chose à partager ! Les temps deviendront un jour meilleurs, mais ils viennent bien lentement ! »

Au mois de février de l'année suivante, il était promu lieutenant en premier et sa solde se trouvait augmentée de 200 francs ; il écrivait, le 16, à Mme Bosquet : « Il pourrait se faire qu'on me renvoyât en France, ce que je ne souhaite pas. Dans ce cas, je te l'écrirai bien vite, et, peut-être, à mon retour obtiendrai-je un congé pour aller vous embrasser tous. Cette idée me réjouit le cœur, sans détruire cependant un germe d'amertume que j'y ai depuis bien des jours. Je reviendrai d'Afrique, comme n'en reviennent pas tant d'autres, qui ont à peine vu le feu, ou qui, du moins, n'ont pas fait la guerre des camps, mené la vie dure et noble du soldat. »



Sa commission l'ayant désigné pour la même batterie, son retour en France n'eut pas à s'effectuer.

Maintes fois déjà, il eut l'occasion de montrer la plus brillante conduite dans divers engagements fort sérieux. Il méritait hautement l'étoile des braves, et elle n'arrivait pas. Pourtant, il avait été mis à l'ordre du jour de l'armée, après l'expédition de Medéach. Voici en quels termes, le 5 août 1836, il exprimait ses déceptions :

« Il me tarde, chère maman, d'être auprès de vous. Toutes les fois que je reviens d'une longue course, je sens le besoin de retrouver autour de moi quelques affections véritables et des cœurs dans lesquels je puisse m'épancher. Ici, je ne vois personne; presque toutes mes journées, je les passe dans les camps, dans les montagnes, en route; aussi n'ai-je d'autre affection à chercher que celle de quelque camarade. Chose rude à vingt-cinq ans, à l'âge où la société des femmes est nécessaire pour calmer l'imagination et adoucir l'âpreté naturelle du caractère! Si, du moins, l'ambition et l'amour-propre étaient satisfaits, il y aurait quelque compensation; mais, dans cette guerre, et avec les gens de notre époque, tout ceci n'est qu'une mauvaise plaisanterie, comme tout le reste d'ailleurs. Ayez un cœur noble, loyal, montrez de la fermeté, de l'intelligence! C'est bien; votre fermeté sera employée à couvrir des gens chargés de vous conduire. Produisez un travail, une idée utile; dans quelques jours, elle ne vous appartient plus; on en fera honneur à celui qui l'a envoyée à Paris et qui seul peut l'envoyer. Méprisable trafic des hommes et des choses !...



« Reste seulement la conscience. J'ai été reçu aujourd'hui par le général Rapatel, qui a bien voulu souvent me témoigner de l'intérêt ; au fait, il m'avait vu partout dans des expéditions, et jamais après une affaire. Il m'a parlé de notre bataille et m'a demandé si j'avais été proposé pour la croix d'honneur. Je savais que oui. Il a été chercher le tableau, signé Bugeaud, qui va être envoyé demain ; et, à la place de mon nom, s'en trouve un autre ; un coup de Jarnac : un monsieur qui arrive de France et qui s'en retournera immédiatement après... Le général Bugeaud n'est pas le coupable. Dans les bureaux ! Mais laissons cela..... Reçois mille baisers qui ne valent pas les deux premiers que je te destine à mon retour. »

Cependant, Bosquet continuait à se distinguer dans les combats. Après l'affaire du Boudouaou, survenue le 25 mai 1837, la décoration lui fut promise ; il venait d'être chaleureusement félicité et remercié, quand, le lendemain, il écrivait : « Je pensais à toi, chère maman ; je n'ai pas de fortune à partager avec toi et Sophie et Lacoste, prenez votre part de l'honneur qu'on m'a fait ; cela vaut bien de l'or. »

Dans la lettre suivante, datée du 6 juillet, il disait à sa mère qu'elle devait le trouver souvent « bien aigre, mordant et le sourcil froncé » : « C'est que les principes que tu as logés dans mon âme, ajoutait-il, y sont restés gravés bien profondément ; et, à l'aspect de l'injustice ou de la lâcheté de caractère, sous quelque forme qu'elles se présentent, mon sang bouillonne et je m'indigne. » Faisant trêve ensuite à ses « tristes réflexions », il disait un peu plus loin : « Combien je m'estime-



rais heureux, chère maman, de venir passer dans l'automne quelques jours près de toi, de vous tous, de mes excellents amis ! Il semble que la chose devrait être facile, puisque la paix est faite ; et cependant il n'en est pas ainsi. On doit, pendant quelque temps encore se tenir sur le qui-vive ; et les avant-postes sont dans ce moment plus renforcés que jamais. » Il terminait en annonçant l'envoi, pour sa nièce, de deux objets de costume arabe, comprenant une petite calotte appelée chéchiah et un burnous d'une étoffe de Tunis que les femmes seules portaient.

Ainsi se trouvait enfin réalisé le grand désir exprimé par Bosquet, plus de deux ans auparavant.

Peu de jours après, un événement de famille le comblait de joie : sa sœur Mme Lacoste venait de lui donner un neveu ; et aussitôt, dans une lettre du 27 juillet, il se préoccupait du nom à lui donner, puis de la carrière à laquelle il faudrait le destiner : « Bonne Sophie ! disait-il à sa mère, elle me crie déjà qu'elle ne veut pas que son fils soit artilleur, comme tu me criais autrefois que tu ne voulais pas me voir marin. Et cependant ma carrière, quoique à peu près manquée ou retardée, ne sera pas, je l'espère, sans quelques souvenirs ; je n'aurai point passé sur terre sans avoir fait quelque chose d'utile, sans avoir éprouvé les plus nobles émotions qui puissent faire battre le cœur de l'homme, celles du combat, et du combat aventureux. Après tout, chère Sophie, tu vois bien qu'on ne meurt pas toujours et que tu es plus fière de me savoir, l'épée à la main, défendant les intérêts de notre pays, que de me voir, par exemple, casser des pierres sur une route, ou occupé



de quelque travail sans gloire, sans péril, sans un but déterminé. »

Les questions de ruban d'honneur et d'avancement revenaient souvent sous la plume de Bosquet ; il ne cessait de s'élever contre les intrigues dont il était témoin et se plaignait amèrement des injustices dont il se voyait victime ; il brûla, un jour, pour ne pas l'envoyer à Pau, une lettre dans laquelle il s'était abandonné complètement aux ressentiments qu'il nourrissait : « A quoi bon, écrivait-il un peu plus tard à sa mère, noircir d'idées sombres des pages où je ne voudrais tracer que des paroles douces et affectueuses comme l'amour que j'ai pour toi ? »

Les déceptions et le mécontentement persistaient néanmoins, et il écrivait le 2 février 1838 :

« Oh ! si j'avais aujourd'hui, par hasard, un lambeau de nom et de riches appuis, j'aurais beaucoup trop fait pour obtenir ce qu'on m'a refusé cinq fois. A l'inspection générale, dont les notes et les paperasses sont actuellement à Paris, ils n'ont pas osé ne pas inscrire les simples faits qui me regardent. Ainsi il a fallu dire qu'à tous les combats de la division, depuis septembre 1834, j'avais été présent, cité trois fois à l'ordre du jour de l'armée, proposé cinq fois pour la décoration, une fois pour le grade de capitaine, et sur le champ de bataille ; que j'avais, en outre, en 1836, fait la campagne du général Bugeaud et brûlé mes munitions à la bataille de Sikkak.

« Me voilà donc proposé à l'inspection générale tout ensemble pour la décoration et les deux épaulettes. Eh bien ! de tout cela il ne restera rien pour moi....



« Quand vous reverrai-je tous ? je ne sais ; ma batterie reste encore en Afrique, au moins un an. Il me faut au moins les deux épauettes avant de pouvoir revenir à Pau ; faites des vœux pour que ce soit bientôt. »

M<sup>me</sup> Bousquet remarquait l'irritation de son fils « contre le sort et contre les hommes. » Persuadée qu'il fallait autre chose que des vœux pour obtenir, sans plus de retard, les résultats si impatiemment attendus, elle eut l'idée d'intervenir en faisant elle-même une démarche.

Le département des Basses-Pyrénées possédait à cette époque une illustration militaire dont nous avons déjà eu à parler, le général Harispe, ce Basque vaillant que ses glorieux services devaient par la suite élever au maréchalat. On sait combien il était bon et affable et combien il s'attachait à faire ressortir le mérite des autres, partout où il le découvrait. C'est donc à lui que Mme Bosquet se disposa à recourir.

Ayant préalablement consulté son fils, elle reçut la réponse suivante, datée du 17 mai :

« Tu désires, dis-tu, t'adresser au général Harispe pour me faire rendre justice. Mais connais-tu assez le général pour être sûre qu'il portera quelque intérêt à un obscur lieutenant d'artillerie ? Penses-tu qu'il n'ait pas mille demandes de cette espèce qui viennent l'importuner chaque jour ? Il a eu la complaisance de demander pour moi, en 1833, un congé de quarante jours ; mais cela était chose facile et qui ne se refuse guère, c'était une chose à traiter d'un seul mot après une entrevue avec le ministre, le maréchal Soult, qu'il allait visiter pour d'autres intérêts.



« Il ne faut demander, en pareille circonstance, que si l'on est sûr d'obtenir. Et puis, n'est-ce pas quelque chose de révoltant, d'avoir à demander, quand on devrait recevoir des remerciements ! Je sais que ces idées peuvent être trop fières aujourd'hui ; mais une récompense, quoique plusieurs fois méritée, me semble d'un parfum plus pur, lorsqu'elle vient naturellement. Si elle vient ainsi pour moi, elle me causera une joie plus vive, parce qu'on aura été forcé de me la donner. Ceci est encore une idée fausse, parce qu'aucun de ceux qui m'ont fait tant de mal ne saura que je le méprise plus que je ne méprise un lâche. Et cependant, au fond du cœur, c'est une satisfaction pour moi de n'avoir à remercier personne et de songer que si jamais je porte un ruban à la boutonnière, moi seul je l'y aurai attaché, et cela malgré l'intrigue et les efforts de l'amour-propre blessé. Ce ruban, auquel je n'attache de prix, je crois, que parce qu'il m'a été soustrait et que je l'ai vu à la boutonnière d'un autre, il ne me viendra pas peut-être en Afrique. Eh bien ! m'en estimeras-tu moins ? Mes amis oublieront-ils, pour cela, que j'ai été proposé cinq fois pour l'avoir, qu'il m'avait été promis par le gouverneur général Damrémont, et que, sur les ordres du jour d'un maréchal de France, mon nom se trouve cité dans les éloges donnés à son avant-garde ?

« Ainsi pour le petit nombre de ceux à l'estime desquels je tiens, j'aurai fait mon devoir et porté honorablement mon épée. Le temps amènera des temps meilleurs !

« Maintenant, chère maman, tu vois le fond de ma pensée. Il y a, certes, de l'irritation, quand je



reviens sur un passé qui pouvait me laisser de meilleurs souvenirs ; de la fierté, beaucoup, c'est ma seule richesse et je la dois à l'éducation que tu m'as donnée ; absence complète de calcul, ce qui est peut-être une faute de nos jours.

« S'adresser au général Harispe me paraît une démarche hasardeuse et peut-être inutile. Que verra-t-il dans les bureaux, s'il va y voir ? Il ne verra que ce qu'on voudra lui montrer ; on m'a affirmé que les pièces de la campagne d'Isser et du combat du Boudouaou n'y étaient plus. Tu le vois, c'est une démarche chanceuse. La seule chose que je regarde comme convenable, si j'étais intimement connu du général Harispe — et je ne le suis pas — ce serait une lettre de lui au maréchal Valée, son compagnon d'armes en Espagne. Cette lettre n'ajouterait peut-être rien à la conviction du maréchal, à qui les officiers, sous les ordres desquels j'ai marché, ont raconté mon histoire.

« Je te laisse libre maintenant. Seulement, je t'en prie, n'en parlons plus. Fais tout ce que ton cœur de mère te conseillera ; et, sans en avoir les détails, je m'en trouverai satisfait. »

Fut-il fait une démarche quelconque par Mme Bosquet, à la suite de cette lettre ? Nous l'ignorons ; mais il est certain que toutes les recommandations qu'elle aurait pu obtenir du général Harispe ou du maréchal Valée étaient devenues sans nécessité aucune, car son fils lui écrivait de Boufarik, le 1<sup>er</sup> juin :

« Je viens de recevoir la croix d'honneur, chère maman, et si cette nouvelle te fait verser des larmes de joie, ces larmes seront ma plus douce



récompense. Hier, une lettre du ministre est venue me surprendre dans mon hermitage de Mahelma. Dans ma première lettre, je t'enverrai le premier ruban que j'aurai attaché à ma boutonnière. Que n'es-tu là, ma bonne mère, pour faire toi-même le nœud et me donner de longs baisers ! Que n'êtes-vous tous là, autour de moi !.... »

Cette même lettre explique comment la décoration était enfin arrivée. Le colonel Lamoricière, qui avait pour Bosquet une grande estime et une vive affection, avait chaudement exposé sa cause au maréchal Valée, et celui-ci s'était empressé de réclamer, d'exiger cette croix, que tant de titres méritaient.





## X

MOMENTS DE JOIE. — LES ÉPAULELTES DE CAPITAINE.

— RÊVES DE RETOUR EN FRANCE.

Le nouveau chevalier écrivait, le 7 juin 1838, à Mme Bosquet :

« Je dois te dire une scène qui m'a fait battre le cœur. Il y a deux jours, je suis allé au camp de Koléah pour serrer avec reconnaissance la main du colonel Lamoricière. Dans un moment où nous étions seuls, il a détaché de sa vieille capote de guerre son plus vieux ruban et l'a mis à ma boutonnière; puis, il m'a pris la main avec émotion et me l'a serrée en m'embrassant; tout cela sans mot dire. Ses premières paroles ont été : « Vous avez écrit à votre mère? » — « Oui, ai-je répondu, et je vous dois les larmes de joie qu'elle versera. » Il m'a serré de nouveau la main; ses yeux me disaient qu'il se souvenait, en ce moment, des larmes de bonheur que plus d'une fois il a fait répandre à sa mère.

« Maintenant, que ma seconde épaulette arrive ! et j'irai t'embrasser, chère maman, vous serrer tous contre mon cœur. Cette décoration n'a rien ajouté à la satisfaction de ma conscience ; mais, c'est un souvenir nécessaire de nos campagnes en Afrique, une preuve, pour ceux qui sont loin, qu'à



vingt-sept ans j'avais fait mon devoir et bien servi mon pays. »

Dans une autre lettre datée du 29 juin, Bosquet envoyait à sa mère le ruban que lui avait donné le colonel Lamoricière, et ce ruban est encore aujourd'hui conservé dans les plis du document original.

On devine l'allégresse que cette nomination causa dans la famille. Le jeune officier en reçut des témoignages de toute sorte : une caisse contenant de nombreux cadeaux lui fut expédiée, et sa main « trembla de plaisir en les retirant pièce à pièce. »

Les excellents vins du pays de Béarn y occupaient une assez grande place :

« Une seule bouteille a été brisée, écrivait-il le 7 septembre ; celle du vin blanc de Crouseilles ; il n'en est resté que l'étiquette... Image douloureuse de ce que nous devenons tous, et qui m'a fait faire des réflexions très sérieuses sur le voyage de ce monde !

« Le jour même, je me suis présenté à la petite table où nous prenons nos repas de famille, armé d'une bouteille de vin blanc de *tata* Molier. Nous n'étions que cinq, entièrement en famille. Dès que les verres ont été remplis, mon excellent ami Rivet a porté ta santé, chère maman ; et chacun s'est levé avec empressement, avec une politesse de tout cœur qui m'a ému profondément.

« Quelques jours après, le colonel Lamoricière est venu déjeuner avec nous, et le vin de Jurançon a produit son effet. Nous étions tous d'une gaieté charmante. La santé de l'excellente famille qui envoie à son enfant de si bon lait, a été portée



en grande joie. J'ai offert au colonel six bouteilles choisies, qu'il va soigner comme un vrai trésor.

« J'ai fait boire de ce vin à plusieurs camarades ; aussi n'en reste-t-il que sept bouteilles que je mets sous clef pour ne les exhumer qu'à de longs intervalles. »

Bosquet songeait bien souvent à revoir sa mère, sa sœur, son beau-frère, sa nièce Anna et son petit neveu « Henri », qu'il aimait à appeler son « Henri de Navarre » ou « le petit Hercule ». Aurait-il, au printemps, cette satisfaction ? Il écrivait déjà le 2 novembre :

« A la suite du travail d'inspection en Afrique, comme dans tous les régiments en France, il sera fait, vers le mois de janvier, une promotion. Certes, je ne manque pas de titres pour être mis sur les rangs, j'en ai un surtout qu'aucun de mes camarades d'artillerie ne pourrait offrir, c'est une proposition pour le grade de capitaine, faite à la suite d'une affaire sérieuse, séance tenante, et approuvée par le général, qui vint nous joindre à la fin de la journée. De tout cela, il résulte, mes bons amis, que, si j'avais un appui, même ordinaire, à Paris, il y aurait une certitude pour moi de pouvoir quitter l'Afrique pour vous embrasser, au printemps, et vous rapporter, non pas de l'or, à la vérité, mais quelques souvenirs honorables de mes campagnes.

« Quoi qu'il arrive, je fais d'avance mes châteaux en Espagne. je devrais dire en Béarn. J'arrive à Pau, sans vous en prévenir, je renouvelle la scène de 1830, tu t'en souviens ! Seulement vous me trouverez bien changé : la teinte un



peu africaine, les cheveux qui commencent à grisonner, une moustache un peu rude, et toujours une apparence de vigueur, sans embonpoint toutefois. Une seule chose n'a pas changé, ma bonne mère, c'est le cœur : tu le trouveras le même. Mon Dieu ! que de longues causeries je me promets près de toi, tes mains dans les miennes ! Et dans ces réunions du soir avec Sophie, Lacoste et la petite famille, que de caresses, de questions et de longues histoires ! Un seul trait de plume va décider de tout cela en janvier.

« Si mon nom figure dans la promotion, j'espère qu'il n'y aura pas la moindre difficulté à obtenir aussitôt un congé. J'y ferai de mon mieux. Mais j'ai peut-être tort de m'ouvrir des espérances, j'ai été trompé si souvent !... C'est le désir de t'embrasser, ma bonne mère, de vous serrer tous dans mes bras, qui pousse mon imagination et met de côté les obstacles. Jamais, je crois, je n'avais ressenti, comme maintenant, le besoin des affections de famille. »

On était alors en paix dans la province d'Alger. Le nouveau grade, pour Bosquet, ne devait pas arriver au gré de ses désirs, et il recommença à se plaindre de la destinée, regrettant d'avoir pris l'épée au lieu de la règle d'ingénieur. Dans une lettre du 22 février 1839, il disait : « Si quelque esprit froid et voyant bien avait dirigé ma première sortie des bancs, il m'aurait jeté ailleurs que dans un service public. Il fallait de l'industrie pour nous ; mon activité se serait portée dans cette direction, et il est à croire que la somme de travail que j'ai dépensée sans résultat ou à peu près, m'aurait fait aujourd'hui une position indé-



pendante ou qui donnerait des espérances très positives.

« Pauvre chère mère ! Il faut se résigner : riche d'honneur et pauvre d'argent ! Combien tout cela me semblerait facile, si je pouvais du moins vivre près de toi de temps en temps, t'avoir à mon bras et aller faire dans la campagne de longues causeries, ou bien, auprès de ton feu, te raconter ce que j'ai vu et t'ouvrir le fond de mon cœur. Bah ! quelques jours encore, et ces rêves modestes se réaliseront ! Adieu aux rêves brillants ! »

Il éprouvait de plus en plus le besoin de revoir la France, et, après bien des récriminations nouvelles, il disait dans une lettre du 3 avril :

« Le commandant de l'artillerie de la division d'Alger a été nommé colonel et part pour Bayonne, où il sera directeur. Je lui contais, l'autre jour, qu'il allait dans mon pays et que je regrettais fort que la promotion de janvier ne m'eût pas permis de l'accompagner pour lui en faire les honneurs. — « Vous viendriez à Bayonne volontiers ? » — « Oui, certes, et j'espérerais que votre affection « pour moi vous ferait signer de temps en temps « quelques permissions pour aller voir ma bonne « mère à Pau. » — « Pardieu ! je pourrai peut- « bien vous appeler, si vous le désirez ; et quant « aux permissions, je vous donne d'avance toutes « celles que vous voudrez, souvenez-vous-en. Je « serai très heureux de vous voir là-bas, nous « irons courir les montagnes et visiter la fron- « tière, etc. » Châteaux en Espagne, véritablement ! Mais cela pourrait fort bien se réaliser. Qu'en dites-vous, mes amis ? Quel bonheur de vous revoir, de venir de temps en temps tomber



au milieu de vous ! De Pau à Bayonne, il n'y a qu'un bond. Je n'ose y penser ! Vous embrasser et retrouver nos vieux amis, ce sera bien de la joie pour un cœur qui n'en goûte plus depuis longtemps. »

Bosquet concevait ainsi un vain projet sa destinée devait le retenir, plusieurs années encore, en Afrique.

Un accident survenu à son cheval le mit dans la nécessité de le remplacer ; pour en acheter un autre, il dut en emprunter le prix.

L'idée de cette dette le rendait malheureux ; il écrivait à sa mère, le 31 mai :

« Quelque peu de désir que je me sente pour une grosse fortune, je ne puis, par moments, me défendre de songer qu'un peu d'aisance est indispensable pour vivre heureux. Mes besoins personnels sont peu de chose ; mais n'est-il pas douloureux, à vingt-huit ans, d'ajuster à grand peine quelques rares écus pour faire face aux nécessités d'une position ; plus douloureux encore de ne pouvoir t'offrir, offrir à Sophie et à ses enfants, à Lacoste, au moins quelques souvenirs ! Il y a loin de là aux rêves que fait mon cœur ; mais, pas même cette petite satisfaction ! Au reste, ma philosophie prend le dessus, quand je raisonne froidement. J'ai suivi en 1830 une noble inspiration, et, si l'avenir ne m'en récompense pas, j'ai du moins ma conscience et ma dignité personnelle ; avec cela on peut mourir de faim, mais jamais de regrets amers ou de cruels souvenirs. Arrière le calcul ; tout pour le cœur et par le cœur !

« Si tu comptes les mois en attendant mon



arrivée, je compte aussi, et je crains de devoir compter par intervalles plus grands. . . . »

Il ajoutait, un peu plus loin :

« Encore un an peut-être, tout au plus, et je serai auprès de vous, mes amis. Je sens tous les jours que j'ai besoin de vos caresses, de votre affection, de respirer le même air que vous. Oh ! mes belles années de vingt ans, comme vous disparaîsez ! C'est effrayant : à mesure que l'on avance, le froid de l'indifférence vous gagne, et, si l'on quitte une famille, ce froid peut vous glacer le cœur. J'ai besoin de me réchauffer près de toi, ma bonne mère. Que veux-tu ! Je te reviendrai, non riche et grand seigneur, mais je viendrai reposer sur tes genoux une tête brunie par le hâle des bivouacs d'Afrique, blanchie un peu par les fatigues ; et, je l'espère, tes mains serreront encore avec plaisir les miennes, bien qu'elles soient sorties trop souvent de leurs gants pour être blanches et douces. Ma boutonnière est un peu déchirée, mais elle est rapiécée par un ruban d'honneur. Une fois capitaine, j'arriverai peut-être à n'avoir plus de pièces au coude. Je ris vraiment de tant de misère relative. »

Quelque temps encore, il continua à maugréer contre le sort. Enfin, les épaulettes de capitaine arrivèrent ! Le 20 septembre, il annonça la bonne nouvelle à sa mère : « Ces épaulettes, lui disait-il, c'est l'espoir de t'embrasser bientôt ! »

Mais la situation ne devait pas lui permettre de demander un congé, car les Kabyles ne semblaient guère vouloir se soumettre ; et le 26 octobre, il exprimait ainsi ses espérances pour l'avenir :



« Si la guerre s'allume, il s'écoulera peut-être un an avant qu'il me soit permis de revoir la France. Si la paix résiste aux opérations qu'on tente dans l'Est, je pourrai, au printemps, sans doute, obtenir un congé, et peut-être faire changer ma destination. Je pourrai demander d'être attaché aux forges du Midi, dont le centre est à Toulouse. Pendant six mois de l'année, je serais dans la montagne, fabriquant des projectiles, etc., et, pendant les autres six mois, il me serait permis d'être près de vous tous, sinon continuellement, au moins très souvent. Ceci s'accommoderait merveilleusement avec mon budget...

« Il faut donc que je vous embrasse encore tous dans ma lettre, je veux dire par cœur ! Cela commence à devenir long ! Cinq ans et demi en Afrique, et plus de six que je vous ai dit adieu !

« Adieu donc, ma bonne Sophie, mon excellent Lacoste, ma gentille Anna et le petit Hercule que je n'ai pas encore pris dans mes bras. Je me recommande à votre bonne affection et à votre bon souvenir. Priez *sainte Paix* qu'elle nous rende sociables les Kabyles, et j'arriverai plus tôt au milieu de vous.

« Souvenirs affectueux à tous nos amis, et, pour toi, chère maman, mille baisers. Si tu pouvais appuyer tes deux mains sur mes épaules, pendant que je te presserais dans mes bras ! A bientôt ; allons, un peu de courage !....

C'était décidément la guerre qui reprenait en Afrique. Au mois de mai 1840, Bosquet, plus que jamais retenu sur le sol algérien par ses devoirs de soldat, chargea le capitaine d'état-major de Lestapis, qui allait à Bayonne, de se rendre auprès



de Mme Bosquet, à son passage à Pau, pour lui expliquer comment il était impossible de demander un congé, dans les circonstances où l'on se trouvait.





## XI

LE GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE. — BOSQUET CHEF DE  
BATAILLON. — DÉSIR D'UN CONGÉ.

Au mois de septembre suivant, Bosquet quittait Alger pour se rendre à Oran, où il devait remplir auprès du général de Lamoricière, récemment promu, les fonctions d'aide-de-camp.

Jouissant, depuis longtemps, de son amitié, il fut, dès le premier jour, son officier de confiance et il s'attacha, par tous les moyens, à être pour lui un précieux auxiliaire.

Les détails ci-après, que nous trouvons dans une lettre du 15 décembre, démontrent l'intimité de relations qui s'était établie entre eux :

« Il a été question de coiffures, il y a quelques jours, et le général pense que le béret béarnais pourrait bien être la meilleure coiffure en Afrique ; il désire en faire l'essai. Nous le porterons tous ici dans quelques courses, la mode en viendra, et, à l'usage, on verra s'il peut être utile. En conséquence, on s'est tourné vers le montagnard Béarnais et on l'a chargé d'en faire venir une douzaine. Il faudrait en avoir six bruns et six bleus, d'une belle laine et bien larges d'extérieur ; des ouvertures de tête, moyennes, et deux ou trois plus petites ; deux des bérets bruns un peu plus



larges d'ouverture que la moyenne, pour deux têtes comme la mienne. Je ne sais s'il est possible, à Pau, de se procurer tout de suite ces douze bérets ; mais je voudrais que tu pusses me les envoyer par la voie la plus prompte..... »

Suit une double adresse, pour l'expédition à faire à Oran, par un intermédiaire de Toulon.

Et Bosquet continuait :

« La même adresse servirait à Lacoste s'il voulait m'envoyer de cet excellent vin de Jurançon dont le général parlait justement à propos des bérets du Béarn. Remercie d'avance Lacoste ; je lui promets que son vin sera bu jusqu'à la dernière goutte et célébré par de braves gens ; nous lui ferons fête, et, après une longue journée, quand nous aurons bien étrillé et pillé quelques maheureuses tribus, le soir, autour d'un bon feu de bivouac, je vous promets de faire porter, avec ce vin, un toast : « *A la prospérité du Béarn !* » Pour moi, je ferai un signe au général, je boirai à la santé de ma mère, et il boira à la tienne, chère maman ; cela ne serait-il pas bien ainsi !

« Ecris-moi vite au sujet des bérets. Il y a ici des Béarnais que je ne connais pas ; mais il serait possible de t'envoyer l'argent par eux, sinon par la poste. »

Les bérets et le vin demandés arrivèrent à Oran, au mois d'avril ; mais Bosquet venait de partir pour Mostaganem, où une campagne était entreprise.

Elle allait être plus longue qu'il ne l'avait d'abord supposé : aussi eut-il à demander qu'on fit suivre l'envoi qui venait de lui être fait. Il en accusa réception à sa mère le 5 septembre, mais



en constatant qu'on lui avait volé de son vin à Marseille, où il avait été embarqué, et que neuf bouteilles seulement lui étaient parvenues : « Que faire ? écrivait-il. Je ne veux plus y penser ; si j'étais à Marseille, je casserais ma canne sur la figure de ces ignobles et lâches fripons ; mais de loin il faut se taire. »

Nous ne parlerons pas des nouvelles opérations militaires qui se préparaient pour réduire tout un peuple de soldats. Nous devons dire toutefois que le général de Lamoricière ayant eu à organiser des troupes indigènes, Bosquet, tout en restant encore capitaine, fut chargé aussitôt du commandement d'un bataillon turc, qu'il forma lui-même. Quelques mois après, il était choisi pour créer, dans l'ouest de l'Algérie, de l'infanterie arabe ; on l'avait désigné, « parce qu'il fallait quelqu'un qui connût les Arabes, la guerre du pays et le pays lui-même ; quelqu'un sur qui l'on pût compter de toute façon, que les difficultés ne rebuteraient pas et qui mettrait de l'ordre dans une administration financière très délicate. »

Le 25 mai 1842, il disait à sa mère, après lui avoir rendu compte de toutes ces dispositions :

« Maintenant, si la fortune me donne l'épaulette de chef de bataillon, ce sera très-bien et très beau ; l'avenir est à nous, et mes espérances se réaliseront ! Sinon, il me faudra voyager terre à terre et l'avenir sera terne ; la bataille que je livre depuis huit ans perdue à peu près.

« Ce qu'il me faut, c'est une position que tu puisses partager avec moi ; c'est une position à l'ombre de laquelle tu puisses te reposer heureuse et qui abrite en même temps et protège les enfants



de ma sœur. Penses-tu que, dans les longues nuits du bivouac, mon cœur et mon esprit sommeillent toujours, ou que je ne sois occupé que de l'établissement de mes postes et des soins pour la marche du lendemain ? Je combine la marche de tous les jours et l'ensemble de tous ces mouvements qui doivent me conduire à un but, et ce but n'est pas encore atteint quand je ne puis partager avec toi que mes épaulettes de capitaine d'artillerie. Il ne faut pas être inquiète de tout cela, ma bonne mère; encore un peu de courage, et l'arrêt du sort sera prononcé : un avenir riant et brillant peut-être, ou bien la simple existence sans avenir.

« Mais quel que soit la résultat, le cœur de Joseph est le même que tu as formé. Il est bien à toi tout entier, comme autrefois, comme toujours. Ceux qui me voient à chaque instant le savent bien, et ces quelques pensées que je t'expose en courant, je les développais, il y a quelques jours, près de Saïda, à un de mes bons camarades qui court aussi sans regarder en arrière. Et quand je lui disais : « Il y a huit ans que je suis en Afrique, « et ma mère m'attend tous les jours, que faire ? », il me répondait : « Ecrivez-lui d'avoir un peu « de courage; il faut rester, ce serait perdre la « partie que de se retirer maintenant. » Oui. chère maman, je t'en supplie, prends un peu de courage et de confiance; encore quelque temps, et ce sera fini. Mais, ne me fais pas dans ton cœur un reproche de rester si longtemps éloigné. Est-ce ma faute, si Dieu ne nous a pas donné la fortune qu'il nous devait et s'il m'a désigné pour courir après elle ! J'ai obéi, et je cours pour accomplir l'arrêt providentiel ; je vais sans crainte et fier de ma



mission ; je m'arrêterai, quand Dieu le voudra. Crois-moi, la fortune nous sourira ; tes prières m'ont porté bonheur et me garantiront du naufrage ! »

Mme Bosquet apprit bien vite par les journaux la promotion de son fils au grade de chef de bataillon ; celui-ci lui exprima sa grande satisfaction à cet égard, dans une lettre du 31 juillet : « Espérons dans l'avenir, lui écrivait-il ; il commence à sourire. Pour que ce fût entièrement bien, il faudrait que je pusse t'embrasser et aller voir nos vieux amis avec toi au bras de ton fils, « le commandant ». Ce sera plus tard, je l'espère. »

L'année suivante, le 15 août, jour de la fête de sa mère, Bosquet put donner à celle-ci un témoignage tout particulier d'amour filial et de reconnaissance ; voici les lignes attendrissantes qu'il lui adressait à cette occasion :

« J'ai aujourd'hui un premier bonheur que les difficultés de la guerre m'avaient constamment refusé. En faisant mes comptes, je me suis trouvé cette fois vraiment riche et avec une économie de près de 600 fr. Juge de ma joie, ma bonne mère ! J'ai bien vite couru chez le payeur, qui m'a donné, pour mon argent, ces deux chiffons de papier bleu que je t'envoie. Je voudrais qu'ils eussent une valeur de cent mille francs pour qu'autour de toi tu pusses faire des heureux comme tu sais le faire si gracieusement.

« Les affaires du pays marchent à grands pas vers une solution glorieuse pour la France et l'on commence à entrevoir les avantages que la conquête nous donnera. J'y aurai fait ce qu'un ouvrier consciencieux fait pour sa part dans un vaste édi-



fice, j'y aurai donné mon coup de marteau. J'y aurai gagné des amitiés dont je puis être fier, et, si je n'ai pu arriver à une haute position, j'aurai du moins fait mon devoir, payé plus que ma dette et gagné une partie des saluts respectueux que chacun adressera à la mère d'un soldat dévoué. C'est là toute ma fortune, ma bonne mère ! Il est bien vrai qu'il y manque quelque chose ; mais Dieu y pourvoira, sans doute. C'est lui qui nous conduit, et n'a-t-il pas plus d'une fois écouté tes bonnes prières en me sauvant de tant de périls ! »

On a remarqué que l'idée religieuse vient prendre sa place dans la correspondance de Bosquet ; ses pieux sentiments sont fréquemment exprimés par la suite. Cette même année, il portait, suspendue à son cou, une « précieuse médaille » qu'il avait reçue d'une main amie, et il n'hésita pas à déclarer, un jour, à la personne qui lui en avait fait l'envoi : « Elle vient de me porter bonheur. Assurément, c'est à elle que je dois de n'avoir eu que mon cheval blessé. Vous voyez quelle foi j'ai en elle... »

Le 15 août 1844, Bosquet se trouva avec un de ses vieux camarades de l'Ecole polytechnique, officier de marine, et tous deux burent à la santé de leurs mères. Parlant de cette circonstance, dans une lettre du 6 septembre, il écrivait à Mme Bosquet : « Lui aussi est attaché à cette conquête d'Afrique et éloigné des siens depuis longtemps. Nous causons de nos espérances de revoir le foyer de la famille ; lui songe au printemps prochain, et moi je n'ose fixer aucune époque, tant de fois j'ai été trompé ! Encore, dans ces derniers jours, une lueur d'espérance semblait m'ouvrir la route du



Béarn, et je me berçais, sans te le dire, de la joie de t'embrasser et de passer deux ou trois mois près de vous tous ; cette lueur a disparu !... »

L'année suivante, cependant, il allait voir ce rêve se réaliser.





## XII

VOYAGE EN BÉARN. — RETOUR EN AFRIQUE. —  
BOSQUET LIEUTENANT - COLONEL. — DEUIL DE  
FAMILLE.

Bosquet, au commencement d'août 1845, était à Alger. Il avait obtenu un congé du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, et, le à la veille de son embarquement pour Marseille, il écrivit à sa mère :

« Cette lettre ne partira que lorsque j'aurai touché le sol de la France, et, quand tu la recevras, il n'y aura plus à douter; cela sera bien vrai qu'après un si long exil, je viens vous embrasser en Béarn, serrer la main de nos amis, et pleurer avec vous tous de bonnes larmes de joie qui font si grand bien au cœur. Je ne suis pas encore bien fait à cette idée et je ne croirai à ce bonheur que lorsque je serai réellement en France !

« Conçois-tu, ma bonne mère, comme je vais bien employer ce temps au milieu de vous tous ! Je vous arrive bien portant, de très bonne apparence, et cependant mes jambes ne sont pas en parfait état. J'ai grand besoin des Eaux-Chaudes; j'ai mis dans mes projets de profiter des derniers jours de la saison pour prendre des bains. Nous irons ensemble, ma bonne mère, et ce temps nous



le passerons en longues causeries, loin du bruit, tes mains dans les miennes. Que de choses à nous raconter ; que de caresses j'ai le droit de réclamer et combien j'en ai à te faire ! »

Il ne s'embarqua pas le jour fixé et un moment il se vit en quelque sorte obligé de revenir à Mostaganem. Il put enfin, le 12 août, partir pour Port-Vendres, avec le général de La Rue, qui le prenait sur son bateau d'ambassadeur.

Son désir était de se trouver à Pau le 15 août, pour la fête de sa mère ; mais il avait compté sans les retards d'une difficile traversée, et, ce jour-là, il quittait à peine Perpignan, après avoir adressé à Mme Bosquet une nouvelle lettre dans laquelle il lui faisait espérer son arrivée pour le 19 :

« Sais-tu mes projets ? lui disait-il. Je voudrais ne passer à Pau que trois ou quatre jours et aller bien vite aux Eaux-Chaudes guérir de vilaines douleurs dont je ne t'ai jamais parlé, douleurs prises au bivouac, qui ne m'empêchent pas d'être gros et très vigoureux, mais qui me font souffrir et quelquefois boiter. Nous serions aux Eaux-Chaudes admirablement pour causer longuement et nous dire tant de choses qui reviennent dans le silence et s'oublent au milieu du bruit. »

C'est seulement le mercredi 20 août, que Bosquet arriva dans sa famille, dont il n'est pas besoin de décrire la joie.

Il se rendit bien vite aux Eaux-Chaudes, en effet, et sa correspondance ultérieure rappelle les agréables souvenirs que lui laissa ce séjour dans la montagne, au milieu des siens.

Mais Bosquet ne resta que bien peu de temps auprès de sa mère : nous voyons dans les notes,



toujours si intéressantes, dont MM. Lespy et Raymond ont enrichi la publication des lettres, que le vaillant chef de bataillon, ayant appris que la révolte avait éclaté en Afrique, eut hâte de retourner à son poste de combat.

Le 22 octobre, il était à Marseille, attendant la première occasion de s'embarquer pour Alger ou Oran; il écrivit alors à sa mère :

« Faut-il te dire où j'en suis de mes pensées et du souvenir des quelques jours que j'ai passés au milieu de vous ? Pourquoi exprimer des regrets, lorsque la pensée qui m'entraîne loin du Béarn est une pensée d'honneur et de devoir ? Sachez bien seulement une chose, c'est que j'emporte un cœur plein d'affection pour vous tous ; que Dieu couronne mes efforts, et je vous reviendrai avant bien longtemps ! Je serai toujours le même homme qui vous aime et rapporte à vous tous toutes ses joies. Mais peut-être reviendrai-je après avoir grandi dans l'estime des gens de cœur ; à ceux-là, je demanderai une poignée de main. »

Lorsqu'il arriva en Afrique, il avait le grade de lieutenant-colonel. Sa mère en fut promptement informée, et elle ne manqua pas de lui communiquer aussitôt les douces impressions qu'elle avait éprouvées à cette nouvelle. Peu de jours après, le 27 novembre, elle recevait ces lignes :

« Tu es donc satisfaite, ma bonne mère, et tu me parais tout heureuse des félicitations que t'adressent nos amis. Ne voilà-t-il pas que pour un morceau de papier, signé par le ministre, je suis pour beaucoup de gens un autre homme qu'à mon passage à Pau ! Je me prends à songer douloureusement au petit nombre d'hommes qui



jugent sous l'habit et prennent chacun pour sa valeur réelle, sans se préoccuper du titre et sans attendre ce titre pour connaître la valeur des gens. »

La joie de Mme Bosquet ne devait pas être, hélas ! de longue durée. Sa fille, Mme Lacoste, tomba bientôt gravement malade, et, au mois de mai 1846, la mort venait la ravir à la tendresse des personnes qui l'entouraient. Ce deuil affecta profondément Bosquet qui, des environs de Mostaganem, envoya, le 4 juin, des pages désolées, dont nous croyons devoir donner quelques extraits :

« Quel coup affreux, ma bonne mère, quel vide autour de vous ! Si j'en juge par le serrement de cœur que j'éprouve, vous devez bien souffrir tous. Pauvre sœur ! pauvre excellente sœur ! Notre bonne Sophie devait-elle donc disparaître si tôt ? Mais ce serait à douter de la Providence ! Et je me demande pourquoi, si souvent, les âmes d'élite de ce monde sont enlevées les premières pour laisser après elle tant de regrets amers ! Pourquoi donc ces jeunes enfants sont-ils privés si vite de leur mère ? Pourquoi ma bonne sœur m'est-elle enlevée ? elle qui m'aimait tant et qui me répondait de toi, ma bonne mère ! Pendant qu'à l'avant-garde du pays je cherchais à payer ma dette d'honneur et à couvrir notre misère de quelque lustre, j'étais tranquille en songeant à toi ; Sophie était là, avec son grand cœur, son dévouement et sa chaleureuse amitié ! Pourquoi donc sommes-nous ainsi frappés ? Et quel bien peut résulter de cette désorganisation qui renverse nos existences et notre avenir ? Ce n'est pas au milieu de nous que la foudre devait frapper, s'il y avait quelque justice !



« Que Dieu me pardonne ces cris ! J'ai le cœur brisé et je pleure. Et, cependant, en commençant ma lettre, je voulais vous donner du courage à tous....

« Que ne suis-je près de vous un moment ! J'aurais besoin de vous voir autour de moi, tous. Les gens qui m'entourent me sont insupportables et je me cache au fond de ma tente pour penser à vous.

« Ecris-moi par chaque courrier, ma bonne mère, et dis-moi où vous en êtes. Soignez-vous et ne vous laissez pas aller à la douleur. Que puis-je pour vous d'ici, et, mon Dieu ! que faut-il que je fasse ? Il y a des moments où je brûlerais mes épauettes et où je briserais mon épée pour aller vivre près de vous ...

« Adieu, le ciel n'est pas juste, et, s'il lui fallait une victime, il aurait dû me prendre et laisser Sophie pour vous tous et pour ses enfants ! »

On le voit, Bosquet était au comble de l'affliction. Sa famille ayant fait appel à son courage, il répondit à sa nièce, dans une lettre du 17 juillet : « Oui, j'en ai et beaucoup, et je souffre aussi en proportion ! Ma chère Anna, ne me condamne pas ; au point de vue où tu t'es placée, les choses de ce monde ne te sont apparues qu'à travers des idées religieuses qui devraient être notre sauvegarde partout... Mais les événements qui nous pressent à mesure que nous avançons dans la vie, nous emportent souvent et nous privent de cette lumière douce, de cet air pur et paisible, dont on jouit avec elles. Assurément, tu as raison d'admettre et de suivre les principes que tu m'exposes dans ta lettre ; seulement je te demande d'être moins



sévère pour celui que la douleur avait rendu fou ; il y a de ces malheurs où l'on ne peut retenir les cris ; les miens partaient d'un cœur blessé et saignant, mais non impie. Tu ne sais pas encore, enfant, tout ce que nous avons perdu..... Maintenant, tout saignant que je suis, je courbe la tête ; ma chère Anna, ne prends pas les premiers cris d'un blessé pour ceux d'un homme calme, et crois bien que, de sang-froid, je reste résigné..... »

Il ne pouvait pas songer à briser son épée d'Afrique pour rentrer en France et perdre toute chance d'avenir ; il aurait voulu cependant se rapprocher de sa mère ; et c'eût été folie de penser à la faire venir sur cette terre arabe, où la guerre menaçait sans cesse. Il se bornait donc à espérer un congé de deux mois pour l'année suivante.





### XIII

VISITES DE COMPATRIOTES.— SOUVENIRS ET CADEAUX.

— BOSQUET COLONEL.

Il était heureux de rencontrer, sur le sol africain, des compatriotes venant lui apporter des nouvelles de sa famille et lui parler de Pau. Nous dirons à ce sujet l'agréable surprise que lui causa un jour la visite d'un Béarnais pour lequel il avait une très grande estime, M. le baron de Laussat, qui avait quitté son domaine de Bernadets, canton de Morlàas, pour aller passer quelque temps chez son gendre, M. de Saint-Maur, concessionnaire de la belle terre d'Akbeil, à dix lieues d'Oran.

Bosquet était alors à la Macta, où l'avait amené une exploration de terrain. M. de Laussat, qui était chargé de lui remettre une lettre et divers souvenirs, n'hésita pas à faire à cheval près de vingt lieues pour le trouver.

« Nous avons eu les larmes aux yeux en nous embrassant, écrivait, le 21 décembre, Bosquet à sa mère ; et je renonce à te dire mon émotion.....

« J'accompagnai M. de Laussat à Oran, où j'ai eu l'honneur de voir M. et Mme de Saint-Maur. J'ai passé chez eux tout un après-midi et toute une soirée. Mme de Saint-Maur a une douceur et une franchise toute béarnaise ; combien j'ai été heu-



reux en causant avec elle ! Il me semblait que j'étais en Béarn, au milieu de vous. Ces rencontres-là sont des bonheurs impossibles à dire.

« M. de Laussat a été naturellement apprécié très haut par le général de Lamoricière, qui lui a proposé de l'accompagner dans un voyage qu'il vient de faire par Mascara et Mostaganem. Cela m'a permis de rencontrer encore M. Laussat et de lui offrir l'hospitalité dans ma modeste maison. C'était un jour de fête ; seulement, la besogne est énorme partout où passe le général, et j'ai eu à regretter de n'avoir pu être assez souvent et aussi longtemps que je l'aurais désiré auprès de l'excellent M. de Laussat. Il te dira ses émotions dans notre première rencontre ; j'avais avec moi mon drapeau d'aga et trois cents chevaux avec lesquels je me suis précipité, à grands coups de fusil, vers l'escorte du général. Cela est dans les habitudes du pays et ne manque pas d'un certain intérêt sauvage.....

« M. de Laussat te dira que ma santé est excellente. Comme il m'a vu entouré d'amis qui m'aiment vraiment un peu, il s'est peut-être exagéré les choses ; je t'engage à ne voir dans les éloges qu'il pourrait faire que l'expression des bons sentiments que lui inspire pour moi son excellent cœur. »

A cette lettre était joint l'envoi de quelques épargnes, qu'il appelait l'obole du soldat. Ce même soin, disons-le d'ores et déjà, fut, par la suite, fréquemment rempli, surtout à l'occasion des fêtes ou autres circonstances auxquelles son souvenir devait particulièrement être associé.

De son côté, sa famille commençait à multiplier



les cadeaux en faveur de l'absent ; les détails qu'on va lire fixeront le lecteur à cet égard. Bosquet écrivait à sa mère, le 21 août 1847 :

« Je suis un peu loin de toi, ma bonne mère, pour faire un bouquet, le 15 août, et te l'offrir. Mais je m'arrange, à cette époque, pour te fêter dans la personne de quelque autre Marie ; et, cette année, j'ai pu offrir deux bouquets avec deux jolis tapis. Il me semble alors que je me rapproche de toi et que je ne suis pas entièrement exilé. N'est-ce pas d'ailleurs te fêter que d'essayer de t'imiter dans ta manière gracieuse d'offrir ? Nous avons bu aussi à ta santé, avec le vin de Jurançon qui venait d'arriver bien à propos ; peut-être, au même moment, aviez-vous aussi, là-bas, du vin vieux dans vos verres à mon intention. Sais-tu bien qu'il y a deux ans écoulés, depuis que je vous ai quittés ! Et, quand je parle de revenir près de vous, on me répond en riant qu'il y a à peine quelques jours que j'étais en Béarn. C'est qu'ici les événements se succèdent avec une rapidité étourdissante, nous travaillons comme des damnés, et il semble alors que le temps ait des ailes et fuit plus vite.

« Les deux caisses étaient si bien emballées, grâce aux soins de l'excellent Lacoste, qu'il n'y a eu de cassées que trois bouteilles de jurançon. Je n'ai pas encore ouvert les bocaux de fruits ; j'attends la fraîcheur. Nous avons bu une bouteille de syracuse, et j'ai porté la santé de M. Sanson ; je te prie de lui offrir mes respectueux souvenirs et mes remerciements.

« Quant à toi et à vous tous, je vous comprends ensemble dans mes caresses d'affection et de



reconnaissance. Merci donc d'avoir ainsi songé à moi, merci également des promesses pour l'avenir, que j'accepte de grand cœur ! Seulement, je veux vous donner une idée : quelques jambons de Bayonne, choisis, et une terrine de salé d'oie ; cela serait charmant et me permettrait de rendre *feu pour feu* à quelques amis qui ne manqueront pas, cet hiver, de m'attaquer avec des pâtés de Nérac et de Strasbourg. Chacun se bat avec les armes de son pays, et je me sens de force, armé d'un jambon et d'une bouteille de vieux jurançon, à les battre tous derrière leurs murailles de pâtés. Ainsi donc, prenez tout votre temps, et, s'il y a possibilité de me faire une petite provision, ce sera excellent ! Quelques bouteilles de vin blanc ne feront pas mal, fussent-elles du Lion ou de Loustalot. Quant *au bert de Monassut*, j'en fais grâce à Hillot, mais je ne lui en envoie pas moins mille vieilles amitiés... »

Les amis béarnais de Bosquet tenaient, eux aussi, on le voit, à lui adresser des témoignages de bon souvenir. Chacun voulait faire de son mieux, même celui qui ne pouvait offrir que son *vert*, mais l'offrait de tout cœur. Une note de MM. Lespy et Raymond, accompagnant la publication des lettres, fait observer que le [vin] *vert* provient de raisins qui ne sont pas « des plus vermeils ».

Au mois d'octobre, le vin, le jambon et le salé d'oie furent annoncés. Mme Bosquet était toujours si heureuse de satisfaire aux moindres désirs de son fils !

Elle eut une grande joie le mois suivant. Bosquet, promu colonel du 53<sup>e</sup> de ligne, lui écrivait



le 27 : « Je n'avais pas une forme de bouquet à t'envoyer pour le 15 août ; le voilà, avant la fin de l'année ! Tu remarqueras, sans doute, qu'il a pour date le 8 novembre, le jour de ma naissance ; n'est-il pas curieux, que ce soit ce jour-là que mon pays me fasse l'honneur de me confier un de ses drapeaux ? »

Il ajoutait qu'il venait de voir, à Mostaganen, MM. de Saint-Maur et qu'il avait eu le plaisir de les inviter à sa table, où ils avaient bu ensemble, avec du jurançon : à Bernadets ! à Pau ! à Oran ! Il terminait en demandant à son beau-frère de déboucher une vieille bouteille en l'honneur du drapeau du 53<sup>e</sup>, pendant que lui-même en déboucherait une à la santé de toute la famille et à celle des amis, dont aucun n'était oublié.

C'est d'Orléansville, où il était allé rejoindre son régiment, que Bosquet écrivit de nouveau à sa mère, le 25 décembre. Après avoir retracé avec émotion la solennité de la remise du drapeau, il donnait la description du pays et parlait principalement d'Orléansville et de son panorama, dans lequel il cherchait quelque similitude avec celui de Pau, tant sa pensée se portait volontiers vers nos magnifiques perspectives pyrénéennes : « Lorsqu'on regarde au sud, disait-il, on aperçoit le pic de l'Ouarensenis, la montagne la plus haute de l'Atlas occidental : c'est notre Pic du Midi, placé par rapport à Orléansville, comme le Pic du Midi l'est par rapport à Pau. Seulement, tu ne pourrais t'amuser à regarder l'Ouarensenis du parc du Château d'Henri IV. Il n'y a ici ni Parc, ni belle vallée du Gave, ni coteaux de Jurançon. »

Et il ajoutait : « A propos de Jurançon et de



ses coteaux, dont la vue nous manque, je t'avertis que nous n'avons pas ici du vin aussi bon que celui qu'ils produisent ; les bouteilles que tu m'as annoncées seront les bienvenues ; et si le salé d'oie arrive aussi, je te promets de trouver qui fera fête à tout cela.... »

En même temps qu'il prenait le commandement du 53<sup>e</sup>, il était chargé de celui de la subdivision d'Orléansville, par suite d'un congé accordé au général de Saint-Arnaud, et faisait ainsi, par intérim, les fonctions de général.

Le 6 janvier 1848, il informa Mme Bosquet que le 53<sup>e</sup> quitterait prochainement l'Afrique :

« Ne va pas croire pour cela, disait-il, que je rentrerai à la tête de mon régiment pour rester en France ; je doute qu'on me laisse partir ; ce n'est point dans ce but qu'on m'a donné dernièrement les épauettes de colonel. Je suis prêt, au reste, et n'ouvrirai pas la bouche pour demander, pas plus que pour refuser. « L'homme s'agite et Dieu le mène », je ne veux pas même m'agiter.

« Je pense quelquefois à ta promenade à Bernadets, à celles que tu te proposes de faire encore, et je me prends à regretter la province d'Oran, où j'aurais eu la chance de voir M. de Laussat, au printemps prochain, s'il y vient faire une petite visite. Si je reste à Orléansville, ce serait très aimable à lui de venir visiter mon petit « royaume » dont je serais bien heureux de lui faire les honneurs ».

Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, qu'il lui écrivait encore :

« Je te vois quelquefois, ma bonne mère, agenouillée à la chapelle de Sainte-Ursule où à celle



de l'Hospice, adressant à Dieu tes prières pour tes fils absents ; et c'est seulement ainsi que je m'explique les bonnes fortunes qui m'attendent sur la route. Il y a quelques jours, c'était le drapeau du 53<sup>e</sup> qui m'était confié ; aujourd'hui, c'est une lettre de notre brave maréchal, qui veut bien se souvenir de moi du fond de sa retraite. Cette lettre, je l'estime plus haut que le grade dont je viens d'être honoré. La voilà, ma bonne mère, place-là à côté d'une autre que je t'ai envoyée, il a quelque temps. Puissent ces témoignages adoucir pour toi les longueurs de l'absence, et te remuer doucement le cœur en te prouvant que les soins que tu as pris de moi n'ont pas été sans résultat ! »

La lettre du maréchal Bugeaud, datée du 27 décembre 1847, rendait chaleureusement hommage aux mérites du colonel et à son intelligence du gouvernement des Arabes ; elle se terminait ainsi : « Vous continuerez à bien servir le pays et le Roi, c'est le meilleur moyen de me prouver la reconnaissance que vous voulez bien me garder. »





## XIV

RÉPUBLIQUE DE 48. — LES ÉLECTIONS. —  
BOSQUET GÉNÉRAL DE BRIGADE.

Bosquet restait toujours prêt à servir son pays ; mais le service du Roi allait bien vite finir, dans le mouvement révolutionnaire qui se préparait à Paris et qui devait, au mois de février suivant, faire prendre à Louis-Philippe le chemin de l'exil.

Les idées d'indépendance du jeune et ardent polytechnicien de 1830 se réveillèrent alors. Aussi, le 11 mars 1848, sa lettre à sa mère commençait-elle par ces mots : « Vive la République ! vive la France ! » Et comme M. Nogué, membre du Conseil général des Basses-Pyrénées, ancien maire de Pau, venait d'être nommé, par le Gouvernement provisoire, commissaire de la République pour notre département, il pria Mme Bosquet de ne pas lui laisser ignorer qu'il pensait à lui avec un sentiment d'estime et d'affection.

Dans la lettre suivante, datée du 25 mars, il se préoccupait des élections qui allaient avoir lieu et chargeait sa mère de dire à MM. de Laussat et Nogué qu'il les regardait comme les représentants de nos montagnes et qu'il se réjouissait d'avance



pour le Béarn et pour la France de les voir à l'Assemblée nationale.

Un de ses compatriotes, dont il a été question déjà dans le précédent chapitre, aurait désiré qu'il se mêlât d'une façon directe aux agitations politiques du moment ; c'était M. Cazenave, devenu plus tard conseiller à la Cour d'appel de Pau, que Bosquet, comme tous les intimes, appelait affectueusement Hillot. Or, voici ce que le soldat d'Afrique répondit, le 23 avril, à une lettre dans laquelle M. Cazenave l'avait engagé à poser là-bas sa candidature électorale :

« Mon cher Hillot, je conçois qu'un étranger cherche à se faire connaître ; je comprends qu'il puisse venir à l'esprit d'un homme qui se sent fort, de se poser. Je ne suis ni l'un ni l'autre de ces hommes. J'ajoute que l'élection est pour moi chose si pure, que je la voudrais voir débarrassée de tout ce qui sent le moins du monde le charlatanisme. Si vous connaissez un homme droit de cœur, pur, qui ait fait ses preuves d'intelligence et de fermeté, nommez-le. S'il refusait, il serait un mauvais citoyen. Ne lui demandez pas si cela lui convient ; le mandat de représentant est trop lourd pour être accepté autrement que par un sentiment de dévouement. Je plains ceux qui le recherchent par ambition, par spéculation ou convenance.

« Si ce poste m'eût été assigné par les Béarnais je l'aurais accepté pieusement, comme j'en ai accepté bien d'autres devant l'ennemi. Mais, dans les deux cas, j'attends, mes armes prêtes, l'expression de la volonté qui dirige : l'opinion ou le commandant en chef. Voilà toute ma pensée, mon



cher ami, pour répondre aux premières lignes de ta lettre, inspirée par ton affection pour moi plus que par la réalité des choses.

« Au reste, tes recommandations que j'apprécie beaucoup et qui sont bien l'expression de mon opinion aussi, sont arrivées trop tard. Les élections de l'armée d'Afrique ont été faites le 9 avril, et n'ont pas été recommencées. Elles ont été ce que tu sais ; on n'a pas eu le temps de faire l'éducation de ceux qui ne savent pas.

« Et quoique la population civile de l'Algérie ait eu plus de temps, je reste convaincu qu'elle votera très mal. L'élément mauvais y domine l'élément passable. C'est une désolation ; déjà, le gouverneur est aux trois-quarts usé à la besogne. Ce sont des saturnales, et point du tout les discussions d'un peuple. »

Au mois de juin, Bosquet, ayant quitté le 53<sup>e</sup> de ligne, prenait, dans la même subdivision, le commandement du 16<sup>e</sup> régiment. Son retour en France n'allait donc pas encore s'effectuer.

Il songeait cependant à revoir le Béarn, et il aurait voulu aussi que son frère Raymond, toujours dans la Guyane, revint sans tarder. Dans une lettre du 1<sup>er</sup> juillet, adressée à sa mère, il présentait diverses considérations à cet égard.

« Pour moi, ajoutait-il, je souris quelquefois, quand de jeunes ou de vieux camarades me félicitent et semblent trouver belle ma situation. Je ne me suis jamais senti cette fièvre d'ambition qui ne permet pas de regarder en arrière ou de s'arrêter. J'ai toujours senti, il est vrai, un besoin ardent de faire quelque chose qui tranquillisât ma conscience. Chacun se doit à son pays ; il faut



que chacun apporte sa pierre à l'édifice, qu'il présente, un jour, sa poitrine aux avant-postes pour recevoir sa part du baptême de France. Mais je me serais merveilleusement accommodé d'une vie modeste et obscure, après avoir payé ma dette. Je crois que cela eût été parfait vers 1840, si M. le général de Lamoricière ne m'eût pas entraîné à Oran. Je pense que j'aurais été placé dans les forges du Midi et que j'aurais fini par me fixer dans les montagnes. J'aurais pu vivre un peu de la vie du cœur, tandis que je suis occupé depuis lors à en comprimer tous les mouvements..... »

Et ici une question d'une ordre tout intime venait l'obséder :

« Que veux-tu, en effet, que je réponde à quelques-unes de tes lettres, où tu me parles d'une nouvelle famille à créer ? A part les difficultés de l'époque révolutionnaire, dis-moi donc si un mariage ne devient pas tous les jours plus impossible pour moi. En choisissant bien, on arrive, le plus souvent, à la jeune fille pauvre, et il faudrait alors avoir une fortune. Je suis trop fier pour faire un calcul, trop fier aussi pour n'offrir à une femme que la pauvreté du soldat.

« Je sens cependant que j'aurais su aimer une femme, des enfants. Mais, arrière ces pensées ! Je ne suis qu'un Templier des temps modernes et ne puis avoir pour compagne que mon épée. »

Mme Bosquet n'avait pas à insister ; elle se plut dès lors à rêver pour son fils les plus belles destinées militaires, et M. de Laussat, représentant du peuple, qui causait souvent avec le général de Lamoricière, contribuait, pour une bonne part, à entretenir les hautes espérances qu'elle concevait.



C'étaient là, d'après le jeune colonel, de « folles espérances », que dans une lettre du 5 août, il demandait à sa mère d'abandonner.

« N'est-ce donc pas assez, lui écrivait-il, que la fortune m'ait protégé si heureusement jusqu'à ce jour ? C'est à peine si nous avons eu le temps de la remercier de mon dernier grade, car je ne pense pas l'avoir encore dignement payé. Ces grades, ma bonne mère, ont une valeur énorme, et il ne faut pas jouer avec eux, même sous la République en enfantement.

« Je sais bien que la force des choses et les besoins du moment peuvent avancer pour moi, pour beaucoup d'autres, l'heure probable où nos épées porteront des étoiles sur leurs coquilles ; mais je ne veux point prévoir cette époque, et tu me permettras de te conseiller la même réserve, la même philosophie, la même confiance modeste dans l'avenir.

« Je suis si loin de tous vos rêves ambitieux que, pour moi, je ne fais qu'un château en Espagne : je voudrais être sur la route de France qui mène à Pau, près de vous et de nos amis, et qui conduit aussi à nos montagnes, où l'on trouve de grandes ombres et de l'eau fraîche. »

Mais Mme Bosquet ne se trompait pas dans ses heureux pressentiments : quelques jours après, son fils était général ! Et le 7 septembre, celui-ci lui écrivait :

« Ils l'ont voulu absolument, et ce n'était pas mon avis ; ils ont fait une exception que j'étais bien loin d'ambitionner. Pour toi, ma bonne mère, réjouis-toi ! Cette épée de général, ton fils ne la doit qu'à son cœur et à son caractère, ce cœur et



ce caractère que tu as formés. Je n'ai, de ma vie, désiré ce que je n'avais pas le droit d'obtenir, et j'aurais été honteux de remercier un de ces protecteurs comme le monde en recherche tant. Cette fois, j'aurai l'air, pour un public qui juge mal, de devoir quelque chose à l'amitié ; mais, cette fois, comme les autres, j'ai ma conscience bien calme, bien en repos. C'est un nouveau principe qu'ils ont voulu poser : celui de donner des commandements à ceux qui les exercent derrière le rideau. Il fallait, dans ce cas, faire une nombreuse promotion, et non une exception qui me gêne personnellement.

« Je puis t'avouer aujourd'hui que, depuis près de quatre mois, je combattais cette idée et que j'essayais de détourner de moi cette insigne faveur. La grande histoire dont M. de Laussat t'a dit un mot, ne signifie pas autre chose, sinon que l'on voudrait me donner le pas sur beaucoup d'autres, en vue de l'avenir. Ce sont des combinaisons dans lesquelles leur imagination va les égarer et leur amitié les aveugler. Tout cela ne me donne pas le moindre grain de fièvre ambitieuse, et je reste peut-être seul à voir très clairement les choses. »

Bosquet allait commander à Mostaganem, « sa seconde patrie après Pau. » Il s'y rendit immédiatement, escorté, dans un parcours de trente-cinq lieues environ, par plus de trois mille cavaliers arabes faisant des fantasias de réjouissance. En annonçant à sa mère, le 15 septembre, son arrivée dans cette ville, où il avait retrouvé « bien des figures amies et toutes joyeuses de son retour », il se recommandait à ses prières. « Que Dieu me



vienne en aide, disait-il, et ajoute à mes forces ! J'essaierai de faire de mon mieux. »

La lettre suivante, datée du 27 octobre, exprime le plaisir qu'il éprouvait à voir sa mère heureuse et contente de lui ; quels admirables sentiments dans les lignes qu'on va lire !

« Tu sais que tous mes efforts n'ont jamais eu qu'un but, celui de te rendre, autant qu'il dépendait de moi, les satisfactions et les joies qui t'ont manqué autrefois. Cette résolution si généreuse que tu as prise, toute jeune, de te consacrer à l'éducation de tes enfants, les vicissitudes de cette époque de gêne et de tristesse, ton courage de tous les jours, ton dévouement, et ces conseils pleins de sagesse et de hauteur morale, qui nous venaient à toute heure de ta bouche et de ton cœur, tout cela est resté devant moi, depuis que je pense, gravé, comme le sont sur les tables de la loi les devoirs religieux imposés à chacun. Je m'incline devant la Providence qui a aidé et favorisé mes efforts d'une manière tout exceptionnelle, — si je considère ce qu'elle a fait pour mes camarades. — Je la remercie de m'avoir permis de déposer à tes pieds quelques-uns de ces succès qui réjouissent le cœur d'une mère.... »

Il se rappelait cependant qu'il avait rêvé, jadis, un autre avenir, et il disait un peu plus loin :

« Je serais aujourd'hui avec une famille qui t'entourerait pour t'aimer et te bénir. J'y pense souvent et je m'effraie, au fond du cœur, de ces chaînes dorées qui m'imposent, tous les jours, de nouvelles tâches et m'éloignent de toi. Depuis que je suis revenu à Mostaganem, dans une grande maison solitaire, que tous, excepté moi, trouvent



gaie et riante, parce qu'il y a des fleurs et la vue de la mer, je songe que nous ne sommes pas réunis, et cela m'attriste ! T'aller chercher et t'emmener près de moi, aujourd'hui, dans un pays qui commence à peine, il y aurait de la barbarie, car il y a un long voyage à tenter, la mer à traverser, et, ici, qui rencontrerais-tu pour passer les longues heures, les longues journées, où je serais forcément absent ?

« Je ne sais pourquoi je te parle ainsi ; mais j'ai besoin de répandre un peu ce qui déborde dans le cœur ; pardonne-moi tout cela..... C'est que je n'étais pas fait pour rester seul et que j'ai besoin d'aimer, d'être aimé, de sentir près de moi la douce chaleur de l'affection..... »

Un mois et demi ne s'étaient pas écoulés que Bosquet prenait des dispositions pour venir passer quelques jours en France ; il écrivit à sa mère le 8 décembre : « J'espère bien avoir tout réglé, pendant l'hiver, pour que les choses marchent sans nouvelles difficultés, et je rêve un petit voyage en Béarn, — si Dieu et la République le permettent ! — un petit voyage très court, pour vous embrasser et me réchauffer un peu le cœur à vos caresses. »

Il projetait, à cette occasion, un nouveau séjour aux Eaux-Chaudes. Les circonstances firent avancer son départ, et le voyage ne devait nullement coïncider, par conséquent, avec la saison thermale.





## XV

### UNE AFFAIRE D'HONNEUR. — BOSQUET A PARIS ET A PAU — RETOUR EN AFRIQUE.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1849, Bosquet arrivait à Paris. Il était parti brusquement de Mostaganem, le 25 décembre, après avoir obtenu un court congé, à la suite d'une interpellation que le général Lebreton, représentant du peuple, avait adressée, à la tribune, au général de Lamoricière, ministre de la guerre, « au sujet de la promotion de Bosquet au grade de général avant qu'il eût deux ans de grade de colonel ». MM Lespy et Raymond font mention de cet incident dans leur publication des *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère*, et rappellent que le ministre se défendit victorieusement en disant : « Je l'ai nommé pour les services qu'il a rendus et pour ceux qu'il rendra. »

Bosquet allait demander à M. Lebreton pourquoi il avait cru pouvoir oublier envers un camarade toutes les convenances, en employant contre celui-ci, dans une réunion publique, des paroles blessantes. Il avait exposé ce cas à un de ses compagnons d'armes, son excellent ami le colonel Mellinet, qui devint ensuite, lui aussi, général, et qui vient de mourir, à l'âge de 95 ans, doyen des généraux de France : « M. Lebreton s'est peu



inquiété, lui écrivait-il le 20 décembre 1848, de savoir s'il me froissait, s'il me blessait. Pensez-vous que, de soldat à soldat, cela se puisse souffrir? Je ne suis, moi, ni représentant, ni avocat, ni rien absolument dans ce monde de journaux et d'affaires publiques; je ne suis qu'un soldat, depuis longues années aux avant-postes du pays, qui n'a rien demandé, rien ambitionné, et qui a, je pense, le droit d'exiger qu'on ne lui fasse pas injure. Que les législateurs attaquent les actes du pouvoir, c'est leur droit; qu'il attaquent une mesure qui tient à mon avenir, c'est leur droit; mais qu'ils ne touchent qu'à la mesure, et, qu'à propos de l'attaque, ils ne s'en prennent pas à la personne. Et quand ce représentant est un soldat, et qu'il oublie les vieilles habitudes de courtoisie militaire, ne doit-il pas répondre personnellement de sa faute?.... On me dit que le représentant ne peut être recherché personnellement; mais cela ne peut être vrai que pour les actes officiels et généraux; et, ici, M. Lebreton a blessé un camarade par des expressions injurieuses. »

MM. Lespy et Raymond nous font connaître l'issue de cette affaire : « M. de Laussat, représentant des Basses-Pyrénées, et le général Korte se présentèrent, de la part de Bosquet, chez le général Lebreton. Par les loyales déclarations qui leur furent faites, ils purent convaincre Bosquet que le général Lebreton n'avait eu nullement la pensée de contester ses mérites très réels, en usant du droit qui lui appartenait de réclamer, à la tribune, contre une mesure qui lui avait semblé irrégulière. »



Cette réponse l'ayant satisfait, Bosquet n'eut plus qu'un désir, celui d'arriver à Pau, au plus vite, pour embrasser sa mère : les pieds lui brûlaient à Paris, disait-il dans une lettre du 13 janvier, et il lui tardait de finir ses courses officielles pour se rendre auprès de sa famille.

Les Béarnais lui réservaient un chaleureux accueil. Ils s'étaient associés à l'éloge qu'avait fait de lui le *Mémorial des Pyrénées*, à la date du 23 août 1848, lorsque, annonçant sa récente promotion, ce journal avait ajouté : « C'est un des officiers les plus distingués de l'armée et nous ne craignons pas de lui prédire un brillant avenir militaire et politique. » La ville de Pau surtout était fière de pouvoir le considérer déjà comme une de ses illustrations.

Bosquet arriva dans la soirée du samedi 20 janvier. Sa mère habitait toujours la maison Lacortade, où les visites des amis paloïses se succédèrent aussitôt, aussi nombreuses qu'empressées, au milieu des joies de la famille et des félicitations de tous.

Le lendemain dimanche, la musique de la garde nationale offrit un témoignage spécial de l'allégresse universelle, en allant, escortée d'une foule immense, donner une sérénade au jeune et vaillant général.

Bosquet ne passa qu'une vingtaine de jours au milieu des siens. En partant de Pau, il eut pour compagnon de voyage, jusqu'à Toulouse, M. Rousille, le propriétaire de l'usine du pont de Jurançon : « J'ai gardé, disait-il plus tard dans une de ses lettres, le meilleur souvenir de sa conversation, pleine de raison, d'expérience et de cœur. Je



n'ai pu lui serrer la main, à mon départ de Toulouse, et je le regrette encore. J'aurais désiré lui rappeler que je tenais beaucoup à un dessin et à quelques notes qu'il avait bien voulu me promettre, sur une toiture particulière et très économique qu'il a fait faire dans son usine. Lacoste serait bien aimable, s'il pouvait lui rappeler sa promesse en lui faisant agréer mes remerciements et mes meilleurs souvenirs. »

A Marseille, il eut à s'arrêter chez le général Molière. Dans une lettre datée de Mostaganem le 24 février, il parla à sa mère de la soirée charmante qu'il avait passée auprès de ce vieux camarade : « Sa femme, écrivait-il, si gracieuse et si belle à la fois, a été pour moi comme une sœur; nous avons parlé des premiers jours d'Alger et des bonnes soirées que nous avions alors avec toute une famille de soldats gais, aventureux, pleins de cœur et de jeunesse. J'ai eu beaucoup à me défendre : Mme Molière me faisait de grands reproches, parce que je retournais *seul* en Afrique. Que répondre ? — La fortune ne favorise pas tous les hommes de bonne volonté ; je ne pouvais faire que je fusse assez heureux pour rencontrer comme Molière. — D'autres personnes m'ont aussi témoigné leur étonnement de me voir rentrer *seul* ; c'était une conspiration. »

On a vu que le voyage de Bosquet en France ne se rattachait nullement à une question de mariage : il était écrit que même après les séductions qu'avait pu lui offrir le pays de Béarn, il n'aurait pas d'autre compagnie que son épée.

C'est en compagnie de M. de Saint-Maur, qu'il avait rencontré à Marseille et à qui il avait apporté



des nouvelles de Bernadets, que Bosquet fit la traversée de Marseille à Oran. Le 23 février, il était de retour à Mostaganem, où il assista, le lendemain, à une cérémonie religieuse, prescrite à l'occasion de l'anniversaire du 24 février.

Il écrivit, le 16 mars, à Mme Bosquet, qui lui semblait préoccupée de son éloignement :

« Ayons un peu de courage, ma bonne mère, toi, surtout, qui en as eu tant autrefois, et sachons attendre des jours, peut-être meilleurs, où nous serons réunis. Le moment de la séparation est bien cruel; mais n'y a-t-il pas eu celui de l'arrivée? Et n'avons-nous pas à remercier la Providence, qui nous a réunis quelques instants d'une manière si imprévue! C'est un peu d'ombre et de fraîcheur sur la longue et pénible route qui, de là-haut, nous a été tracée; ne nous plaignons pas; pour moi, je ne l'ose; je ne te dis pas souvent ce que je souffre de n'être pas près de toi. Tu sais mon principe : je suis le soldat à qui l'on dit : « Va », et il marche en avant. Je laisse la direction à des mains plus puissantes, et j'ai la foi que nos espérances seront réalisées. La position de commandement qui m'a été faite si promptement m'impose de lourdes obligations, aussi sacrées que les dettes les plus sacrées. Par devoir donc, autant que par principe, il faut bien que je me résigne à rester encore en exil..... »

Cet exil, Mme Bosquet cherchait à l'adoucir par des attentions constantes, en envoyant là-bas des provisions de toute sorte, que le général recevait avec grande joie. Deux belles caisses furent ouvertes par lui, en grand triomphe, au retour d'une expédition : « Plus d'une bouteille de Juran-



çon, écrivait-il le 6 janvier à sa mère, plus d'un flacon de cassis, ont été bus à ta santé. » Et il ajoutait que, la veille au soir, il faisait manger une garbure à un colonel de cavalerie, ancien garde du corps, qui avait été de passage à Pau en 1823 et conservait le meilleur souvenir du Béarn, dont ils avaient longtemps causé.





## XVI

LE 15 AOUT ET LES PETITES (« MARIE »). — LA CHAPELLE DE KHAROUBA ET L'ÉVÊQUE D'ALGER. — NOUVEAU DEUIL DE FAMILLE.

Plus que jamais, les lettres de Bosquet étaient fréquentes, non seulement pour sa mère, mais aussi pour les autres membres de la famille et les principaux amis. Sans le suivre dans les détails, si divers, qu'elles contiennent, nous arrivons à celle-ci, datée du 4 août 1849, que nous reproduisons presque en entier, à raison des charitables et pieuses circonstances qu'elle rappelle :

« Ma bonne mère, voici le 15 août qui approche, et cette année encore, la mer nous sépare ; je ne serai pas près de toi pour t'entourer de caresses et te faire fête. Cette année n'aura point été marquée pour moi par quelque circonstance glorieuse, comme Dieu l'a permis d'autres fois, et je ne pourrai pas déposer à tes pieds quelque nouvelle couronne.

« Si tu étais auprès de moi, je pourrais t'en offrir une pourtant que ton cœur apprécierait plus que toutes les autres : je veux parler de la reconnaissance de tant de colons à qui j'ai essayé de faire tout le bien que j'ai pu.

« Les questions de guerre ont ici disparu quel-



que temps pour faire place aux travaux de colonisation, et les hommes accordent moins d'attention à l'œuvre lente, utile et silencieuse de la création, qu'au fracas que mène avec lui le génie de la guerre.

« Nous vivons d'une existence laborieuse et très active; seulement, la surveillance des travaux de tant de villages et les questions qu'ils soulèvent et qu'il faut traiter par écrit, absorbent les deux tiers de mon temps. Il y a des heures où je me sens bien seul et où il me semble que tu devrais être près de moi.

« J'ai déjà cherché une Marie pour lui envoyer mon bouquet, et je lui donnerai une belle vache laitière qui lui manque, je le sais. Ainsi je ferai une heureuse, qui se retournera vers toi, bonne mère, pour te remercier. J'espère aussi habiller, dans chacun de nos villages, une petite Marie, qui portera un bouquet en ton honneur, le 15 août.

« Nous construisons une petite chapelle à Notre-Dame-de-Bon-Secours; nous comptons y faire dire une première messe le 15 août; mais les travaux n'ont pu être achevés. Elle s'élève sur un petit mamelon qui domine la mer, à une lieue de Mostaganem, près du petit village de Kharouba; je l'aperçois de mon balcon. Ce sera une petite bombonnière que nous ornerons de notre mieux; chacun s'y intéresse, depuis que j'ai dit ma pensée et que l'on sait que ma mère s'appelle Marie.

« Un jour, peut-être, tu la visiteras, et nous y trouverons des marins ou de bonnes mères de famille en prières et actions de grâces devant ta patronne. »



Le 11 août, il écrivait encore :

« Les directeurs des villages viennent de m'avertir que des petites robes et des bouquets seront prêts pour le 15 : sept jeunes filles, du nom de Marie, seront heureuses, ce jour-là, en répétant ton nom. »

Au mois de septembre, venant de terminer une inspection des colonies agricoles, il trouva sur sa route ces petites « Marie », que les mamans lui présentaient, dans chaque village, parées des vêtements et des bouquets qu'elles portaient le 15 août, en l'honneur de la mère du général : « Je les ai embrassées à ton intention, disait-il à Mme Bosquet dans une lettre du 22, et je voudrais que tout cela leur portât bonheur. »

Il reçut, vers le milieu de novembre, la visite de Mgr Pavy, évêque d'Alger, en tournée dans le diocèse, et aurait voulu profiter de cette occasion pour faire bénir la chapelle ; mais elle n'était pas encore achevée et la cérémonie dut être ajournée au printemps.

Mme Bosquet, que la nouvelle de cette pieuse construction avait agréablement impressionnée, désira aussitôt y envoyer un souvenir ; elle s'empressa de consulter son fils à ce sujet, et le général lui répondit le 24 janvier 1850 :

« Je serais un peu embarrassé, ma bonne mère, pour te dire ce qu'il conviendrait d'envoyer à la chapelle de Kharouba, à ta chapelle. Je compte sur les Dames de Saint-Ursule pour te donner quelques idées. Il n'y a pas à songer, je pense, à des burettes ; il me semble que le prêtre voyage avec tout cela. Ne me consulte pas sur des détails qui me sont par trop étrangers ; ce que tu enverras



sera toujours bienvenu et très utile certainement. »

L'envoi eut lieu ; et voici en quels termes Bosquet, dans son ravissement, en accusa réception, le 31 mai :

« Ma bonne mère, M. le curé de Mostaganem est enragé : je viens de lui montrer les délicieux bouquets, la couronne, les linges, les ornements, tout le contenu de la caisse, que j'ai eu la cruauté d'étaler devant lui, malgré ses exclamations et ses jérémiades de n'avoir rien de pareil pour sa grande église. Tout cela a été trouvé parfait par tout le monde ; je n'ai pas besoin de te dire la joie de cœur que j'avais en admirant le bon goût de ces fleurs et de tous les soins que tu as pris pour la petite chapelle ; c'est la tienne et c'est bien à toi que revenait cette partie de l'ameublement. »

La bénédiction de la chapelle avait été faite, le 12 mai, par l'évêque d'Alger, qui, dans ce but, s'était arrêté à Mostaganem, en revenant de visiter la province d'Oran.

Bosquet ne manqua pas de rendre compte à sa mère de toutes les circonstances de cette cérémonie : il était allé à la rencontre de l'évêque, à son débarquement devant Mostaganem, l'avait conduit à la voiture qui l'attendait, et l'avait ensuite escorté, à cheval, en compagnie de plusieurs officiers. La chapelle avait été ornée intérieurement avec le meilleur goût et le prélat y célébra la messe.

Ici un détail que nous ne trouvons pas dans la correspondance, mais dont nous pouvons néanmoins certifier l'exactitude : le vin consacré était du jurançon envoyé par Mme Bosquet ; tout, dans



la solennité du jour, devait rappeler le pays de Béarn et la famille du général.

Des relations « de vraie camaraderie militaire » s'étaient établies entre l'évêque d'Alger et Bosquet, comme celui-ci le disait lui-même dans sa lettre du 31 mai, adressée à sa mère, et dans laquelle il ajoutait : « La consécration terminée, Mgr l'Evêque me dit, en me serrant la main, qu'en parlant de toi, il pensait à sa mère aussi. »

Le général annonçait à Mme Bosquet une lettre de Mgr Pavy. Elle la reçut bien vite, en effet, et nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire, d'après le texte que nous en fournis M. Lespy :

ÉVÊCHÉ D'ALGER

Alger, le 1<sup>er</sup> juin 1850.

Madame,

Une bien touchante cérémonie, que vous connaissez déjà, me procure l'honneur de vous écrire. Je vous adresse le procès-verbal de la bénédiction de la chapelle de Kharouba. Rien n'honore plus le général que ce monument de la piété filiale ; il est digne de son cœur et de sa foi et le premier qui ait été élevé ainsi dans la nouvelle Eglise d'Afrique ; rien n'honore davantage une mère qu'un pareil fils ; je le dis avec sincérité, Madame, parce que le général Bosquet joint à une immense capacité le plus noble cœur, mais je le dis aussi avec orgueil, parce que j'ai le bonheur d'être son ami.

Permettez-moi, Madame, de joindre à l'expression de ces sentiments un vœu conforme à celui de votre fils. Venez à Mostaganem, vous y serez reçue avec la vénération la plus entière et vous y comblerez de joie un cœur dont la plus profonde affection est la piété envers sa mère.

Agréez, Madame, le respect profond avec lequel je suis, votre très humble et très obéissant serviteur.

† LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN.

Mais Bosquet ne devait pas tarder à s'éloigner



de Mostaganem, où il laissait tant de vieux amis et d'agréables souvenirs. Une lettre du gouverneur-général Chaton, datée du 11 juin, l'appela au commandement de Sétif, poste d'une importance considérable, qui exigeait de la part du chef militaire et politique de cette partie du territoire une grande habitude des affaires du pays et la connaissance parfaite des Arabes. Il partit donc, et, au commencement de juillet, il arriva à son nouveau quartier général, le cœur plein de l'espérance qu'il pourrait y faire des choses utiles qui resteraient dans l'avenir de la conquête.

Il ne s'était guère passé de semaines qu'il n'écrivît à sa famille pour la tenir au courant de tous les incidents du voyage. Le 25 juillet, il adressa à sa mère cette lettre particulièrement aimable et touchante :

« Ma bonne mère, voici le 15 août, le jour de Marie, le jour de ta fête qui approche, et je ne serai ni près de toi ni près de la chapelle de Kharrouba. Singulière destinée qui m'est faite, d'être tenu toujours éloigné de la famille !

« Il me semble, cependant, que ce serait un jour heureux que celui que je passerais auprès de toi, le jour de ta fête, à lire dans tes yeux si tu es contente de moi et à t'entendre dire que l'avenir que tu avais si bien préparé, a couronné, au gré de tes désirs, les généreux efforts de la jeune mère au noble cœur ! Si j'ai rendu à mon pays quelques services, si nos amis de Béarn m'acceptent pour bon Béarnais, si j'ai recueilli sur ma route l'estime et l'affection de quelques hommes dont les noms sont déjà inscrits sur les pages de



l'histoire de notre temps, ce n'est pas à moi que l'honneur en peut revenir ; c'est à toi, ma bonne mère, dont toutes les leçons sont encore gravées dans mon esprit et dans mon cœur. L'école du malheur est une bonne école, quand, assis sur un tabouret, auprès d'une jeune mère, fière et courageuse, on entend vanter par elle le travail, la noblesse de caractère, et mettre toujours au-dessus des richesses le savoir et la vertu ; et puis, ces mille exemples, tous appropriés à la situation et si bien mis sous mes yeux, oh ! je n'ai rien oublié de tout cela, et c'est aujourd'hui surtout, le jour de ta fête, que je suis heureux de reprendre ainsi, un à un, tous ces souvenirs, comme on va dans un parterre, cueillant les plus belles fleurs pour en composer un bouquet ; c'est le seul que, d'ici, je puisse t'offrir, mais il vaudra tous les autres, car il a un peu pour toi comme la forme d'une couronne. »

Cette lettre trouva Mme Bosquet à Biarritz, où elle était à ce moment avec ses petits enfants, et l'on devine la joie qu'elle mit dans son cœur.

Mais à quelques jours de là, étant de retour à Pau, un événement douloureux vint encore l'accabler : la mort, en Amérique, de Raymond, son fils aîné. Le général Bosquet écrivit, le 31 octobre, à sa mère, pour lui apporter ses consolations :

« Quand la plus vertueuse des femmes, le plus noble cœur que j'aie connu, lui disait-il, quand la bonne Sophie nous fut enlevée, je devins résigné comme ceux qui n'ont pas d'espérance, mais qui croient en Dieu. Raymond avait su se rendre utile et distribuer son bon cœur autour de



lui ; au moment où il pouvait se rapprocher de nous, il est frappé aussi ! Les succès que la fortune militaire m'a fait obtenir ne sont-ils pas des chaînes dorées qui me retiennent dans ce pays, où je ne suis pas inutile mais bien loin de toi ! Courbons la tête, ma bonne mère ; restons fiers de cœur, fiers comme tu m'as enseigné à l'être. Je ne suis qu'un soldat, un pauvre soldat de la République, toujours aux avant-postes ; mais, bonne mère, si Dieu veut bien le permettre, un jour viendra où je pourrai me rapprocher de toi ou te rapprocher de moi..... »

C'est au bivouac que le général traçait ces lignes ; il se trouvait alors en expédition à travers les plaines et les montagnes, pour la reconnaissance de son territoire.





## XVII

TRAVAUX COLONIAUX ET EXPÉDITIONS MILITAIRES. —

BOSQUET ET CAMOU. — INTRIGUES POLITIQUES.

Revenu à Sétif, Bosquet s'occupait sans relâche de l'administration coloniale et de la direction militaire de la région. Les plantations diverses lui paraissant d'une réelle importance, et persuadé que les hêtres y pousseraient à merveille, il songea aux plants que sa famille pourrait se procurer au Parc du Château de Pau et s'empressa de lui en demander. Il les reçut au mois de janvier 1851 et les utilisa aussitôt : « Je plante avec rage, et partout, écrivait-il, le 18, à sa mère. On vient de m'envoyer d'Alger, sur ma demande, vingt-sept familles espagnoles de forts terrassiers que j'ai fait passer à travers la Kabylie. Ces braves gens me sont arrivés, à la nuit, par une affreuse neige; mais j'avais de bonnes chambres préparées, et si tu avais vu leurs figures reconnaissantes et leur joie en m'entendant leur parler espagnol, tu en aurais eu le cœur à l'aise. Ils sont tous placés, aujourd'hui, et en service chez les principaux colons. C'est un bon renfort de bras pour la culture européenne qui commence à peine dans ce pays. »

A propos de la température sibérienne qui



régnait à ce moment et de la neige qui tombait en grande abondance, l'empêchant parfois de faire des courses à travers la campagne, il disait en forme de plaisanterie : « Je hais la vie cloîtrée ; aussi, quelque jour, quand je ne vaudrai plus grand chose, j'irai habiter Goust, au-dessus des Eaux-Chaudes ; il doit y faire bon au printemps. »

On n'ignore pas que Goust est un hameau de Laruns dominant, à près de mille mètres d'altitude, la station thermale pyrénéenne dont Bosquet parlait toujours avec enchantement.

Il profitait, d'ailleurs, de toutes les occasions pour s'entretenir de toutes choses rappelant le Béarn ; et ces occasions lui étaient fournies non seulement par les lettres, mais encore par les provisions et les emplettes de toute sorte que lui expédiait assez fréquemment sa famille, pendant que, de son côté, il lui faisait parvenir toutes sortes de témoignages de dévouement et de générosité ; elles lui étaient également données, on le sait, par ce qui se passait autour de lui. Un nom de lieu quelquefois suffisait : c'est ainsi qu'au mois d'avril, ayant repris ses courses et traversant les Bibans où il avait établi son bivouac, il écrivait un jour : « Je suis encore aux *Bibans* ; — un beau juron béarnais, dont je fais grand usage, lorsque, seul dans ma tente, je peste tout à mon aise contre les stupides résolutions qui règlent si mal, de Paris, la marche et les destinées de notre conquête. »

L'ordre arriva de diriger les opérations sur Djidjeli. Il devait faire partie de l'expédition, et c'était un Béarnais, le général Camou, venant de Milianah, qui était chargé de le relever dans son commandement de Sétif.



Camou, encore une de nos grandes illustrations locales, était né à Sarrance, dans la vallée d'Aspe, le 1<sup>er</sup> mai 1792. C'était un vieil ami de Bosquet, et celui-ci fut particulièrement heureux de le recevoir avant son départ, comme le démontre éloquemment sa lettre du 2 mai à sa mère, où il disait :

« Le général Camou est venu occuper mon poste près des Bibans. Je lui ai offert un déjeuner béarnais ; il a mangé du salé d'oie et bu du vin de Jurançon , nous avons trinqué à ta santé et à celle des siens. C'était merveille de boire de ce vin et de manger du salé, *doü de Bearn*, aux *Bibans* !... Ce brave général Camou était heureux de me serrer la main autant que je l'étais de lui exprimer et ma chaleureuse amitié et ma respectueuse estime. Nous avons causé du pays, nous avons fait mille projets pour nous retrouver dans nos montagnes. J'ai passé avec lui quelques moments comme ceux que l'on passe dans sa famille. »

Quelques jours après, une rencontre avec les Kabyles avait lieu, en route de Milah. Un beau rôle était échu à Bosquet, celui de monter à l'assaut d'un col difficile : « Mes braves zouaves, la meilleure infanterie de l'Europe, écrivait-il, le 18 mai, à Mme Bosquet, m'ont rendu la tâche facile. Sous le feu de milliers de Kabyles qui couronnaient les roches du col, à mon commandement, — au commandement de : « Sonnez la charge ! » nous sommes partis, eux à pied, moi monté sur un petit cheval noir, le plus vigoureux et le plus gracieux, au pas de course, et rien ne nous a arrêtés. »

Il avait, dans cette action, reçu une blessure : « Ce n'est, disait-il, qu'un coup, très heureux,



entre l'épaule et le bras droit, plaie contuse, et voilà tout. Tu vois que j'écris à merveille ; à part un peu de fatigue, un engourdissement léger, je me sers de mon bras de manière que personne ne pourrait soupçonner que j'ai des bandes ; dans quatre ou cinq jours, ce ne sera plus absolument rien. » Il ajoutait que bientôt il serait près de Sétif avec le général Camou.

Il y arriva, en effet, avant la fin du mois. Le 1<sup>er</sup> juin, il eut de nouveau l'occasion de montrer sa brillante conduite, et, cette fois, en compagnie de son vaillant compatriote. Dans une lettre datée du lendemain, il fit à sa nièce le récit de la journée :

« Hier donc, 1<sup>er</sup> juin, le brave général Camou et moi, nous avons eu une journée de victoire complète. Camou m'a offert généreusement la direction et le commandement de l'attaque : il s'agissait de battre le chérif Bou-Baghala, qui, avec plus de six mille Kabyles, s'était établi sur la montagne de Aïn-Anou, dans une très forte position. Il était forcé d'accepter le combat, au grand soleil, devant le pays réuni, et la journée devait être décisive. Nous n'avions pas plus de six bataillons en tout pour aller le combattre et défendre le convoi. Camou m'en a donné quatre avec du canon et les chasseurs à cheval ; cela faisait dix-huit cents bonnes baïonnettes, cent chevaux, et de braves cavaliers arabes qui me suivaient partout... »

Après avoir donné tous les détails de ce combat qui mit les Kabyles dans la plus complète déroute, Bosquet ajoutait :

« C'est la journée de deux Béarnais, qui se sont serré la main de bon cœur en se retrouvant le soir. »



Dès ce moment, il eut à courir encore, avec Camou, tous les sentiers de la Kabylie, afin de poursuivre leurs avantages et de rallier sous leur autorité les tribus Kabyles qui, toutes, avaient fait défection. Le 12 juin, il écrivait des Barbachas :

« Je suis ici avec Camou ; nous parlons béarnais toute la journée et faisons mille projets pour l'avenir, projets de voyage en Béarn ! J'y rêve bien des fois, car le cœur se fatigue comme le corps, et je sens que j'aurais besoin d'être au milieu de vous et dans nos vallées des Eaux-Chaudes, non pas, cependant, que l'air des montagnes me fasse défaut, nous y sommes en plein ; mais c'est autre chose, quand on est au milieu des siens, et libre un instant des soins irritants du commandement de guerre.

« A part la pensée du pays que me donne ce diable de Camou, je ne me suis jamais mieux porté. »

L'idiome béarnais que tous deux se plaisaient à parler ensemble intriguait beaucoup de gens, les indigènes surtout, qui savaient un peu de français : « Alors, disait Bosquet, on leur explique que Camou et moi, nous sommes des Kabyles de France et que nous parlons notre langue comme les Kabyles ici parlent la leur, fort différente de la langue arabe. »

Camou ne semblait pas songer à obtenir une troisième étoile ; il racontait volontiers comment il organiserait ses vieux jours, près d'Oloron, où Bosquet devait aller le voir quand il reparaitrait dans le pays.

Au mois de juillet, la campagne contre les montagnards rebelles étant terminée, les deux



généraux durent se quitter. Bosquet, à ce propos, écrivit, le 18, à sa mère : « La veille de notre séparation, j'avais réuni à ma table tout l'état-major de Camou, de sorte que les deux familles étaient au grand complet autour du vétéran, notre chef. Je n'avais pas oublié les cuisses d'oie et le vin de Jurançon ; aussi Camou était-il au paradis par anticipation. Nous avons bu à ta santé ; c'est Camou qui a proposé le toast, se réservant d'aller, à son premier congé, te serrer les mains, te remercier et te parler de moi. »

Après cette réunion d'adieux, Bosquet était rentré à Sétif.

A peine arrivé, il fut mandé à Constantine pour y remplacer momentanément le général de Saint-Arnaud, appelé, à Paris, au commandement d'une division active. L'avant-veille de son départ, le 3 août, il en informa sa famille : « J'espère, écrivait-il, que l'intérim sera très court, et, alors, je ferai de mon mieux pour profiter de l'arrière-saison et venir vous embrasser, vivre avec vous tous à Pau et aux Eaux-Chaudes, au moins pendant un long congé. »

Les agitations, les intrigues politiques du moment étaient loin d'avoir son approbation. Les concurrents étaient nombreux pour la nomination définitive du commandant de la province de Constantine, mais lui, se trouvant, d'ailleurs, le plus jeune, ne demandait rien ; et comme il allait, immédiatement, voir finir son intérim, il se disposait déjà, huit jours après, à regagner Sétif, avec l'espérance d'un congé très prochain. Il écrivait à sa mère, le 12 du même mois :

« Je me réjouis de la chance qui se présente



d'aller vous embrasser et de vous emmener avec moi en septembre, aux eaux. C'est une fête dans le lointain, et ce serait pour moi la récompense la plus douce de toutes les fatigues de la campagne.

« Comme je passerai quelques jours à Pau, il faudrait bien songer à m'avoir dans la maison Lacortiade, ou à côté, un petit appartement, indépendant, très modeste, tout naturellement, mais suffisant.

« J'ai peut-être tort de montrer ces espérances, lorsque je ne suis pas absolument sûr de mon congé ; mais le cœur l'emporte, et nous en serions quittes pour faire comme tant d'autres fois, attendre encore. »

Il ne tarda pas à avoir le congé désiré ; mais devant les incertitudes des événements qui semblaient se préparer, il crut ne devoir pas quitter son poste et renonça à son voyage. Mme Bosquet l'attendait avec impatience, et la joie qu'elle se promettait au sujet de son arrivée ne fut certainement pas compensée par la nouvelle lui apprenant que son fils venait de recevoir, du Président de la République, le collier de commandeur.

Bosquet avait refusé de répondre à bien des avances qui lui étaient faites pour son avenir ; il avait résisté aux séductions que faisaient miroiter à ses yeux quelques personnages politiques : « Tout pour le pays, disait-il, rien pour un homme. »

Cependant, on se préoccupait, à Pau, de savoir ce qu'il pensait de la situation et ce qu'il comptait faire dans les circonstances du moment. Il s'empressa de mettre en garde sa famille contre toutes questions indiscretes : « Il convient, écrivait-il,



le 18 octobre, à sa mère, que pour ton repos et pour le mien, les quêteurs de nouvelles s'en retournent de chez toi les mains vides. A ceux qui te demanderont si je songe à entrer dans la politique, tu répondras que tu vas m'envoyer des chemises qui sont présentement mes premiers besoins ; à ceux qui parleront de mes chances en Afrique et des intrigues qui les ont traversées, il faut ouvrir de grands yeux et leur demander naïvement s'ils pensent que tout cela pourrait me valoir un congé, ce qui comblerait tous mes vœux ; et ainsi de suite. »

Le 18 novembre, il lui disait : « Ma bonne mère, si un courrier ne t'apporte pas une lettre de moi, ou si je ne t'adresse que quelques lignes de bon souvenir, quand le temps et la nécessité vous forcent de courir et vous empêchent de vous arrêter près de ceux que vous aimez, sois persuadée, dans ces occasions, que le temps ne m'a point manqué pour penser à vous tous, mais bien l'heure, la plume et les facilités. A qui et à quoi veux-tu que je songe pour me reposer la tête et me dégonfler le cœur, si je ne pense à toi, à vous tous, à ceux du Béarn qui sont pour moi une seconde famille ? Quant à te créer des inquiétudes au sujet de ma santé, ce serait folie ; *que souy badut hère tilhous coum lous bielhs sourdatz*, et j'en suis presque à regretter de n'être pas assez avarié pour avoir un besoin absolu de m'aller réfugier à Pau ; ce serait résoudre le problème de vous aller embrasser.

« Mais il n'y faut pas songer ; je suis ici comme à l'affût ou en embuscade, une oreille vers le Djurjura, l'autre vers le Babor, et les deux un



peu vers le Sud, prêt à courir à la première explosion. Il n'y aura rien à faire sérieusement, parce que mes précautions sont très bien prises pour casser les reins à ceux qui broncheraient. Mais c'est une nécessité de veiller et de bien veiller, et voilà pourquoi je reste au poste.

« J'emploie une autre partie de mon temps à encourager les familles qui s'établissent à Sétif et autour de Sétif. — Il y en a quelques-unes de Béarnaises qui réussiront. — Mes prises sur l'ennemi me permettent de venir à leur secours; ce sont de petits troupeaux de brebis que je leur partage; je donne des vaches, des bœufs, du grain; j'ai un brave curé qui m'aide à bien placer tout cela. J'en suis arrivé à n'avoir pas un pauvre, chaque famille travaille, et mange de très bon pain et de la viande chaque jour. »

Cette lettre contenait d'autres longs détails sur l'état de la colonie, que Bosquet s'efforçait de rendre tranquille et prospère; elle marquait de plus en plus la profonde répulsion du général pour tout semblant d'intrigue et traduisait sa pensée, touchant les « jongleries du pouvoir », par ces mots béarnais : « *Que-m hè hasti !* »





## XVIII

APRÈS LE COUP D'ÉTAT. — CAMPAGNE DE KABYLIE. —  
VOYAGE EN FRANCE. — BOSQUET AUX TUILERIES. —  
RETOUR EN AFRIQUE.

Un mois et demi après, le coup d'Etat était un fait accompli.

Bosquet ne voulait plus, dès ce moment, garder son épée; il n'avait qu'un désir, celui de rejoindre sa famille. Les démarches qu'il allait faire dans ce sens furent heureusement arrêtées par les amis qui l'entouraient, et le gouverneur d'Algérie lui-même intervint; tous s'attachèrent à lui démontrer que, dans les événements qui se succédaient, le pays avait besoin de lui. Sur leurs instances, il se décida enfin à rester. M. Lespy nous dit dans sa remarquable introduction au dernier tome des *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère* : « Il y avait eu en lui lutte violente entre son cœur de citoyen et son âme de soldat; celle-ci l'avait emporté. »

Le chérif Bou-Baghela, qu'il avait si complètement battu le 1<sup>er</sup> juin, relevait alors l'étendard de la révolte: Bosquet fut chargé de marcher contre lui. C'était vers le milieu de janvier 1852. Il partit



aussitôt, avec une colonne, pour la Kabylie, prêt, plus que jamais, à faire vaillamment son devoir.

Cette campagne fut héroïquement conduite, au milieu des épouvantables rigueurs causées par les tempêtes de neige et les pluies glaciales, à travers les hautes montagnes du Djurjura. Quelles admirables pages dans les lettres où Bosquet transmet à sa mère les récits de cette expédition, tout en lui exposant les souffrances endurées, les actes de dévouement accomplis ! Mais aussi quelle belle conduite que celle du général, et comme ses intrépides bataillons avaient confiance en lui et lui étaient attachés ! Ils avançaient ainsi, péniblement, ne quittant le fusil que pour prendre la pioche, frayant des sentiers, élargissant les chemins, marchant toujours vers les Kabyles, qui avaient vainement compté sur la saison d'hiver pour lutter avec avantage.

Enfin, les tribus font leur soumission, et Bosquet prend possession du pays.

Camou n'était pas avec lui dans cette nouvelle campagne ; mais il le suivait par le cœur, et, en attendant l'occasion de le revoir, il trouvait le moyen de correspondre ; il lui écrivait un jour : « *Nou-b desbroumbetz pas lou jurançon, quoand se rencountreram.* »

Le jurançon avait toujours là-bas le même succès que nos armes.

Rentré avec ses troupes, à Sétif, le 24 mars, mais prêt à en repartir après quelques semaines de repos, Bosquet écrivit à sa mère, le 3 avril : « Il y a apparence que nous y resterons assez de temps pour déboucher quelques bouteilles de jurançon que tu as bien voulu nous envoyer, bonne mère,



et que je crois sur la route de Philippeville à Sétif. Il sera le bienvenu et tu peux compter que nous le boirons à ta santé. »

Cet envoi ne tarda pas à lui parvenir, et voici comment il en accusait réception, le 22 du même mois : « Tes magnifiques provisions sont arrivées et nous leur avons fait fête. Cet excellent cassis a du malheur cette année ; j'en ai trouvé quatre bouteilles cassées ; — les a-t-on bues en route ? — Il y avait bien aussi une jarre cassée ; mais le contenu était intact et nous avons commencé par là ; ce sont des cuisses d'oie délicieuses, comme toujours. Merci donc mille fois ! Ta santé a été portée par de braves cœurs, avec du vin de Jurançon, de Madiran et du cassis ; j'espère donc qu'elle continue à être florissante. »

Bosquet repartit, dans les premiers jours de mai, pour le pays kabyle, qui décidément voulait encore soutenir la guerre. Dans une lettre du 29 mai, il rendait compte de l'expédition et continuait ainsi : « Le pays est beau comme les côteaux de Jurançon, très boisé, très fertile ; c'est beau et joli comme la France. Un jour il y aura ici un véritable paradis pour ceux des nôtres qui s'y établiront avec leurs familles. Nous aurons eu la gloire et l'honneur de la conquête, et nous aurons bien mérité que les propriétaires futurs, quand ils respireront à l'aise sous des berceaux de verdure, se souviennent un peu de ceux qui supportent aujourd'hui patriotiquement le poids du jour, d'un soleil brûlant, et courent les chances d'une guerre dont les dangers sont de toutes les heures du jour et de la nuit. »

Il revint à Sétif le 5 juillet, et c'est de là que,



le 3 août suivant, il écrivait à Mme Bosquet, à l'occasion de sa fête :

« Encore une lettre, ma bonne mère, une lettre qui arrivera à Pau vers le 15 août ; je n'y serai pas ! C'est que les révoltes de l'Est ne sont pas encore bien complètement closes. Les troupes ne sont pas encore toutes rentrées ; j'en ai ici de la province d'Alger, prêtes à s'acheminer où l'on voudra, en cas, et je n'ai point le droit de demander à m'éloigner, quand les épées ne sont pas encore toutes rentrées dans les fourreaux. Cependant, j'ai encore l'espérance que l'année ne se passera point sans que j'aie pu t'embrasser, bonne mère, vous embrasser tous et me retremper un peu dans cette atmosphère si douce, si bienfaisante, de la famille et de l'air natal.

« Je me rappelle, bonne mère, que j'ai pu quelquefois, dans le courant d'une année, t'adresser, comme bouquet pour ta fête, un souvenir de France : grade ou décoration. Je n'ai aujourd'hui que l'affection et la confiance de mes soldats, que tu ne peux voir de loin.... »

C'est de l'organisation militaire de la subdivision de Sétif que Bosquet s'occupait à ce moment il s'attachait à y favoriser le développement de la colonisation, qui devait, par la suite, assurer la paix dans le pays et y répandre l'abondance.

Au mois de novembre, il reçut du gouvernement l'autorisation de s'absenter. Il quitta Sétif le 21, pour se rendre à Bougie, où il allait s'embarquer pour Alger, et il espérait pouvoir être à Marseille le 27. Il comptait aller jusqu'à Paris, mais non sans s'être dirigé tout d'abord vers Pau, où il lui tardait de se retrouver.



Arrivé à Alger seulement le 28, il reçut la nouvelle que les révoltes du Sud prenaient un caractère sérieux et que le gouverneur songeait à le renvoyer à Sétif. Il fit savoir de suite qu'il était prêt à reprendre son commandement, et repartit, en effet, le jour même, après avoir écrit à Mme Bosquet : « Ma bonne mère, un peu de courage et de patience. Je suis attristé en t'écrivant, mais ne faut-il pas tout sacrifier aux nécessités de la guerre ? J'ai l'espoir que ces révoltes dureront peu et que, cet hiver même, Dieu me donnera ma liberté pour tout de bon. Ce sera un retard d'un mois peut-être ; je veux vivre dans cette espérance. »

Quelques jours après, Rosquet était à la tête de sa colonne et ralliait, à Bou-Saada, à l'entrée du désert, son dernier bataillon de zouaves, pour marcher sur Laghouat, lorsqu'il apprit que la prise de cette place avait déjà eu lieu de vive force, ce qui avait fait taire chez les Kabyles toutes les envies d'insurrection.

S'étant bien assuré, en parcourant le pays, que les tribus conserveraient cette pacifique attitude, il put ramener ses troupes à Sétif, et songer, encore une fois, à obtenir un congé pour venir en France.

On était au mois de janvier 1853. Le 22, Bosquet répondait par les lignes suivantes à une lettre de sa mère : « Je viens de recevoir un avis qui a l'air de donner raison à tes espérances, quand tu dis, bonne mère, que M. le gouverneur général devrait bien m'envoyer ses étrennes sous la forme d'un congé. Ma prochaine lettre sera peut-être datée d'Alger et pourrait bien t'annoncer que tes vœux et les miens sont remplis ; mais je n'ose y



compter encore et n'y croirai réellement que lorsque je serai auprès de vous. Cependant, je n'ai pu tenir à ne pas te faire part de ces nouvelles chances; j'ai arrêté le courrier qui piaffe dans la cour. Allons, au revoir, à bientôt, si Dieu nous protège ! »

C'est d'Alger, en effet, que, le 4 février, il écrivit de nouveau, exprimant l'espoir que rien ne l'empêcherait de s'embarquer, le 8, pour Toulon.

« De là à Pau, disait-il, il n'y a pas loin. Je t'écrirai de Toulon ou de Marseille, dès que je saurai comment on voyage en France et quel jour j'arriverai.

« Je suis comme tremblant de joie en traçant ces lignes, tremblant de joie et des appréhensions que me laissent les mauvaises chances qui ont si souvent arrêté mon départ. Mais il n'y a plus que trois jours à passer pour atteindre la journée du 8, et il me semble que l'ennemi nous laissera tranquilles au moins jusque-là....

« J'ai avec moi Maurice de Dampierre, mon officier d'ordonnance, qui va aussi aller embrasser son vieux père et lui montrer sa croix d'honneur, bien gagnée contre les Kabyles.

« Nous arriverons à Toulon le 10, nous serons à Marseille le 11, au matin ou dans la journée. Si je pouvais y trouver une place dans le courrier, je filerais le 11 même. Enfin, j'irai aussi vite que je pourrai.....

« Je te demande de ne pas attendre inutilement l'arrivée des voitures de poste, comme l'autre fois. Tu seras prévenue à temps, je te le promets.

« On aurait voulu que j'allasse droit à Paris, sous prétexte de convenances devenues presque



des lois ; mais je ne connais pas de loi plus impérieuse que celle de vous aller embrasser tous à mon arrivée sur la terre de France.

« J'ai un congé que je tâcherai de rendre le plus long que je pourrai ; je voudrais ne plus vous quitter. Que la volonté de Dieu s'accomplisse, pourtant !

« Adieu, pour quelques jours seulement ; prie Dieu qu'il n'arrive pas d'obstacles nouveaux à mon départ, et embrasse tout le monde autour de toi à mon intention ; je te rendrai tout cela en arrivant. »

Le 8 février, autre lettre d'Alger annonçant que rien ne s'opposait au départ, qui aurait lieu dans deux ou trois jours. Le général avait dîné, la veille, chez Mgr Pavy, qui lui avait remis une lettre pour Mme Bosquet.

Nous avons déjà reproduit celle que ce digne prélat lui avait adressée le 1<sup>er</sup> juin 1850, après la bénédiction de la chapelle de Kharouba, et à laquelle Mme Bosquet s'était empressée de répondre.

Voici la nouvelle lettre que Mgr Pavy lui faisait parvenir ; nous sommes heureux d'en retrouver le texte dans la publication de M. Lespy, et nous ne saurions nous dispenser de la mettre sous les yeux de nos lecteurs :

EVÊCHÉ D'ALGER

Alger, le 7 février 1853.

Madame,

Je n'ai, je le sais bien, aucun droit à l'honneur de pouvoir correspondre avec vous ; mais l'amitié dont le général m'honore m'a fait penser que vous recevriez sans étonnement un souvenir de l'évêque d'Alger.



Le général Bosquet, Madame, rend fiers de son affection ceux auxquels il veut bien l'accorder. C'est une de ces natures admirables de loyauté, de franchise, de capacité, de bravoure et des plus nobles sentiments. Au-dessus de tout cela se montre la profonde vénération qu'il a pour sa digne mère, et il fait bon l'en entendre parler avec tout le respect et toute la tendresse d'un enfant. C'est un des côtés par où son cœur s'échappe le plus volontiers, et je ne sache pas que personne l'ait connu tant soit peu, sans que votre nom, Madame, si religieusement prononcé par lui, ne soit devenu comme pour lui-même un objet de vénération. Je jouis, pour mon compte, du bonheur que vous causera sa présence et de celui qu'il goûtera lui-même. Sa carrière, déjà si brillante, est placée sous un patronage assuré. La bénédiction de Dieu ne manque jamais à celui qui se souvient du *quatrième commandement* et qui le remplit à un degré si élevé et si touchant.

Nous faisons tous ici des vœux pour son prochain avancement et pour son retour.

Nous avons besoin de son intelligence et de son dévouement.

Veillez agréer, Madame, avec la bénédiction de l'évêque missionnaire, l'hommage respectueux de

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN.

Cette lettre, le général l'avait jointe à la sienne, afin qu'elle devançât aussi l'arrivée à Pau de celui que sa famille attendait avec tant de bonheur.

Après avoir passé une journée avec Camou, qui s'était rendu à Alger pour le rencontrer et lui recommander d'aller voir les siens à Oloron, Bosquet



s'embarqua enfin. Le 11 février, il arrivait à Marseille, « où il était sûr, cette fois, que les courriers d'Afrique ne lui feraient pas tourner bride ». Et pendant que son officier d'ordonnance se dirigeait vers Paris, il prenait, lui, la route de Pau, où il arriva le lundi 14 février.

Son vœu, qui consistait à consacrer les premiers jours à sa mère et aux siens en arrivant sur le sol de France, ayant été rempli, il ne tarda pas à partir pour la capitale, où les convenances lui faisaient un devoir d'aller se présenter au ministère de la Guerre.

Rendu à Paris le 2 mars, il s'occupa aussitôt des visites officielles et reçut, à son tour, dans son appartement du quai Voltaire, hôtel Voltaire, de nombreux personnages, parmi lesquels, dans une de ses lettres, il se plaisait à signaler Canrobert.

L'Empereur le fit appeler, le 16, en audience particulière, causa beaucoup avec lui de la question d'Afrique et lui montra la plus flatteuse bienveillance. Le jour même, il fut invité à une soirée du souverain : il y assista, sans grand enthousiasme, il est vrai, car il disait ensuite : « Ces soirées n'ont guère de valeur pour des Bédouins comme moi. »

Le 18, il dînait aux Tuileries et se voyait l'objet d'une bienveillance encore plus marquée :

« Après le dîner, écrivait-il le lendemain à sa mère, l'Empereur m'a pris à part et pendant une heure et demie au moins, il a causé avec moi de l'Afrique ; cela, au grand ébahissement de ceux qui enviaient une conversation de cette longueur. Il est rentré un instant dans « son chez lui », et,



comme il en ressortait, il est venu droit à moi à travers les empressés pour me montrer deux journaux ayant trait à notre conversation.

« Enfin, les autres ont eu leur tour.

« Mais alors, l'Impératrice s'est dirigée vers moi, et, ayant appris que j'étais Béarnais, m'a beaucoup parlé du Béarn qu'elle aime fort. La conversation a pris une tournure très intéressante ; je me sentais d'humeur gaie, ses beaux yeux m'inspiraient peut-être. Nous avons causé longtemps et, comme elle s'étonnait que l'on pût mener ma rude vie pendant dix-neuf ans, je lui expliquai les émotions de la guerre, les compensations, le regard du soldat après la bataille, les joies du bivouac quand la fierté et la conscience sont satisfaites ; ses yeux brillaient. « Oh ! je comprends, maintenant, dit-elle ; j'aime beaucoup les militaires. » L'empereur s'est montré en riant : — « Vous avez entendu, vous étiez là ? » — « Parbleu ! » répondit l'Empereur. L'Impératrice a un peu rougi, comme une enfant qui ne calcule pas toujours ses paroles ; nous avons continué quelques mots et elle s'est éloignée au bras de l'Empereur. »

Au cours de la conversation, l'Impératrice avait également parlé à Bosquet du docteur Darralde, au sujet des Eaux-Bonnes, en ajoutant qu'il était de ses bons amis. A ce propos, M. Lespy, dans ses notes, rappelle que M. le docteur Darralde était médecin consultant de l'Empereur et inspecteur des Eaux-Bonnes : « Cette station thermale, dit-il, la plus importante des Basses-Pyrénées, a dû au docteur Darralde, pendant de longues années, sa brillante prospérité. »



Au commencement d'avril, Bosquet reçut une nouvelle invitation de l'Empereur, et dans la soirée du 7, il assistait encore à un bal aux Tuileries. « Je troquerais volontiers tout cela, écrivait-il le jour même à sa mère, pour un peu de joie de famille sans préoccupations. »

Il comptait alors pouvoir revenir à Pau, pour passer en Béarn, aux eaux, la saison d'été ; mais des dépêches du gouverneur d'Algérie arrivèrent, parlant de projets d'expéditions en Kabylie. Bosquet devait donc s'embarquer de nouveau. Il quitta Paris le 15 avril, dans la direction de Bordeaux ; et après n'avoir fait que passer à Pau, où il avait tenu à embrasser encore une fois sa mère, il arriva le 24 au soir à Marseille, prêt à se trouver en mer le lendemain, mais ayant le ferme espoir de rentrer en France très prochainement.





## XIX

EXPÉDITION NOUVELLE. — MANIFESTATIONS RELIGIEUSES. — ARRIVÉE DE BOSQUET EN BÉARN. — BOSQUET GÉNÉRAL DE DIVISION.

Deux jours après, Bosquet était à Alger. Il avait été chargé par sa mère de remettre une lettre à l'évêque, en réponse à celle du 7 février ; Mgr Pavy étant absent, il dut la laisser à un de ses chanoines. Le soir même, il dînait chez le gouverneur, où il eut la satisfaction de rencontrer le général Camou, également invité, et le lendemain, c'est-à-dire le 28 avril, il reprenait la mer pour aller vers Bougie. Le 30, il était rendu à Sétif.

Tout avait été préparé pour la campagne projetée contre les Kabyles des Babors. Un corps d'armée de douze mille hommes, décomposé en deux divisions, dont l'une était commandée par le général de Mac-Mahon et l'autre par Bosquet lui-même, ce qui semblait déjà un indice de sa nomination prochaine, s'y trouva promptement réuni.

Presque à la veille de son départ, le 15 mai, Bosquet fit connaître à sa mère toutes ces dispositions : « Le ciel, lui disait-il, a repris ses beaux rideaux bleus. Tout est organisé, je crois, pour un succès que Dieu nous réserve. Nous manœuvrer-



rons jusqu'à la mi-juillet, sans doute, de sorte que j'ai l'espoir de ne pas être trop attardé ici. »

Et il terminait par ce *post-scriptum* : « A huit heures, dans quelques instants, l'aumônier de la première division va dire la messe au centre du bivouac, messe à laquelle les six généraux et tous les officiers, sous-officiers et soldats assisteront ; notre église de bivouac en vaut bien une en chaux, sable et pierres ; la voûte est merveilleuse. »

A cette lettre était jointe celle qu'il venait de recevoir de l'évêque d'Alger, datée du 8 mai, et qu'il s'empressait de communiquer à Mme Bosquet ; nous en détachons ces premières lignes qui méritent, tout particulièrement, d'être connues :

« Monsieur et bien cher général, — Quelle déception m'a procuré votre départ si brusque ! je l'ai appris en même temps que votre arrivée ; mes occupations de missionnaire me retenaient à El-Biar ; comme je les eusse promptement suspendues, si j'avais pu être averti ! J'ai toutefois éprouvé une grande joie de cœur à la lecture de cette lettre si gracieuse et si bonne que vous avez eu la complaisance de m'apporter. Quelle mère vénérable que la vôtre, Monsieur et bien cher général, et comme son cœur sait dire de ces choses ineffables dont les mères ont seules le secret ! Je reçois beaucoup de lettres ; aucune, je vous l'assure, ne m'a fait une aussi douce impression. Je vous remercie de tout mon cœur de ce moment de plaisir, que ma mémoire et ma respectueuse affection pour vous sauront bien prolonger.

« Vous partez en expédition ; je ne vous souhaite que la santé, Dieu et votre valeur feront le



reste... J'espère bien qu'au bout viendra la récompense. Tant de coups de fusils troubleront la voûte du ciel, qu'il s'en détachera quelque nouvelle étoile qui viendra s'associer à ses deux sœurs. Nous prierons pour vos succès..... »

Le 18, le corps d'armée était en route, et le 21 les combats commençaient. Les premiers coups, frappés rudement sur les têtes de colonne des Kabyles, amenèrent les populations même éloignées à faire leur soumission. Aux premiers jours de juin, Bosquet était descendu, avec sa division, des hautes montagnes des Babors, pour constater la conquête, lorsqu'il eut le plaisir de recevoir sous sa tente le célèbre peintre qui, plus tard devait, en un splendide tableau, faire son portrait: nous avons nommé Horace Vernet. Il venait, en compagnie du Père Regis, l'abbé général de la Trappe de Staoueli, pour suivre les troupes à travers la Kabylie.

Rappelant cette circonstance, Bosquet disait à sa mère : « Ce brave abbé, — dont tu as un chapelet, — je l'ai embrassé de tout cœur; il est venu sous ma tente boire du vin, à la française, et je l'ai fait asseoir sur le tabouret à guirlandes de chêne, brodé par Anna, qu'il a fort remarqué et loué. A son grand étonnement, il a trouvé sous sa main un seul livre dans cette tente, la Bible; il m'a dit, après un moment de silence : « Et moi abbé de la Trappe, « je n'en ai pas !... Un soldat avec la Bible !... » Nous nous sommes serré la main comme je lui répondais : « Ne sommes-nous pas tous les deux, « soldat ou prêtre, serviteurs du Dieu qui est le « Dieu des armées et le Dieu du travail et de la paix ! »

Le sentiment religieux accompagnait partout,



en effet, notre général. Le 12 juin, il se complaisait à rendre compte à Mme Bosquet d'une pieuse et solennelle manifestation qui avait accompagné la soumission des chefs montagnards et la nomination de nouveaux chefs dans toutes les tribus, en présence de la division Mac-Mahon et de la division Bosquet réunies.

« Cette cérémonie, écrivait-il, était pleine de grandeur et complète de toutes façons : le paysage grandiose, avec ses montagnes sombres et ses profonds ravins, d'un côté, la mer, de l'autre, et sur le terrain nos troupes avec leurs drapeaux, leurs fanfares et les visages bronzés de nos soldats. Rien n'y manquait pour produire une impression profonde. A côté du plateau où se faisait l'investiture des cheiks, s'élevait un autel chrétien, dressé sur des tambours, soutenu par des armes, enveloppé de lauriers roses, et surmonté d'une Croix taillée dans la forêt et formée de deux grosses branches de vieux chêne-liège. Il est impossible de rien imaginer de plus imposant.

Après avoir retracé la scène de l'investiture, il continuait :

« ... Nous nous sommes placés devant l'autel, où le R. P. Regis a dit la messe ; ensuite, à haute voix, à la manière des évêques dont il a le rang, il a donné solennellement la bénédiction, pendant que tous saluaient respectueusement, soldats, drapeaux et tambours qui battaient aux champs ; c'était beau, très beau, très solennel !

« Je t'écris après une messe que je viens de faire dire dans les montagnes des Beni-Foughal, à peu près dans le même genre. Je suis seul, avec ma division, séparé de M. le gouverneur qui marche



par le bas des montagnes, et qui m'a confié la tâche d'aller par en bas contre ce qui reste à soumettre.

« Que ne pouvez-vous assister un peu à tout cela; le cœur s'élargit et l'âme s'élève à ce mélange si harmonieux des sentiments religieux et militaires! »

A la fin de juin, la campagne se termina, couronnée par des résultats aussi heureux que complets. Bosquet rentra aussitôt à Sétif.

Avec le gouverneur général, il eut à s'occuper encore de l'organisation coloniale du pays, et, ce soin rempli, il annonça enfin qu'il s'embarquerait à Philippeville le 8 août, pour avoir le bonheur, en revenant à Pau au plus vite, d'embrasser sa mère le 15.

Le dimanche 14 août, il était à Toulouse, et il ne trouvait à se remettre en route que le lendemain. C'est donc seulement une lettre, datée du chef-lieu de la Haute-Garonne, qu'il put faire parvenir à Mme Bosquet le jour de sa fête; mais le mardi 16, il était dans ses bras.

Il projetait depuis plusieurs mois, on se le rappelle, un séjour aux eaux thermales; il s'y rendit presque aussitôt et partagea son temps entre Eaux-Bonnes et Eaux-Chaudes. C'est là, dit M. Lespy, que lui parvint, expédié d'Alger, où on l'avait d'abord adressé, son brevet de général de division. Il eut la douce satisfaction d'assister, cette fois, au bonheur que devait procurer à sa mère la nouvelle de cette haute promotion, que tant de circonstances, depuis quelque temps déjà, faisaient prévoir.





## XX

BOSQUET A PARIS. — EXCURSION A ARQUES. — LA  
GUERRE D'ORIENT. — DÉPART POUR LA TURQUIE.  
— ORGANISATION ET CONCENTRATION DES CORPS  
D'ARMÉE.

De retour à Pau le 15 septembre, Bosquet ne tarda pas à partir pour Paris, afin d'attendre, dans la capitale même, qu'un commandement lui fût conféré. Serait-il chargé d'une province d'Afrique ou aurait-il à rester en France? Telles étaient les questions qu'il se posait. D'autre part, les affaires de Turquie semblaient gravement se compliquer, mais aucune décision n'était prise encore. Se trouvant ainsi en disponibilité, Bosquet ne demeurait pas inactif : « Il faut, écrivait-il à sa mère le 20 octobre, que je mène à bonne fin des travaux militaires qui me sont nécessaires et que, pour cela, je passe quelques mois à Paris. Si j'avais à Pau les archives du dépôt de la Guerre, comme j'irais me cacher là auprès de vous ; comme je m'y organiserais pour quelques mois ! »

Aux premiers jours de novembre, il fit un voyage dans la Haute-Normandie pour y serrer la main d'un vieux camarade de guerre, le général de



Crény. Rendant compte à Mme Bosquet de cette visite, il parlait, le 14, de l'excellent accueil qu'il avait trouvé auprès de son ami : « Il m'a causé une grande joie, ajoutait-il ; celle de me faire visiter le champ de bataille d'Arques, où le *Béarnais* sut choisir son terrain et se battit si bien. Mon cœur battait en parcourant les positions de son armée, et, — Dieu me pardonne ! — je crois que j'éprouvais comme un sentiment de fierté en admirant à la fois le courage et l'intelligence de ce fils du Béarn. »

La fin de l'année 1853 et le commencement de 1854 s'écoulèrent, pour Bosquet, au milieu des observations et des études, fréquemment agrémentées par ses relations à la Cour et dans le monde parisien. « Ce n'est pas seulement du travail fatigant, disait-il à sa mère, mais aussi de gracieuses et intéressantes conversations, de bonnes rencontres d'amis vieux et nouveaux, des études curieuses sur les Kabyles de Paris, enfin de très sérieuses causeries avec l'Empereur, le prince Napoléon, le roi Jérôme, le ministre des affaires étrangères, etc. »

Cependant les événements se précipitèrent. La guerre contre la Russie était sur le point d'être décidée. Un dimanche du mois de février, en présence de plusieurs officiers généraux, l'Empereur désignait Canrobert et Bosquet pour porter les premiers coups. Déjà celui-ci avait fait connaître à sa mère ce vaillant camarade : « Tu veux savoir, avait-il écrit, l'âge de Canrobert, mon vieil ami et frère d'armes ? Il est de 1809 ; — c'est quatorze ou quinze mois de plus que mon âge. — Il est toujours pour moi le même ami chaud, dévoué, point



jaloux; je lui rends bien au fond du cœur tout ce qu'il m'accorde de confiance et d'affection. »

Le 7 mars, Bosquet prévoyait le cas où il devrait quitter Paris, « comme un boulet de canon, » pour aller s'embarquer à Marseille sans passer par Pau, c'est-à-dire sans embrasser sa mère autrement que par cœur. Chargé du commandement de la deuxième division de l'armée d'Orient, pendant que Canrobert allait commander la première, il exposait à Mme Bosquet l'organisation du départ.

« Je n'ai rien demandé, disait-il, et me suis tenu fort modestement à ma place et à la disposition de l'Empereur qui m'avait gardé à Paris. Ce commandement qui m'est conféré, à moi, le plus jeune, lorsque tant d'autres briguaient l'honneur de l'obtenir, nous honore, ma bonne mère, et consacre bien ma nomination de général de division.

« Depuis la fin de décembre, j'avais un travail très sérieux, en dehors des questions de guerre, qui m'a tenu un grand mois, tous les jours en séance de onze heures du matin à cinq heures du soir. C'est là la corvée qui m'a empêché de t'aller embrasser à Pau et d'y passer une quinzaine, comme je l'avais projeté. Maintenant, à moins que le jour de l'embarquement ne puisse être prévu bien nettement, j'en suis à douter si je pourrai m'échapper un instant. »

Il exprimait la certitude que la guerre ne serait pas longue et ajoutait :

« En somme, la question est grave, — noblesse oblige, — et aucun cœur de mère ne peut comprendre mieux que le tien les obligations que m'impose une jeune épée qui vient de m'être



confiée. Dieu me protégera, ta bénédiction et tes prières feront pour moi de nouveaux miracles.

« Mon cœur est joyeux : mes douze mille hommes sont presque tous vieux soldats d'Afrique, et la plupart des officiers, des amis, des frères d'armes. J'ai dans ma division seize cents Arabes — tirailleurs indigènes, — deux mille deux cents zouaves du 3<sup>e</sup> régiment, — ceux avec lesquels je me suis souvent battu en Kabylie ; — c'est une famille. Canrobert est pour moi un frère. Vraiment ce n'est pas là une rude guerre, mais une vraie partie de plaisir. »

Dans cette même lettre, Bosquet prenait soin de faire connaître à sa mère ses deux aides-de-camp : « Maurice, disait-il, revient pour me rejoindre ; enfin, mon second aide-de-camp est le capitaine d'état-major Fay, Béarnais, de Navarrenx, je crois. »

Nous sommes heureux de rencontrer ici ce dernier nom, que nous avons eu à mentionner dès les premières lignes de notre étude et que nous citerons encore. Nous ne nous y arrêtons en ce moment que pour relever une légère inexactitude dans l'indication d'origine qu'on vient de lire.

Charles-Alexandre Fay, devenu par la suite le brillant général de division Fay, l'auteur des *Souvenirs de la guerre de Crimée* (1) et de tant d'autres ouvrages spéciaux fort estimés, naquit dans le Pays Basque, à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 23 septembre 1827 ; mais Béarnais et Basques appartiennent au même département, à l'ancienne

---

(1) Paris, libr. Berger-Levrault C<sup>ie</sup>, 1892, (2<sup>e</sup> édition).



Navarre française, et, à ce titre, se considèrent, avec raison, comme compatriotes par excellence.

Les ordres de départ arrivèrent trop brusquement pour que Bosquet pût venir à Pau. Le 12 mars, il se rendait directement à Marseille, avec Canrobert, tous deux allant, en avant-garde, déployer en Orient le drapeau de la France.

La veille, l'Empereur leur avait fait ses adieux et leur avait souhaité bonne chance en les embrassant et leur serrant la main; de son côté, l'Impératrice leur avait donné une médaille de la Vierge et son portrait en bronze.

Arrivé à Marseille le 15, Bosquet écrivit, le lendemain à sa mère : « Bonne espérance, ma bonne mère; le temps est beau, la cause belle, mes soldats m'aiment et ont confiance en moi ! Dieu nous protégera et nous donnera la victoire, si l'ennemi veut en venir aux mains. »

Et après avoir expédié à sa famille plusieurs caisses d'objets dont il voulait lui laisser la garde et parmi lesquels il recommandait principalement de nombreux souvenirs de ses campagnes d'Afrique, il s'embarqua, sur le *Christophe Colomb*, le jour même de sa fête, le « 19, jour de Saint-Joseph », comme il le constatait lui-même dans une lettre à cette date.

Les lettres suivantes furent datées successivement de Malte, de Gallipoli, de Constantinople. Toutes donnaient des détails étendus sur les incidents du voyage, les pays parcourus, les mouvements des troupes anglaises et turques, les dispositions prises pour l'ouverture des opérations, etc., etc.

Le 29 mai, Bosquet, écrivant du camp de Bou-



laïr, signalait l'échec que les Russes venaient déjà d'essuyer devant Silistrie; mais aucun engagement sérieux ne paraissait encore devoir se livrer : « Nous sommes sous la tente, disait-il à sa mère, et ne vivons pas mal, grâces surtout à ton excellent jurançon et à tes salaisons que nous menons aussi rondement que nous voudrions mener les Russes. »

A la veille de partir pour Andrinople, le 1<sup>er</sup> juin, pendant que, de son côté, Canrobert se rendait à Varna, il reçut de Mme Bosquet une lettre qui le remplit de joie et à laquelle il répondit aussitôt :

« Je viens de recevoir, bonne mère, ta lettre du 16 mai. Me voilà heureux de te savoir en bonne santé avec tout ton monde, et de penser que tu as le cœur à l'aise. On respire bien dans une atmosphère d'honneur et de bonne renommée, et Dieu te bénit pour avoir inspiré à ton enfant ces principes chrétiens et français qui font de bons citoyens et des soldats dévoués. Quand on te dit : — « Heureuse mère ! » On devrait ajouter : — « Vous jouissez de votre propre ouvrage. » Que Dieu continue à écouter tes prières, celles de quelques bons cœurs qui m'aiment dans le monde et je te reviendrai, un jour, riche d'honorables souvenirs. . . . .

« Les officiers et les soldats de ma division ont confiance en moi ; je lis dans leurs yeux cette affection qui entraîne le dévouement. Prie pour eux et pour nous tous, prie pour Canrobert, mon frère d'armes, et le Dieu des armées, qui se sert habituellement de l'épée de la France, nous donnera la victoire. »

Le 12 juin, il écrivait d'Andrinople où ses troupes



arrivaient successivement. Il rendait compte de leur installation, de leurs approvisionnements, de l'organisation générale du corps d'armée et ajoutait : « Hier dimanche, je me suis rendu à la chapelle catholique, suivi de tous mes officiers, à cheval, en grande tenue ; nous étions précédés d'un beau piquet d'infanterie et suivis d'une brillante escorte de cavalerie. Depuis des siècles, jamais, assurément, messe militaire n'avait été entendue ici. — Les catholiques du pays, en petit nombre, se cachaient presque pour qu'il leur fût possible de suivre leur culte. — Eh bien ! nous sommes allés à la chapelle, la tête haute, à travers toute une population qui saluait, qui se disait : « Voilà le chef français qui va faire « ses prières » ; elle n'osait plus avoir pour le chrétien qu'un sentiment de respect. »

Bosquet ne resta que quelques jours à Andrinople ; il partit le 20 juin pour Varna, où était le point de concentration ; il eut alors une première occasion d'apprécier, après son énergique et vraiment paternel ordre du jour de la veille, la discipline et l'intrépidité de ses troupes, dans cette longue marche à travers le pays des Balkans, si dénué de toutes ressources et si difficile à parcourir.

C'est des environs de Varna qu'il écrivit à sa mère, le 14 juillet, aux approches de sa fête : « Je ne serai pas, cette année, lui disait-il, aussi heureux que l'an passé, je ne pourrai pas t'embrasser le lendemain du 15 août. Cette petite lettre que j'écris à la hâte de mon camp et qu'un cavalier va porter au galop à Varna, cette lettre, du moins, arrivera à temps pour te dire tous les vœux,



toutes les tendresses qu'au fond du cœur je nourris pour toi, ma bonne mère. Un de ces vœux est bien lent à se réaliser au gré de mon impatience ! Faut-il donc se plaindre et en aurais-je le droit ? Non, il faut accepter, subir sa destinée et s'incliner devant la Providence, dont les décrets sont saints comme la justice de Celui qui les prononce là-haut. Je me sou mets donc et j'espère... achevant ma journée loyalement et confiant dans le salaire de l'Évangile. »

Bosquet venait ainsi de faire allusion, une fois de plus, à son désir, si souvent et depuis si longtemps exprimé, de vivre des jours calmes auprès de sa mère ; mais il lui était réservé de passer encore, dans l'éloignement, une période d'agitations, de fatigues et d'épreuves, qui devait, en même temps, il est vrai, être pour lui une période de gloire et de patriotiques satisfactions.

« On se plaint quelquefois, écrivait-il le 12 août, qu'une guerre ne finit point ; en voici une dont on peut se plaindre en disant qu'elle ne commence pas. » Il regrettait qu'on hésitât à prendre un parti net pour faire diriger les hostilités par un général en chef qui tiendrait sous ses ordres les trois armées de France, d'Angleterre et de Turquie. La saison pluvieuse s'avancait et, avec elle, un ennemi plus terrible que les Russes : l'empoisonnement des marais. Bosquet voyait cependant sa division moins éprouvée que les autres par la maladie : « Ton cassis a fait merveille, disait-il le 18 août dans une lettre à sa mère ; et, plus d'une fois, j'ai ressuscité de pauvres soldats, renversés au bord du chemin, avec quelques gorgées de ta liqueur ; de sorte, bonne mère, que c'est à



toi qu'ils doivent leurs nouvelles forces; ils le savaient, — je le leur disais, — et ils te bénissaient au fond du cœur. Tu vois que nous te rendons ici les prières que tu fais pour nous avec tous nos amis; et, certes, ces prières ont été exaucées; la deuxième division a été sauvée comme par miracle de l'empoisonnement de ces marais infects, quoiqu'elle ait été exposée tout comme la première..... »

Le 29, il partit, avec toute sa division, pour Baldjik, où il arriva le lendemain, pour s'embarquer, le 31, vers la Crimée.





BOSQUET EN CRIMÉE. — BATAILLES DE L'ALMA ET D'INKERMANN. — LA COLONIE ANGLAISE DE PAU ET M<sup>me</sup> BOSQUET.

Les troupes furent réparties sur le *Friedland*, le *Marengo*, le *Suffren*, etc., magnifiques vaisseaux de guerre dont les noms étaient de bon augure. Bosquet monta à bord du *Friedland*.

Rendant compte à sa mère de toutes ces dispositions, il lui disait, le 25 août, dans une lettre pleine d'enjouement : « Tu as bien raison, ma bonne mère, de te préoccuper de notre hiver. Les peaux de mouton vont devenir nécessaires pour mes soldats. J'ai déjà fait des essais de longs gilets en peau retournée, le poil en dedans, et de guêtres, par dessus le genou, en peau pareille. Mais avant de se défendre contre l'hiver, il y a à faire son nid tranquille contre l'ennemi ; et, comme nous ne sommes pas très près de l'Italie, où l'on va volontiers passer l'hiver, nous avons choisi la Crimée, qui est le pays de la mer Noire le moins froid et ressemblant le plus au midi de la France ou à l'Italie. Tu vois que nous prenons nos aises..... »

Le 14 septembre, la flotte, tant anglaise que française, mettait à terre, non loin d'Eupatoria, une armée de soixante mille hommes, avec son



artillerie et près de deux mille chevaux ; trois jours après, cette armée se mettait en marche vers Sébastopol.

C'est près de l'Alma qu'eut lieu, le 20 septembre, la première rencontre avec les Russes ; c'est là que fut livrée la première grande bataille qui donna une éclatante victoire à nos armes et fut surtout glorieuse pour la deuxième division : « Le plan de bataille, écrit le général Fay dans ses *Souvenirs de la guerre de Crimée*, fut exécuté comme sur un champ de manœuvre. » Bosquet commandait la droite et était chargé d'aborder, le premier, les positions ennemies. A un certain moment, il eut à supporter l'effort de plus de la moitié de l'armée russe. L'action était engagée sur les hautes berges, qu'il avait escaladées, pendant qu'au loin nos troupes du centre et les troupes anglaises regardaient et applaudissaient. Bientôt, la deuxième division disparut derrière la crête... La canonnade alors faisait rage : était-ce l'artillerie russe ou bien la nôtre ? Un instant, l'inquiétude fut grande dans l'entourage du maréchal de Saint-Arnaud. Peut-être notre artillerie n'avait-elle pas pu monter sur le plateau !... Mais tout à coup : « Je vous dis, moi, que c'est le canon de Bosquet, s'écria joyeusement le maréchal. Il est établi sur la hauteur : je vois les pantalons rouges ; ah ! je reconnais bien là mon vieux Bosquet d'Afrique ! »

Peu d'instants après, la division Canrobert, qui formait le centre, entra en ligne à son tour, venant diviser l'attention de l'ennemi. Et tandis que les Anglais chargés de l'attaque de gauche, débouchaient, de leur côté, avec leur cavalerie,



mais trop tard pour amener un complet écrasement, Bosquet, continuant à faire des prodiges avec ses deux brigades et huit bataillons turcs qui lui étaient adjoints, forçait les Russes, malgré tout leur courage, à battre en retraite sur Sébastopol. Le soir même, le maréchal lui envoyait un officier pour le complimenter et remercier sa division. « De tous côtés, disait Bosquet à sa mère dans une lettre du lendemain 21, on vient me tendre la main. »

Au mois d'octobre, le maréchal de Saint-Arnaud, malade, quittait le commandement en chef, et Canrobert était désigné pour le remplacer. Nos troupes arrivaient devant Sébastopol, que les Russes avaient laissé investir, et les travaux du siège allaient commencer.

Bosquet eut l'occasion de se distinguer bien vite dans un nouvel engagement, près de Balaclava ; il y arriva juste à point pour dégager les troupes anglaises, sur lesquelles retombait à ce moment tout le poids de l'action.

Leur enthousiasme pour notre vaillant général était grand et se traduisit, sur son passage, par de frénétiques hurrahs.

Une autre circonstance, mémorable entre toutes, devait bientôt mettre le comble à leur admiration et à leur gratitude. Nous voulons parler de la journée du 5 novembre, à Inkermann. Attaqués par toute l'armée de Mentschikoff, les Anglais, qui d'abord avaient cru pouvoir lutter seuls, eurent le bonheur, au moment où ils se trouvaient épuisés et sans une seule réserve, de voir Bosquet voler à leur secours et les sauver.

Nous avons rappelé, en tête de cette étude,



d'après le résumé biographique emprunté par MM. Lespy et Raymond au *Moniteur de l'armée*, le souvenir de ce glorieux fait d'armes, qui eut, en Angleterre comme en France, un immense retentissement; nous avons à nous y arrêter maintenant, au point de vue de notre histoire locale, pour mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit d'une touchante manifestation qui, à Pau, en fut la conséquence.

Le jeudi 4 janvier 1855, le *Mémorial des Pyrénées* publiait l'article suivant, dont M. Lespy a pris soin de donner un extrait dans ses notes accompagnant les *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère* :

« Une démarche qui honore par un hommage inusité la mère de notre célèbre compatriote, le général Bosquet, a eu lieu, lundi dernier, à Pau.

« Une députation prise parmi les résidents Anglais de distinction qui séjournent dans nos murs s'est rendue en corps, le premier janvier, auprès de Mme veuve Bosquet.

« Les personnes qui la composaient ont demandé à lui offrir l'expression respectueuse de leur estime. Dans la lettre qu'ils nous ont adressée, avec le désir de la voir publier, se trouvent indiquées les raisons du mouvement auquel ces personnes ont cédé.

« Par cette visite spontanée et pleine de délicatesse, faite à une femme qui a le droit d'être fière en voyant le nom qu'elle a donné à son fils grandir chaque jour en renommée, ceux à qui revient l'honneur d'une semblable initiative ont voulu publiquement traduire la souveraine déférence mêlée d'admiration que leur inspirent la



vaillante conduite et la haute intelligence militaire du général dont la ville de Pau fut le berceau.

« Presque à la même heure, et en sortant de la Préfecture, les officiers de la garnison se sont aussi dirigés vers la maison de Mme Bosquet.

« Les officiers du 10<sup>e</sup> et les étrangers que nous avons pour hôtes, semblaient s'être entendus pour donner la même marque unanime de respect à un nom que l'armée cite avec orgueil. Dans la personne d'une mère ils venaient saluer ensemble une de nos gloires françaises les plus pures.

« La population de Pau s'est associée à cet élan fraternel et digne des deux cortèges. »

A la suite de cet article figure la lettre que le rédacteur du journal, M. Doudement, avait reçue de la députation anglaise; nous en reproduisons intégralement le texte, que l'on trouve également dans la publication de M. Lespy :

Pau, 1<sup>er</sup> janvier 1855.

Monsieur le Rédacteur,

Un des heureux privilèges de cette saison est de sanctionner les démonstrations du respect et de la bienveillance.

C'est pourquoi, les Anglais demeurant à Pau, sachant que cette ville est honorée du séjour de Mme Bosquet, mère de l'illustre général, se sont aujourd'hui réunis par députation pour offrir à Mme Bosquet leurs hommages et leurs félicitations d'avoir un fils dont la France est si justement fière, et pour la prier de daigner accepter un souvenir de leur estime et de leur respect.

En offrant leurs hommages aujourd'hui à Mme Bosquet, nos compatriotes ont voulu non seulement témoigner leur considération pour leurs nobles



alliés — l'armée française, — mais ils ont voulu marquer un sentiment tout particulier de reconnaissance qu'ils portent au général Bosquet.

Par la fortune des armes, ce fut le général Bosquet qui, au milieu de la terrible bataille d'Inkermann, apporta aux Anglais le secours décisif des Français. Arrivé, à la tête de sa division, où ce grand combat s'engageait, le général Bosquet, par son coup d'œil militaire, si sûr et si rapide, vit à l'instant même là où il a frappé si juste et si fort; et, certes, sans déroger en aucune manière aux anciennes gloires si nombreuses de l'armée française, on peut dire que jamais la célèbre impétuosité de l'attaque française ne se montra plus brillamment irrésistible que ce jour-là.

L'année qui commence semble grosse d'événements; mais la revue du passé inspire la confiance pour l'avenir; car les armées alliées peuvent dire, comme les Romains, qu'elles sont nourries par la fierté des grandes actions.

Au milieu même des maux inévitables qui accompagnent toute guerre, par la gloire commune et plus encore par les dangers partagés et les secours donnés sur le champ de bataille, deux grands peuples apprennent à s'apprécier véritablement, et, à côté des sentiments de respect et d'estime réciproques, on voit naître une affection fraternelle. Ah! que Dieu veuille que deux grandes nations, qui sont par la nature voisines, soient désormais pour toujours unies!

Veillez agréer, Monsieur, etc,

*Pour la députation,*

Samuel LYSONS.

On comprend la douce émotion que dut éprouver Mme Bosquet en présence des respectueux



témoignages dont elle était l'objet ; on devine combien, dans son amour maternel, elle se trouva heureuse des hommages qui lui étaient rendus. Après la députation anglaise, après les officiers du 10<sup>e</sup>, ce fut le clergé, la haute administration du pays, les intimes, qu'elle vit venir auprès d'elle pour lui apporter leurs félicitations et qu'elle eût à remercier tour à tour avec l'exquise affabilité qui la distinguait.

Elle eut hâte d'informer son fils des moindres détails de cette réception. Le général en fut vivement réjoui ; il exprima, dans une lettre du 25 janvier, tout le plaisir que cet aimable événement de famille lui avait causé. A propos du « speech » de la députation anglaise, il ajoutait : « Ces braves Anglais ont le cœur très haut toujours ; mais cette délicatesse d'aller complimenter la mère d'un soldat allié qui n'a fait, après tout, que son devoir, cela me touche, et je les loue et les remercie de tout cœur. »

Il revenait encore sur ce sujet, dans une lettre du 10 février : « Je songe très souvent, disait-il, à la pieuse pensée des Anglais du Béarn, et je me sens de plus en plus ému et reconnaissant pour les remerciements qu'ils sont venus t'adresser à toi, ma bonne mère, comme s'ils avaient deviné ma pensée intime depuis que ma barbe a pointé. »

Ces hommages rendus à Mme Bosquet par les « Anglais du Béarn » faisaient éloquemment suite aux chaleureux remerciements adressés, le 24 décembre, au général lui-même, par lord Raglan, dans un *ordre général* exprimant les félicitations et la reconnaissance de la Reine d'Angleterre.

La plupart des journaux de Paris et des départe-



tements rapportèrent ce que le *Mémorial des Pyrénées* avait dit de la visite faite par les Anglais à Mme Bosquet. Le *Journal d'Orléans* accompagna ce récit des lignes suivantes :

« La ville de Pau est devenue, depuis quelque temps, une sorte de colonie anglaise. Pau est le rendez-vous, aujourd'hui, des touristes anglais, habitués à prendre leurs quartiers d'hiver en France. Boulogne et Tours, autrefois privilégiés sous ce rapport, ont vu singulièrement diminuer le nombre de leurs hôtes d'Outre-Manche.

« Cette démarche n'est pas seulement un honneur pour la mère du général Bosquet ; elle honore également la colonie anglaise de Pau, et nous aimons à l'enregistrer comme un nouveau témoignage des sentiments de sympathie et d'estime qui unissent si étroitement les deux nations. »





OFFRANDES ET SECOURS. — AFFECTUEUX TÉMOIGNAGES.

PRISE DU MAMELON-VERT. — BOUQUET DE FÊTE.

A ce moment, des commissions furent organisées dans les principales villes, pour recueillir des dons en argent ou en nature au profit de nos soldats de l'armée d'Orient. De toutes parts, dans notre département des Basses-Pyrénées comme dans la France entière, les appels furent entendus; les offrandes affluèrent, et dans les listes de souscription publiées par le *Mémorial* on put voir figurer le nom de Mme Bosquet. Celle-ci, en outre, se préoccupait tout particulièrement des secours à envoyer aux blessés; avec les autres dames de la ville, elle confectionnait, en toute hâte, de la charpie et des compresses, dont elle put expédier une caisse à son fils, dans la première quinzaine de janvier, en même temps que d'autres caisses de provisions diverses.

Nos hôtes étrangers concouraient généreusement à augmenter l'importance des souscriptions patriotiques. Le *Mémorial* du 30 janvier signala principalement les largesses de ceux qui résidaient dans des maisons de campagne, à Jurançon et à Gan.

« Ce n'est pas tout, disait le journal; plusieurs



propriétaires du coteau, désirant donner un témoignage plus particulier de leur souvenir à leur illustre compatriote le général Bosquet, ont eu l'heureuse idée de lui envoyer *directement* une caisse de cent bouteilles de vin vieux des meilleurs crûs ; cette caisse ne tardera pas à partir pour sa destination. Aussi, l'on peut espérer que le brave général pourra boire quelques rasades de ce vin généreux avec ses compagnons d'armes, la veille peut-être de l'assaut de Sébastopol, ou bien sur les ruines de cette redoutable forteresse. »

Cet envoi fut promptement effectué, comme on le verra plus loin, par les soins d'un ami d'enfance de Bosquet, M. Frédéric Rivarès, alors juge de paix du canton de Pau (ouest) et membre du conseil général des Basses-Pyrénées.

Que de cadeaux ne recevait pas alors le glorieux général, soit pour lui-même, soit pour ses soldats ! Le 6 janvier, c'était le généralissime de l'armée ottomane, Omer-Pacha, qui lui envoyait un magnifique cheval arabe ; quelques jours avant, c'étaient des dames de Southampton qui lui adressaient une caisse de tabac pour ses soldats et pour lui. De tous côtés lui arrivaient d'enthousiastes témoignages d'admiration.

Au mois de février, l'armée d'Orient fut définitivement constituée en deux corps ; et tandis que le général Pelissier, qui venait d'arriver en Crimée, était mis à la tête du 1<sup>er</sup>, Bosquet conserva le commandement du 2<sup>e</sup>, avec mission de diriger et faire exécuter les travaux de l'attaque de Malakoff. C'est alors que, sans se séparer toutefois de sa deuxième division, il dut en remettre le commandement direct à un compatriote béarnais qui



venait le rejoindre, le brave général Camou, « ce vétéran des guerres de l'Empire et d'Afrique, disait-il dans un *ordre* du 11 février aux officiers et soldats, que vous avez appris, tous, à vénérer comme un père. »

Au milieu des préoccupations et des fatigues de la guerre, Bosquet entretenait soigneusement sa correspondance avec sa mère, sans jamais oublier les amis.

« La déférence et les soins qu'on a pour toi en Béarn, lui écrivait-il le 28 février, font ma plus douce et ma seule récompense ; tout cela double mes forces et nous rajeunit, toi et moi. Je voudrais avoir de longues heures pour te dire combien je suis touché des lettres qui me viennent de tant d'excellents cœurs. Rivarès m'écrit que nos braves compatriotes m'envoient du vin de Jurançon. Je vais le remercier et lui donner l'assurance qu'il sera bu en bonne compagnie ; et tant pis pour l'ennemi, si nous pouvons le joindre après avoir trinqué avec ce vin-là !

« Tes caisses ne me sont point parvenues, mais le temps se fait meilleur ; il me tarde de les voir paraître, car Camou vient d'arriver !... et puis, il me faut fêter des croix d'honneur que je viens d'obtenir pour les miens..... »

Le 29 mars, enfin, il annonçait à Mme Bosquet que les caisses venaient d'arriver, « et le plus heureusement du monde, disait-il, et très à propos ; car c'est aujourd'hui fête pour le 2<sup>e</sup> corps et pour moi en particulier. » Après avoir expliqué que cette fête était due à une promotion de généraux qui venait d'avoir lieu autour de lui, il ajoutait :

« Ce soir et demain matin, tes provisions et ce



vieux vin *si militaire* de Jurançon feront merveille sur ma table. Tu peux compter que parmi les santés qui seront portées, il y en aura une bien respectueusement mais bien chaleureusement acceptée, la tienne, bonne mère; les cœurs des soldats qui la porteront sont des cœurs d'or.

« Ton linge est aussi arrivé et sert déjà à l'ambulance de la 2<sup>e</sup> division pour les trois ou quatre cents blessés que j'ai eus tout dernièrement au combat de nuit de Malakoff, où les Russes se battaient dix contre un et ont assurément perdu plus de trois mille morts ou blessés. C'est une leçon de nuit qui leur profitera. Quelle nuit! C'est là qu'on apprend à jeter les yeux au ciel et son âme à Dieu, gardant et employant pour son pays son cœur et son épée. »

Huit jours après, c'est en compagnie de Camou et d'un autre compatriote, le docteur Hounau, de Pau, médecin militaire à l'armée d'Orient, que Bosquet eut l'occasion de savourer encore les excellentes provisions de table que sa mère lui avait expédiées comme « souvenirs du Béarn. »

Quant à l'envoi du jurançon effectué par M. Rivarès, Bosquet le reçut en deux caisses de cinquante bouteilles chacune, l'une arrivée le 8 avril, l'autre le 15, comme il le rappelait dans une lettre du 12 juillet, commençant ainsi :

« Mon cher Rivarès, évidemment tu n'as pas reçu une lettre de vieille amitié que je t'écrivais vers le 25 avril, avec mille remerciements bien reconnaissants pour la triomphante idée du jurançon. Je te priais de me dire les noms des personnes que je pourrais remercier en particulier, et de vouloir bien être mon interprète auprès des autres.



Aujourd'hui, je pourrais ajouter que ta santé à été portée en bonne compagnie avec celle des bons Béarnais qui ont bien voulu se souvenir des braves soldats absents : vos vigoureuses bouteilles m'ont permis d'arroser plusieurs croix d'honneur gagnées comme l'avaient été les premières, autrefois!..... »

Il est certain que tous les envois annoncés n'arrivaient pas à destination ; souvent aussi des lettres se perdaient. De là quelques inquiétudes, en Béarn comme en Crimée, sur les questions de correspondance, ce qui explique diverses répétitions dans les lettres échangées ; mais Bosquet savait si bien dire et redire !

Citons, à ce propos, ces premières lignes d'une lettre qu'il écrivait à sa mère le 23 avril :

« Ta dernière lettre, du 2 de ce mois, me fait craindre encore des erreurs de courriers, car j'ai dû te rassurer, il y a longtemps, et deux ou trois fois, sur le sort des caisses de linge et de provisions qui sont très exactement arrivées et auxquelles nous avons fait le meilleur accueil. Les blessés de ma vieille division, la 2<sup>e</sup>, sont pansés avec ta charpie et tes bandes, bonne mère, et il me semble qu'ils sont ainsi un peu plus de ma famille. Quant au vieux vin de Jurançon et à ces précieuses bouteilles de M. Samson, que tu te chargeras de remercier de tout cœur pour moi, elles ont déjà servi à fêter de nouvelles épaulettes et de nouvelles croix, et, au milieu de ces fêtes, ta santé, ma bonne mère, ne manque jamais d'être portée par de braves cœurs..... »

A ce moment eut lieu le changement du général en chef. Le vaillant Canrobert, ne pouvant plus



s'entendre avec le commandant en chef de l'armée anglaise, crut devoir se sacrifier à des nécessités plus politiques que militaires et donna sa démission. Bosquet fut profondément attristé du départ de son vieil ami, que le général Pélissier remplaça le 19 mai.

Cependant la campagne se poursuivait avec un redoublement d'ardeur : il demeurait réservé à Bosquet d'y occuper toujours une des plus belles places et de montrer plus que jamais sa haute intelligence et sa bravoure dans les opérations qui se préparaient.

La première de ces opérations fut entièrement son œuvre ; nous voulons parler de l'enlèvement de vive force du Mamelon-Vert et des Ouvrages blancs du mont Sapoune, qui eut lieu le 7 juin et mit entre nos mains la ligne de défense des Russes, au dehors de la place de Sébastopol, entre Karabelnaïa et la rade. Bosquet avait avec lui quatre divisions françaises et une division turque ; il fait lui-même à sa mère le récit de cette bataille dans une lettre du 11 juin :

« A six heures et demie du soir, écrit-il, chacun était placé comme je l'avais ordonné ; les centaines de canon de la place tiraient encore, mes cent vingt pièces de siège se taisaient depuis quelques minutes, les cœurs battaient en attendant le signal. Je l'ai donné... Les avant-gardes cachées dans les tranchées comme tout le reste sont sorties de leurs fossés, ont franchi les parapets, emplissant l'air des cris de : Vive la France ! vive l'Empereur ! C'était un magnifique spectacle de voir ces enfants de notre pays courant bravement à l'ennemi sous une pluie de boulets, d'obus et de



mousqueterie. Les ouvrages russes, chargés d'artillerie, ont été escaladés, franchis en quelques minutes, les défenseurs tués ou en fuite, et nous les avons poursuivis de redoute en redoute, partout vainqueurs. A la nuit, nous étions établis sur le terrain conquis, et nous travaillions, la pioche et la pelle à la main, à retourner contre les ennemis les parapets de leurs ouvrages. Nous avons pris soixante-deux pièces de gros calibre et fait quatre cents prisonniers. L'armée entière battait des mains à mon 2<sup>e</sup> corps, le corps d'armée du Béarnais. Camou y commandait la 2<sup>e</sup> division, mon ancienne famille ; ce brave Camou, le vétéran des armées d'Afrique et de l'Empire, qui, à soixante ans, se battait sous les ordres de « son enfant », — il m'appelait et m'appelle encore ainsi. — Enfin, c'est une grande journée ; ce sont les premières portes de Sébastopol ouvertes ; nous ouvrirons les autres prochainement.....

« Je t'écris à la hâte. Je voudrais te dire combien les détails, avant, pendant et après la bataille, ont été brillants. Avant l'assaut, j'étais entré au milieu de chaque bataillon, et je leur exprimais, à ces braves enfants, toute ma volonté de ne pas reculer d'une semelle ; il aurait fallu voir ces belles figures dévouées et ardentes ! Tu aurais été fière, bonne mère. A toi, ma victoire nouvelle, car tout cela c'est toi qui l'as fait ! »

Une note de M. Lespy se rattachant à cette lettre, signale, d'après l'ouvrage de M. Camille Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée* (1), la belle conduite dont fit preuve, dans cette affaire,

---

(1) Paris, libr. Hachette, 1877.



un compatriote de Bosquet, le lieutenant-colonel Julien Larrouy, d'Orion, près d'Orthez, qui devait trouver la mort, onze jours après, dans une malheureuse attaque dirigée, celle-ci, par le général Pélissier.

Disons ici qu'avant la glorieuse bataille du 7, Bosquet avait communiqué à ses troupes un *ordre général* dans lequel on trouve cette phrase : « Que chacun se souvienne qu'à l'endroit où nous mettons le pied, nous y restons. » M. Lespy, qui rapporte ce document, a bien raison d'ajouter : « Voilà qui peut sembler avoir inspiré, trois mois après, sur les ruines fumantes de Malakoff, le mot si vaillant : « J'y suis, j'y reste. »

Si Bosquet, au milieu des agitations et des travaux de la guerre, trouvait le temps d'écrire à sa mère de fréquentes lettres, il était surtout une circonstance qu'il avait soin de ne pas laisser passer sans envoyer à Pau les meilleurs témoignages de piété filiale. Cette circonstance, les lignes qu'on va lire, datées du 28 juillet, la feront connaître :

« Bonne mère, j'espère bien que cette lettre arrivera à temps pour devancer un peu le 15 août et te présenter, la veille, un bouquet de Crimée que mon imagination et mon cœur font le plus gracieux, le plus frais, le plus beau du monde. Accepte-le ainsi, par la pensée, car de trouver ici une fleur, il n'y a pas à y songer. Nos bivouacs ne prennent un air de fête qu'à certains jours de grand *gala*, comme le 7 juin, bien que chaque jour le canon tonne plus fort qu'il ne tonnera à Paris, le 15 août.



« Où sont ces petites filles du nom de Marie, que j'envoyais autrefois aux églises d'Afrique prier pour toi, en robes blanches neuves, un beau bouquet à la main ! Ici rien de pareil ; cette fois donc, bonne mère, c'est toi qui te chargeras de tous ces soins au moyen du papier qui enveloppe les tiges de fleurs de mon bouquet, et que tu trouveras dans ma lettre..... »

On devine en quoi consistait cette enveloppe ; on devine aussi avec quelle satisfaction Mme Bosquet s'empressa de remplir les vœux de son fils, en faisant des heureux autour d'elle.





## XXIII

L'ASSAUT DE MALAKOFF. — BOSQUET GRIÈVEMENT  
BLESSÉ. — TRIOMPHE DE NOS ARMES. — UN « TE  
DEUM » A PAU. — HOMMAGES A M<sup>me</sup> BOSQUET.

C'est probablement pendant son séjour aux eaux thermales des Pyrénées, où elle avait l'habitude de se rendre, chaque année, à pareille époque, que Mme Bosquet répondit à cette lettre du général; celui-ci lui écrivit de nouveau le 4 septembre :

« Tes lettres me réjouissent le cœur; j'éprouve à les lire ce plaisir mystérieux, complet, bienfaisant et plein de sourires que m'a donné la vue de nos montagnes, les quelques rares jours qu'il m'a été possible de les voir et de les aimer de tous mes yeux et de tout mon cœur à la fois.

« Tes prières du 15 août, escortées de celles des trois cousines, sont arrivées là-haut, car je suis en parfaite santé, grâce à ces forces qui me viennent de toi, bonne mère, de ton cœur et de ton lait. »

Au moment où il traçait ces lignes, l'assaut de Malakoff, à bref délai, était résolu; un conseil de guerre, tenu par le général Pélissier, venait de décider « que le commandant du 2<sup>o</sup> corps, Bosquet, préparerait immédiatement le plan d'attaque



et que l'exécution en serait confiée à son expérience et à son énergie. »

Bosquet allait donc se trouver au poste d'honneur ; toute l'action allait reposer sur lui. Il prit immédiatement ses dispositions pour mener à une éclatante et décisive victoire le drapeau de la France, et, le 8 septembre au matin, tout était prêt ! Les troupes étaient rassemblées dans les tranchées, lorsqu'il vint les appeler à la bataille par un ordre du jour des plus entraînants :

« Aujourd'hui, disait-il, c'est le coup de grâce, le coup mortel que vous allez frapper de cette main ferme, si connue de l'ennemi, en lui enlevant sa ligne de défense de Malakoff, pendant que nos camarades de l'armée anglaise et du 1<sup>or</sup> corps donneront l'assaut au Grand Redan et au bastion central.

« C'est un assaut général, armée contre armée ; c'est une immense et mémorable victoire dont il s'agit de couronner les jeunes Aigles de la France.

« En avant donc, enfants ! A nous Malakoff et Sébastopol, et vive l'Empereur ! »

Le soir, en effet, la victoire complète était à nous. Mais Bosquet avait été frappé par un éclat d'obus à l'épaule et renversé, au moment où ses vaillantes troupes remportaient déjà un premier succès. Grièvement blessé et perdant des flots de sang, il voulut rester là pour diriger l'action, malgré les officiers de son état major et malgré le médecin lui-même qui avait accouru. C'est ainsi qu'appuyé contre les gradins de franchissement, il continua à donner des ordres, jusqu'au moment où il vit Mac-Mahon sur le plateau et put constater que nous étions les maîtres. « Faites appeler les









BOSQUET BLESSÉ A L'ASSAUT DE MALAKOFF







chirurgiens, dit-il alors; je n'ai plus affaire ici. » On l'emporta aussitôt sur un brancard, pour aller lui prodiguer des soins; et partout, sur son passage, « les soldats se découvraient avec un sentiment à la fois de douleur et de vénération. »

Trois jours après, Bosquet adressait à sa mère une lettre de quelques lignes seulement. « A voir la lettre originale, dit M. Lespy, on comprend l'effort qu'il dut faire pour l'écrire : les caractères sont mal formés, les mots vont de travers, les lignes ne sont plus droites. » Mais le meilleur des fils avait voulu rassurer lui-même la meilleure des mères ; et après lui avoir annoncé le triomphe de nos armes, il lui parlait de sa blessure, qui ne devait être que « l'affaire de quinze à vingt jours » et ajoutait : « Comment t'embrasserais-je aujourd'hui, si tu ne t'inclinais, bonne mère, sur mon lit. Tes prières et celles qui se font autour de toi m'ont conservé. Ce ne sera qu'un souvenir. »

Déjà le 12 septembre, le Préfet des Basses-Pyrénées, M. Armand Laity, avait reçu du ministre de la guerre la dépêche suivante, qu'il s'était empressé de communiquer à Mme Bosquet :

« Prière de faire savoir à Madame Bosquet que son fils, le général, va bien et qu'il espère pouvoir, au prochain courrier, écrire à sa mère de son bras contusionné. Cette bonne nouvelle datée du 11 septembre, m'est envoyée par le maréchal Pélissier. »

Le général en chef de notre armée d'Orient venait, à ce moment, on le voit, d'être élevé à la dignité de maréchal de France. Le *Mémorial des Pyrénées* du 15 septembre l'annonça d'après un télégramme du jour même, et publia, en outre,



l'article suivant, de M. Patrick O'Quin, député au Corps législatif :

« Dans une de ses dernières dépêches, le maréchal Pélissier attribue en grande partie au général Bosquet l'honneur de la journée du 8 septembre, à jamais mémorable dans les fastes militaires de la France. Le général La Marmora nous apprend, en effet, qu'il commandait l'attaque de la tour de Malakoff, dont le succès a aussitôt entraîné la prise de Sébastopol. Compatriotes du général Bosquet, nous sommes fiers, à juste titre, de la gloire nouvelle qui rejaillit sur son nom, déjà illustré par les batailles de l'Alma et d'Inkermann. Ces sentiments sont ceux de notre population tout entière ; un grand nombre de personnes se sont présentées hier et avant-hier chez Mme Bosquet, l'heureuse mère du général, pour lui en offrir l'expression et se féliciter avec elle de ce que son fils, quoique blessé au bras, a échappé à de plus grands dangers. »

Le dimanche suivant, 16 septembre, un *Te Deum* d'actions de grâces pour le succès de nos armes fut célébré dans toutes les communes de notre département. A cette occasion, la ville de Pau fut témoin d'une manifestation particulièrement touchante :

Avant d'aller à la Préfecture, d'où le cortège officiel des autorités civiles et militaires devait se diriger vers l'église Saint-Jacques pour assister à la cérémonie religieuse, le corps municipal, suivi des officiers en retraite, se rendit à la maison Lacortiadé pour présenter ses hommages à la mère du général Bosquet. Voici, d'après le *Mémorial* du surlendemain, les paroles que lui adressa le



mairie, M. Castetnau, organe des sentiments de tous :

« Madame,

« La population de la ville de Pau s'associe à notre démarche; elle est fière et heureuse des lauriers du héros de l'Alma, d'Inkermann et de l'assaut du 8 septembre.

« Le nom du jeune héros ira d'âge en âge; on dira combien ce jeune général prudent et savant dans les mouvements stratégiques qui précèdent les batailles, indomptable dans le combat, bon et humain après la victoire, fut toujours fils soumis et respectueux.

« Heureuse mère, recevez les félicitations de la ville de Pau.

« Que Dieu vous accorde de longs jours pour voir grandir encore cette gloire déjà si grande.

« Dites à ce fils chéri toute notre admiration. Dites-lui nos vœux pour son bonheur.

« Recevez, Madame, l'expression du respect remplissant tous les cœurs en présence de la mère de celui qui est une de nos gloires, une illustration de la ville de Pau. »

Mme Bosquet, dont la vive émotion était facile à comprendre, répondit par quelques mots pleins d'affabilité, qui montraient combien elle était sensible à cet hommage, le plus doux que pût recevoir le cœur d'une mère.





## XXIV

BOSQUET A L'AMBULANCE. — UN LETTRE DE CANROBERT.  
— RENTRÉE DE BOSQUET EN FRANCE. — MANIFESTATIONS LOCALES.

Les lettres de Bosquet, informant sa famille de l'état dans lequel le tenait sa blessure, se succédèrent, dès ce moment, à de très courts intervalles.

Il écrivait, le 15 septembre :

« Ma bonne mère, quand tu recevras cette lettre, je serai à cheval, je l'espère. Aujourd'hui je t'écris d'un fauteuil encombré de coussins, dont chacun a son emploi à cause du grand nombre de muscles endoloris de ma pauvre carcasse. Mais il me semble que je souffre moins, quand je songe à cette grande victoire, à cet assaut qui nous a livré Sébastopol.

« Il me semble probable que l'Europe aura assez d'esprit pour s'arrêter là et finir la guerre. Alors je te rejoindrai avant peu, et nous aviserons avec Darralde à réparer *lous trabatès et las muralhes*.

« Des officiers, des généraux partent pour France. Plusieurs te verront, sans doute ; ils te diront que je vais bien ; bonne figure et le cœur joyeux du bon *bruit* qui se fait autour de moi. »



Trois jours après, il écrivait encore :

« Camou me remplace, pendant que les docteurs me gardent au lit ou sur une chaise longue.

« Grâce à Dieu, il n'y a rien de cassé, et c'est un miracle ! Mais les muscles sont tous endoloris et je souffre beaucoup. Prie Dieu et les Saints de me donner de la patience, prie pour que quelques jurons qui m'échappent me soient pardonnés ! On peut bien pardonner quelque chose à qui souffre tant !

« Mes espérances... ne sont pas belles. Je souffrirai longtemps de l'ébranlement que m'a causé cet énorme éclat d'obus ; mais, ce sera aussi un repos dont j'avais besoin ; si la paix se fait, je te reviendrai vite, bonne mère, et vous me soignerez mieux en quelques jours qu'on ne saurait le faire ici en un mois.

« Et cependant tu serais touchée des soins pressés qui m'entourent. Tu peux compter que le cœur y est pour tout à peu près ; l'adresse et l'habitude n'y sont guère. Celui qui me remue le plus doucement, c'est Bernard, le chef de mon écurie, celui qui panse *Bayard* ; juge du reste ; mais on rit un peu, et tout s'accommode bien..... »

Le 22 septembre, nouvelle lettre, pour signaler une amélioration lente, mais continue, et annoncer en même temps que la reine d'Angleterre venait de lui accorder le grand cordon de l'ordre du Bain, pendant que, de son côté, le gouvernement français lui avait envoyé le grand cordon de la Légion d'honneur.

« Mes soldats, ajoutait-il, avaient bien songé aussi qu'après l'assaut de Sébastopol il fallait un bâton pour soutenir ceux qui étaient blessés, et



ils criaient : « Vive le maréchal Bosquet ! » Mais, c'eût été de bien mauvais exemple ; nommer des hommes jeunes et dont tous les grades et toutes les décorations ont été gagnés et forcés sur les champs de bataille, ce serait admettre une règle trop rigoureuse, et j'ai été exclu. Il y a aussi, — je me flatte qu'on m'aura fait cet honneur, — il y a, dans ce refus, un peu du souvenir de mes premières et toujours saintes amitiés avec Cavaignac et Lamoricière.....

« Je garde dans le cœur le cri de mes soldats. Eux sont bons juges, et eux m'ont nommé maréchal. »

Un autre bon juge aussi, un juge dont le sentiment devait lui être particulièrement précieux, c'était le général Canrobert, qui lui écrivit alors pour le féliciter de la prise de Sébastopol, dont il lui attribuait la gloire principale :

« J'espérais vous saluer *Maréchal*, lui disait, en terminant, ce vaillant et sincère ami ; mais si ce bonheur ne m'est pas accordé aujourd'hui, je ne l'attendrai pas longtemps selon toute apparence. »

On verra bientôt qu'il ne se trompait pas et que tous deux allaient marcher de front et la main dans la main, pour arriver ensemble à cette suprême dignité.

En attendant, Bosquet continuait à multiplier ses lettres à sa mère, en leur donnant une étendue toujours croissante :

« Ma bonne mère, lui disait-il le 25 septembre, je suis bien le plus mauvais malade ou blessé de toute l'armée. Je compte les heures et je dis des injures à mes excellents docteurs si dévoués, parce que, en quinze jours ils n'ont pas su me remettre



à cheval. Il paraît, au fond, que ce n'est pas facile à rapiécer, et qu'il y faudra mettre le temps et la patience, deux choses que je n'ai pas à ma disposition. Que la volonté de Dieu soit faite ! Mais s'il lui plaisait de me permettre de courir en plein air, je serais tenté d'entreprendre le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, qui me ferait traverser d'ailleurs le Béarn.

« Dans quatre ou cinq jours, je réunirai deux des médecins en chef et je les prierai de décider si je puis passer l'hiver ici, en cas de guerre ; ou, si c'est nécessaire, je partirai vers le 15 octobre, je pense.

« Et maintenant, si je vous arrive, il est impossible de songer à me loger au milieu de vous ; vous pourriez me trouver un appartement chez Mme Barrau ou chez Camy, chez Pédeucoig, partout ailleurs, sur cette ligne des Pyrénées où le soleil ne me manquerait pas. Voyez et prévoyez ce que vous jugerez opportun ; songez aux visites, aux étrangers, à l'ennui de tout cela, et avisez..... »

Il parlait ensuite de l'état des hostilités en Crimée et se plaisait à reconnaître la belle défense des Russes. Nous ne saurions, à ce propos, nous dispenser de reproduire ce passage, que le lecteur sera bien aise de connaître, en ce moment surtout où les Russes se montrent nos meilleurs amis :

« Il paraît, disait-il, que mon nom est connu chez eux. Une vingtaine d'officiers prisonniers, amenés le 8 à mon quartier-général, juste comme j'y arrivais sur un brancard d'ambulance, se sont informés de ma blessure avec grand intérêt, disant que sans moi, nous n'aurions pas réussi, que l'assaut aurait manqué comme le 18 juin, lorsqu'il était



conduit par Pélissier. Et comme un de mes officiers leur disait : « Puisque les journées où le général « Bosquet a chargé contre vous ont toutes été « fatales à la Russie, comment parlez-vous de lui « avec tant de bienveillance ? » Ils répondirent : « Nous avons été vaincus, mais nous ne pouvons « refuser notre estime à votre général, et si, à la « paix, il était envoyé en Russie, il y serait reçu « en triomphe. Nous savons qu'il a su apprécier « nos troupes et nos officiers.... »

Le 2 octobre, le départ de Bosquet pour le Béarn était ordonné par les médecins en chef, réunis en consultation. Une frégate à vapeur allait être mise à sa disposition pour rentrer en France ; il écrivit aussitôt à sa mère pour lui annoncer qu'il entreprendrait le voyage vers le 10. Après avoir tracé de tous points son itinéraire, en indiquant les moyens de transport qu'il comptait employer de Marseille à Pau, il eut soin de renouveler sa recommandation du 25 septembre : « Il me faut du soleil, ajoutait-il ; prenez-moi, sur le Gave, un appartement où je puisse en trouver. »

Son départ ayant été définitivement fixé au 16 octobre, le général, trois jours avant son embarquement sur le *Christophe-Colomb*, écrivit à Mme Bosquet : « Mes belles divisions, mes braves soldats que j'espérais reconduire en France, je vais les quitter ! Je me fais bien difficilement à cette idée ; mon cœur est aux regrets ! Et, cependant, en me retournant vers Pau, vers toi, bonne mère, vers vous tous, je vous surprends à sourire et je vais vers vous !.... »

Une fois de plus, il exprimait ensuite le désir de trouver prêt, en arrivant à Pau, l'appartement qu'il



demandait au sud, avec vue sur le Gave et les Pyrénées.

Dans la même lettre, il annonçait que, la veille, un colonel d'artillerie au service du Bey de Tunis était allé le complimenter de la part de son prince et lui offrir sa décoration de Grand-officier comme témoignage de ses sentiments d'estime et de ses sympathies pour l'armée française. « C'est une charmante plaque couverte de diamants, ajoutait-il. Encore une qui sera attachée à ton châle, bonne mère, car tout cela est bien à toi et pour toi ! »

Après une traversée fort heureusement supportée, Bosquet toucha, le 30 octobre, le sol de France. Depuis plus d'un mois déjà, l'Empereur, reconnaissant que la prise de Sébastopol lui était due en grande partie, lui avait adressé par lettre ses félicitations personnelles. Il lui réservait, pour le jour de son débarquement, une agréable surprise, en envoyant le capitaine Morand, un de ses officiers d'ordonnance, lui porter, à Marseille, la médaille militaire.

Ce fut une douce satisfaction, pour le glorieux général, de recevoir cette récompense spéciale ; mais sa joie fut certainement plus grande encore de voir arriver, à ce moment même, auprès de lui un de ses meilleurs amis d'enfance, le docteur Léonce Manes, venu de Pau tout exprès pour l'accompagner pendant le reste du voyage et lui prodiguer ses soins dévoués.

Ce voyage s'effectua en chemin de fer jusqu'à Montpellier, mais ne put se continuer ensuite qu'en voiture de poste et à petites journées. Dans toutes les villes où Bosquet eut à s'arrêter, les populations s'empressèrent de lui témoigner leur



respect et leur admiration, par des manifestations publiques dont les feuilles locales se firent l'écho.

Nous signalerons, d'après l'*Ere Impériale*, de Tarbes, les hommages rendus par cette ville, où le noble soldat arriva dans la soirée du mardi 6 novembre :

« Aussitôt que cette nouvelle a été répandue, dit ce journal, des groupes nombreux, composés de citoyens appartenant à toutes les classes de la société, se sont formés aux abords de l'hôtel Beccas, et en moins d'une heure toute la place Maubourguet a été remplie d'une foule compacte et animée comme aux grands jours de réjouissance publique.

« M. le comte de Ségur d'Aguesseau, sénateur, M. le préfet, M. le colonel Martin et les officiers supérieurs du 9<sup>e</sup> régiment de hussards, M. Laffeuilade, président du tribunal civil, grand nombre de fonctionnaires et de citoyens notables se sont présentés chez le général, qui, vu l'heure du dîner qui approchait, n'a pu recevoir, à ce moment, qu'une partie des visiteurs.

« A la chute du jour, toutes les maisons qui forment le pourtour de la place Maubourguet ont été illuminées.

« A six heures et demie, le corps de musique du régiment est venu donner une sérénade. A peine eut-il terminé, qu'une seconde et brillante sérénade s'est fait entendre. C'était celle de la Société philharmonique.

« Vers sept heures, M. le maire de Tarbes, MM. les adjoints et tous les membres du conseil municipal ayant à leur tête M. le préfet, ont été admis auprès du général. M. le maire lui a adressé une



courte allocution dans laquelle il a rappelé les immenses services que le général a rendus à l'armée et au pays.

« Le général a paru vivement touché des sentiments exprimés par M. le maire. Il a répondu qu'il n'acceptait qu'une bien faible partie des éloges qui lui étaient adressés. Il a rapporté tout le mérite de ce qui s'est accompli à ses frères d'armes, à ceux qui sont morts et à ceux qui sont encore l'épée à la main. Puis, remerciant tous les assistants de la cordialité de leurs sentiments, il a ajouté qu'après la joie qu'il avait éprouvée en recevant à son arrivée à Marseille la médaille militaire que l'Empereur a daigné lui décerner, il n'y avait pas pour lui de joie plus grande que de se trouver au milieu de ses compatriotes. « Pour moi, a-t-il dit, Tarbes et Pau ne sont qu'une même ville à laquelle j'ai voué toutes mes affections.

« Lorsque les visiteurs se sont retirés, le général les a reconduits en répétant qu'il garderait un profond souvenir de l'accueil fait par notre cité.

« Hier, à une heure après-midi, le général a continué sa route pour se rendre à Pau. Un instant avant son départ, un vénérable ecclésiastique, chanoine de la cathédrale, M. l'abbé Marmouzet, a fendu la foule qui se pressait dans la cour de l'hôtel et a dit au général : « Pardonnez si je  
« prends la liberté de vous interrompre ; mais  
« j'avais un bien grand désir de vous voir : j'ai  
« prié le bon Dieu pour vous. » — « Je vous  
« remercie, monsieur le chanoine, a répondu avec  
« émotion le général. Vos prières m'ont été utiles,  
« ainsi que ces saintes médailles que m'a données  
« ma mère et que voici. »



« Disant cela, le général tira de son sein plusieurs médailles de la Sainte-Vierge et les présenta au digne prêtre. Puis il lui serra la main.

« Son départ s'effectua bientôt au milieu des vœux les plus sincères pour que, en retrouvant, avec l'air natal, les doux soins de la famille et le repos du foyer domestique, le général recouvre promptement la plénitude de la santé.

« Lorsque le général a traversé la cour pour monter dans sa voiture, la foule s'est découverte avec respect et les cris de : « Vive le général Bosquet ! » ont retenti, répétés avec un grand enthousiasme. »

La ville de Tarbes ne se doutait pas alors qu'elle deviendrait, quelques années plus tard, le lieu de garnison du brave 53<sup>e</sup> de ligne, qu'elle possède encore et qui est fier d'avoir été, de 1847 à 1848, pendant les campagnes d'Afrique, sous le commandement du colonel Bosquet. Ce rapprochement nous a fait rapporter avec un double plaisir le récit qu'on vient de lire, et nous devons également, à ce propos, faire observer que la ville de Pau elle-même a eu à recevoir, pendant quelque mois, en 1874, de même que Bayonne, les troupes de ce régiment, comme le rappelle l'*Histoire du 55<sup>e</sup>*, récemment publié par le capitaine Duval.





## XXV

OVATIONS PALOISES. — UNE ADRESSE DES ANGLAIS..

— RÉPONSE DE BOSQUET.

Tout était prêt, à Pau, pour recevoir dignement le général. Son appartement avait été retenu à l'hôtel Saintaraille, aujourd'hui l'hôtel Lèbre, rue du Lycée, d'où, tout aussi bien que des autres demeures bordant la place Royale qu'il avait indiquées dans une de ses lettres, il allait pouvoir jouir à souhait des bienfaisants rayons du soleil et d'une vue splendide sur la vallée du Gave et les montagnes qu'il aimait tant.

Bosquet arriva le 7 novembre : une magnifique ovation lui fut faite ; nous en empruntons le récit au *Mémorial des Pyrénées* du lendemain :

« Un nombre considérable de personnes à pied, à cheval, en voiture, s'étaient portées à sa rencontre. On remarquait parmi elles la plupart des Anglais qui habitent notre ville, empressés d'acclamer le héros d'Inkermann.

« Une foule de cavaliers et de voitures qui s'étaient avancées jusqu'aux Bordes-d'Espoey, à 16 kilomètres de Pau, lui ont fait pendant ce long trajet un cortège triomphal. La population qui affluait dans les rues Porteneuve et de la Nouvelle-Halle, l'a salué, dès qu'il a paru, de vivats enthousiastes.



« Le général était dans une chaise de poste avec M. le docteur Darralde, son ami, qui était allé au-devant de lui jusqu'à Tarbes, ainsi que M. le docteur Manes père. M. le docteur Manes fils, qui s'était rendu à Marseille pour recevoir l'illustre blessé à son débarquement, se trouvait dans une seconde voiture avec son père et M. de Dampierre, aide-de-camp du général.

« De toutes ses décorations, le général Bosquet n'en portait qu'une seule, cette Médaille militaire, créée par l'Empereur pour honorer la bravoure du soldat, accordée par un privilège spécial à l'élite de nos généraux et que S. M. vient de lui envoyer, avec une lettre écrite de sa main, par un de ses officiers d'ordonnance, comme un témoignage de son estime.

« Depuis son entrée en ville jusqu'à l'hôtel Saintaraille où un appartement lui avait été préparé, les cris de : « Vive le général Bosquet ! » se sont, à diverses reprises, fait entendre sur son passage. Ces témoignages des respectueuses sympathies de ses compatriotes ont ému le général.

« Le jardin de l'hôtel était rempli d'une foule de personnes qui, dès l'arrivée du général, l'ont vivement acclamé. Il s'est aussitôt montré sur le balcon, accompagné de Mme Bosquet, sa mère, qu'il a pressée dans ses bras, comme pour lui reporter les hommages dont il se voyait l'objet. Cette touchante manifestation filiale a causé une émotion facile à comprendre.

« La Société philharmonique, qui s'était réunie dans le jardin, a ensuite donné une sérénade au général.

« Le soir, beaucoup de maisons et principale-



ment celles de la rue qu'habite la famille du général ont été illuminées. »

Le journal faisait observer que la figure de Bosquet, malgré la blessure et les fatigues de la guerre, ne portait pas des traces de souffrances; et il exprimait l'espoir que l'illustre soldat, bien vite rétabli par l'air natal, ne laisserait pas longtemps la France privée de ses glorieux services.

« Peu d'instants après son arrivée à Pau, dit le *Mémorial* du 10 novembre, le général a reçu la visite de M. le baron d'Etigny, secrétaire-général de la Préfecture, remplissant les fonctions de préfet.

« Le lendemain, toutes les notabilités officielles, les magistrats, le clergé, les anciens militaires, un très grand nombre des personnes de toutes les classes de la société et d'étrangers qui résident dans notre ville se sont empressés d'aller lui présenter leurs respects et s'informer de sa santé si précieuse. »

Ce même jour, les Anglais résidant à Pau voulurent donner à Bosquet une preuve particulière de leur respectueuse sympathie et de leur grande admiration. Réunis au Vice-Consulat Britannique, ils votèrent à l'unanimité l'adresse suivante, au bas de laquelle tous les membres de la colonie tinrent à honneur d'apposer leurs signatures :

Pau, le 8 novembre 1855.

*A Monsieur le général Bosquet, G. C. B. (1),  
Grand-Croix de la Légion d'honneur, etc.*

GÉNÉRAL,

Les sujets de Sa Majesté Britannique, résidant à Pau, désirant s'associer à la réception enthousiaste par laquelle votre ville natale salue votre retour, se

---

(1) Grand Croix de l'Ordre du Bain.



sont réunis afin de vous offrir aussi leurs chaleureuses félicitations.

La cordiale bienveillance que vous avez toujours témoignée à nos compatriotes en Orient, — la part glorieuse que vous avez prise aux événements qui se sont passés dans cette contrée, — part qui, nous sommes heureux de le sentir, a été si honorablement reconnue par Notre Souveraine, — tous ces sentiments rendent encore plus vives les félicitations que nous avons l'honneur d'offrir à celui qui aura désormais sa place dans les annales militaires de notre Pays.

Dans l'espoir que les soins affectueux et habiles dont vous êtes entouré vous rendront promptement à la santé et à la brillante carrière qui vous attend dans le service de votre patrie et pour l'avantage des armées alliées,

Nous avons l'honneur de nous dire, avec un profond respect et une sincère admiration, Général, vos obéissants serviteurs.

Cette adresse, présentée au général par une députation que l'assemblée avait choisie à cet effet, fut publiée, le 17 novembre, dans le *Mémorial*, avec l'admirable réponse de Bosquet, que nous allons également reproduire :

Pau, le 12 novembre 1855.

*A Messieurs les Sujets de Sa Majesté  
Britannique résidant à Pau.*

MESSIEURS,

Je voudrais vous exprimer, comme je la ressens, la vive émotion que me font éprouver les nouvelles preuves de sympathie que vous voulez bien me donner aujourd'hui. Je n'ai pas oublié l'accueil si cordial que j'ai reçu de vous, à mon arrivée à Pau, où les familles Anglaises, mêlées aux familles



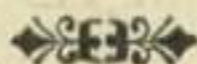
Béarnaises, semblaient n'en faire qu'une et recevoir l'un des leurs. Croyez bien aussi que j'ai gardé un religieux souvenir de la pieuse démarche que vous fîtes, il y a bientôt un an, auprès de ma vieille mère, ayant bien compris avec la délicatesse de sentiments qui vous caractérise que vous ne pouviez choisir un meilleur moyen de me faire battre le cœur et de le pénétrer d'une reconnaissance qui durera toute ma vie.

Mais je ne saurais, Messieurs, accepter qu'une bien faible part des éloges que vous faites de moi. Je suis fier d'avoir eu l'honneur de combattre à côté de vos vaillants soldats ; fier d'avoir conquis leur estime et la vôtre et d'avoir attiré sur moi, soldat obscur, un regard bienveillant de votre gracieuse Souveraine. Enfin, Messieurs, je remercie la Providence de m'avoir gardé une place dans les rangs de l'armée d'Orient, puisque mes faibles efforts devaient m'y gagner l'affection de braves cœurs comme les vôtres et ceux de mes vaillants camarades de l'armée anglaise.

Veillez croire à toute la chaleur de mes remerciements et me permettre, en vous serrant cordialement la main, de serrer ainsi celles de tous vos compatriotes.

G<sup>al</sup> BOSQUET.

M. Lespy a inséré ces documents dans son édition des *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère*. Nous sommes heureux de les rappeler à notre tour, en songeant surtout aux agréables impressions que leur lecture ne peut manquer de laisser parmi les Anglais, nos hôtes fidèles, qui auront toujours à cœur de s'associer aux manifestations patriotiques tendant à honorer et à perpétuer la mémoire de l'illustre soldat de Crimée.





## XXVI

SOUSCRIPTION POUR UNE ÉPÉE D'HONNEUR. — LETTRES  
D'ADHÉSION. — M<sup>GR</sup> DE SALINIS ET L' « HISTOIRE DE  
BÉARN »).

Les sympathies et l'admiration de la population paloise pour le général Bosquet allaient bientôt se manifester sous une forme nouvelle et essentiellement digne de lui.

Offrir une épée d'honneur à celui dont l'épée s'était illustrée au service de son Pays paraissait l'hommage le plus naturel que pussent lui adresser ses concitoyens. Déjà le *Mémorial des Pyrénées* avait émis cette idée dans son numéro du 8 novembre, en exprimant le désir qu'un comité, nommé par le maire de Pau et placé sous sa présidence, organisât la souscription et avisât aux moyens d'exécution.

Le Conseil municipal fut saisi de ce projet, dans sa séance du 14 novembre, à laquelle étaient présents : MM. Castetnau, maire, président ; Langlés et Lestapis, adjoints ; Rivarès, Perret, Blandin, Bordenave d'Abère, Julien, Terrier, Touzis, Noulibos, Forest, Penin, d'Angosse et Viguerie.

M. le Maire s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Le nom du général Bosquet est désormais gravé dans nos fastes militaires. Chacun dit et répète tout



ce qu'il y a de beau, de bien dans ce caractère d'homme, dans ce cœur de soldat.

La ville de Pau est, avec raison, fière de cette illustration de l'un de ses enfants. Dans tous les cœurs, sur toutes les lèvres, elle désire qu'un témoignage de la sympathie la plus reconnaissante et la mieux sentie soit donné à notre illustre et bien aimé compatriote.

Le maire et ses adjoints n'ont pas voulu agir en dehors du Conseil, ils ont préféré imposer silence à leur sentiment personnel jusqu'à ce que vous fussiez réunis ; il leur semblait que c'était au Conseil, émanation du suffrage universel, de se mettre à la tête d'une souscription.

Maintenant que vous voilà réunis, j'ai l'honneur de vous proposer qu'une épée d'honneur sera offerte à M. le général Bosquet, qu'une commission, composée du maire et des adjoints, de quatre membres du Conseil municipal, avec adjonction de quatre autres membres choisis par le maire hors du conseil, s'occuperait sur le champ de toutes les formalités à remplir pour l'exécution de notre vœu.

La commission fixera, dans ma pensée, le maximum de chaque souscription, de manière à ce que tous nos concitoyens puissent y concourir, car je crois ne pas me tromper en disant que la proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre est dans le cœur de tous.

Le Conseil, s'associant aux sentiments exprimés par le maire, adopta sa proposition à l'unanimité et désigna, parmi ses membres, MM. Manescau, Blandin, Dufau et Forest pour faire partie de la commission.

Le maire la compléta ensuite en y adjoignant, comme membres pris en dehors du Conseil muni-



cipal, MM. de Guiroye, colonel en retraite, Mendez, président du Tribunal de commerce, Pelat, capitaine en retraite, et Vignancour, imprimeur.

Réunis le dimanche 2 décembre, à l'Hôtel-de-Ville, les commissaires s'occupèrent de l'objet de leur mission. M. Castetnau, maire, donna lecture d'une lettre du Préfet l'informant que le gouvernement s'était empressé d'approuver la délibération du Conseil municipal; il communiqua également une autre lettre de M. Jules de Lestapis, qui avait été chargé de prendre à Paris les renseignements nécessaires pour arriver à l'exécution de la même délibération.

Afin de rendre la souscription accessible à toutes les fortunes et de lui imprimer un caractère plus populaire, la commission en fixa le maximum à la somme de 10 francs, en faisant observer que les sommes les plus minimes seraient reçues avec un égal empressement. Elle décida enfin que la liste des souscripteurs serait remise au général Bosquet en même temps que l'épée d'honneur.

Un certain nombre d'habitants des divers quartiers de la ville, furent désignés par le Maire pour recevoir la souscription, en même temps que les bureaux de la mairie et deux bureaux d'octroi; c'étaient: MM. Laborde, notaire; Peés, menuisier; Moussu (Norbert), menuisier; Filhon, marchand de fer; Planté, entrepreneur; Philippon, avoué; Mignon, menuisier; Cabané, propriétaire; Muzard, propriétaire; Perret, géomètre en chef du cadastre; Manescau, maître de poste; Labory, serrurier; Vignancour, imprimeur; Cachau, marchand de musique; Mendez, négociant; Dubreuil, négociant; Thuilier, marchand de por-



celaine ; Gatty, passementier ; Larrouy, marchand tailleur ; Cassagnet, boulanger ; Porteneuve, peintre ; on choisit, en outre, pour le Hameau, MM. Fontaas, père, Peyré et Larribau aîné.

La lettre suivante fut envoyée à chacun de ces délégués par le président de la commission :

Monsieur,

Une souscription est ouverte pour offrir une épée à M. le général Bosquet dont le nom désormais impérissable est une des illustrations les plus populaires.

Comme tous, grands et petits, pauvres et riches, veulent concourir à cet acte de patriotisme, la commission a décidé que les listes de souscription seraient déposées dans tous les quartiers, afin que chacun pût se faire inscrire et verser sa souscription.

J'ai compté, Monsieur, sur votre concours acquis à l'administration et qui, certes, ne lui faillira pas aujourd'hui qu'il s'agit d'un acte désiré par tous.

Agréez, etc.

*Le Maire, J.-B. CASTETNAU.*

Le 11 décembre, le *Mémorial des Pyrénées* fit connaître le texte du décret impérial, daté du 4, approuvant la délibération prise par le Conseil municipal; et le 18 du même mois, il inséra ces lignes, extraites du *Moniteur* :

« Par décision impériale du 10 décembre, rendue sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la guerre, M. le général Bosquet a été autorisé à accepter une épée d'honneur que la ville de Pau a l'intention de lui offrir comme un témoignage de l'estime et de la reconnaissance des habitants pour ses éclatants services. »



L'appel aux souscripteurs fut vite entendu, non seulement à Pau, mais encore dans d'autres villes, comme on le verra dans la lettre ci-après, adressée de Marseille par deux jeunes Béarnais et publiée dans le *Mémorial* du 15 décembre :

Enfants de Pau, nous venons avec un vif empressement nous associer au témoignage public d'admiration et de respect que nos compatriotes se proposent d'offrir au général Bosquet, désormais l'une des gloires les plus pures de notre cité. Nous venons, par une modeste somme, prendre part à la souscription qui vient de s'ouvrir ; soyez assez bon, Monsieur, pour recevoir le mandat de 6 fr. que nous vous adressons ci-joint, et en faire parvenir le montant à qui de droit.

Veillez agréer, etc.

MINVILLE et LACOURRÈGE,

*Maitres répétiteurs au lycée de Marseille.*

Deux autres lettres, parvenues, quelques jours après, au directeur du journal, permirent d'inscrire sur la liste de souscription deux noms dont le Pays Basque et le Béarn étaient fiers à divers titres.

L'une était de M. Dutey-Harispé, ancien conseiller à la Cour impériale de Pau.

Neveu et héritier de l'illustre maréchal Harispé, que la mort avait ravi, depuis quelques mois à peine, à l'affection de ses compatriotes, il invoquait le souvenir de sa longue résidence dans la capitale béarnaise pour être admis à prendre sa part de l'hommage rendu au général dont les succès avaient plus d'une fois fait tressaillir le cœur de son père adoptif.

La seconde était de Mgr de Salinis, alors



évêque d'Amiens. Le distingué prélat, qui n'oubliait pas que Morlaas était son berceau, revendiquait le même privilège. Il demandait si les habitants de Pau s'étaient réservé le monopole de cet hommage à une gloire dont ils n'étaient pas seuls à être fiers, et qui étaient assez éclatants pour couvrir de ses rayons tout le Béarn. Français et Béarnais, Mgr de Salinis s'était associé à un double titre aux triomphes du général Bosquet. Il l'avait suivi, disait-il, à l'Alma, à Inkermann, et à l'assaut de Malakoff, pendant que, terrassé par un éclat d'obus, sans que son cœur fût ébranlé, notre brave compatriote continuait à soutenir de ses regards les bataillons qui prenaient une citadelle imprenable. Et le futur archevêque d'Auch ajoutait :

Ce n'est pas seulement le cœur du Béarnais, c'est le cœur de l'évêque qui tressaillait à tous les émouvants récits que nous apportaient les journaux.

La guerre de Crimée et les Croisades sont les deux guerres les plus providentielles de l'histoire moderne. C'est la même cause qui a triomphé dans ces deux luttes héroïques, l'indépendance du monde chrétien et par là même l'avenir de la civilisation. Or le Béarn peut être fier de la part que Dieu lui a faite dans ces deux épopées.

Ouvrez l'*Histoire de Béarn* de Marca, et vous verrez que c'est l'aile droite de l'armée de Tancrède, commandée par Gaston de Béarn, qui arbora la première croix sur les murs de Jérusalem.

Et c'est l'aile droite de l'armée française, commandée par Bosquet de Béarn (de grâce ne dites pas Bosquet de Pau), qui a arboré le drapeau de la France sur les murs de Malakoff.

Gaston de Béarn n'était pas, en allant à la Croi-



sade, parti de Pau, qui n'existait pas encore; il était parti de Morlaas. Nous ne vous disputons pas une part dans la gloire conquise par le Béarn, lorsque vous n'étiez pas encore de ce monde.

Faites-nous une part dans la gloire de Bosquet. Il n'en est pas de la gloire comme de l'or, de l'argent et de tous les vils biens de ce monde. On ne diminue pas sa part en partageant. On ne perd rien de ce que l'on donne.

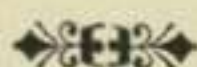
Une dernière réflexion qui me vient :

Au retour de la Croisade, Gaston de Béarn voulut couronner le souvenir de cette guerre en élevant un monument religieux. Nous l'aidâmes à bâtir l'église de Ste-Foi, que nous avons beaucoup de peine, je ne dis pas à restaurer, mais à faire tenir debout, tant nous sommes devenus pauvres.

Pau est occupé à bâtir une église, et Pau est devenu si riche, que cette église effacera sûrement celle de Morlaas. Mais elle n'existe pas encore, et par conséquent, si l'épée que vous devez offrir au général Bosquet reçoit la bénédiction religieuse, c'est sur l'autel de l'église de Ste-Foi de Morlaas, qu'il conviendrait, ce me semble, qu'elle fût bénie. La religion unirait ainsi les deux gloires que le Béarn a cueillies, à huit cents ans d'intervalle, sous le Ciel de l'Orient.

On verra plus loin que Morlaas ne devait pas espérer cette concession.

Les souscriptions de Mgr d'Amiens et de M. Dutey-Harispe furent reçues avec empressement, dit le *Mémorial* du 24 décembre, comme allaient encore l'être celles de tous les admirateurs de Bosquet qui, sans être nés à Pau, voulaient s'associer à l'hommage rendu à cette illustration Béarnaise.





## XXVII

CONSTANTES SYMPATHIES. — INVITATION DU GÉNÉRAL  
JANIN. — DÉPART POUR PARIS. — UNE « HISTORIETTE  
VRAIE »).

Pendant que la commission locale de l'épée d'honneur poursuivait ainsi la réalisation de son patriotique projet, le général Bosquet voyait sa santé s'améliorer chaque jour. Par suite de la douceur de la température et grâce au soleil qui venait régulièrement se mettre de la partie, le glorieux blessé pouvait faire de fréquentes promenades en voiture aux environs de la ville.

Les respectueuses manifestations se renouvelaient constamment sur son passage. De toutes parts lui venaient, en outre, les plus aimables témoignages de sympathie. Voici la lettre que lui adressa, du château d'Osserain, près de Sauverre-de-Béarn, un vaillant soldat du premier Empire, le général baron Janin, conseiller général des Basses-Pyrénées :

Général,

Je ne suis pas d'origine béarnaise, mais, à la cessation d'activité de ma carrière militaire, j'ai fait choix de ce beau pays pour y finir mes jours; je m'y suis si promptement identifié qu'à mon début j'ai été adopté comme un enfant du Béarn !

C'est sous ce titre que je viens me mêler aux acclamations unanimes du département, me féliciter de



vous savoir au milieu de nous et saluer dans votre personne l'une de nos plus grandes gloires militaires.

Je serais allé en personne vous saluer et vous exprimer les sentiments d'admiration que m'ont fait éprouver tant de hauts faits d'armes, mais retenu momentanément, j'espère m'en dédommager bientôt.

J'habite un des cantons les plus pittoresques du Béarn, le climat y est doux, l'air pur et j'y suis commodément établi; si, pendant votre convalescence, il pouvait vous être salutaire ou seulement agréable de venir passer quelque temps à la campagne, je vous offre un gîte, ainsi qu'aux personnes qui sont près de vous; il y aura pour tous *place au feu et à la chandelle!*

*Le général de division,*  
BARON JANIN.

Le *Mémorial des Pyrénées*, qui publia cette lettre dans son numéro du 27 décembre, la fit suivre de la réponse du général Bosquet, datée de Pau, le 25 novembre, que nous allons également reproduire :

Mon cher général,

J'accepte de grand cœur et avec reconnaissance la poignée de main de vieux camarade que vous voulez bien m'offrir; mais non les éloges si beaux que vous faites de moi et que je vous prie en grâce de vouloir bien reporter sur mon corps d'armée tout entier où vous trouveriez en effet, mon général, de ces vaillants soldats tâchant de suivre avec honneur les traces que votre épée, mon général, et celles de vos camarades du vieil empire nous ont laissées.

Je ne sais si mon état de santé pourra me permettre un jour de me rendre au château d'Osserain, où vous voulez m'offrir si gracieusement l'hospi-



talité. Ce serait un pèlerinage que je ferais avec grand plaisir et de tout cœur.

Veillez agréer, mon général, avec mes remerciements, l'hommage des sentiments de respect et de cordiale affection de votre jeune camarade.

G<sup>al</sup> BOSQUET.

Il ne fut pas possible à Bosquet de se rendre à Osserain. Le vendredi 4 janvier suivant (1856), il dut partir pour Paris, où l'appelait une dépêche, pour assister à un conseil de guerre présidé par l'Empereur.

Nous avons déjà parlé des affectueuses relations qui existaient entre le général Bosquet et M. Frédéric Rivarès ; aussi n'avons-nous pas besoin de dire la joie que celui-ci avait éprouvée en revoyant pendant quelques jours, à Pau, son glorieux camarade. Il avait voulu, avant une nouvelle séparation, avoir de lui, comme souvenir, quelque objet qui lui eût servi dans la guerre d'Orient et qu'il eût porté ; et Bosquet s'était empressé de répondre à ce désir, en envoyant à M. Rivarès une véritable relique d'amitié : « Tiens, lui écrivait-il le 7 décembre, voilà le cordon de commandeur de Saint-Georges, que je portais à l'assaut de Sébastopol et dans d'autres rudes journées, où mon cœur battait pour la France et notre Béarn ; il porte encore des traces de poussière et de la fumée et de la poudre. »

M. Frédéric Rivarès, un de nos fins lettrés, dont le nom était déjà popularisé non seulement par ses services judiciaires et administratifs, mais aussi par son Recueil des vieux chants béarnais et ses curieuses études de mœurs locales, et qui devait, par la suite, consacrer encore à la ville de



Pau et à la région pyrénéenne des travaux historiques fort estimés, ne pouvait manquer d'écrire sur son illustre ami quelques pages intéressantes. Certes, les occasions ne lui manquèrent pas; et c'est ainsi que, dans le *Mémorial des Pyrénées* du 9 février 1856, il publia, sous ce titre : « HISTORIETTE VRAIE », le récit anecdotique qu'on va lire :

Il y a quelques jours à peine, deux soldats, dont la tournure et l'équipement faisaient assez connaître qu'ils revenaient de Crimée, quittaient ensemble leur village et venaient frapper à la porte d'un de nos plus illustres généraux. Le premier, au regard vif et fier, au teint coloré, à la moustache noire et épaisse, offrait le type de ces natures vigoureuses dont l'énergie se rit également des fatigues et du danger. La croix d'honneur brillait sur sa poitrine. Mais, hélas ! une jambe de bois n'expliquait que trop clairement son retour des bords de la mer Noire. L'autre offrait avec le premier un contraste frappant. Courbé sur son bâton qu'il tenait de ses deux mains amaigries, sa figure hâve et pâle portait la trace de longues souffrances. On voyait que dans cette lutte gigantesque, engagée pendant tout un hiver entre la patience et l'énergie d'un côté, la guerre, les privations et les éléments de l'autre, il avait faibli et succombé. Frappé par la maladie d'un coup dont il ne devait jamais se relever, il semblait n'avoir revu le pays natal que pour y mourir.

La consigne donnée par le général était formelle : tout soldat avait le droit d'être introduit immédiatement. Nos deux visiteurs se trouvèrent donc bientôt en présence de leur chef. A sa vue, l'amputé se précipita vers lui, et saisit sa main qu'il couvrit de larmes et de baisers. Quand son émotion fut un



peu calmée : « Je me serais cru déshonoré, mon général, dit-il, si j'avais laissé passer cette occasion de vous remercier. Je vous dois la vie, mon pain et celui de mes vieux parents, plus que tout cela peut-être, je vous dois la croix. »

— Tu exagères, répondit le général.

— Croyez-vous donc que j'aie oublié le moment où, galopant à la tête de votre état-major, vous passâtes près de moi ! J'étais voué à une mort certaine, quand votre cheval s'arrêta ; par vos ordres je fus relevé, et vous-même me recommandâtes aux soins du major.

— Quoi de plus naturel ? Bien d'autres étaient couchés autour de toi, pour lesquels je ne manquais, Dieu le sait, ni de pitié ni de sympathie ; mais le général doit imposer silence aux mouvements de son cœur : les nécessités de la bataille l'appellent, et il passe. Mais quand je te vis à terre, tenant encore ton fusil, et paraissant plus désolé de ne pouvoir pas continuer la partie que de ta jambe cassée, d'énergiques *diu-biban* accompagnaient les efforts désespérés que tu faisais pour te relever. Je reconnus un compatriote : je te devais quelque chose de plus qu'aux autres.

— Mais ce n'est pas tout, vous vintes me voir à l'ambulance, je reçus de vous un bout de ruban rouge avec ces mots si vrais : « *Voilà pour panser ta blessure.* » Vous m'avez fait accorder une pension et, grâce à vous, je puis aider mes pauvres parents, au lieu de leur être à charge.....

Pendant ces élans de reconnaissance expansive, l'autre soldat était resté près de la porte. Son regard terne était baissé, et une profonde tristesse se peignait sur sa figure.

— Et toi, que veux-tu ? dit le général en lui adressant la parole.



— Moi, mon général, répondit le soldat, je n'ai pas eu de chance. Les nuits de tranchée étaient trop longues et trop froides. La fièvre s'est chargée de me donner mon congé. Quand on a été bien sûr que je n'étais plus bon à rien, on m'a renvoyé au pays. J'y suis malade et bien triste, allez ! Pour la croix, il n'y fallait pas songer, je n'ai pas même la médaille.

Le général comprit tout ce qu'il y avait de désespoir dans le cœur du pauvre soldat, et combien sa peine était devenue plus poignante par la scène à laquelle il venait d'assister.

— Ainsi que tu l'as dit, reprit-il après quelques instants de silence, il faut de la chance dans notre état. Il en faut pour parvenir, comme pour éviter les balles. Beaucoup ont mérité des récompenses, qui ne les recevront jamais, mais crois-tu qu'ils soient tout à fait oubliés, et que leur part ne soit pas faite ? Tiens, ajouta le général en ouvrant un riche écrin où étincelait un magnifique crachat ; vois ce que je reçois d'Espagne ; vois la lettre que m'écrit la Reine elle-même. Sais-tu qu'elle me fait Grand d'Espagne de première classe ? Tant de distinctions, tant d'honneurs que j'ai reçus d'autres souverains, crois-tu que ce soit à moi qu'ils s'adressent ? C'est à vous tous, c'est à toi ; et que suis-je ? si ce n'est ce que vous m'avez fait ! Cette croix t'appartient comme à moi ; tu l'as méritée, et si j'en étais le maître, tu la garderais toujours. Porte-la du moins quelques instants, et prends dans l'honneur qu'elle me fait, la part qui t'est due.

En disant ces mots, le général fixait sur la poitrine du soldat la plaque brillante, tout étonnée de se trouver sur cette pauvre capote.

Le soldat, ébahi, n'en détacha les yeux que pour jeter sur le général un regard qui lui montra qu'il avait compris.....



— C'est égal, murmurait le soldat en retournant à son village, quoi qu'en dise le général, ce n'est pas la même chose. Mais enfin, j'ai porté sa croix ; il m'a dit que je la méritais et qu'il aurait voulu pouvoir me la laisser. Cela me consolera. »

Cela le consolera ! Et que peut-on faire de plus pour cette malheureuse victime des inexorables nécessités de la guerre ?

Quand le caractère du général vous apparaît-il sous un plus beau jour ? lorsqu'au milieu des soucis de la bataille, il arrête sa course pour sauver un blessé ; ou lorsque, en face d'une de ces misères obscures et profondes, sans compensation et sans remède, il cherche dans la bonté de son cœur et l'ingénieuse délicatesse de son esprit. un palliatif au mal incurable sous lequel succombe le pauvre soldat ?

Ceci se passait à Pau, il y a peu de jours. Le général — ai-je besoin de le dire ? — était le général Bosquet.

Cette anecdote méritait, ce nous semble, d'être rapportée ; il nous est d'autant plus agréable de la reproduire, que son auteur poursuit toujours sa laborieuse et honorable carrière, après avoir célébré lui-même, en 1892, ses « Quatre-vingts ans », dans une charmante poésie béarnaise, insérée, en janvier dernier, dans les *Etudes historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*, à la suite d'une notice le concernant.





## XXVIII

BOSQUET SÉNATEUR. — CRÉATION DE LA « PLACE BOSQUET » A PAU. — BOSQUET MARÉCHAL DE FRANCE. — SÉJOUR A PAU, BIARRITZ ET EAUX-BONNES.

La publication, dans le *Mémorial*, de l'article de M. Rivarès coïncida avec l'arrivée à Pau d'une dépêche télégraphique annonçant que Bosquet était nommé sénateur. Tout le monde applaudit à cette distinction nouvelle et plus que jamais chacun eut à cœur de glorifier celui qui venait d'en être l'objet.

Une circonstance particulière s'offrit au Conseil municipal, dans sa séance du 18 février, pour lui rendre, encore une fois, un éclatant hommage.

L'assemblée était composée de MM. Castetnau, maire, président, Langlés et Lestapis, adjoints, Rivarès, Perret, Blandin, Bordenave-d'Abère, Julien, Cailloux, Terrier, Noulibos, Soubira, Forest, O'Quin, Penin, Viguerie, de Rességuier, conseillers.

Le maire s'exprima en ces termes :

Messieurs,

On ne sait pourquoi, administrativement, on maintient à l'espace si large du sol communal qui s'étend de la rue Samonzet aux maisons Soubira et Drouilhet, la dénomination de rue, alors que chacun, dans le langage usuel, lui donne la dénomination de place qui lui appartient à cause de sa grande sur-



face et de ses utilités, car c'est là qu'il y a un marché au bois et le marché au vin.

Il serait peut-être temps, Messieurs, de rentrer dans la vérité des faits et de déclarer que l'espace indiqué par les lettres A B C D (entre la rue Samonzet et la rue Porteneuve) dans le plan que je mets sous vos yeux, formera désormais une place qui portera le nom de *Bosquet*, en l'honneur du brave général qui a déjà rendu tant de services à la patrie et à qui Dieu réserve, sans doute, le bonheur d'en rendre de plus grands encore.

Cette pensée, adoptée avec empressement par moi, appartient à notre Préfet qui se connaît si bien en mérite et qui ne cesse de nous prouver ses vives sympathies pour la Ville de Pau et le Département confié à sa loyale et intelligente administration.

La proposition fut immédiatement mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Depuis lors, en effet, la place ainsi créée, qui précédemment faisait partie de la « Grande Rue », porte le nom de *place Bosquet*, comme l'indique d'ailleurs M. Louis Lacaze dans son ouvrage sur l'origine des noms des rues de la ville (1).

Pendant que les Béarnais s'attachaient si bien à perpétuer parmi eux le souvenir de leur vaillant compatriote, la guerre de Crimée se continuait encore. Enfin, une dépêche du maréchal Pélissier, parvenue à Paris dans les premiers jours de mars, annonça que la suspension complète des hostilités avait été décidée le 29 février.

Bosquet avait pris part, jusque-là, à tous les

---

(1) *Recherches sur la ville de Pau*, v<sup>e</sup> Léon Ribaut, libr.-éd., Pau, 1888.



conseils tenus aux Tuileries. Il avait auprès de l'Empereur de fréquentes audiences et il fut des premiers à se réjouir, le 16 mars, à la nouvelle de la naissance du Prince Impérial.

Le surlendemain, la dignité de Maréchal lui fut conférée ; c'est en ces termes que, dans un télégramme, il informa Mme Bosquet de cette promotion :

« LE MARÉCHAL *Bosquet à sa mère.* PRIEZ POUR L'EMPEREUR ! »

Le *Mémorial des Pyrénées*, qui venait de faire connaître à ses lecteurs le grand événement concernant la famille Impériale, publia les lignes suivantes, dans son numéro du 20 mars :

« Notre illustre compatriote le général Bosquet vient d'être élevé à la dignité de Maréchal de France. Cette haute récompense accordée à ses services dans une semblable circonstance ne peut que lui donner un nouveau prix. Tous ses compatriotes s'en réjouiront avec lui, en attendant qu'ils puissent lui remettre l'épée d'honneur que le Conseil municipal de Pau, organe des sympathies publiques, lui a décernée, dès son arrivée en Béarn. »

La dépêche de Bosquet à sa mère devait être promptement suivie d'une lettre ; voici, en effet, les intéressants détails qu'il lui adressait à la date du 19 mars :

« Ma bonne mère, il y a eu hier soir fête de famille aux Tuileries, et tu y manquais. L'Empereur me fit envoyer à cinq heures et demie un ordre pour aller dîner chez S. M , le soir même. C'était comme un indice ; mais, selon mon habitude, je ne sus pas entendre, et je compris que le cham-



bellan de service m'avait oublié et cherchait à réparer une erreur.

« J'y trouvai Canrobert et pas d'autres que des officiers de service. L'Empereur arriva dans le salon d'attente le plus simplement du monde, et nous amena dîner, Canrobert à droite, moi à gauche de S. M.

« Pendant le dîner, l'Empereur parla beaucoup d'acoustique et de phénomènes relatifs à cette branche de la physique. Et puis il dit : « Messieurs, « faites donc remplir vos verres de champagne, je « veux porter un toast aujourd'hui à deux bons « amis que j'ai près de moi : *au maréchal Can-* « *robert, au maréchal Bosquet!* » Et nous voilà tous deux surpris, à peu près sans voix, cherchant la main de S. M., qui nous l'a tendue avec la plus gracieuse simplicité de manières.

« En sortant de table, l'Empereur est allé dans les appartements de l'Impératrice, et nous, nous sommes descendus dans le cabinet des aides-de-camp de service, où je t'ai écrit deux mots par le télégraphe. J'aurais voulu suivre le fil comme le fluide; j'aurais voulu te serrer dans mes bras, bonne mère, en te souhaitant un bon sommeil avec les rêves les plus doux à ton cœur.

« Chacun, ici, me parle de toi, chacun salue la mère d'un maréchal de France et sait bien qu'à elle en revient le mérite et aussi la gloire. Béni soit Dieu, qui est juste et bon, puisqu'il a permis au fils d'honorer sa mère et de la rendre l'objet des félicitations de toutes les mères de notre pays de France !... »

Peu de jours après, il répondait aux félicitations que lui avait adressées une personne de Pau ; et



faisant allusion à la manière pleine de grâce dont l'Empereur lui avait appris, ainsi qu'au général Canrobert, sa promotion à la haute dignité du Maréchalat, il ajoutait ces paroles, rapportées dans le *Mémorial* du 1<sup>er</sup> avril :

« Ce sont deux épées et deux cœurs, placés en sentinelle, à droite et à gauche d'un berceau; nous l'avons bien compris. »

La paix avec la Russie avait été signée le 30 mars. Dès ce moment, Bosquet attendit avec impatience la saison d'été, « la saison des eaux », comme il disait dans une de ses lettres, pour venir rejoindre sa mère.

Il arriva à Pau le 7 juillet. En donnant cette nouvelle, le *Mémorial* ajoutait que notre illustre compatriote se rendait aux Eaux-Bonnes et passerait trois ou quatre mois en Béarn.

Alla-t-il immédiatement à cette station thermale? Un entrefilet du même journal, annonçant, huit jours après, une grande fête qui devait y avoir lieu le dimanche 20 juillet sous la présidence du maréchal, semblerait l'indiquer. Il résulte toutefois d'une note de M. Lespy, insérée à la fin des *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère*, qu'il ne s'y rendit que le 31 août, après avoir écrit à son ami le docteur Léonce Manes, pour faire retenir ses appartements à l'hôtel de France; il paraissait alors arriver de Biarritz, d'après quelques lignes intéressant son autre ami le docteur Darralde. D'autre part, le *Courrier de Bayonne* signalait, vers la même date, son passage dans cette ville, où il était descendu à l'hôtel Saint-Etienne.

Bosquet avait eu à aller à Biarritz, à l'occasion du séjour qu'y faisait la famille Impériale; mais



il n'y était resté que vingt-quatre heures, si nous en croyons le récit publié en feuilleton, quatre ans et demi plus tard (le 14 février 1861), dans le *Mémorial des Pyrénées*, sous le titre : « SOUVENIR DES EAUX-BONNES. »

L'article est signé « J. Brunton »; il importe d'en donner deux extraits :

« Me trouvant aux Eaux-Bonnes, en septembre 1856, en même temps que le maréchal Bosquet, qui venait s'y reposer des fatigues de la campagne de Crimée, je reçus de la comtesse de B\*\*\*, chez laquelle j'avais fait sa connaissance, une lettre par laquelle elle me disait que ne recevant pas de ses nouvelles, elle me priait de lui en donner.

« Je ne m'étais pas présenté chez le maréchal, qui vivait fort retiré, occupé des soins de sa santé et des études préparatoires pour la campagne de la Grande-Kabylie dont il espérait et désirait avoir le commandement.

« Je lui fis demander s'il lui convenait de me recevoir; il me répondit affirmativement et je m'y rendis le jour même.

« Je le trouvai assis devant une table sur laquelle étaient étalées des cartes de l'Algérie et fumant un cigare, selon sa constante habitude. Il m'en offrit un, et sur mon refus : « Vous faites  
« bien, dit-il, et je crois que tous ceux qui ont la  
« poitrine un peu *détraquée* devraient faire de  
« même; mais en campagne, voyez-vous, ceci  
« est aussi nécessaire que les vivres; et c'est  
« alors que nos préoccupations sont les plus  
« vives que nous fumons le plus. »

« Cette entrée en matière me convenait beaucoup et me mettait à même d'adresser au Maré-



chal, sur sa dernière campagne en Crimée, quelques questions après lesquelles il ne me resta plus qu'à l'écouter, car, s'étant levé et s'animant à mesure qu'il parlait, il voulut bien me donner des détails qui me parurent intéressants pour être mis en note en rentrant chez moi, ce que j'ai coutume de faire toutes les fois que je suis assez heureux pour me trouver en relation avec des personnes éminentes.... »

Ces détails, qui concernaient d'abord la guerre de Crimée et l'élévation de Bosquet au Maréchalat, nos lecteurs les connaissent déjà ; nous n'avons donc pas à les retracer et nous passons à la fin du récit :

« Le maréchal me dit encore qu'ayant vécu vingt ans en Algérie, il était plus Africain que Français. Ayant été invité à passer 24 heures à Biarritz, il me raconta à son retour que l'Empereur, qui s'occupait alors d'un projet de chemin de fer pyrénéen par les Aldudes, l'ayant consulté sur le tracé à travers la montagne, il étonna S. M. en lui répondant « qu'il connaissait beaucoup « mieux les défilés de l'Atlas que ceux des Pyrénées, son berceau. »

« Lorsque le maréchal s'abandonnait à ces causeries, sa parole était remplie d'intérêt et de charme, et ses expressions aussi heureuses que choisies, ce qui semblait faire quelque contraste avec sa nature extérieure, sa corpulence et sa tête énergique.

« Vers la fin de notre séjour aux Eaux-Bonnes, pendant une partie de whist, le bon Dr Darralde, de si regrettable mémoire, lui apprit que j'avais publié sur les préceptes de ce jeu un petit livre



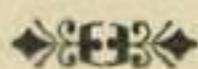
que le maréchal me demanda de lui faire connaître.

« De retour à Pau, je m'empressai de le lui envoyer, et il m'écrivit un charmant billet de remerciement, par lequel il me disait que ne voulant pas faire tort aux *Petites Sœurs des Pauvres*, au profit desquelles il est publié, il m'adressait un billet de cent francs pour elles. — Je lui répondis aussitôt que toute idée de mise à contribution était loin de ma pensée ; je le priais de me permettre de le lui renvoyer, quelles que fussent la générosité du don et la délicatesse de la forme, et que, dans tous les cas, les *Petites Sœurs* étant ses voisines (il demeurait alors à la Villa Olympia), elles seraient plus flattées de le recevoir de sa main que de la mienne.

« Le lendemain, la supérieure venait me remercier, le maréchal ayant eu la bienveillante pensée de lui adresser en même temps et le billet de banque et ma lettre.... »

On a vu par les lignes qui précèdent, que Bosquet, pendant son nouveau séjour à Pau, occupa une maison autre que celle qui lui avait été choisie à son retour de Crimée. Il avait loué, en effet, pour l'habiter avec sa mère et sa nièce, la villa Olympia, située près de la route de Bordeaux, et devenue aujourd'hui, avec ses dépendances, le Collège libre de l'Immaculée Conception.

Comme l'écrivait M. Brunton, il se trouva ainsi dans le voisinage de l'Etablissement des *Petites sœurs des Pauvres*, de Billère, où sa charité eut, par conséquent, dès les premiers jours, l'heureuse occasion de se manifester.





## XXIX

### L'ÉPÉE D'HONNEUR. — SA DESCRIPTION. — ÉTRANGES INCIDENTS.

Le moment était venu pour la ville de Pau de faire hommage au maréchal Bosquet de l'épée d'honneur qui lui était destinée.

La souscription avait donné les meilleurs résultats. Dans les listes conservées à la Mairie, on voit figurer, avec les notabilités locales et régionales, une infinité d'industriels et d'artisans palois; on trouve également deux autres listes dressées spécialement dans le canton de Lembeye, où Bosquet avait laissé d'aimables souvenirs de son enfance, et à Garlin, où M. Castetnau, président de la commission, avait des liens de famille.

Par l'entremise de M. Jules de Lestapis, on avait fait choix, pour la confection de l'épée, d'un orfèvre distingué de Paris, M. Duponchel, qui s'était chargé, moyennant la somme de 4.000 francs, de l'exécution de cette œuvre d'art, en se conformant aux dessins et explications préalablement fournis.

Le 4 septembre, l'épée était prête et M. Duponchel l'expédiait à Pau. Dans la lettre qui signalait cet envoi, il exprimait la satisfaction personnelle que lui faisait éprouver son travail: il y avait, disait-il, apporté tous ses soins, « afin de



le rendre digne de l'illustre personnage auquel il était destiné. »

Le *Mémorial* du 16 octobre 1856 nous en donne le description que voici :

« La poignée est formée par une figurine en argent d'un remarquable travail, représentant une victoire, aux pieds de laquelle sont assises, sur la coquille, deux autres figurines allégoriques d'une moindre dimension, l'Algérie et la Crimée. Au milieu sont reproduites en émail les armes de la Ville de Pau, avec la devise *Urbis palladium et Gentis* et les mots *Henri IV*. Plus bas, se trouve, sculptée en or et entourée d'arabesques, la lettre initiale du nom du maréchal. La garde est formée d'un faisceau de lauriers, autour duquel s'enroule un ruban portant les noms des principaux épisodes de sa vie militaire. Au dessus de la partie mobile de la coquille, sont placées les armes du maréchal, consistant en un flambeau allumé, entre un soleil et un croissant. Sur la lame sont gravés ces mots : *La ville de Pau au maréchal Bosquet, 1856.* »

Les documents que nous avons consultés à la Mairie nous permettent d'ajouter que les noms inscrits sur le ruban de la garde étaient les suivants : Boudouaou, Sidi-Lakhdar, Zamora, Kabylie, O. Askear, Aïn-Anou, Babor, Alma, Inkermann, Mamelon Vert, Malakoff, Sébastopol.

L'administration municipale désirait organiser une brillante fête pour la présentation de cette épée, lorsqu'elle apprit que le Maréchal, mandé à Compiègne par l'Empereur, devait avancer son départ. Le maire se borna donc à informer les souscripteurs, par un avis inséré dans le *Mémorial*



du mardi 14 octobre, que l'épée d'honneur serait remise, ce même jour, par le Conseil municipal, dont une autre circonstance amenait précisément la réunion.

Malheureusement, une indisposition violente, dont le journal du surlendemain fait mention, empêcha Bosquet de recevoir le corps des édiles. La visite fut, par conséquent, ajournée, et M. Castetnau, maire, adressa au Maréchal la lettre suivante, qui lui parvint le 15 :

Monsieur le Maréchal,

On nous avait dit que vous deviez partir demain pour assister aux fêtes de Compiègne et notre ville aurait été heureuse de vous voir porter dans ces solennités l'épée qu'elle offre à celui dont elle est si fière. J'ai dû tout préparer à la hâte, et nous étions réunis lorsqu'est venue la fâcheuse nouvelle de votre indisposition, qui, nous l'espérons, sera de courte durée. Nous sommes donc obligés d'ajourner à votre retour parmi nous la remise de ce gage de notre affection et de notre sympathique reconnaissance.

Permettez-moi, Monsieur le Maréchal, de vous prier de hâter votre retour : où pourriez-vous être mieux qu'auprès d'une mère chérie et de vos nombreux amis.

Agréez, etc.

Le Maréchal envoya immédiatement au maire la réponse ci-après, dont les archives communales possèdent l'autographe :

De Pau, le 15 octobre 1856.

Monsieur le Maire,

En vous exprimant tous mes regrets de ce que ma mauvaise santé a mis hier quelques obstacles à vos projets, permettez-moi de vous faire savoir que j'étais resté dans la plus complète ignorance à ce



propos; l'indiscrétion d'un de mes amis m'avait seulement appris, il y a peu de jours, Monsieur le Maire, que vous attendiez que tous les membres de la grande famille de Pau fussent réunis pour une cérémonie à laquelle vous vouliez donner un caractère de fête. Dans cette pensée, je serais moins coupable, il n'y aurait aucun temps perdu et malgré les ordres de départ que j'ai reçus si brusquement, vos projets, Monsieur le Maire, auraient toutes chances dans l'avenir. Si cette épée ne paraît pas dans des fêtes, nous prendrons une revanche ailleurs, Monsieur le Maire, car j'espère bien lui enseigner un jour la route des épées béarnaises et reconnaître ainsi tant de confiance et de sympathie.

Mille regrets, de nouveau, Monsieur le Maire, et veuillez recevoir, avec mes compliments affectueux, l'assurance de ma haute considération.

M<sup>al</sup> BOSQUET.

Le départ de Bosquet eut lieu le mercredi matin 16 octobre.

Dès ce moment, on attendait impatiemment, à Pau, une occasion propice pour déposer entre les mains de l'illustre soldat le gage d'admiration et de reconnaissance offert par ses compatriotes; mais avant le jour où l'on allait voir enfin ce vœu de la population se réaliser, des incidents aussi étranges que curieux devaient surgir.....

Voici le texte d'une lettre qui, au commencement de septembre, parvint à la Mairie :

Au Palais de Compiègne, le      octobre 1856 (1).

Monsieur le Maire,

Il est revenu à M. le Maréchal Bosquet que son refus d'accueillir de nouveau certaines démonstra-

---

(1) Le jour du mois était resté en blanc. On verra plus loin que la lettre fut considérée comme datée du 31 octobre.



tions que des notabilités de Pau, sous votre initiative et votre direction, se proposaient de faire à son départ de cette ville, avait causé sur l'esprit de ses concitoyens une impression fâcheuse à son égard.

D'abord, Monsieur le Maire, vous ne devez pas ignorer que ces sortes de démonstrations qui acquièrent toujours un caractère public officiel, déplaisent à l'Empereur. Représentant seul et personnifiant la nation, ainsi que l'atteste suffisamment le vote qui l'a porté au trône, S. M. se regarde comme la seule dispensatrice des récompenses à décerner aux services rendus, ce qu'Elle a fait envers M. le Maréchal, au nom du Pays et par conséquent aussi au nom de la Ville de Pau.

D'un autre côté, M. le Maréchal est, par caractère, peu disposé à encourager cet engouement, cette espèce de fétichisme dont les populations de certaines villes se sentent tout à coup saisies pour des concitoyens qui se recommandent sans doute à leur attention, à leur intérêt tout particulier, par l'éclat de leurs services. Elles font à ces derniers une position parfois ridicule. S. Exc. ne pouvait donc se prêter davantage aux nouveaux témoignages qu'on est venu lui apporter avant de quitter Pau. D'ailleurs l'impression produite à la cour par la réception que lui a faite la Ville lui commandait impérieusement l'abstention.

Ces explications, Monsieur le Maire, que M. le Maréchal me charge de vous donner et qu'il vous prie, si vous le jugez convenable, de communiquer à vos concitoyens, seront, il l'espère, bien comprises de tous, car ils savent que son dévouement pour eux est complet.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de mes sentiments de haute considération.

*Le chef d'escadron, aide de camp,*  
de LATOUR.



M. Castetnau, dont on devine la surprise, répondit par la lettre ci-après, qu'il adressa nominativement « à M. Latour » :

Pau, le 7 novembre 1856.

Monsieur,

En rentrant chez moi après une absence de plusieurs jours, je trouve votre lettre qui était arrivée lundi dernier.

Je n'ai pas de raison de croire que le petit incident dont vous me parlez ait fait sur l'esprit de mes concitoyens une impression fâcheuse à l'égard du Maréchal, et, si j'en juge par moi-même, j'ai la certitude qu'il n'en peut être ainsi.

Je ne crois point convenable de donner de la publicité à votre lettre par la voie de la presse, mais je me suis empressé de la communiquer aux membres de la commission présents à Pau.

J'apprécie tout ce que vous me dites à l'endroit des témoignages de sympathie publique. Il vaut mieux pouvoir être certain du sentiment qui les inspire, alors même qu'aucune manifestation publique ne viendrait les démontrer. Aussi, me conformant aux désirs de Monsieur le Maréchal, je me bornerai à lui remettre moi-même, seul, l'épée qui lui appartient, et la poignée de main cordiale que je lui donnerai alors sera celle de la cité entière.

Veillez, je vous prie, présenter à Monsieur le Maréchal, l'expression de mes sentiments dévoués et veuillez agréer, Monsieur, etc.

*Le maire, J.-B. CASTETNAU.*

Les bureaux de poste cherchèrent en vain le destinataire de cette lettre, qui était inconnu à Compiègne et à Paris.

Elle retourna donc à la Mairie de Pau, après



l'accomplissement de toutes les formalités usitées en pareil cas.

Grand fut l'embarras de la commission, qui finalement décida de suspendre toute démarche jusqu'au moment, très prochain, sans doute, où le Maréchal reviendrait en Béarn.

Mais on arriva ainsi au mois de janvier 1857, et Bosquet devait encore rester à Paris. C'est alors que M. Castetnau résolut de rompre le silence, en lui écrivant directement, le 11 janvier. Il joignit à sa lettre une copie de celle qu'il avait reçue de Compiègne, ainsi que de la réponse qu'il adressait, le 7 novembre, à « M. Latour, chef d'escadron, aide de camp de S. Exc. le Maréchal Bosquet, avenue des Champs-Élysées, n° 30, » et qui lui était revenue « surchargée d'un tas d'annotations et de timbres rouges. » Ayant fourni au Maréchal des explications nouvelles sur la manière dont il désirait pouvoir lui présenter l'épée d'honneur, il le pria de lui donner lui-même des instructions à cet égard.

Le 13 janvier, parvint à la Mairie de Pau, sous enveloppe cachetée, la copie d'un long document, daté de Paris, le 30 septembre 1839, rappelant notamment, d'après l'ordonnance du 10 juillet 1816, qu'aucun témoignage de la reconnaissance publique ne pouvait être décerné ou accepté sans l'autorisation préalable du Roi. Ecrite sur une simple feuille de papier écolier, cette copie était signée : « de Latour », chef d'escadron, aide-de-camp du Maréchal, et portait cette mention : « Pour être communiquée au maire de Pau. » Elle donna lieu, le jour même, à la lettre suivante, que M. Castetnau adressa, cette fois, sans désignation



de nom, à « Monsieur le chef d'escadron, chef d'état-major, aide-de-camp de Son Excellence le Maréchal Bosquet » :

Je reçois ce matin, sous enveloppe, une copie certifiée par vous de la circulaire du 30 septembre 1839, qui décide qu'aucun témoignage de la reconnaissance publique ne peut être décerné ou accepté sans l'autorisation préalable du chef de l'Etat.

Je connaissais parfaitement cette circulaire ; aussi, avant d'ouvrir la souscription pour l'épée du Maréchal, j'avais obtenu, par l'intermédiaire de M. le Préfet, l'autorisation de l'Empereur ; nous étions donc parfaitement en règle.

J'avais eu l'honneur de répondre à votre lettre du 31 octobre, mais ma lettre m'est revenue surchargée d'une foule de timbres rouges et d'annotations.

J'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Maréchal dimanche dernier.

Agréez, etc.

Cette missive fut plus heureuse que celle du 7 novembre ; cinq ou six jours après, M. Castetnau reçut la réponse qu'on va lire :

Paris, 17 janvier 1857.

Monsieur le Maire,

Une lettre datée du 13 courant et revêtue de votre signature m'est arrivée entre les mains, parce qu'elle était purement et simplement, *sans désignation de nom propre*, adressée à M. le commandant-aide-de-camp de S. Exc. le Maréchal Bosquet.

J'ai été très surpris d'en lire le contenu, et mon étonnement n'a fait que prolonger celui que j'avais éprouvé, un de ces derniers jours, à la vue d'une autre lettre transmise par vous à Monsieur le Maréchal et qui serait émanée d'un officier attaché à Son



Excellence (nom parfaitement inconnu). Il y a en tout ceci quelque chose d'inexplicable. J'ai l'honneur d'être le seul aide-de-camp de Monsieur le Maréchal. J'ai déjà eu celui de vous écrire, si ma mémoire est bonne, Monsieur le Maire, en plusieurs circonstances ; j'ai souvent eu occasion de correspondre, pour le service de Son Excellence, avec des personnes de la ville de Pau ou du département des Basses-Pyrénées, peut-être ne suis-je pas tout à fait inconnu en votre pays. Si cette remarque vous a échappé, permettez-moi de vous la signaler, Monsieur. Je ne suis qu'un soldat, mais je vais droit au but et vous croirez, je vous prie, que je suis entièrement étranger à l'espèce d'imbroglio qui semble avoir été noué autour de l'hommage si précieux que les compatriotes de Monsieur le Maréchal ont eu la pensée de lui rendre en souvenir de l'illustration de ses services de guerre.

L'hiver dernier, j'avais eu connaissance de cette pensée par les journaux et par quelques conversations, mais je la croyais accomplie depuis longtemps.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le command<sup>t</sup> aide-de-camp de S. Exc. le  
Maréchal Bosquet,  
J. BALLAND.

De son côté, le Maréchal se hâta d'adresser au maire de Pau les lignes suivantes, que nous voyons écrites de sa main :

19 janvier 1857.

Monsieur le Maire,

La lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser le 11 janvier a de quoi me surprendre et les copies qu'elle contient sont pour moi et mon



aide-de-camp de véritables fictions. Je n'ai jamais eu d'aide-de-camp du nom de Latour et je ne puis comprendre quel est le personnage qui a eu l'impertinence de se mêler de vos affaires et des miennes.

Il m'est tout aussi difficile de comprendre la pensée qu'on m'aurait attribuée de refuser une épée qui est pour moi un si grand honneur de famille.

Enfin, Monsieur le Maire, vous avez trop d'usage de ces sortes de choses, il y a trop de précédents sur de pareilles occasions pour que vous me chargiez, dans ma propre cause, d'aucune initiative. Si vous le permettez, j'oserai seulement faire un vœu, exprimer un désir, c'est que cette épée, avant d'arriver à mon ceinturon eût été exposée quelques jours sur un des humbles autels de Pau ; une épée est aussi une croix qu'on peut bénir et l'idée religieuse s'associe bien à l'idée patriotique.

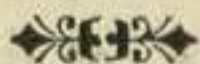
Veillez agréer, etc.

Le M<sup>al</sup> BOSQUET.

Toute sorte de malentendu disparaissait enfin. La correspondance du prétendu aide-de-camp Latour était l'œuvre ignoble d'un lâche mystificateur, qu'il fallait renoncer à découvrir.....

C'est aux archives de la Mairie que nous avons trouvé trace de ces incidents successifs, qu'en historien fidèle nous avons cru devoir rapporter. Elles conservent également, parmi de nombreuses pièces sur le même sujet, une communication particulière, envoyée, de Paris, à M. Castetnau, par un Béarnais de ses amis et tendant à faire présenter, sans nouveaux retards, au Maréchal, l'épée offerte par ses compatriotes.

Tel était le grand désir du maire ; mais il dut songer tout d'abord à la cérémonie de la bénédiction religieuse, demandée par Bosquet lui-même.





## XXX

### BÉNÉDICTION DE L'ÉPÉE. — LA DÉPUTATION PALOISE A PARIS. — REMISE DE L'ÉPÉE AU MARÉCHAL.

On se rappelle que Mgr de Salinis, dans sa lettre du mois de décembre 1855, préconisait l'église Ste-Foi de Morlaàs pour cette cérémonie. M. Castetnau, président de la commission, devait naturellement lui préférer l'église St-Jacques de Pau, qui était celle de sa paroisse ; et bien qu'elle fût encore l'humble et peu monumentale ancienne église des Cordeliers, que devait bientôt remplacer le bel édifice actuel, elle parut digne d'être choisie.

Dès que furent arrivées de l'évêché de Bayonne les instructions liturgiques nécessaires, M. Bordenave, curé vice-archiprêtre, fixa au mercredi 11 février la solennité de la bénédiction.

Elle présenta un caractère vraiment imposant : le maire, accompagné des membres de la commission, des adjoints et de membres du Conseil municipal, y assistait, ainsi que la vénérée mère du Maréchal et les membres de sa famille.

Avant de bénir l'épée, M. le curé Bordenave prononça cette allocution, dont nous trouvons le texte dans le *Mémorial* du lendemain :

Messieurs,

Il est dans les traditions de bénir tout ce qui sert à l'usage de ses enfants, et d'appeler avec plus d'in-



sistance la grâce divine là où la gloire et les dangers sont plus multipliés et plus redoutables.

Messieurs, on l'a dit depuis longtemps, rien au monde de plus glorieux qu'une épée, mais rien aussi de plus dangereux. Elle sauve ou détruit les nations, les protège ou les renverse ; et pour ceux qui la portent noblement, c'est le triomphe ou la mort. La destinée est dans la main de Dieu qui dispose, au gré de sa providence, des événements, des hommes et des choses.

Aussi, de tout temps, y a-t-il eu une religion des combats. Les peuples ont invoqué le Dieu des armées, comme ils invoquent le Dieu de la paix. Les Juifs faisaient marcher l'arche d'alliance à la victoire ; les Romains plaçaient leurs divinités à côté des aigles ; nos rois et nos preux chevaliers ne marchaient à l'ennemi qu'après avoir demandé à l'Eglise des bénédictions pour leurs armes et leurs drapeaux. C'est que, Messieurs, on a compris en tout temps, que la bravoure ne suffit pas pour gagner des batailles. Il faut aussi le concours de je ne sais quelles circonstances, de je ne sais quelles inspirations soudaines du génie, qui préparent et assurent le succès, et tout cela vient de Dieu.

L'illustre maréchal Bosquet n'a pas fait autrement que ses devanciers dans la gloire. Plus d'une fois, nous n'en doutons pas, sur les champs de Crimée où il s'est immortalisé, il a invoqué le Dieu des batailles, la protection de la Vierge Marie, terrible comme une armée : à son retour de l'expédition, dans sa marche triomphale vers nos contrées, ne montrait-il pas avec orgueil et reconnaissance, comme un palladium, les saintes médailles qui lui avaient été données par sa pieuse mère ? et dernièrement encore n'écrivait-il pas au digne magistrat de la cité, que pour l'épée d'honneur offerte par la



ville, *il n'a qu'un vœu à exprimer, c'est qu'elle soit bénite par l'Église ?* Belle parole, Messieurs, digne d'un héros chrétien ! Ne voyez-vous pas là un hommage solennel de sa foi, qui fait remonter à Dieu comme à sa source la gloire de ses armes ?

Eh bien, Messieurs, la religion s'associe de grand cœur au vœu du Maréchal et aux vôtres. Nous allons bénir cette épée d'honneur. Quelle soit un témoignage d'admiration pour le héros de l'Alma, d'Inkermann, de Malakoff ; quelle soit un témoignage de la reconnaissance de la Ville pour la gloire béarnaise dont il nous couvre, et dont nous sommes tous fiers ; la religion y applaudit ; mais aussi que la bénédiction du ciel attachée à cette épée par notre ministère soit une preuve des sentiments religieux du Maréchal, de la part de gloire qui revient à Dieu dans ses triomphes !

Messieurs, nous espérons que cette épée ne sortira pas du fourreau, grâce à l'Empereur, qui, par sa prudence et sa fermeté, a rendu la France heureuse et prospère au dedans, honorée et respectée au dehors. Mais s'il se trouvait encore des nations jalouses de notre gloire et de notre bonheur qui vinssent tenter de les troubler, l'épée du Maréchal sera là comme toujours, puissante et invincible. Il l'a dit lui-même ; lui-même, il lui apprendra le chemin de l'honneur et de la victoire ; nous en sommes sûrs, il n'en connaît point d'autre.

Une députation, composée de MM. Manes père, Edouard Mendez et Adrien de Lestapis, se rendit à Paris, la semaine suivante, pour faire à Bosquet la remise de l'épée d'honneur, et fut reçue, le dimanche 22 février, au domicile du Maréchal.

M. de Lestapis prit le premier la parole, en présentant l'adresse ci-après, signée par M. Cas-



tetnau, maire, et par les membres de la commission, organes des habitants de la ville de Pau :

Monsieur le Maréchal,

La religion a consacré cette épée que l'admiration de vos concitoyens vous a décernée.

Tous les Béarnais auraient voulu pouvoir assister de leur personne à sa remise en vos vaillantes mains ; ils y assistent de cœur ; acceptez-la, Monsieur le Maréchal, avec quelque joie ; tous, grands et petits, pauvres et riches, ont voulu concourir à ce gage de leur admiration pour le héros de l'Alma, d'Inkermann et de Malakoff.

M. de Lestapis remit alors l'épée entre les mains du Maréchal, qui répondit en ces termes :

Messieurs,

En recevant de vos mains amies cette épée que mes concitoyens de la ville de Pau ont voulu offrir à un soldat Béarnais que les chances de la guerre ont favorisé, j'éprouve une bien douce joie, j'aime à me rappeler que c'est au milieu de vous, dans notre belle patrie de Béarn, que s'éveillèrent en mon jeune cœur, à côté de ma bonne mère, tous les sentiments du patriotisme et du dévouement que vous honorez si fort aujourd'hui. Cette épée ne me quittera plus ; elle sera pour moi chaque jour un souvenir glorieux de famille et une obligation que je contracte de grand cœur pour l'avenir. Avec l'admirable sagesse et le chaleureux patriotisme de notre Empereur, sans doute les chances de paix sont heureusement assurées et l'on ne voit pas bien quels ennemis pourraient la menacer ; mais ce dont vous pouvez être bien sûrs, c'est que si elle sort jamais du fourreau, cette épée prendra le chemin des épées Béarnaises dont parlait avec tant de cœur



M. le curé de St-Jacques le jour où il a voulu la bénir.

Je vous parle du chemin de l'honneur, car l'autre est dans les mains de Dieu.

Veillez, mes amis, être mes interprètes auprès de mes compatriotes et croire à tous mes sentiments de cordialité et de reconnaissance, car vous avez bien voulu braver les fatigues d'un long voyage, par amitié pour moi, et j'en suis touché au fond du cœur.

Après cette allocution, le Maréchal baisa l'épée; puis il donna affectueusement l'accolade à chacun des membres de la députation.

C'est dans la séance du Conseil municipal de Pau tenue le 30 mars 1857, qu'il fut rendu compte de la mission confiée à ces délégués. Procès-verbal en avait été dressé par eux, et l'assemblée décida qu'il serait transcrit sur le registre des délibérations, où, en effet, on le voit figurer.

Mais ce que le procès-verbal ne constate pas, nous ne saurions omettre de l'ajouter : les membres de la députation avaient été très gracieusement invités à la table du Maréchal, où coula généreusement le vin de Jurançon, au milieu des toasts à l'illustre soldat, à Mme Bosquet, à la France, au Béarn, à la ville de Pau.





## XXXI

LES CHANTIERS DE COARRAZE. — REVUE DE CHALONS.

— LE COMMANDEMENT DU MIDI. — BOSQUET A PAU  
ET A SAINT-SAUVEUR.

Le Conseil municipal s'occupait très activement, à cette époque, de la construction du chemin de fer de Toulouse à Bayonne. En sa qualité de sénateur, Bosquet eut à intervenir au sujet de la ligne de Tarbes à Pau, par Lourdes, et on le vit s'intéresser particulièrement, au mois de novembre 1856, sur la demande des représentants de la municipalité paloise, à l'ouverture des grands chantiers de Coarraze, afin d'assurer du travail aux populations de la vallée du Gave.

Retenu à Paris par ses relations et ses devoirs, le Maréchal resta éloigné du Béarn, non seulement pendant l'hiver de 1856-57, mais aussi durant toute la saison d'été qui suivit. Le 8 octobre, il accompagna l'Empereur, avec les maréchaux Magnan, de Castellane, Pélissier, Randon et Canrobert, à la revue d'honneur passée au camp de Châlons, et, avec eux, il eut la joie de féliciter son vieil ami et digne compatriote, le général Camou, qui, à l'occasion de cette solennité militaire, avait été nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

Il arriva à Pau le 11 novembre 1857, mais ne put y faire qu'un séjour de courte durée.



Un décret impérial en date du 13 février 1858 l'ayant nommé commandant supérieur des divisions du sud-ouest, il eut la joie d'annoncer cette heureuse nouvelle à sa mère dans une lettre datée de Paris le 16 février :

« Ma bonne mère, lui écrivait-il, l'Empereur a bien voulu me confier le commandement du Midi ; mon quartier-général va être à Toulouse. L'Empereur espère que je ferai quelque bien dans ce pays, au pied des montagnes et près de ma bonne mère dont la sainte affection me protégera et m'inspirera. Conçois-tu ma joie dans l'espoir de me rapprocher, enfin ! de toi, de vous tous !

« Les détails de mon commandement ne sont pas arrêtés ni par conséquent mon départ. Tu seras prévenue en temps opportun. Tu peux recevoir, bonne mère, les compliments de ceux qui se présenteront et leur dire ma joie et mon grand désir de faire quelque bien à ce pays qui m'a vu naître et qui a élevé mon enfance. Puissé-je lui rendre en services l'air que j'y ai respiré, l'éducation que j'y ai puisée et les bonnes pensées généreuses qu'il m'a toujours inspirées !

« Pour aujourd'hui, adieu, ou, pour mieux dire, je te quitte en te disant : à bientôt ! »

Cette lettre est la dernière de toutes celles qui ont été publiées, et auxquelles, séduit sans cesse par le charme et l'intérêt qu'elles offrent, nous avons largement recouru jusqu'ici, encouragé, d'ailleurs, dans cette voie, par les désirs que nous exprimaient les lecteurs qui ont bien voulu nous suivre dans notre modeste et long travail. On remarquera combien elle couronne dignement l'admirable correspondance de Bosquet avec sa



mère, cette correspondance dans laquelle, dirons-nous avec M. Lespy, le maréchal « se montre doué des meilleures qualités de l'écrivain, et le plus aimant, le plus respectueux, le plus reconnaissant des fils... »

Mais la santé de l'illustre soldat ne devait pas lui permettre de se charger du commandement effectif pour lequel ses éminentes qualités l'avaient désigné.

Une crise violente se produisit dans son état et vint alarmer ses amis. Cependant les soins dont il était entouré apportèrent bientôt une amélioration et, au commencement de mai, on lut dans le journal l'*Aigle*, de Toulouse, le « communiqué » suivant :

« Les nouvelles données par la correspondance de Paris et la *Gazette de France* sur la santé de M. le maréchal Bosquet sont heureusement fort inexactes. Son Excellence va beaucoup mieux ; les forces lui reviennent tous les jours, et, dans peu de temps, M. le maréchal pourra quitter Paris. »

De son côté, le *Mémorial des Pyrénées* disait le 15 mai :

« M. le maréchal Bosquet est attendu à Pau, où la villa Olympia a été disposée pour le recevoir. L'air natal le rétablira sans doute complètement et fera promptement disparaître les douleurs rhumatismales dont il a souffert dans ces derniers temps. »

Mais le même journal dut annoncer, le 3 juin, que Bosquet n'arriverait « que dans le courant de juillet, après avoir passé quelque temps dans un des établissements thermaux de l'est de la France. »

Le Maréchal eut, en effet, à se rendre dans la



Haute-Marne, à Bourbonne-les-Bains, pour suivre un traitement ordonné par ses médecins. A son retour, il ne s'arrêta que quatre jours à Paris ; c'est alors qu'il se décida à venir à Pau, où il arriva le 1<sup>or</sup> septembre. Des membres de sa famille étaient allés l'attendre à la gare de Dax pour l'accompagner ensuite, en voiture, auprès de sa mère, à la villa Olympia.

« Quoique son visage exprime la fatigue, disait le *Mémorial* du 4 septembre, on remarque une grande amélioration dans sa santé et les médecins ont assuré que l'air natal finirait de le rétablir complètement, mieux que les secours de l'art. Son Excellence voyageait *incognito*. Les honneurs dus à son rang n'ont pu, par conséquent, lui être rendus. »

Le Maréchal avait avec lui son aide-de-camp, le chef d'escadron Balland, ce loyal officier qui écrivait, le 17 janvier 1857, au Maire de Pau, la lettre que l'on sait, et qui, aimant Bosquet autant qu'il en était aimé, devait brillamment se former à son école et devenir, par la suite, un de nos généraux les plus distingués (1).

Il résulte de ce qui précède que Bosquet ne se trouva pas en Béarn pendant la saison d'été 1858 ; nous dirons à ce propos qu'une inexactitude — la seule à coup sûr parmi de si nombreux documents — s'est glissée dans une publication de la Société des Bibliophiles du Béarn, faite également

---

(1) Le général Balland, mort en 1876, commandant de l'École d'application d'état-major, publia en 1868 une remarquable étude biographique sur le *Général Camou*, qui a été rééditée en 1880, par les soins de M. Lespy, pour la Société des Bibliophiles du Béarn.



par M. Lespy et donnant, en deux volumes, un recueil des *Lettres du Maréchal Bosquet à ses amis* (1). Ce recueil, qui présente à son tour un très grand intérêt en dehors des questions d'histoire locale auxquelles nous avons à nous borner, reproduit, vers la fin du tome second, une lettre du Maréchal à M. le docteur Manes, datée de *Pau*, le 14 juin 1858, dans laquelle nous lisons :

« Mon cher Léonce, je trouve que rien n'est fatigant comme le repos absolu de Pau. Je trouve aussi que je perds mon temps sans guérir, et j'ai grande envie de te voir plus à l'aise et plus longuement que la dernière fois. Tout cela signifie qu'il me faut un petit recoin à tes Eaux-Bonnes et une lettre de toi....

« Au revoir, mon camarade, *sies hort et balent, et sustout trobe-m u apartament* ».

Il y a certainement dans cette lettre une erreur de date ou de lieu d'origine, puisqu'il reste bien établi que Bosquet ne vint à Pau, en 1858, qu'après son voyage à Bourbonne-les-Bains.

Depuis lors, le maréchal ne retourna pas à Paris; mais, l'année suivante, au mois d'août, il se trouva, avec son aide-de-camp, le capitaine d'état-major Fay, aux eaux thermales de Saint-Sauveur, pour la réception officielle qui fut faite, le 18, à l'Empereur et à l'Impératrice, sous un arc de triomphe élevé à l'entrée de Luz.

Rendant compte de cette solennité, à laquelle concouraient les autorités locales et régionales, un correspondant du *Mémorial des Pyrénées* écrivait le lendemain : « Nous y avons remarqué, assis

---

(1) Pau, Ribaut, libr. de la Société, 1879.



sur un fauteuil préparé d'avance pour S. Exc., le maréchal Bosquet. Tous les yeux se fixaient avec émotion vers votre illustre compatriote. » Et, après avoir mentionné les divers discours prononcés, il ajoutait : « L'Empereur a fait le plus gracieux accueil au maréchal Bosquet. Tout le monde a remarqué l'expression de sympathie qui animait le visage de Sa Majesté, en présence du glorieux vainqueur d'Inkermann. »





## XXXII

RÉSIDENCE DÉFINITIVE A PAU. — LES BUSTES DE  
BOSQUET ET DE CAMOU. — VISITE DU MARÉCHAL  
NIEL.

De retour à Pau, Bosquet, dont la santé continuait à se montrer languissante par suite de l'ébranlement général causé par sa dernière blessure, dut se résigner à vivre paisiblement dans la retraite, auprès de sa mère qui lui prodiguait ses tendres soins, et au milieu de parents et d'amis qui avaient pour lui des attentions de tous les instants. Parmi ces derniers se trouvait, notamment, M. Henri Camy, à la famille duquel le Maréchal avait toujours été particulièrement attaché et qui, bien que fort jeune encore, était devenu pour lui, on peut le dire, le camarade préféré.

Le 19 juin 1860, Rosquet quitta la villa Olympia pour aller habiter celle qu'il venait d'acheter, au quartier Trespoey, un de nos sites les plus agréables et les plus riants, d'où la vue s'étend avec délices sur toute la chaîne des Pyrénées : c'était la villa Bassy, appartenant aujourd'hui à la famille Hamilton et connue maintenant sous le nom de villa Marie-Thérèse.

C'est là que le Maréchal devait passer les der-



niers mois de sa trop courte, mais si brillante carrière, partageant son temps entre la vie du foyer, la réception de quelques intimes et les promenades plus ou moins fréquentes que notre beau climat lui permettait de faire, soit à pied, soit en voiture, dans les environs.

Le même jour, 19 juin, le *Mémorial des Pyrénées* annonça que Bosquet venait de faire don de son buste à la Mairie de Pau. « L'image d'un des enfants les plus glorieux du Béarn, disait le journal, figurera dignement dans la salle des délibérations. »

C'était une reproduction du buste en marbre dû au ciseau du comte de Nieuwerkerke, directeur des Beaux-Arts, et envoyé par l'Empereur à Mme Bosquet.

M. Abbadie, président de la commission municipale, faisant fonctions de maire, se rendit auprès du maréchal pour le remercier au nom de la Ville et s'empressa de faire placer ce buste dans la salle des séances du conseil, où depuis lors, en effet, il est conservé.

Quelques jours après, — le 5 juillet, — Bosquet eut la joie de recevoir et de retenir à sa table son brave compatriote Camou, qui revenait d'un voyage à Sarrance, où il était allé voir sa famille. Le vieux général avait tenu à serrer la main de celui qu'en Afrique et en Crimée il se plaisait à appeler son enfant; il venait en même temps lui faire hommage d'une réduction de son buste, sculpté par Crauk.

A ce moment, une manifestation d'un éclat exceptionnel se préparait dans la ville de Pau. Le maréchal Niel, qui, depuis le mois d'août, avait le



commandement du 6<sup>e</sup> corps d'armée, à Toulouse, devait faire à Pau son entrée solennelle ; une proclamation de la municipalité annonçait qu'il serait reçu avec tous les honneurs dûs à son rang et invitait les habitants à faire un accueil chaleureux à celui qui fut un des vainqueurs de Solférino.

Niel arriva le mardi 10 juillet : un arc de triomphe avait été dressé à la Porteneuve, et là, au milieu des autorités militaires et civiles réunies, le comte de Beaumont, premier inscrit parmi les membres présents de la commission municipale, harangua le Maréchal, au nom de la population paloïse :

« .... L'Afrique, la Crimée, l'Italie, dit-il, lui avaient dès longtemps parlé de vous. Elle vous connaissait avant de vous avoir vu, et si un regret, dont l'expression ne vous déplaira point, se mêle à l'émotion qu'elle éprouve, si sa pensée revient naturellement en ce jour sur le plus glorieux de ses enfants, privé par la maladie de l'exercice du haut commandement auquel vous lui avez succédé, elle se sent comme soulagée en pensant que vous êtes, vous aussi, un enfant du Midi, né au pied des Pyrénées, sous ce beau ciel qui réjouit et fortifie les cœurs.... »

Le commandant du 6<sup>e</sup> arrondissement militaire remercia le maire et la population de l'accueil flatteur dont il était l'objet : « Personne, dit-il, n'apprécie plus haut que moi les grandes qualités militaires de mon illustre camarade, ayant servi avec Bosquet en Afrique où il a laissé une si belle renommée, en Crimée où il a rendu de si éminents services. Avec toute l'armée, j'ai déploré que l'état du maréchal l'ait retenu loin d'elle pendant



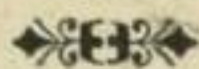
la campagne d'Italie. Je n'ai voulu accepter le commandement du sixième corps d'armée qu'après m'être assuré que ma nomination n'aurait rien de pénible pour le maréchal Bosquet. »

Nous n'avons pas à nous étendre sur la réception dont Niel fut honoré et dont les divers détails sont rapportés dans le *Mémorial* du surlendemain, de même que ceux relatifs aux revues passées et aux visites reçues ; nous devons toutefois emprunter ces lignes à l'organe local, pour rappeler une visite spéciale faite dans l'après-midi :

« Son Excellence, disait le *Mémorial*, s'est rendue chez son illustre compagnon d'armes et ami, le maréchal Bosquet, à la villa Bassy, qu'il a acquise depuis peu. Quoique retenu au lit par une indisposition qu'il éprouva dimanche dernier en se promenant au Parc, le maréchal Bosquet a été heureux de recevoir son illustre collègue, avec lequel il s'est longuement entretenu. L'entrevue des deux maréchaux a été, nous assure-t-on, des plus touchantes. »

Bosquet avait éprouvé une crise des plus douloureuses, en effet, deux jours auparavant, dans le cours d'une promenade qu'il faisait au Parc du Château, en compagnie de M. Henri Camy. Des soins pressés lui avaient été donnés ; mais les médecins semblaient redouter alors un dénouement fatal très prochain.

Cependant, une amélioration se produisait bientôt, et, le 21 juillet, le *Mémorial* put annoncer que l'état du maréchal devenait chaque jour plus satisfaisant.





## XXXIII

MORT DE BOSQUET. — NOTICES NÉCROLOGIQUES. —  
DÉCISIONS MUNICIPALES. — PORTRAIT OFFERT A  
LA VILLE.

Cette amélioration se continua plusieurs mois. L'hiver étant survenu, Bosquet put encore, grâce à une température exceptionnellement favorable, se montrer fréquemment en dehors de sa villa.

Le jeudi 31 janvier 1861, il se trouva même si dispos, qu'il fit, en voiture, une excursion de 25 kilomètres, pour aller admirer le magnifique panorama des montagnes qu'on aperçoit, sur la route d'Eaux-Bonnes, du haut de la côte de Sévi-gnac, et de là déjeuner à Louvie.

Il rentra, le soir, sans avoir éprouvé de fatigue, ce qui l'engagea à commander des chevaux de poste pour une excursion nouvelle à Bétharram, qu'il fixa au mardi suivant.....

« La semaine s'acheva parfaitement, dit le *Mémorial* du 7 février ; le maréchal étonnait ceux qui l'entouraient, par la vigueur de sa mémoire ; à un professeur du Lycée, il récita une ode complète, apprise dans ses classes ; à un de ses parents il redit, avec une verve admirable, tout un fragment des *Plaideurs*, de Racine, à l'occasion d'une lecture de cette pièce ; en outre, il manifesta à



diverses reprises, pendant ces derniers jours, l'intention de faire un voyage à Paris.

« Aucun accident ne vint contrarier cette apparence d'amélioration de santé jusqu'au dimanche matin, jour où des attaques épileptiformes se produisirent. Les premières ne présentèrent pas des symptômes dangereux, les hommes de l'art se réjouissaient presque, au contraire, de saisir enfin des symptômes caractéristiques d'une maladie déterminée et non mortelle, chose qui avait été presque impossible jusque-là. Un mieux sensible sembla même se déclarer ; mais dans la soirée les crises recommencèrent et se succédèrent avec rapidité, la constitution robuste du malade opposant une résistance terrible à la maladie. Vers onze heures, l'état du malade était devenu désespéré ; M. le curé de Saint-Jacques l'avait administré dans la soirée. A une heure du matin, il rendait son âme à Dieu, entre les bras de sa mère et entouré de sa famille éplorée. »

Le *Mémorial*, dans son numéro du mardi 5 février, consacrait ces premières lignes à ce douloureux événement :

« La France vient de perdre une de ses plus grandes gloires militaires, la ville de Pau un de ses plus glorieux enfants. Lundi matin, à une heure, S. Exc. le maréchal Bosquet a succombé, au milieu d'atroces souffrances, aux suites d'une terrible attaque, survenue la veille, de la cruelle maladie qui le minait depuis plusieurs années. Cette douloureuse nouvelle a produit une véritable stupéfaction dans notre ville, où, chaque jour, on s'habituaient de plus en plus à l'espoir de la guérison de l'illustre malade, en le voyant tra-



verser les rues pour faire sa promenade accoutumée. Cette mort prématurée aura un immense écho partout où ont retenti les noms glorieux de l'Alma, d'Inkermann, de Sébastopol, c'est-à-dire dans le monde entier, qui a admiré le magnifique génie militaire et la bravoure indomptable du maréchal Bosquet.....

« Sa mort a été des plus chrétiennes. Quelques heures auparavant, il avait reçu le sacrement de l'extrême-onction des mains de M. le curé de St-Jacques, qui, du reste, depuis plusieurs mois, avait eu, sur la demande du maréchal, de fréquents entretiens avec son illustre pénitent. »

Les articles émus se succédèrent aussitôt dans la feuille locale. Le plus important, celui qui venait retracer la glorieuse carrière de Bosquet, parut le 9 février :

« Il y a cinq ans à peine, écrivait l'auteur, la ville de Pau tressaillait de joie et d'orgueil, et la population échelonnée par groupes animés, attendait, pour lui faire escorte, le héros de l'Alma, d'Inkermann et de Malakoff. Cette ovation spontanée, ces acclamations parties de tous les rangs confondus, accueillaient dignement l'épée vaillante et pure dont la gloire illustre le pays tout entier. Depuis cinq jours, la même population, triste et douloureusement émue, sur cette même route de Tarbes où jadis éclatait sa joie, accomplit un pèlerinage de deuil et va saluer en pleurant les restes de l'héroïque soldat qui vient de mourir. C'est au milieu des préparatifs bruyants de cette saison consacrée au plaisir que la cité Béarnaise s'est sentie frappée au cœur par ce coup inattendu, et aussitôt elle a suspendu ses fêtes pour



honorer de son silence et de sa morne attitude la perte du meilleur et du plus glorieux de ses enfants. A l'heure des suprêmes honneurs, jetons un dernier regard sur cette mâle et populaire figure, et que ces lignes d'adieu ne soient que l'expression et l'écho d'une immense douleur... »

Suivaient de nombreux et très exacts détails biographiques, accompagnés d'un chaleureux éloge des nobles et généreuses qualités de cœur du maréchal.

« Ici, ajoutait l'auteur de ces lignes nécrologiques, notre tâche est finie. Regrettons qu'elle n'ait pas été remplie avec des développements plus dignes de cette grande figure. Ce n'est pas une notice complète. Ce n'est qu'un dernier hommage auquel s'associeront tous les cœurs vraiment béarnais. En retraçant dans son ensemble cette magnifique et trop courte existence, nous n'avons fait qu'apporter une pierre modeste, mais pieuse au monument que l'histoire lui dressera. »

Cet article, remarquablement écrit, n'était pas signé ; mais le nom de l'auteur nous a été révélé, tout récemment, par l'*Indépendant des Basses-Pyrénées* ; c'était un jeune avocat du barreau de Pau, qui, vers les dernières années de l'Empire, fonda dans notre ville ce nouvel organe politique, dont il est encore le directeur ; nous avons désigné M. Emile Garet, aujourd'hui président de notre Assemblée départementale.

Dans une réunion du Conseil municipal qui eut lieu le 4 février, sous la présidence de M. Laforgue, premier adjoint faisant fonctions de maire en l'absence de M. O'Quin, une députation, composée de MM. Laforgue, Blandin, Mendez, Bonnemazon



et Mérillon, fut chargée d'apporter à Mme Bosquet et à sa famille, au nom de la ville, ses sentiments de condoléance.

Elle se rendit, en effet, auprès de la mère du maréchal, et M. Laforgue s'exprima ainsi :

Madame,

J'ai l'honneur de vous présenter une députation du Conseil municipal.

Nous venons au nom de tous nos collègues vous offrir l'expression des regrets qu'inspire à notre cité la perte du maréchal Bosquet qui était un de ses glorieux enfants.

Nous savons qu'en présence d'une telle perte les consolations de l'homme sont peu de chose et qu'on a bien besoin de celles de Dieu.

Mais vous accueillerez notre démarche comme un juste hommage rendu à la mémoire de celui qui fut pour vous aussi bon fils que vous avez été pour lui bonne mère.

Puisse le souvenir de son immortelle carrière adoucir votre légitime douleur !

Le préfet des Basses-Pyrénées, M. Pron, et un très grand nombre de personnes notables allèrent également porter à cette mère désolée les plus sympathiques paroles de consolation.

Une nouvelle réunion du Conseil municipal fut tenue le 5 février ; les membres présents étaient : MM. Laforgue, premier adjoint, président, de Lescar, adjoint, Castetnau, Forest, Adema, Rivarès, Bonnemazon, Casaubon, Sempé, Roussille, Carreau, Mendez, Poeymirau, Vigneau, Viguerie.

A l'ouverture de la séance, le président parla en ces termes :

Messieurs,

En vous entretenant, hier au soir, de la mort de



S. Exc. le Maréchal Bosquet, et en vous proposant d'envoyer auprès de sa respectable mère une députation chargée de lui apporter l'expression des sentiments de condoléance que cette mort inspire à notre cité, dont vous êtes les représentants, j'avais à cœur d'émettre un autre vœu d'une portée plus réelle et plus durable, celui d'affecter dans notre cimetière, par concession gratuite, à la sépulture de l'illustre défunt, une portion de terrain en harmonie avec sa haute dignité et avec le monument que le gouvernement ou la famille ne manquera pas sans doute de lui faire élever.

Mais j'ignorais si l'inhumation aurait lieu à Pau ou si le corps serait demandé à Paris pour être déposé aux Invalides à côté des autres Maréchaux de nos Empires.

M. le Préfet a bien voulu m'informer que les obsèques auront lieu samedi matin, à dix heures, avec tout le cérémonial prescrit. Il pense que le corps sera transporté au cimetière pour y être inhumé.

Dans cette prévision, je crois me faire d'avance l'interprète des sentiments de la ville et de tout le Conseil en le priant de délibérer « que le terrain nécessaire pour la sépulture sera concédé gratuitement à perpétuité. »

Après la guerre de Crimée, où ses vaillants exploits et ses hauts faits d'armes avaient excité l'admiration de la France et de l'Europe entière, la population de notre ville, cédant à un élan tout patriotique, ouvrit une souscription pour une épée d'honneur, qui lui fut réellement offerte comme gage de son admiration pour le héros de l'Alma, d'Inkermann et de Malakoff.

On avait alors compris que ses services glorieux valaient bien une telle manifestation, car il avait



assuré au nom Béarnais qui était le sien et dont il était très fier, une page immortelle dans l'histoire.

Au lieu de tomber alors, comme il l'eût sans doute voulu, sur le champ d'honneur, quand sa tête majestueuse qui avait défié les boulets et la mitraille était illuminée du feu du combat, la Providence a voulu qu'il vint mourir au milieu de nous et des siens, après les longues et pénibles péripéties d'une cruelle maladie.

C'est ainsi que pour lui la tombe va se trouver près du berceau.

Aujourd'hui que sa brillante carrière est finie, payons à sa mémoire un dernier tribut d'admiration et de reconnaissance, en lui assurant près de nous un lot dans le champ du suprême repos.

Cette proposition fut votée à l'unanimité.

Dans la même séance, M. Castetnau annonça que M. Eugène Deveria, le peintre distingué qui depuis plusieurs années déjà était venu se fixer à Pau, avait fait le portrait du maréchal Bosquet et offrait cette toile à la Ville.

A l'unanimité, le Conseil décida d'accepter ce don généreux, pour lequel de vifs remerciements furent adressés à l'artiste.

Ce portrait, donnant le buste de Bosquet grandeur naturelle et en costume de général de division, ne tarda pas à être reçu, puisque, dans la séance tenue le 13 février, une somme de 90 fr. fut votée pour frais d'encadrement; il est conservé, aujourd'hui, au Musée, avec d'autres œuvres du même auteur.





## XXXIV

MARQUES UNIVERSELLES DE DEUIL. — LES  
FUNÉRAILLES. — LES DISCOURS.

A raison du deuil dans lequel la ville de Pau était plongée, des diners et des soirées qui devaient avoir lieu à l'hôtel de la Préfecture et chez le Receveur général furent contremandés; une cavalcade de charité, organisée pour le jeudi 7 février, fut également remise à une date ultérieure.

Les funérailles étaient fixées au samedi matin 9 février. Le corps du maréchal fut embaumé par les soins d'un vieil ami, le docteur Cazenave père, et du beau-frère du défunt, M. Etienne Lacoste, pharmacien. Dès le jeudi, il resta exposé, à la villa, et, pendant deux jours, la population s'y transporta en masse, soit à pied, soit en voiture, pour contempler, une dernière fois, la mâle figure de l'illustre soldat.

Des sergents de ville et un piquet du 68<sup>e</sup> faisaient défiler en bon ordre les arrivants, qui se succédaient sans cesse. Une chapelle ardente avait été disposée dans un des salons, au milieu duquel était placé le cercueil, gardé par un prêtre et des Sœurs Dominicaines en prières.

La tête seule du maréchal, disait le *Mémorial*,



était à découvert ; la mort n'avait nullement altéré son noble visage ; il avait conservé ce caractère d'énergie calme, cet air de commandement qu'on admirait en lui dans les jours de bataille. Son front, remarquablement développé, comme celui de presque tous les hommes supérieurs, était recouvert du képi militaire. Au dessus de sa tête était placé le chapeau à plumes blanches ; tout autour on remarquait le magnifique collier de l'Ordre de Bain. L'habit, tout brodé d'or, était placé sur le cercueil, orné de toutes les plaques dont le défunt était décoré. Sur les grands cordons de tous les ordres d'Europe et d'Asie reposait le bâton de maréchal, en velours bleu garni d'abeilles d'or. On y remarquait, en outre, l'épée du maréchal et l'épée d'honneur qui lui avait été offerte par la ville de Pau.

Le recueillement attendri de tous les visiteurs témoignait combien la population tout entière s'était associée de cœur à la douleur de la perte immense que la France et notre pays de Béarn venaient de faire.

Les obsèques devaient avoir lieu avec une pompe exceptionnelle. Le maréchal Niel arriva la veille à Pau, accompagné des généraux de divisions Decaen et Cassaignolles et des généraux de brigade Courby de Cognord et de Ferrabouc. Les honneurs militaires allaient être rendus par le 68<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Pau, un bataillon du 2<sup>e</sup> venant de Bayonne avec le colonel et le drapeau, quatre escadrons du 2<sup>e</sup> hussards venant de Tarbes avec le colonel et l'étendard, et une batterie d'artillerie venant de Toulouse. Conformément au décret du 24 messidor an XII, toutes



les autorités et tous les corps constitués étaient tenus d'assister à la cérémonie en uniforme et en grand costume.

Bien que la villa Bosquet se trouvât dans la paroisse St-Martin, il fut décidé que le service funèbre se ferait à l'église St-Jacques, qui présentait des conditions plus favorables ; on se le rappelle, l'église St-Martin n'était, à cette époque, qu'un très humble édifice aux proportions exiguës, qu'on n'avait pas encore remplacé par la vaste et monumentale église d'à présent.

Le cortège devait suivre l'avenue et la rue Porteneuve, la place Bosquet, les rues de la Nouvelle-Halle, de la Préfecture, des Cordeliers, Bernadotte et le cours Bayard. Un arrêté du maire y interdit la circulation des voitures, de huit heures du matin à midi.

C'est au *Mémorial* du 12 février que nous emprunterons le compte rendu des magnifiques funérailles qui furent célébrées.

Jamais la ville de Pau n'avait assisté à une cérémonie aussi imposante. Depuis l'entrée de la ville, par la rue Porteneuve, jusqu'à l'église St-Jacques, une population immense se portait sur le passage du funèbre cortège, saluant avec attendrissement l'illustre guerrier dont la cité était si justement fière.

Le corps du maréchal avait été transporté dans une chapelle ardente établie à l'avenue Porteneuve, près du bureau d'octroi. Avant dix heures, les troupes étaient massées sur la route de Tarbes ; les diverses autorités arrivèrent successivement en voiture ; à dix heures, la levée du corps fut faite par M. Saint-Guily, curé-archiprêtre de



St-Martin, accompagné d'un nombreux clergé. Il fut placé sur un magnifique char, traîné par six chevaux caparaçonnés que conduisaient autant de valets de pied. Aux quatre coins étaient placés des faisceaux de drapeaux. Sur le cercueil, on remarquait l'uniforme du maréchal.

Les cordons étaient tenus par les généraux d'Antist, Decaen, Cassaignolles et de Ferrabouc.

Après les prières de l'Eglise, le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant :

Un peloton de hussards ;

Les sapeurs du 2<sup>e</sup> et du 68<sup>e</sup> de ligne ;

Les tambours des deux régiments avec les caisses voilées.

Un deuxième peloton de hussards ;

La musique des pompiers de la ville ;

La musique du 68<sup>e</sup> ;

La musique du 2<sup>e</sup> hussards ;

Le général Courby de Cognord, à cheval, avec ses aides-de-camp ;

La compagnie des sapeurs-pompiers ;

Le colonel et un commandant du 2<sup>e</sup> de ligne ;

Le bataillon du 2<sup>e</sup> de ligne ;

La croix ;

Les enfants de l'hospice ;

Le clergé ;

Le char funèbre ;

Les *honneurs*, le bâton de maréchal, l'épée et les grands cordons, portés par trois valets de pied ;

Le cheval de bataille, conduit par un valet de pied ;

La famille, des parents et amis, les aides-de-camp de Dampierre, Fay et Balland ;

LE MARÉCHAL NIEL ;



L'état-major du maréchal Niel.

Venaient ensuite les autorités et corps constitués, suivant l'ordre des préséances.

Au premier rang: le Premier Président; le Préfet; le Président du tribunal civil;

Au second rang: le Président du tribunal de commerce; le Maire;

La Cour Impériale en robes rouges;

L'Etat-major de la Division; les officiers généraux du cadre de réserve, parmi lesquels on remarquait le lieutenant-général comte de Jacqueminot et le général baron de Sallenave;

Le Conseil de préfecture;

Le général anglais Auchmuty, en grand uniforme, et son aide-de-camp;

Le vice-consul et une députation d'Anglais;

L'agent consulaire et une députation d'Américains;

L'Etat-major de la subdivision;

Le Tribunal de première instance en robes;

Le Corps municipal;

L'Inspecteur d'Académie;

L'Etat-major de la place et les officiers en retraite;

Les membres de la Société des médaillés de Sainte-Hélène;

Le Tribunal de commerce en robes;

Les juges de paix en robes;

Les Ingénieurs des ponts et chaussées;

Le Receveur général et le Payeur, les directeurs des divers services financiers;

Le Proviseur et les Professeurs du Lycée en robes;

Le colonel du 68<sup>e</sup> à la tête de son régiment;



Six pièces d'artillerie attelées, avec les caissons.

Un escadron de hussards, ayant à sa tête le lieutenant-colonel, fermait la marche.

Le commissaire central et les commissaires de police, la gendarmerie à cheval en grande tenue et les sergents de ville maintenaient le bon ordre, qui fut partout religieusement observé.

Une longue file de voitures des autorités venaient à la suite du cortège.

La pluie, qui n'avait cessé de tomber le vendredi, s'était arrêtée dans la nuit ; il faisait un temps sombre et couvert, tout à fait en harmonie avec cette lugubre solennité.

A l'entrée de l'église, Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, reçut le corps, qui fut déposé sur un majestueux catafalque, entouré de cierges et orné de drapeaux avec crêpes, placé au milieu de la nef. Tout autour, des draperies avaient été disposées avec l'initiale du défunt et des écussons portant les inscriptions des principaux combats où le maréchal s'était illustré : *Sidi-Lakdar, Kabylie, Inkermann, Alma, Malakoff*.

Toute l'église, de même que le maître autel, était tendue de noir.

L'évêque donna l'absoute. Puis le cortège reprit sa marche vers le cimetière, dans le même ordre. Les troupes, qui, pendant la cérémonie, s'étaient massées autour de la place du Palais, défilèrent de nouveau successivement, précédées de leurs musiques.

Par les soins de l'administration municipale, une chapelle avait été préparée dans le caveau de



la Ville (1), où le corps devait être déposé en attendant le choix du terrain pour la sépulture définitive ; il y fut transporté par douze sous-officiers décorés.

Le maréchal Niel s'avança alors et, d'une voix fortement accentuée, prononça le discours suivant :

Messieurs,

Une mort bien prématurée vient d'enlever à l'armée le plus jeune des maréchaux.

Le maréchal Bosquet, ce héros de l'armée d'Orient, auquel de longs jours semblaient promis, a succombé à ses souffrances. Il y a quelques mois, j'étais venu serrer la main du glorieux combattant de Sébastopol, qui déjà voyait la mort arriver ; je viens aujourd'hui, au nom de ses frères d'armes, lui adresser le dernier adieu.

Dès son début dans la carrière, le jeune Bosquet s'était acquis en Afrique une brillante réputation. Ses grades, conquis dans de nombreux combats, avaient fait ressortir son infatigable activité, sa bravoure, sa haute capacité. Ses nobles traits reflétaient sa noble intelligence, son corps défiait les plus rudes fatigues ; il savait, dans le combat, communiquer à ses soldats le feu qui l'animait, tout annonçait en lui l'homme de guerre accompli.

Appelé à l'armée d'Orient, le général Bosquet s'était illustré à la bataille de l'Alma, à celle d'Inkermann et aux assauts de Sébastopol, où la victoire semblait marcher toujours avec lui.

Lorsqu'après tant d'exploits, l'Empereur lui donna le bâton de maréchal, la France entière applaudit à

---

(1) La somme destinée à payer les dépenses (achat de tentures et travaux d'appropriation), fut votée par le Conseil municipal dans sa séance du 30 mars.



ce choix. Le maréchal Bosquet, guéri de ses blessures, était venu revoir sa vieille mère et le beau pays qui l'avait vu naître; dans la force de l'âge, plein d'avenir, il jouissait à peine d'un glorieux repos lorsqu'une maladie cruelle vint le frapper, et le voilà descendu déjà dans la tombe.

Mais si courte que la mort l'ait faite, la carrière du maréchal Bosquet a été glorieuse et elle laisse un nom qui ne périra pas!

Officiers et soldats qui êtes venus avec moi rendre les derniers honneurs au maréchal, que la douleur qui règne autour de nous, que cette immense population qui se presse autour de sa tombe, soient à vos yeux un nouveau témoignage de sa gloire et en même temps un grand exemple. Notre noble pays n'est pas ingrat envers ceux qui le servent; à toute époque il a payé de sa reconnaissance les hommes qui ont contribué à sa grandeur. Aujourd'hui la carrière est ouverte pour tous. Cherchez dans vos rangs les plus braves, les plus dévoués et les plus dignes. Voilà les maréchaux de l'avenir.

Maréchal Bosquet, au nom de l'Empereur, au nom de tes frères d'armes, je t'adresse ici les derniers adieux! repose en paix!

Se faisant, à son tour, l'interprète de la douleur de la cité, M. Laforgue, premier adjoint remplissant les fonctions de maire, s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Il appartenait à l'une de nos plus brillantes illustrations de l'armée, à S. Exc. M. le Maréchal Niel, de retracer avec la haute autorité de sa parole, la vie militaire du maréchal Bosquet, cette autre gloire qui vient de s'éteindre et que nous venons de conduire à sa dernière demeure.



Mais puisque, par l'absence de M. le Maire, je me trouve appelé à l'honneur de conduire le deuil de la ville, j'éprouve le besoin de me faire ici l'interprète de ses légitimes regrets pour le compatriote éminent qui vient de nous être enlevé.

Quoique né à Mont-de-Marsan, il appartenait au Béarn et à notre ville ; car c'est ici qu'il avait passé son enfance et sa jeunesse. C'est sur les bancs de notre Lycée qu'il avait fait les fortes études qui l'avaient mis au premier rang de ses lauréats et par lesquelles il aspirait noblement à atteindre aussi dans le monde le premier rang qui est dû au talent et à la science.

On peut vraiment dire qu'il n'avait jamais quitté la ville de Pau, parce qu'en y laissant sa famille et une mère qu'il aimait passionnément, il y avait conservé le domicile de ses permanentes affections.

C'est ainsi que lorsqu'il étonnait le monde du bruit de sa renommée, que son nom retentissait à tous les échos de la bravoure, du savoir et de la gloire militaires, Bosquet songeait toujours à sa mère pour lui faire l'offrande spontanée de ses lauriers.

Tous nos concitoyens se rappellent encore que, lorsqu'à son retour de Crimée, la foule empressée volait ici au devant du guerrier blessé afin de lui témoigner sa plus sympathique admiration, Bosquet, arrivé parmi nous, se montrait aux bras de sa mère, qu'il serrait contre sa noble poitrine en lui prodiguant ses embrassements, et qu'aussitôt tous les spectateurs émus associaient le fils et la mère à une touchante explosion de vivats.

Nul de nous n'a perdu le souvenir de sa réponse à la députation de notre ville, quand, le 22 février 1857, elle lui remettait une épée d'honneur. Suivant son expression, c'est « le soldat Béarnais qui remer-



cie des frères et des amis de la douce joie qu'ils lui font éprouver en lui rappelant que c'est au milieu d'eux, dans notre belle patrie de Béarn, que s'éveillèrent en son jeune cœur à côté de sa bonne mère, tous les sentiments de patriotisme et de dévouement que l'on avait voulu honorer. »

Enfin, Messieurs, quand la maladie dont les cruels ravages l'ont emporté, le mit dans l'impossibilité de garder le grand commandement qu'il devait exercer à Toulouse et qui est passé aux mains de l'illustre maréchal qui conduit aujourd'hui son deuil, c'est ici qu'il se retira pour demander à l'air natal et aux soins de la famille la santé qu'il brûlait de mettre de plus fort au service de la France et de l'Empereur.

Qui oserait douter des souffrances morales du maréchal Bosquet durant cette dernière période de sa vie? Que d'occasions solennelles dans lesquelles il aurait voulu sortir du fourreau l'épée qu'il devait à notre élan patriotique et contribuer à ajouter une nouvelle page à l'illustration de son pays, surtout quand l'armée française, sous la conduite de son héroïque souverain, volait avec la rapidité de l'Aigle qui surmonte son drapeau, au secours de l'Italie opprimée!

Dieu, qui tient dans ses mains les plus hautes comme les plus humbles destinées, en avait décidé autrement.

La mort est venue briser cette constitution robuste et jeune qui avait si longtemps résisté aux attaques de la maladie, comme elle avait résisté jadis aux rudes fatigues de la guerre, juste au moment où commençait à briller une lueur d'espérance de guérison.

Tout à coup, la nouvelle de cette mort a circulé de bouche en bouche. Et de suite, chacun a voulu



revoir et contempler une dernière fois dans la majesté du cercueil cette tête imposante où il y avait eu tant de science et de génie et dont le regard électrisait autrefois ses soldats, quand il les conduisait à la victoire.

Celui qui avait vécu de la vie des braves ne pouvait que mourir en héros chrétien.

Le maréchal Bosquet a eu, en effet, le bonheur de recevoir en mourant les consolations de l'Eglise et de partir pour l'immortalité sur les ailes de la religion.

Du haut des Cieux, il contemple en ce moment les suprêmes honneurs qui lui sont rendus au nom de la Ville, de la France et du Chef de l'Etat.

Il les a, certes, bien mérités ces honneurs. Car si sa vie a été trop courte, elle a été du moins glorieusement remplie. Il a bien mérité aussi la place qu'il va occuper ici et dont la Ville a décidé la concession gratuite comme dernier gage de sa sincère admiration et de sa sincère reconnaissance.

Ah ! qu'il y repose en paix ! que son souvenir respire encore au milieu de nous et des siens ! que son exemple y perpétue la valeur et les talents ! Enfin, que son nom, répété d'âge en âge sur cette terre de Béarn, y reste toujours environné de l'aurole lumineuse de la gloire !

Les honneurs militaires furent rendus par l'artillerie qui tira plusieurs salves, et par la troupe d'infanterie qui défila devant le cercueil en faisant un feu de mousqueterie.

Ainsi se terminèrent ces funérailles, qui devaient laisser de profonds souvenirs dans l'esprit de tous les assistants.

Une foule considérable était arrivée des divers points du département et des départements voi-



sins. Pour donner une idée de cette affluence, il suffira de dire que des fenêtres s'étaient louées jusqu'à 20 et 30 fr. sur le parcours du cortège.

Peu de jours après, une petite brochure, réunissant les principaux articles publiés dans le *Mémorial* à l'occasion de la mort du maréchal Bosquet, était mise en vente, par les soins de l'imprimerie Vignancour, au profit des Petites Sœurs des Pauvres.





## XXXV

UNE RÉCOMPENSE NATIONALE. — MORT DE M<sup>me</sup> BOSQUET.  
— SES OBSÈQUES. — MONUMENT FUNÈBRE DU MARÉ-  
CHAL ET DE SA MÈRE.

Là ne devaient pas s'arrêter les hommages dus à la mémoire de l'illustre guerrier qui avait rendu de si grands services à son pays.

A la date du 27 avril 1861, un décret impérial saisit le Corps législatif d'un projet de loi délibéré en Conseil d'Etat et tendant à accorder une pension annuelle et viagère de 6,000 francs, à titre de récompense nationale, à Mme Bosquet, mère du maréchal.

Les services du maréchal Bosquet, lisons-nous dans l'exposé des motifs, sont trop récents et ont jeté un trop vif éclat, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. La reconnaissance publique et l'honneur de l'armée nous font cependant un devoir d'en présenter un abrégé très succinct....

Après avoir rappelé les diverses phases de cette vie si glorieuse, l'exposé ajoutait :

Le maréchal Bosquet n'avait aucune fortune et il laisse après lui une mère de 76 ans, à laquelle il n'a cessé de donner des preuves de la plus touchante affection, en lui envoyant, pendant toute sa carrière militaire, une partie de ses appointements.



Le document se terminait par un éloquent tableau de la situation, si modeste et si digne d'intérêt, de celle qui avait donné le jour à ce brillant capitaine; il qualifiait de dette sacrée la récompense nationale proposée.

C'est dans la séance du 30 mai que fut appelée, au Corps législatif, la discussion du projet de loi. Un ami de la famille, M. Edouard Reveil, vice-président de l'assemblée (1), en avait fait le rapport, déposé et distribué dans une séance précédente.

Le député-poète de Tarn-et-Garonne, M. Belmontet, demanda la parole et prononça un long discours, que nous trouvons dans le *Moniteur universel* :

Messieurs, dit-il, j'ai eu l'honneur de faire partie de la commission qui, à l'unanimité, a adopté le projet de loi soumis en ce moment à vos délibérations. Il s'agissait d'une munificence nationale, l'unanimité était de règle. Pour de tels projets, la raison et le cœur vont de pair. On ne discute pas de si nobles questions.

L'exposé brillant des motifs de la loi et l'éloquent rapport de notre honorable vice-président, M. Reveil, ont esquissé à grands traits la biographie du maréchal Bosquet. Un vote d'entraînement sans phrase serait peut-être ce qu'il y aurait de mieux à faire.

*Plusieurs membres.* Oui ! oui ! aux voix ! aux voix !

*M. Belmontet.* Le scrutin législatif est pour ainsi dire, en ce moment, le cœur du pays. Mais la France

---

(1) M. Edouard Reveil, ancien maire de Lyon, était le fils de M. Jean Reveil, qui fut maire de Pau vers la fin du dernier siècle et dont le nom a été donné à une des rues de la ville (l'ancienne rue Calas), par délibération municipale du 49 janvier 1877, en mémoire d'éminents services rendus.



n'est pas fâchée qu'on lui parle de ses plus héroïques enfants. Où l'action a été éclatante, la parole peut bien l'être aussi.

Le tribut qu'on paye à la mémoire d'un brave devient une prime d'encouragement pour tous les autres, et Dieu sait si nous en avons.

D'ailleurs, une loi de gratitude nationale n'est pas seulement la récompense d'un grand nom, elle est en même temps un hommage public rendu à l'armée elle-même. C'est en ce sens que je demande à exprimer quelques idées morales, car l'armée n'est pas seulement une force matérielle, elle est aussi une force morale. L'éloge des hommes d'élite est le bréviaire des gens de cœur.

Le maréchal Bosquet était sorti de ces entrailles du peuple qui ont été si fécondes, depuis 89, en illustrations de toute nature. Energie dans le caractère, vigueur dans le bras, chaleur dans l'âme, voilà Bosquet en trois mots. Il était né à une époque où, permettez-moi cette expression un peu poétique, mais qui est très exacte, la France suait l'héroïsme par tous ses pores. (Interruption.)

Messieurs, il est bien permis à un poète d'être poète dans le récit d'une vie poétique.....

L'orateur retraça les glorieux souvenirs de Bosquet pendant la guerre de Crimée. Parlant de la bataille d'Inkermann, il raconta ceci :

..... La droite de l'armée anglaise est assaillie par des masses ennemies sous les yeux de deux grands-ducs, 45,000 Russes contre 6,000 Anglais : Sur l'ordre de Canrobert, la division Bosquet accourt au secours de nos alliés. Un mot que je vous prie de laisser passer, car il est d'une énergie superbe, caractérise parfaitement l'éclatante intervention de Bosquet. Le général Canrobert s'était porté au galop de lord Raglan. — Ah ! général ! lui dit avec une



franchise toute martiale l'illustre chef Anglais, vous avez dans votre langue un mot de soldat qui peint terriblement notre situation : Nous sommes..... perdus. (On rit.)

La réponse de Canrobert est digne de l'antiquité : « Non, milord, vous n'êtes pas... perdus, car voilà Bosquet qui arrive ! »

En effet, Inkermann, journée de gloire, devint inséparable de Bosquet.

Le député de Tarn-et-Garonne poursuivit son discours en rappelant l'héroïque conduite de Bosquet à l'assaut de Malakoff; et après avoir exprimé l'admiration provoquée par les hauts faits d'armes de nombreux chefs illustres qu'il désignait, il fit l'éloge des vertus filiales du maréchal, qui dut son avenir à la tendresse intelligente de la digne mère qui le forma.

L'assemblée n'avait pas besoin d'être gagnée par l'éloquence de la tribune. Le vote était depuis longtemps acquis au projet de loi, qui fut adopté à l'unanimité des suffrages.

La proposition fut soumise au Sénat dans la séance du 6 juin; et là, le vice-amiral Rigault de Genouilly lui consacra, à son tour, un remarquable rapport, dont le *Moniteur* nous donne le texte :

Messieurs les sénateurs, disait-il, cette récompense nationale se motive et par les éclatants services qu'a rendus au pays le maréchal Bosquet, et par la modeste position de fortune dans laquelle il est mort, car, ainsi que tant d'autres illustres soldats dont la France honore la mémoire, il est descendu dans la tombe pour lui si prématurément ouverte, riche seulement d'honneur et de gloire. (Très bien ! Très bien !)

Ces éclatants services du maréchal Bosquet, vous



les connaissez, Messieurs les sénateurs ; cette gloire vous est trop familière, si je puis m'exprimer ainsi, pour qu'il y ait lieu de retracer en détail devant vous la carrière militaire du maréchal Bosquet. Permettez-nous cependant de rappeler à votre souvenir les traits les plus saillants de cette belle et énergique physionomie militaire. Si, dans une autre enceinte, et à l'occasion de cette loi, hommage a été rendu à la mémoire du brillant capitaine, il nous a paru qu'hommage devait lui être rendu aussi devant cette assemblée dont il était l'un des plus illustres membres....

M. Rigault de Genouilly prenait l'Ecole polytechnique comme point de départ du maréchal Bosquet et, après l'avoir suivi jusqu'au moment où un éclat d'obus venait le frapper à Malakoff, il continuait :

Obligé, par suite de sa grave blessure, de quitter la Crimée, le général Bosquet, déjà grand'croix de la Légion d'honneur, rentre en France ; il est appelé à occuper un siège au Sénat, et, peu après, élevé par l'Empereur à la dignité de maréchal de France, noble couronnement de sa belle carrière. Les habitants de Pau lui avaient offert comme témoignage de la reconnaissance publique une épée d'honneur, qu'il avait été autorisé à accepter. Cette épée, hélas ! il ne devait pas en montrer le redoutable acier aux ennemis de la France. Combien de fois son bras défaillant s'est-il étendu pour le saisir, ce symbole des triomphes passés, ce gage des triomphes futurs, lorsqu'au milieu de ses souffrances venait retentir dans sa grande âme le nom des victoires de Magenta et de Solferino ! Mais laissons le voile sur ces douleurs poignantes de l'homme de guerre qu'entraînait la cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau.

Un mouvement d'approbation accueillit ce rap-



port et la discussion immédiate fut décidée ; personne ne demandant la parole, le président, M. Troplong, fit procéder au scrutin et le projet de loi fut adopté à l'unanimité.

La vénérable mère du maréchal Bosquet profita, pendant près de sept ans, de la pension allouée par les représentants du pays.

Retirée auprès de sa petite-fille, qui était mariée à M. Gustave Prat, conseiller à la Cour impériale de Pau, elle habitait avec elle, rue Gassies, n° 22, entourée de consolations et de soins, lorsque la mort vint la ravir à l'affection de sa famille, le 28 janvier 1868.

Les deux journaux locaux consacrèrent à sa mémoire des lignes émues.

« C'était, lisons-nous dans le *Mémorial* du 30 janvier, une femme forte, qui dans le cours de sa longue carrière avait tour à tour éprouvé les joies les plus vives et les plus cruelles douleurs.

« Restée de bonne heure veuve, sans fortune et avec trois enfants en bas âge, Mme Bosquet sut leur donner une éducation solide et c'est en grande partie à l'influence exercée par une pareille mère, que Bosquet dut d'arriver plus tard à la plus haute des distinctions militaires. Jamais il ne l'oublia, et au milieu de ses plus brillants triomphes, le brave général sut toujours rester fils soumis, tendre et respectueux. C'est vers elle que sa première pensée se reportait au milieu de ses succès ; c'est à elle que des champs de bataille d'Afrique et de Crimée il adressait ces lettres dont amis de sa famille gardent le souvenir.

« Deux des enfants de Mme Bosquet lui avaient été ravis dans la force de l'âge ; la gloire qui



rayonnait autour du nom du fils qui lui restait avait été pour elle une consolation précieuse au milieu de l'amertume de ces séparations. Mais une dernière et suprême douleur était réservée à son extrême vieillesse, celle de se voir survivre à ce fils qui faisait son orgueil et sa consolation. Les témoignages de sympathie les plus augustes ne manquèrent pas à son malheur ; les grands corps de l'Etat s'y associèrent en votant une loi qui lui accordait une pension à titre de récompense. Mais sa vie était désormais vouée à une incurable tristesse qu'avait pu seulement adoucir, l'affection de ses petits-enfants. »

*L'Indépendant* disait de son côté, le 31 janvier, en parlant des obsèques, où chacun se rappelait avec une sympathique émotion les rudes épreuves qu'avait traversées, en femme forte, celle qui avait survécu à la perte de son glorieux fils :

« Veuve de bonne heure et sans fortune, Mme Bosquet avait veillé, avec une sollicitude plus que maternelle, à la première éducation de l'enfant qui devait illustrer son nom et son pays. Elle avait, peut-on dire, formé le cœur du maréchal, et nul parmi nous n'ignore par quelle affection tendre et dévouée celui-ci sut toujours répondre à ces soins attentifs des premiers jours.

« Le maréchal Bosquet professait un véritable culte pour sa mère. C'est à elle qu'au sortir de ses triomphes, il adressait sa première pensée et la confiance de ses joies. Ses lettres sont un véritable monument de tendresse filiale, et elles sont écrites, nous pouvons le dire, d'une main qui tenait la plume comme elle savait tenir l'épée. Il y a, dans ces pages admirables, des détails et des



enseignements précieux qu'il faudrait peut-être sauver de l'oubli..... »

On sait que le vœu exprimé par l'*Indépendant* a été rempli, puisque ces lettres, soigneusement éditées et annotées par MM. Raymond et Lespy (1), nous ont permis de faire connaître, d'après Bosquet lui-même, la plus grande partie de cette brillante carrière que nous avons pris à tâche de retracer. Cette publication des *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère* sera toujours considérée, en effet, comme une œuvre des plus précieuses pour la mémoire de l'illustre soldat, comme pour les fastes de la France.

Le service funèbre de Mme Bosquet fut célébré à St-Jacques, le 29 janvier, à dix heures et demie.

Le deuil était conduit par M. Etienne Lacoste père, M. le docteur Pierre-Henri Lacoste et M. Gustave Prat, conseiller à la Cour.

Plusieurs poëles portés par diverses notabilités, parmi lesquelles figuraient des membres de la Cour impériale et du corps médical de la ville, précédaient le cercueil, dont les cordons étaient tenus par M. d'Auribeau, préfet des Basses-Pyrénées, M. Lacadé, premier adjoint au maire, M. Daguilhon, procureur général, et M. Lavoignet, colonel du 58<sup>e</sup> de ligne.

Un foule considérable, dans les rangs de laquelle on remarquait les principales autorités de la ville et le corps des officiers du 58<sup>e</sup>, était venue rendre un dernier hommage à la mère de l'héroïque vainqueur d'Inkermann.

---

(1) Le tome 4<sup>e</sup> a été publié par M. Lespy seul, après la mort de son regretté collaborateur.



Après le service divin, le corps, conduit au cimetière, fut déposé à côté de celui du maréchal, dans le caveau de famille.

Là s'élevait, depuis 1861, le monument érigé à la mémoire de Bosquet. Placé non loin de l'entrée du cimetière, à droite de l'entrée principale, il arrête particulièrement les regards des visiteurs. Il consiste en une colonne en marbre gris, taillée en obélisque, d'une hauteur de trois à quatre mètres.

Sur la face principale, à l'est, où sont sculptés, en marbre blanc, sur le socle, deux bâtons de maréchal croisés, et, vers la pointe, une couronne funèbre, on lit cette inscription :

A

P. J. F. BOSQUET  
MARÉCHAL de FRANCE  
NÉ LE 8 NOVEMBRE 1810  
DÉCÉDÉ LE 3 FÉVRIER

1861

Sa Famille

Sur la face sud :

AFRIQUE  
1834-1853

Sur la face ouest :

ALMA  
INKERMANN  
MALAKOFF  
Assaut du 8 7<sup>bre</sup> 1855

Et sur la face nord :

ORIENT  
1854-1856



Au pied du monument, du côté est, une dalle funéraire, fermant l'entrée du caveau, porte cette épitaphe, surmontée d'une croix :

Ici repose  
Marie-Anne BOSQUET  
Née COUAT  
décédée le 28 Janvier 1868  
dans sa 82<sup>e</sup> année

*De Profundis*

Six bornes en pierre, reliées par des chaînes, entourent les deux sépultures, comme pour indiquer que le même monument doit servir, à un titre égal, à honorer et la mère et le fils, dont les souvenirs sont à jamais inséparables.





## XXXVI

PATRIOTIQUES REGRETS. — UNE STATUE DU MARÉCHAL  
A PAU. — PREMIERS PROJETS. — L'EXPOSITION  
RÉTROSPECTIVE DU CHATEAU.

Combien la disparition prématurée du maréchal Bosquet n'a-t-elle pas dû être regrettée, lorsque sont survenus les douloureux événements de 1870 ! Que de fois n'a-t-on pas entendu dire avec amertume, en présence des revers éprouvés par notre chère patrie : « Ah ! si Bosquet eût été là ! » Sans doute, nous subissions alors l'écrasante supériorité d'une organisation « de fer » longuement et savamment préparée ; mais que n'aurions-nous pu encore, malgré tous nos désavantages, avec celui qui, sur les bords de la mer Noire, au milieu des plus grandes difficultés, avait enrichi nos annales de tant de noms de victoires !... avec celui dont le général Fay, son ancien aide-de-camp, a tracé ce fidèle portrait dans les *Souvenirs de la guerre de Crimée* : « ... Il possédait une qualité bien précieuse dans un chef : il était toujours prêt. Son esprit, continuellement en travail, recherchait, pendant les moments de repos, ce qu'il y aurait à faire si telle ou telle éventualité se produisait, de sorte que, le moment venu d'agir, il n'avait plus qu'à exécuter les dispositions arrêtées d'avance dans sa pensée... La prévoyance était sa qualité domi-



nante : que l'on fît une longue route, comme en Turquie, ou que l'on dût attaquer l'ennemi, il pensait à tout ; puis, à l'heure du combat, le courage exceptionnel, presque calme, de ce bouillant soldat, lui permettait de tout voir, de tout apprécier avec sang-froid et de parer sur l'heure aux difficultés s'il s'en présentait. »

Ne nous arrêtons pas plus longtemps aux cruels souvenirs de « l'année terrible », que le héros de l'Alma, d'Inkermann et de Malakoff ne devait pas connaître, et passons aux projets patriotiquement conçus depuis lors pour rendre à la mémoire de l'illustre soldat Béarnais, un dernier et solennel hommage.

Sous le titre : UNE STATUE AU MARÉCHAL BOSQUET, on trouve, en janvier dernier, dans le *Journal des Débats*, un remarquable article de M. Charles Lalo, retraçant brièvement et avec une haute compétence cette glorieuse carrière, dont, malgré notre insuffisance, nous avons cru devoir nous occuper nous-même, en nous plaçant simplement au point de vue de l'histoire locale.

« Voici maintenant trente-trois ans, — écrit le rédacteur militaire de cette feuille parisienne, — que le maréchal Bosquet est mort, et, si le « grand public » a presque oublié ce nom qui a tant de fois retenti dans les bulletins de la guerre d'Orient, sa mémoire est restée chère à tous ceux qui l'ont connu, à ceux surtout qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres. Aussi ont-ils été heureux d'apprendre que, sur l'initiative du général Fay lui-même, un comité allait se former en vue de lui élever une statue à Pau. Toutes les « sommités » militaires d'aujourd'hui, jeunes capitaines



de Crimée devenus à leur tour commandants d'armée et de corps d'armée, ont tenu à honneur de faire partie de ce comité, qui aura pour président d'honneur le brave maréchal Canrobert et que compléteront les sénateurs et députés des Basses-Pyrénées et, naturellement aussi, les principales autorités de la région. »

Disons, tout d'abord, que la première idée d'élever une statue du maréchal Bosquet à Pau, date déjà de quelques années. Nous savons, en effet, qu'en 1883, des habitants de la place Bosquet prirent l'initiative d'une pétition pour obtenir l'érection de ce monument. Des signatures nombreuses furent recueillies par eux et ils profitèrent même de la fête du 14 Juillet pour faire une manifestation publique dans ce sens, en disposant un buste du maréchal au-dessus d'un arc de triomphe élevé dans leur quartier.

Ce buste, moulé en plâtre, était l'œuvre d'un artiste italien fixé à Pau, M. Calissi, qui, en 1887, a fait hommage au Musée de la Ville d'un autre exemplaire de son travail, en plâtre bronzé.

Les habitants de la place Bosquet se seraient, sans doute, à cette époque, contentés d'un buste en marbre ou en bronze, sur le modèle présenté ; mais les circonstances ne favorisèrent pas suffisamment leurs démarches et il ne fut pas donné suite à ce projet.

L'idée cependant était loin d'être abandonnée par les Béarnais ; l'occasion de la faire revivre se présenta en 1890.

La municipalité de Pau fut informée, au mois de mars, que les Cigaliers et les Félibres avaient l'intention de s'arrêter dans cette ville, le 15 août,



avant de se rendre à Oloron, où ils devaient inaugurer, le lendemain, le buste du poète Navarrot.

Voulant s'associer à la réception qui leur était préparée, la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau ouvrit aussitôt un concours de poésie en langue béarnaise, sur le sujet suivant : « L'Ombre de Navarrot remercie les Cigaliers et les Félibres de l'honneur qu'ils lui font en élevant son buste dans sa ville natale. »

Nombreux furent les concurrents et nombreuses aussi les pièces couronnées, dont il fut solennellement donné lecture, le 15 août à Pau, et le 16 à Oloron. Nous avons à mentionner ici celle produite par l'un des premiers lauréats, M. Adrien Planté, maire d'Orthez, qui, dans une de ses strophes, prêtait ces vers à l'ombre du chansonnier oloronais :

Que ba dise de you lou mounde ? E de ma glori  
Que penseran aquets chibaliers, grans d'haunou,  
Guerriers doun lou renoum ey dens cade memori,  
Bosquet, lou ray de la bittori !  
E tu, beyt hilh d'Aspe, Camou ?

Tout le monde se disait, en effet, qu'un monument manquait à Bosquet, de même qu'à son compagnon d'armes Camou, mort le 5 février 1868 ; aussi l'heureuse et fine allusion de M. Planté fut-elle accueillie par de chaleureux applaudissements (1).

Nous avons à parler encore de la splendide Exposition rétrospective installée à Pau, dans les

---

(1) On sait qu'un groupe d'Oloronais songe en ce moment à élever une statue au général Camou. Il est à souhaiter que les appels faits dans ce but par la presse locale soient favorablement écoutés.



salles du Château d'Henri IV, aux mois d'avril et mai 1891, sous la présidence d'honneur de M. Faisans, maire, et la présidence effective de M. le baron Séguier, avec le concours de la Société des Amis des Arts, de la Société des Sciences, Lettres et Arts, et de nombreux membres organisateurs de la ville et de la région.

Personne n'a oublié le grand succès qu'elle obtint et chacun se rappelle notamment la brillante place qu'occupèrent, dans un des salons du premier étage, les souvenirs du maréchal Bosquet, envoyés par ses nièce et petites-nièces, Mme et Mlle Prat, Mme Minvielle et Mlle Lacoste.

Un magnifique Album, destiné à perpétuer la mémoire de cette Exposition (1), donne, à la planche VII, une vue d'ensemble des objets qui y figuraient, et nous lisons dans la notice qui l'accompagne :

« Ce salon respirait un air patriotique que rendait plus imposant encore le *Buste en marbre*, signé Nieuwerkerke, du maréchal Bosquet, qui en occupait le milieu, supporté par une vitrine carrée, où la famille du Maréchal avait accumulé les décorations et des objets ayant appartenu à ce vaillant soldat, un des glorieux enfants du Béarn. Son *Portrait* peint par Devéria est placé au-dessus d'une grande vitrine renfermant l'exposition de l'argenterie; il y est représenté accoudé sur un affût de canon en batterie au siège de Sébastopol, et le fanion qui l'entoure, percé par les balles

---

(1) *Album de l'Exposition rétrospective du Château de Pau*. Imp. et stéréotyp. Garet, Pau, 1892.



russes, rappelle à tous la part qu'il prit à l'attaque de cette place. »

Il importe de relever une légère erreur dans la description qui précède. Le *Portrait* n'était pas celui peint par Deveria, dont nous avons déjà fait mention et qui était resté au Musée de la Ville, mais bien une copie, réduite, du grand portrait en pied peint par Horace Vernet pour le Musée de Versailles, où il figure encore. Cette copie était l'œuvre d'un des élèves du maître, retouchée, sans doute, par le maître lui-même et faite spécialement pour la famille du Maréchal.

Rappelons maintenant, à propos de cette Exposition rétrospective, un éloquent passage d'une conférence que M. Adrien Planté y donna, le 5 mai 1891, au milieu d'une foule considérable de curieux et d'admirateurs et dont le *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau* nous a conservé le texte.

Ayant salué, quelques instants auparavant, avec tous ses auditeurs, la statue du Bon Béarnais devenu le grand Henri IV, l'aimable et brillant conférencier poursuivait :

Dans ce salon, et comme couronnement magnifique du monument que la piété filiale des Béarnais, aidés de leurs hôtes si généreux et si distingués, a élevé à la gloire historique, artistique, archéologique du Béarn, nous rencontrons le trophée de ce grand béarnais qui est toujours resté un bon français, le maréchal Bosquet ! Saluons-le à son tour !...

Il est là dans son image de marbre, entouré des souvenirs glorieux de ses actions d'éclat.

A côté des insignes des hautes dignités par les-



quelles la patrie reconnaissante a tenu à récompenser ses éclatants services...

A côté de l'épée d'honneur que la ville de Pau lui remit, à la suite d'une souscription populaire...

A côté des nombreux objets que l'admiration des Anglais lui offrit, en souvenir de leur inoubliable fraternité d'armes, saluons l'éclat d'obus qui le terrassa devant la tour Malakoff...

Saluons le fanion tricolore que son sous-officier d'escorte portait à ses côtés, sous les balles de l'Alma et d'Inkermann qui l'ont lacéré...

Bosquet est mort bien jeune, entouré de la plus belle auréole que puisse envier un généreux soldat, laissant, sur son blason sans tache, la trace ineffaçable de son sang largement versé pour la patrie, dont il n'aura, lui, du moins, connu que les gloires!... justifiant ainsi ce mot si juste des anciens : « Heureux ceux qui meurent jeunes; ils sont vraiment les amis de Dieu. »

On devine avec quelle patriotique émotion furent accueillies ces paroles, que l'on pouvait considérer comme le prélude des manifestations solennelles qui se préparent aujourd'hui.





## XXXVII

L'INITIATIVE DU GÉNÉRAL FAY. — DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL. — COMITÉ DE LA STATUE. —  
SOUSCRIPTION PUBLIQUE.

Il appartenait à un ancien aide de camp du maréchal Bosquet, au vaillant et distingué général Fay, de prendre victorieusement l'initiative pour l'érection, dans la ville de Pau, d'une statue de celui que mieux que personne il avait pu connaître et admirer pendant la campagne d'Orient et auquel il était toujours resté si profondément attaché.

C'est au mois de novembre dernier qu'il fit auprès de la municipalité l'ouverture du projet, par l'entremise de l'ancien commandant de la 72<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Pau, M. le général Garcin, qui, à ce moment, venait d'être appelé au commandement de la 13<sup>e</sup> division et se trouvait sur le point d'aller rejoindre son nouveau poste, à Chaumont.

Heureux de seconder cette proposition patriotique, M. Faisans, maire, se mit aussitôt en rapports directs avec M. le général Fay, par une lettre adressée à Paris, le 21 novembre, à laquelle il fut répondu le 26.

A la suite de cette correspondance, le conseil municipal fut saisi de la question, dans une séance



tenue le 8 décembre, que nous avons mentionnée en tête de cette étude. Les membres présents étaient : MM. Faisans, maire, président, d'Iriart-d'Etchepare et Minvielle, adjoints, de Lassence, Dassieu, Viguerie, Roussille, Daran, Gardères, Pomier, Mongabure, Mirat, Lavigne, Cazaux, Loustau, Tardieu, Guichenné, Lacoste, Madaune et Poeyarré.

Au nom de la Commission des améliorations, le maire fit le rapport suivant, dont le registre des délibérations nous donne le texte :

Messieurs,

M. le général Fay, ancien aide de camp du maréchal Bosquet, a formé le projet d'ériger à Pau la statue de son glorieux chef, et il demande le concours moral et financier de la Ville, par la concession d'un emplacement convenable sur l'une de ses voies ou places publiques et l'adhésion à la souscription qui va être ouverte dans ce but par un Comité actuellement en formation, sous la présidence d'honneur du maréchal Canrobert.

La Commission des améliorations, à laquelle j'ai soumis cette demande, a été d'avis de lui faire l'accueil le plus favorable.

Le maréchal Bosquet est une des gloires béarnaises. Il compte parmi les figures les plus pures de l'armée française. Ses campagnes d'Afrique, son rôle pendant la guerre de Crimée ont rendu son nom populaire, et de toutes les statues qui ont été élevées depuis bien longtemps, aucune n'est assurément mieux justifiée.

Nous pouvons donc compter sur un succès pour la souscription. Non seulement les Béarnais tiendront à honorer leur compatriote, mais ses anciens compagnons d'armes, les corps où il a servi et qu'il



a commandés s'associeront à ce pieux souvenir, et il est permis d'espérer que nos alliés de Crimée voudront, eux aussi, rendre un dernier hommage à la mémoire de celui qu'ils ont appelé le héros d'Inkermann.

Cette manifestation ne peut d'ailleurs éveiller que des sympathies. La guerre de Crimée a été une lutte chevaleresque et n'a pas laissé de rancunes après elle. Nos ennemis d'alors, nos amis d'aujourd'hui, ont pour la mémoire de nos généraux leurs vainqueurs, les sentiments d'estime et de respect que nous avons nous-mêmes pour les glorieux défenseurs de Sébastopol. Les marins Russes représentaient le czar et la nation Russe tout entière, quand, dernièrement, ils accompagnaient aux Invalides la dépouille mortelle du maréchal de Mac-Mahon ; ils auraient rendu, dans les mêmes circonstances, les mêmes honneurs à son camarade le maréchal Bosquet.

En conséquence, Messieurs, votre Commission vous propose de prendre la délibération suivante :

« Le Conseil :

« Emet un avis très favorable à l'érection de la statue du maréchal Bosquet sur l'une des voies ou places publiques de la ville de Pau ;

« S'engage à concéder à cet effet un emplacement convenable, qui sera ultérieurement déterminé, d'accord avec le Comité, et promet en principe de participer aux frais à couvrir par une souscription publique.

« Charge le Maire d'adresser ses remerciements à M. le général Fay pour sa généreuse initiative. »

Le Conseil, à l'unanimité, adopta les conclusions de la Commission.

Un décret du président de la République, en



date du 10 janvier 1894, ayant approuvé le projet, le comité en formation à Paris s'est trouvé aussitôt constitué de la manière suivante :

PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. le maréchal Canrobert.

PRÉSIDENT : M. le général Fay, ancien aide de camp du maréchal Bosquet, ancien commandant du 11<sup>e</sup> corps d'armée.

VICE-PRÉSIDENT : M. Faisans, maire de Pau.

MEMBRES : MM.

Le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur ;

Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, vice-président du conseil supérieur de la guerre ;

Le général de Galliffet, le général duc d'Auerstædt, le général Billot, le général de Cools, le général Jamont, le général Ferron, le général de Boisdeffre, membres du conseil supérieur de la guerre ;

Le général de Kerhué, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée ;

Le général Larchey, commandant le 18<sup>e</sup> corps d'armée ;

Le général Bourbaki, le général Picard, le général Montaudon, le général Hartung, le général Charreyron, le vice-amiral Martin, le contrôleur-général Blondeau, président de section au conseil d'Etat, le médecin-inspecteur Dauvé, — du cadre de réserve ou en retraite ;

Marcel Barthe, Haulon et Vignancour, sénateurs des Basses-Pyrénées ;

Chesnelong, sénateur inamovible ;

Léon Say, Quintaa, Lafont, Harriague-Saint-Martin, Berdoly, Barthou et Clédou, députés des Basses-Pyrénées ;



Henri Paul, préfet des Basses-Pyrénées ;  
Garet, président du Conseil général des Basses-Pyrénées ;

Lespy, éditeur des *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère* et des *Lettres du Maréchal Bosquet à ses amis* (1) ;

Henry Camy, dont nous avons signalé l'intimité avec le Maréchal.

SECRÉTAIRE : M. Charles Malo, rédacteur militaire du *Journal des Débats* ;

TRÉSORIER : M. Charles Norberg, 3, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Ce comité a fait un chaleureux appel à l'armée et au pays pour recueillir les souscriptions destinées à l'érection de la statue du maréchal Bosquet : « Une si noble vie, consacrée tout entière au service de la France, dit la circulaire, vaut d'être rappelée aux générations à venir par un de ces monuments durables, que la reconnaissance publique ne marchandé jamais à ceux qui ont bien mérité de la patrie. »

Répondant à une demande que le général Fay lui avait adressée, le général Mercier, ministre de la guerre, s'était empressé de lui écrire, le 15 janvier, pour lui faire connaître qu'il autorisait les membres de l'armée à prendre part à la souscription ouverte. « Je suis heureux ajoutait-il, de pouvoir, en cette circonstance, contribuer à l'œuvre de reconnaissance nationale pour le maréchal Bosquet, dont vous avez pris la très loua-

---

(1) Une édition populaire d'un choix de ces *Lettres*, avec préface de M. le général Fay, est projetée, en ce moment, par le Comité de la statue. On peut donc s'attendre à voir cette heureuse idée se réaliser sans retard.



ble initiative, et je me réjouis à la pensée que cette figure, qui restera dans notre histoire, aura bientôt son souvenir consacré par un monument digne de l'homme qui sut allier à l'abnégation patriotique la plus entière, une science militaire indiscutable. »

Une circulaire ministérielle, datée du 14 janvier, a informé, en effet, les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, les généraux commandant les corps d'armée et le général commandant la brigade d'occupation de Tunisie, qu'il était permis aux militaires de tous grades de prendre part individuellement et au même titre que les personnes étrangères à l'armée, à la souscription qui s'organisait.

Un sous-comité établi à Pau et composé de M. le Maire de cette ville, vice-président, de M. le Préfet, de M. le Président du Conseil général et de MM. Lespy et Camy, s'est, de son côté, mis immédiatement à l'œuvre, en expédiant des circulaires dans tout le département, pour faire appel aux municipalités et aux habitants des diverses communes.





## XXXVIII

CONCOURS DE LA PRESSE. — NOTICES BIOGRAPHIQUES.  
— UNE CONFÉRENCE A LA MAIRIE. — SUCCÈS DE LA  
SOUSCRIPTION.

Invitée à prêter son concours pour assurer le succès de l'entreprise, la presse paloise s'est immédiatement associée à cette œuvre patriotique, en lui consacrant de nombreux articles et en ouvrant des souscriptions dans ses bureaux, concurremment avec celles organisées soit au siège du Comité central, à Paris, soit à la Mairie de Pau.

Il importait de retracer, à cette occasion, les souvenirs se rattachant au maréchal Bosquet ; plusieurs journaux, non seulement de notre ville, mais aussi de la capitale, ont donné des notices biographiques sur le glorieux soldat ; le premier, le *Mémorial des Pyrénées*, est entré dans cette voie, en commençant, aussitôt après la délibération municipale du 8 décembre, la publication de cette longue étude d'histoire locale.

Parmi les communications qui ont très vivement intéressé le public, nous rappellerons la splendide conférence sur « LE MARÉCHAL BOSQUET » faite, le 22 février, dans la salle des Concerts de la Mairie, par notre excellent ami M. Henry Lasserre, avocat à la Cour d'appel de Pau. C'est devant un auditoire immense, où se trouvaient réunis les hommes les plus éminents de la cité, les femmes les plus distinguées de la société française et de



la colonie étrangère, que le jeune et brillant orateur a parlé du héros d'Afrique et de Crimée. Il nous est impossible d'analyser ici ce ravissant entretien, dans lequel on ne cessait d'admirer l'élégance du langage, l'élévation de la pensée, l'esprit le plus fin et le plus charmeur. Les applaudissements enthousiastes de l'assistance disaient combien M. Lasserre avait été heureusement inspiré en choisissant un pareil sujet et combien on avait de plaisir à le suivre dans les développements si divers et si captivants qu'il avait su lui donner ; les comptes rendus publiés le lendemain dans les journaux ont été unanimes à proclamer le succès éclatant de la conférence qu'on venait d'entendre :

« Il ne faut pas se le dissimuler, — écrivait dans le numéro du 24 février, le directeur du *Mémorial*, M. L. de Joantho, — tous ceux que le jeune et brillant conférencier vient de faire passer du rire aux larmes, des enthousiasmes patriotiques aux émotions douces, des meurtriers assauts de Sébastopol, en pleine atmosphère de gloire, aux scènes simples et attendrissantes d'un foyer béarnais, en pleine atmosphère de piété filiale, seront les premiers souscripteurs au monument du maréchal Bosquet. La reconnaissance qu'ils doivent à M. Lasserre pour les impressions ressenties se traduira sûrement par des offrandes généreuses, et c'est ainsi que ceux qui président aux destinées des conférences (1), aussi bien qu'aux

---

(1) Conférences publiques hebdomadaires, organisées, pendant la session hivernale, sous le patronage de la municipalité, par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, présidée actuellement par M. Adrien Planté.



destinées des statues, ont été heureusement inspirés en faisant coïncider la conférence de notre ami avec l'organisation d'une souscription publique. »

De son côté, l'*Indépendant* du 25 février disait, par la plume d'un chroniqueur spécial, M. Paul Courteault, professeur au Lycée :

« Comme il fallait s'y attendre de la part du brillant avocat, la conférence de M. Henry Lasserre a été un plaidoyer : non en faveur de Bosquet, dont la mémoire n'a nul besoin d'être défendue ; mais en faveur de la statue qui bientôt s'élèvera sur l'une des places de notre ville. Nous sommes sûrs que, cette fois encore, M. Henry Lasserre a gagné sa cause. Nous nous permettons aussi d'exprimer un souhait : c'est que l'artiste s'inspire du portrait magistral tracé par le conférencier dans sa péroraison, et qu'il nous rende Bosquet — nous citons de mémoire — « debout, les pieds « solidement appuyés sur le granit des Pyrénées « qui lui servira de piédestal, la poitrine en avant, « les épaules largement ouvertes, la tête fièrement dressée, les yeux aux étoiles. » (1)

Les souscripteurs, en très grand nombre, se sont empressés d'apporter leurs offrandes. Le Conseil général des Basses-Pyrénées a accordé 1,000 fr. ; beaucoup de conseils municipaux ont également voté des subventions ; le Ministère des Beaux-Arts, sur les instances du Comité de Paris, a voulu y joindre la sienne, s'élevant à 2,500 fr.

On ignorait encore ce dernier résultat, lorsque,

---

(1) Nous apprenons avec plaisir que la conférence de M. Henry Lasserre vient d'être livrée à l'impression.



dans un rapport imprimé, présenté au Conseil municipal le 18 mai, M. le Maire de Pau faisait connaître l'état de la question. Il n'espérait, de la part du Ministère des Beaux-Arts, qu'une allocation de 1,800 fr. et annonçait que les diverses listes publiées par les journaux donnaient à ce moment 24,300 fr. en chiffres ronds. La dépense devant s'élever à 27,000 fr., il y aurait, disait-il, environ 2,000 fr. à parfaire. « En outre, ajoutait M. Faisans, la Ville voudra sans doute donner quelque éclat à la cérémonie d'inauguration, adresser dans ce but certaines invitations et organiser des fêtes. Il y aura encore de ce chef des dépenses pour l'évaluation desquelles les éléments précis font défaut actuellement. Votre Commission des finances sera en mesure de les établir et de nous faire des propositions raisonnées. »

Les souscriptions ayant continué à affluer, on a pu constater bientôt qu'elles dépassaient la somme de 27,000 fr. Le succès était complet ; il n'y avait plus à songer qu'à l'érection du monument.





## XXXIX

DESCRIPTION DE LA STATUE. — APPRÉCIATIONS DIVERSES. — LE PIÉDESTAL. — QUESTION DE L'EMPLACEMENT. — LA HAUTE-PLANTE. — CASERNES DE PAU ET DE MONT-DE-MARSAN.

La statue du maréchal Bosquet sera en bronze ; elle aura 2<sup>m</sup> 50 de hauteur.

L'exécution en a été confiée au talent de M. Millet de Marcilly, un statuaire de la capitale, auteur de monuments déjà nombreux, tels que le buste en marbre de *Solon* au Palais de Justice de Paris, l'*Industrie du meuble*, statue en pierre placée au Trocadéro, et la statue en bronze du *général Marbot*, destinée à la ville de Beaulieu-sur-Ménoire (Corrèze), qui ne tardera pas à l'inaugurer.

Conformément aux désirs du Comité, M. Millet de Marcilly a pris pour modèle de la statue de Bosquet le tableau d'Horace Vernet, dont nous avons déjà fait mention, et il s'est en même temps inspiré du buste en marbre exécuté par Nieuwerkerke, dont nous avons également parlé. Une réduction en plâtre de cette statue, exposée depuis le 28 avril jusqu'au 12 mai, à Pau, dans une des vitrines du magasin Loustau, à l'Hôtel-de-Ville, a permis au public d'apprécier la valeur de l'œuvre.



Elle représente le maréchal dans une attitude à peu près identique à celle que lui a donnée le célèbre peintre. Debout, chaussé de ses grandes bottes, la jambe droite portée en avant, il est adossé à un tertre, d'où émerge, la gueule en l'air, un canon sur lequel son bras droit repose, pendant que la main tient le chapeau à plumes et que l'autre main s'appuie sur la garde de l'épée. Sa pelisse, si connue en Crimée, laisse voir, non l'habit réglementaire aux larges broderies d'or, mais bien une tunique à plans plissés, souvenir des Turcos, serrée à la taille par un ceinturon. C'était là le costume qu'il préférait et c'est ainsi qu'il avait tenu à poser devant l'artiste chargé de faire son portrait. La poitrine est ornée du grand cordon de la Légion d'honneur.

La tête est haute et un peu tournée à gauche, comme dans le tableau d'Horace Vernet; mais elle nous paraît moins forte que dans le modèle et il serait à désirer qu'une modification légère fût apportée à ses proportions. Si nous nous permettons cette critique, la seule qui nous paraisse d'une sérieuse importance, c'est parce que cette question se rattache à un souvenir historique rappelé par M. Lespy dans une note qui termine le tome deuxième des *Lettres du Maréchal Bosquet à sa mère* :

« Devenu général, Bosquet n'était désigné dans les bataillons d'Afrique que par le sobriquet de « Grosse-tête ». On a raconté qu'après la prise de Malakoff, un officier blessé débarquait péniblement sur le quai de Toulon, lorsqu'un tirailleur algérien, paraissant lui-même être en convalescence, l'aborde, et dans son langage mi-français



et mi-arabe, lui dit : — « Comment va le *général*? » — « Quel général? il y en a tant de blessés », répond l'officier. — « Mais la *Grossetête*! Bosquet! » s'écria le soldat. »

La même observation peut être faite sur tous les portraits de Bosquet que l'on a conservés. Nous citerons principalement :

Celui dont le général adressait deux épreuves à sa mère, le 15 mai 1855, d'après le travail d'un artiste anglais, M. Fenton, chargé par la reine Victoria de recueillir, en Crimée, des portraits et des vues de montagnes pour l'album de Sa Majesté;

Et celui qui figure en tête du premier volume des *Lettres*, eau-forte de M. Léopold Flameng, exécutée pour l'édition de la Société des Bibliophiles du Béarn, d'après une photographie du maréchal qu'avait faite, à Pau, un « anglais-béarnais » amateur, M. J. Stewart.

La statue est, d'ailleurs, diversement jugée : certains auraient préféré une attitude toute différente, celle, par exemple, d'un chef de corps montant à l'assaut de Malakoff, l'épée à la main, entraînant ses soldats. Tel n'est pas notre avis, car alors ce serait le « général de division » Bosquet qui serait représenté et non le Maréchal. Or, c'est celui-ci que M. Millet de Marcilly nous montre, d'après le tableau d'Horace Vernet, ayant seulement apporté à la disposition des attributs certains changements exigés par la statuaire.

Le piédestal sera en marbre des Pyrénées et mesurera 3<sup>m</sup> 50 de hauteur. Il doit être construit par les soins de la Ville de Pau et sera l'œuvre de notre compatriote, M. Henri Lalheugue, architecte municipal, qui, nous en sommes persuadé, fera



preuve du meilleur goût, dans l'adoption du style et l'harmonie des lignes.

Taillé à quatre faces égales, ce piédestal montrera deux inscriptions.

Celle-ci sur la partie antérieure :

AU

## MARÉCHAL BOSQUET

8 NOVEMBRE 1810 — 3 FÉVRIER 1861

LA VILLE DE PAU

LE DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES

L'ARMÉE

LA FRANCE

.. OCTOBRE 1894

Et cette autre sur la face opposée :

1836 — MEDEAH — LA SIKKAK

1837 — COL DES ISSERS — BOUDOUAOU

1841 — SIDI LAKHDAR — OUED MELAH

1843 — FLITTAS

1844 — DAHRA

1848 — OUARENSENIS

1851 — KABYLIE

ORIENT

1854 — 1855

ALMA — INKERMANN — MAMELON-VERT

MALAKOFF

A droite et à gauche figureront deux bas-reliefs en bronze, représentant : l'un, la gauche du tableau de Pils, de la galerie de Versailles : *Bosquet*



à cheval, sur les bords de l'Alma; l'autre, le centre du tableau d'Yvon, qui se trouve également à la galerie de Versailles et dont le Musée de Pau possède une belle photographie, donnée par le docteur Lacoste: *La courtine de Malakoff* (Bosquet sur une civière, entouré de ses officiers).

Ces bas-reliefs seront également l'œuvre de M. Millet de Marcilly, qui, pour le groupement des personnages, profitera des indications fournies par le célèbre peintre de notre armée, M. Edouard Detaille, dont il s'est assuré le précieux concours. Il faut donc s'attendre à une exécution des mieux conçues et des mieux réussies.

Le monument, dans son ensemble, aura une hauteur de six mètres. D'après les dispositions prises, il sera entièrement terminé dans le courant de l'été et son inauguration à Pau aura lieu au mois d'octobre, comme le prévoit l'une des inscriptions que nous avons citées.

Sur quel point de la ville sera-t-il érigé?

Depuis quelque temps déjà, cette question était agitée dans la presse locale comme dans le public. On avait songé tout d'abord à le placer sur le Boulevard du Midi, en face du merveilleux panorama des Pyrénées que Bosquet aimait tant à contempler; mais les travaux à exécuter pour le percement de cette nouvelle promenade ne permettraient pas de sitôt la réalisation de cette première idée et l'on y a renoncé. D'autres emplacements étaient déjà discutés et des préférences diverses exprimées, lorsque M. le général Fay est venu à Pau, le 24 avril dernier. A la suite d'une séance du sous-comité, tenue, le lendemain, sous sa présidence, une visite des principaux quartiers



a été faite : la place Bosquet, la place du Palais, la place Duplâa, la place Gramont, la Haute-Plante ont tour à tour été examinées.

C'est la Haute-Plante qui, aussitôt, a été choisie. Le général ne pouvait manquer d'être séduit par cette immense esplanade, qui précède la magnifique caserne du 18<sup>e</sup> de ligne. Il se disait que la place de la statue du maréchal Bosquet était tout indiquée sur la grande avenue, dans l'axe de la rue d'Orléans, et le comité a partagé cet avis.

Un tel choix paraissait ratifié par l'opinion paloise. Le conseil municipal allait bientôt être appelé à se prononcer : tout portait à croire que sa délibération serait prise dans ce sens.

Nous écrivions, dans le *Mémorial* du 6 mai :

« Des aménagements considérables devront être apportés, sans doute, à la place elle-même ; un square pourra être établi autour du monument, accompagné d'ornements artistiques qui compléteront à souhait la mise en scène.

« Désireuses d'honorer dans les plus larges limites la mémoire de Bosquet, quelques personnes ont pensé qu'on pourrait désormais faire donner son nom à la caserne du 18<sup>e</sup>. Nous ferons observer à ce propos que cet édifice militaire est appelé aujourd'hui « caserne Bernadotte », comme l'indique une plaque en marbre, fixée, au mois de février dernier, sur sa façade, par les soins du ministère de la guerre. Cette inscription nous rappelle un autre Béarnais illustre, un enfant de Pau, devenu, lui aussi, maréchal de France et plus tard arrivé au trône de Suède, où sa dynastie est toujours régnante. Aucun changement ne saurait



donc être apporté à la désignation actuelle. Il ne faut pas ignorer, d'ailleurs, que le nom de « caserne Bosquet » est celui de la caserne du 34<sup>e</sup> de ligne, à Mont-de-Marsan.

« Or, la ville de Mont-de-Marsan n'a-t-elle pas le droit de revendiquer pour une petite part les souvenirs glorieux laissés par le héros de Crimée ? Elle n'oublie pas que c'est elle qui l'a vu naître, et elle montre avec un légitime orgueil cet acte de l'état-civil conservé dans ses archives municipales... »

Nous reproduisons alors l'acte de naissance de Bosquet ; et après avoir rappelé que le futur Maréchal n'avait que onze mois lorsqu'il perdit son père, à Mont-de-Marsan, d'après l'acte de décès que nous faisons également connaître (1), nous ajoutons ces lignes :

« C'est quelques semaines après la mort de son mari, que Mme Bosquet se retira, avec ses enfants, dans la ville de Pau, d'où elle était originaire, et qu'elle ne devait plus quitter, ainsi que nos lecteurs ont pu le constater. Mais les Montois seront éternellement fiers de pouvoir dire que « le maréchal Bosquet » est né dans la maison Londres, place du Commerce, et, en ce moment même, ils expriment le désir de perpétuer la mémoire de cet événement par l'apposition d'une plaque à lettres d'or, au-dessus de l'entrée de cette maison historique.

« Laissons donc à la caserne de Mont-de-Marsan le nom qui lui est déjà donné. Le maréchal Bosquet n'en sera pas moins à sa place, à la

---

(1) V. ces documents à l'Appendice.



place d'honneur, devant la caserne de Pau, sur cette grande esplanade de la Haute-Plante, qui sert de champ de manœuvres à notre vaillante armée et où il présidera à toutes nos fêtes militaires, en s'offrant toujours comme un exemple de mérite, de bravoure et de dévouement à la patrie. »

Nous nous étions trop hâté, en déterminant ainsi l'emplacement de la statue, car on apprenait bientôt que la place Gramont avait, au sein du Conseil municipal, de chaleureux partisans.





## XL

OPINION GÉNÉRALE. — AVIS CONTRAIRE. — DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL. — CHOIX DE LA PLACE GRAMONT.

Durant tout le mois de mai, les divers journaux de Pau, le *Mémorial*, l'*Indépendant*, l'*Impartial* et l'*Union Catholique*, ont continué à s'occuper de la question, faisant connaître les idées recueillies dans le public, tirant parti des arguments invoqués et se prononçant à l'unanimité pour le choix de la Haute-Plante.

Réuni encore une fois le 29 mai, le sous-comité de la statue exprimait de nouveau cette préférence ; mais de son côté, la « commission des améliorations » du Conseil municipal déclarait, le même jour, opter pour la place Gramont.

Telle était la situation, lorsque est venue, le 1<sup>er</sup> juin, la séance du Conseil municipal dans laquelle la question devait être définitivement résolue.

Étaient présents : MM. Faisans, maire, président, d'Iriart d'Etchepare, adjoint ; de Lassence, Dassieu, Viguerie, Roussille, Daran, Gardères, Piche, Pomier, Mirat, Lavigne, Cazaux, Loustau, Mendez, Guichenné, Hézard, Lacoste, Heïd, Madaune, Poeyarré.



Au nom de la commission des améliorations, M. Madaune lit le rapport suivant :

S'il est une question, Messieurs, qui, depuis quelques semaines déjà, *semble* préoccuper et passionner l'opinion publique, c'est assurément le choix de l'emplacement sur lequel doit s'élever la statue de l'illustre Béarnais, le maréchal Bosquet.

On a essayé, en effet, de créer sur cette question une agitation véritablement extraordinaire, en tout cas, excessive.

Aussi, comme il arrive parfois en pareil cas, surtout dans notre bonne ville, le but a-t-il été dépassé et toute cette agitation, plus apparente que réelle, n'a-t-elle trouvé aucun écho auprès de notre population.

Prions donc les quelques personnes qui, mues par un sentiment sans doute des plus louables, ont cru devoir donner à cette question une importance qu'elle ne comportait pas, de vouloir bien reporter leur sollicitude sur d'autres questions qui intéressent plus directement l'avenir et la prospérité de Pau. Elles nous fourniront, certainement, d'utiles indications dont nous serons toujours heureux de tenir compte dans la mesure du possible.

J'ai dit, Messieurs, que cette agitation était plus apparente que réelle. Chacun de nous a pu le constater, soit auprès de ses amis, soit auprès des divers habitants qu'il a dû nécessairement consulter. Pour rendre hommage à la vérité, hâtons-nous de dire que, dès le début de la campagne menée, nos compatriotes ont bien voulu s'en remettre à nous du soin de choisir l'emplacement le plus convenable pour l'érection de la statue de Bosquet. Nous devons les remercier de cette nouvelle preuve de confiance.

Cet emplacement le plus convenable, ou, pour parler plus exactement, l'emplacement offrant le



moins d'inconvénients, étant donné les dimensions de la statue et de son piédestal, quel est il ?

Telle était la question soumise à l'examen de votre Commission des améliorations.

Cette Commission n'a pas hésité à se prononcer en faveur de la place Gramont ; j'ai l'honneur, en son nom, de vous exposer les raisons qui ont déterminé ce choix.

Et d'abord, plusieurs emplacements ont été mis en avant, — tous ceux, d'ailleurs, qui paraissaient susceptibles de recevoir une statue — la *Place Bosquet*. (qui venait naturellement la première à l'esprit), le *nouveau Boulevard des Pyrénées*, le *square du Palais de Justice*, la *Place Duplaa*.

— Réservons la Haute-Plante et la place Gramont. —

Toutes ces propositions, il faut bien le dire, ont été aussi vite retirées que formulées.

Un tel choix n'eût pas été assurément heureux.

Sans discuter, d'une façon complète, ces divers emplacements, nous répondrons simplement par les quelques observations suivantes :

La place Bosquet paraissait tout indiquée pour la statue du glorieux maréchal dont elle porte le nom depuis plusieurs années déjà. Mais où la mettre ? devant le Musée, ou au milieu de la chaussée ?

Devant le Musée, cette statue eût été mal à l'aise sur cette petite place dont les proportions sont beaucoup trop restreintes ; il n'était pas possible de reléguer Bosquet dans ce petit coin, comme un mauvais soldat.

Il n'était pas possible, non plus, de le placer au milieu de la chaussée, car il n'y aurait pas eu de dégorgement suffisant à droite et à gauche, pour la circulation très active sur ce point.

Le *Boulevard des Pyrénées* était de beaucoup



préférable. C'est même, à coup sûr, le meilleur emplacement, sous tous les rapports.

Malheureusement, il n'est pas en état de recevoir une statue, par cette excellente raison qu'il n'est pas encore commencé. Or, quand sera-t-il fini ? Dans seize ou dix-huit mois, pense-t-on généralement. Et en attendant, où mettre la statue ? On ne peut pas décemment l'enfermer dans le magasin aux accessoires.

Le *square du Palais de Justice* doit être réservé à un juriconsulte ou magistrat ; nous sommes d'accord sur ce point. La statue de Bosquet, d'ailleurs, serait écrasée par le voisinage du Palais de Justice et de l'église St-Jacques.

Quant à la *Place Duplâa*, c'est bien la place la plus déserte de toutes nos places. A part les voisins, on se demande qui pourrait bien admirer le maréchal, qui, lui-même, ne pourrait contempler, jour et nuit, que les derrières du Palais de Justice.

Une telle place et une telle posture sont indignes de lui.

Si nous écartons ces emplacements, il ne nous reste plus que la *Haute-Plante* et la *Place Gramont*.

On a reproché à la Place Gramont d'être trop petite ; ne peut-on, avec plus de raison, reprocher à la Haute-Plante d'être beaucoup trop grande, eu égard aux dimensions de la statue ?

On nous a même rappelé qu'il avait été question de la Place Gramont pour la statue du bon roi « *lou nouste Henric* », mais que bien vite ce projet fut abandonné (1).

Il est certain qu'entre la Place Gramont et la

---

(1) Nous avons mentionné ce fait dans notre *Histoire de la Statue d'Henri IV à Pau*, publiée en 1890. — Pau, v<sup>e</sup> Ribaut, libr.-éd., p. 75.



Place Royale, l'hésitation n'était pas permise ; il n'y aurait pas plus d'hésitation aujourd'hui, si la Place Royale n'était pas déjà occupée. D'ailleurs, lors de l'érection de la statue d'Henri IV, la Place Gramont, — au seul point convenable pour une statue, c'est-à-dire du côté de l'Hôtel de la Poste — était encombrée, du matin au soir, par les nombreuses voitures, diligences, charrettes et camions du service de la Poste.

C'était un voisinage gênant et peu digne du roi Henri. Le maître de poste, qui était en même temps maire de Pau, ne tenait nullement, lui non plus, à être gêné dans son industrie ; aussi la statue fut-elle placée ailleurs. Il convient cependant d'ajouter que l'Hôtel de la Poste n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui ; c'était plutôt un vaste hangar, peu élégant, qui, comme toile de fond, aurait produit un effet désastreux.

Aujourd'hui, au contraire, le bronze de Bosquet se détachera bien mieux sur le fond gris de l'Hôtel, qui en fera ressortir heureusement tous les détails.

A la Haute-Plante, au milieu de ce vaste désert, la statue serait comme perdue.

Pourquoi isoler et abandonner ainsi le maréchal dans ce désert ? Serait-ce en souvenir de ses brillantes campagnes d'Afrique ?

Toutefois, *trois* points sur la Haute-Plante ont été successivement proposés.

Le *premier* n'était éloigné de la caserne que par la distance nécessaire pour permettre le défilé des groupes devant la statue. Le maréchal, regardant le quartier Bernadotte, eût tourné le dos à la ville.

Cette posture et la nécessité de traverser, dans toute sa longueur, la Haute-Plante pour aller voir la statue, ne militaient pas, il faut le reconnaître, en faveur de ce premier point.



Aussi y a-t-on renoncé, car la statue n'est pas faite uniquement pour MM. les militaires.

Le *deuxième* point n'était pas mieux choisi, au milieu des allées Est de la Haute-Plante, dans l'axe de la rue d'Orléans.

Le maréchal aurait, encore, tourné le dos à la ville. Et cependant il l'aimait tant !

Mais, sur ce point, la statue aurait gêné le passage des troupes ; de plus, elle aurait constitué un encombrement énorme, les jours de foire. Un remaniement complet des plantations et des allées Est devenait nécessaire, entraînant une dépense assez élevée, sans compter l'établissement d'un square absolument indispensable autour de la statue.

Pourquoi donc, lorsqu'on a une autre place, d'ailleurs jolie, prête à recevoir une statue, vouloir créer un jardin ou un square devant un champ de manœuvres et de foire ?

Ce deuxième point a été abandonné à son tour.

Quant au *troisième*, le seul en définitive auquel on semblait donner la préférence, il se trouvait plus rapproché du milieu de la Haute-Plante, toujours dans l'axe de la rue d'Orléans, à une distance d'environ quarante à cinquante mètres des allées Est.

Ce choix était évidemment des plus malheureux.

Le maréchal, cette fois, regardait la rue d'Orléans.

Un square devenait également indispensable autour de la statue.

Statue et square auraient produit un triste effet au milieu de l'immense esplanade ; ils auraient donné l'impression fâcheuse d'un rapiéçage sur ce grand tapis vert.

A moins de transformer une bonne partie de la Haute-Plante, on ne pourrait, sans léser le goût le moins raffiné, élever la statue sur ce point, d'autant que l'établissement du square aurait nécessité la modification complète des allées et de toutes les



plantations actuellement existantes sur la Haute-Plante.

La charge n'eût pas été mince pour la Ville et l'entretien eût été assez onéreux.

La destination de la Haute-Plante exige qu'elle soit conservée telle qu'elle est, soit comme Champ-de-Mars, pour les exercices militaires, soit comme champ de foire.

A ce dernier point de vue, on comprend mal la statue du brave maréchal, entourée, d'un côté, des divers animaux que l'on rencontre sur les champs de foire, et, de l'autre côté, des forains et saltimbanques de toute espèce qui campent sur cette partie de la Haute-Plante.

Franchement, il faut qu'une ville n'ait pas d'autre emplacement pour élever une statue sur un champ de foire !

Fort heureusement, ce n'est pas notre cas.

Donc, aucun des trois points proposés n'est à l'abri des critiques très sérieuses que je me suis efforcé de résumer ; et, par conséquent, le choix d'aucun d'eux n'est possible.

La seule considération — assurément insuffisante, — que l'on puisse faire valoir pour justifier le choix de la Haute-Plante, réside dans une question de sentiment et n'est autre que le voisinage de la caserne.

Mais voit-on beaucoup de statues d'hommes de guerre élevées sur un champ de manœuvres ou devant une caserne ? Il serait peut-être difficile de citer quelques exemples en France.

Les nombreux souscripteurs de Pau, par l'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'appel du Comité d'organisation, ont bien prouvé qu'ils entendaient honorer la mémoire d'un maréchal, sans doute, mais aussi, et avant tout, d'un illustre Béarnais. Cette statue appartient bien à la ville de Pau ;



pour s'en convaincre, il suffit de consulter la liste des souscripteurs.

Aussi avons-nous le droit de placer ailleurs que dans le voisinage d'une caserne, où nous ne pourrions guère l'admirer, ni la montrer avec fierté aux nombreux étrangers qui nous visitent, alors surtout que le cadre de cet emplacement présente tous les inconvénients signalés.

En tout cas, on peut dire que la Place Gramont n'est guère éloignée de la caserne et qu'au point de vue purement militaire, la troupe, passant fréquemment sur la Place Gramont, pourra bien souvent saluer le brillant officier qui devint maréchal à 45 ans.

Ainsi, la question de sentiment, si tant est qu'on puisse la soulever, trouvera une solution, et nombreux seront les enseignements qu'on en pourra tirer.

La *Place Gramont*, il faut en convenir, n'est l'objet que de critiques bien légères. Tout emplacement, même le plus merveilleux pour une statue, soulèvera toujours quelques critiques. Le moyen de contenter tout le monde ?

Après la Place Royale, la Place Gramont n'est-elle pas la seule place de Pau entourée de constructions régulières, faites sur un plan uniforme, et non dépourvues de certain cachet, avec leurs arceaux, et les deux terrasses bien parallèles ? N'est-elle pas, par sa forme même, ses proportions et sa parfaite régularité, sans oublier la note que vient jeter dans cet heureux ensemble sa double rangée de plantes vertes, le cadre tout indiqué pour la statue ?

Cette place appelle et attend une statue : qu'elle reçoive donc celle de Bosquet, qui complètera l'harmonie de ce joli quartier que nous devons encore embellir dans un avenir très prochain,



d'après les plans de M. l'ingénieur Laforcade.

Placée du côté de l'Hôtel de la Poste, sur la ligne extrême du passage des piétons faisant suite au trottoir Est et de la rue Bordenave d'Abère, la statue sera vue de plusieurs points différents : de la rue d'Etigny et de la rue d'Espalungue qu'elle domine, du Pont-Neuf et de la côte de la Comédie.

Bosquet lui-même semblera revoir encore et la Basse-Plante, et ce magnifique Parc du Château, où, dans les dernières années de sa vie trop courte, il aimait, paraît-il, à faire chaque jour de longues promenades.

Le monument fera ainsi face à toute la place, et, lorsque le Pont de Guiche projeté sera fait, il y aura, chaque jour, devant la statue, un long défilé de voitures de promenade, soit qu'elles viennent du Boulevard ou qu'elles y aillent, soit qu'elles se dirigent sur n'importe quel point de la ville, par le Pont-Neuf, la rue Tran et la route de Bordeaux. Elle sera, au moins, sur une place fréquentée, et son érection ne nécessitera qu'une très faible dépense.

Bien mieux donc, sous tous les rapports et à tous les points de vue, que la Haute-Plante, la Place Gramont est l'emplacement tout désigné pour élever cette statue.

Nous ne prétendons pas, sans doute, que ce soit l'emplacement idéal, mais il nous paraît présenter moins d'inconvénients que tous ceux qui ont été proposés. Rien, d'ailleurs, ne s'opposera — si on le juge utile — au transfert de la statue sur le Boulevard des Pyrénées quand il sera achevé, cet emplacement paraissant rallier tous les suffrages.

En conséquence, au nom de votre Commission des améliorations, absolument dégagée — ai-je besoin de le dire, — de toute préoccupation mesquine de quartier comme de toute question d'intérêt per-



sonnel, j'ai l'honneur de vous proposer d'approuver le choix de la place Gramont pour l'érection de la statue du maréchal Bosquet.

Une discussion des plus animées suit la lecture de ce rapport. Nous en donnerons simplement le résumé, d'après le procès-verbal officiel de la séance :

M. le Maire dit qu'en parlant de la Haute-Plante, M. le général Fay n'a voulu qu'exprimer son avis personnel et il reconnaît qu'il appartient au Conseil municipal seul de choisir l'emplacement pour l'érection de la statue du maréchal Bosquet.

M. le Maire, en son nom personnel, propose la Haute-Plante, à 60 mètres de la ligne des arbres sur l'allée principale qui mène de la rue de Bordeaux à la caserne. Il dépose un amendement dans ce sens.

M. Madaune fait remarquer de nouveau le fâcheux effet que produirait la statue au milieu d'une immense place déserte en temps ordinaire et entourée de bestiaux et de saltimbanques, les jours de foire.

M. d'Iriart d'Etchepare insiste sur l'effet mesquin que produisent, en général, les statues de petite dimension sur les vastes places.

La discussion étant close, l'amendement de M. le Maire est mis aux voix ; il réunit 8 adhésions.

A la contre-épreuve, 10 voix se prononcent contre l'amendement.

Les conclusions de la Commission sont ensuite adoptées par 12 voix.

L'amendement proposé avait donné les résultats ci-après :

Pour la Haute-Plante : MM. Faisans, Viguerie, Lavigne, de Lassence, Poeyarré, Guichenné, Hézard, Mirat.



Pour la place Gramont : MM. Madaune, Piche, Loustau, Daran, Pomier, Gardères, Heïd, Lacoste, Roussille, d'Etchepare, Dassieu, Mendez.

S'était abstenu : M. Cazaux.

Comme on pouvait s'y attendre, la presse s'est élevée aussitôt contre les allégations contenues dans les premières lignes du rapport, et c'est également par de vives protestations qu'elle a accueilli les conclusions votées. Une polémique avec le rapporteur a même surgi, bien vite terminée, il est vrai, de la façon la plus courtoise.

L'approbation préfectorale, donnée, le 7 juin, à la délibération du Conseil municipal, est venue, d'ailleurs, couper court à toute discussion.

C'est donc sur la place Gramont que s'élèvera la statue de Bosquet. Là comme sur la Haute-Plante ou tout autre point précédemment indiqué, la ville entière, fière de la posséder, verra avec joie arriver l'heure de l'inauguration.





## XLI

AUTRE DÉLIBÉRATION MUNICIPALE. — PARTICIPATION  
DE LA VILLE DE PAU A L'ÉRECTION DE LA STATUE. —  
DONS AU MUSÉE. — LETTRE DU MARÉCHAL CANROBERT.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin, le Conseil municipal, après la fixation de l'emplacement de la statue du maréchal Bosquet, a entendu un second rapport de M. Madaune, dont voici le résumé :

La souscription s'élève, à ce jour, à 27,000 fr., et l'on estime que la dépense atteindra 30,000 fr., soit 10,000 fr. pour le sculpteur, M. de Marcilly (coulage en plâtre compris), 7,000 fr. pour le fondeur, M. Thiébault (y compris le transport jusqu'à la gare de Pau), 6,000 fr. pour deux bas-reliefs mesurant chacun 0<sup>m</sup> 90 sur 0<sup>m</sup> 63, et 3,000 fr. pour le piédestal ; le surplus étant destiné à couvrir les frais généraux afférents à toute érection de statue.

M. Madaune dit que le Comité a eu l'heureuse idée de faire publier une édition populaire des *Lettres du Maréchal Bosquet* et que M. le général Fay a bien voulu se charger de la préparer : un exemplaire de cet ouvrage sera envoyé aux communes qui ont souscrit.

Au nom de la commission dont il est l'organe, M. Madaune propose au Conseil le vote d'un crédit



de 3,000 fr. formant la différence entre le chiffre des souscriptions et le montant présumé de toutes les dépenses et représentant ainsi la participation de la Ville à l'érection du monument.

Après avoir fait connaître les sujets des bas-reliefs et le texte des inscriptions qui figureront sur le piédestal et dont nous-même nous avons déjà donné la description, le rapporteur ajoute que grâce à la bienveillante intervention et aux instances de M. le général Fay, les enfants du docteur Lacoste, neveu du maréchal Bosquet, et Mme veuve Prat, sa nièce, font don au Musée de la Ville de l'épée d'honneur offerte à notre glorieux compatriote après la guerre de Crimée, de son ceinturon, de ses épaulettes, de son bâton de maréchal de France et de ses croix. Ces diverses reliques seront placées dans une vitrine que surmontera la maquette de la statue, qui sera bronzée (1).

La Commission, dit en terminant M. Madaune, propose au Conseil de voter ses plus vifs remerciements à M. le général Fay pour le dévouement si patriotique et si actif qu'il a apporté dans l'exécution de cette œuvre qui dotera une de nos places publiques d'un beau monument ; de voter également l'expression de sa gratitude à la famille Lacoste et à M<sup>me</sup> veuve Prat pour leur don généreux.

Mises aux voix par M. le Maire, les diverses propositions de la commission, y compris le vote de 3,000 fr., sont adoptées à l'unanimité.

---

(1) Cette maquette, haute de 0<sup>m</sup> 90, est celle que le sous-comité local avait exposée à l'Hôtel-de-Ville, au mois de mai dernier.



Cette seconde délibération répondait à tous les vœux. Aussi pouvons-nous affirmer que tout le monde, en dehors du Conseil comme dans l'assemblée communale, l'a approuvée de grand cœur et s'est unanimement associé aux sentiments de reconnaissance dont elle fournit l'expression.

Nous voici au 12 juin. M. le général Fay, dans une lettre datée de Paris le 8, déclare que la souscription ouverte pour l'érection du monument à la mémoire du maréchal Bosquet doit être considérée comme close, puisqu'elle dépasse 30,000 fr., chiffre largement suffisant pour l'exécution de ce projet patriotique. M. le Maire de Pau annonce, en effet, que les résultats officiellement connus donnent un total de 30,641 fr. 10.

En envoyant cet avis aux journaux, M. Faisans, vice-président du Comité de la statue, leur communique la lettre suivante, que M. le maréchal Canrobert, président d'honneur, écrivait, il y a peu de jours, au président effectif, M. le général Fay, promoteur de l'œuvre :

Paris, 30 avril 1894.

Mon cher général,

Votre lettre du 28 courant me comble de joie, en m'annonçant le succès complet, éclatant, assuré à l'érection de la statue du maréchal Bosquet ! Je vous en remercie cordialement et vous félicite personnellement d'avoir, par votre noble initiative et vos utiles démarches, beaucoup contribué à l'hommage si justement rendu au vaillant et habile homme de guerre, qui fut mon glorieux frère d'armes et notre ami !!

Votre affectueusement dévoué,

Maréchal CANROBERT.

Ces lignes si éloquentes et si pleines de cœur



sont publiées avec empressement par tous les organes de la presse. Elles sont dignes de celui qui les a écrites, dignes de celui à qui elles sont adressées, dignes de celui dont elles viennent honorer la mémoire ; elles paraissent juste au moment où nous terminons cette étude d'histoire locale, et, en attendant la grande solennité d'octobre, nous sommes heureux de pouvoir les reproduire, sachant combien sera aimable et douce l'impression qu'elles laisseront dans l'esprit du lecteur.





## ERRATA

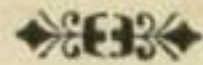
Page 28, ligne 2. — Au lieu de : RENTRE, lisez :  
ENTRE.

Page 65, ligne 6. — Au lieu de : Bousquet, lisez :  
Bosquet.

Page 85, ligne 8. — Au lieu de : le à la veille,  
lisez : le 8, à la veille.

Page 264, ligne 6. — Au lieu de : l'entrée princi-  
pale, lisez : l'allée principale.

Page 287, ligne 24. — Au lieu de : Boulevard du  
Midi, lisez : Boulevard des Pyrénées.





## APPENDICE

---

Nous compléterons ces « souvenirs d'histoire locale » en publiant les documents ci-après, extraits des registres de l'état civil des Mairies de Pau et de Mont-de-Marsan.

Le premier nous fait connaître, avec les meilleures précisions, les origines de la famille Bosquet; les quatre autres devaient également trouver place dans ces dernières pages.

### I. — Acte de mariage de M. et M<sup>me</sup> Bosquet, père et mère du Maréchal.

Du trentième jour du mois de pluviôse, l'an dixième de la République française.

Acte de mariage de Joseph-François Bosquet, âgé de trente-sept ans, né en la commune de Villeneuve, département du Tarn, le trois juillet mil sept cent soixante-quatre, profession de vérificateur de l'enregistrement, demeurant en la commune de Pau, département des Basses-Pyrénées, et fils majeur de feus Raimond Bosquet, avocat, et de Jeanne Barthe, mariés, demeurant en leur vivant en ladite commune de Villeneuve.

Et de Marie-Anne Couat, âgée de dix-sept ans, née en ladite commune de Pau, département des



Basses-Pyrénées, le trois mars mil sept cent quatre-vingt-cinq, demeurant à Pau, fille mineure de feu André Couat, marchand, et de Jeanne-Charles Loir, mariés, demeurant à Pau.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Pau le vingt pluviose courant par le citoyen Pierre Batsalle, adjoint au maire de ladite commune, et affichées aux termes de la loi.

L'acte de naissance de Joseph-François Bosquet est du trois juillet mil sept cent soixante-quatre.

Celui de Marie-Anne Couat est du trois mars mil sept cent quatre-vingt-cinq, le tout en forme, de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Les dits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un ladite Marie-Anne Couat et celle-ci le dit Joseph-François Bosquet.

En présence de Jeanne-Charles Loir, âgée de cinquante-quatre ans, mère de l'épouse, consentante au mariage;

De Jacques Lassus, ancien négociant, âgé de soixante-deux ans;

De Jean Somlhere, profession d'homme de loi, âgé de soixante-un ans;

De Jean Bournos, profession d'essayeur du Bureau de garantie, âgé de soixante-un ans;

De Emanuel-Jean-Baptiste-Joseph-Raimond Delas, profession d'homme de loi, receveur de l'enregistrement, âgé de quarante-huit ans;

Et de Jean Marimpoeuy, oncle, profession de négociant, âgé de quarante-cinq ans, beau-frère de l'épouse.

Après quoi, moi Théophile-Joseph Dufau, adjoint du maire de la commune de Pau, faisant fonctions d'officier public de l'Etat civil, ai prononcé qu'au



nom de la loi les dits époux sont unis en mariage.  
Et ont les époux et témoins signé avec moi.

Signés au registre : F. Bosquet, Marie-Anne Couat, Loir v<sup>o</sup> Couat, J. Lassus, Somlhere, Bournos, Delas, J<sup>n</sup> Marimpoeÿ, Dufau aîné, adjt.

## II. — Acte de naissance du Maréchal Bosquet.

L'an mil huit cent dix et le huit du mois de novembre, à dix heures du matin, par devant nous, Maire, officier de l'état civil de la commune de Mont-de-Marsan, canton de Mont-de-Marsan, département des Landes, est comparu le sieur Joseph-François Bosquet, Receveur de l'Enregistrement et des domaines et Conservateur des hypothèques, âgé de quarante-sept ans, domicilié de cette ville, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le huit novembre présent mois, fils de Joseph-François Bosquet, déclarant, et de Dame Marie-Anne Couat, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Pierre-Joseph-François.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Peyrère, percepteur à vie, âgé de quarante-cinq ans, et de Michel Lumo, maçon, âgé de quarante ans, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Signés au registre : Bosquet, Peyrère, Lumo et Dulyon, maire.

## III. — Acte de décès de M. Joseph-François Bosquet, père du Maréchal.

L'an mil huit cent onze, et le huit du mois d'octobre, par devant nous, adjoint, en vertu de la délégation spéciale de M. le Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Mont-de-Marsan, canton de



Mont-de-Marsan, sont comparus les sieurs Jean Kener, tailleur d'habits, âgé de quarante-six ans, et Jean Peyrère, percepteur à vie, âgé de quarante-six ans, domiciliés de Mont-de-Marsan, lesquels nous ont déclaré que Joseph Bosquet, âgé de quarante-sept ans, profession de Receveur de l'Enregistrement, domicilié à Mont-de-Marsan, fils de Raymond Bosquet, est décédé le sept du mois d'octobre courant, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture.

Signés au registre : Kener, Peyrère, et Marrast adjoint.

#### IV. — Acte de décès du Maréchal Bosquet.

L'an mil huit cent soixante-un et le cinq février, à deux heures du soir, devant nous Charles-Antoine-Dieudonné Laforgue, adjoint au maire et par délégation de ce dernier, officier de l'Etat civil de la ville de Pau, département des Basses-Pyrénées, sont comparus Messieurs Jean-Baptiste Camy, propriétaire rentier, âgé de soixante-trois ans, et Marcel Daste, employé à la mairie, âgé de trente-deux ans, domiciliés à Pau, lesquels nous ont déclaré que Monsieur Pierre-Joseph François Bosquet, né à Mont-de-Marsan (Landes), le huit novembre mil huit cent dix, domicilié à Pau, fils légitime de feu M. Joseph-François Bosquet, receveur de l'enregistrement et des domaines et conservateur des hypothèques, et de Dame Marie-Anne Couat, maréchal de France, sénateur de l'Empire, grand-croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire, grand-croix des ordres du Bain d'Angleterre, du Medjidié de Turquie, de Charles III d'Espagne, des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, du Lion et du Soleil de Perse, du



Nicham de Tunis, commandeur de l'ordre de St-Georges de la réunion des Deux-Sicules, décoré de la médaille anglaise de Crimée, est décédé le trois février courant, à onze heures et demie du soir, dans sa villa, quartier Trespoey, en cette ville, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Signés au registre : M. Daste, J.-B. Camy, Laforgue, adjt.

**V. — Acte de décès de M<sup>me</sup> veuve Bosquet  
née Couat,  
mère du Maréchal.**

L'an mil huit cent soixante-huit et le vingt-huit janvier, à dix heures du matin, devant nous André-Barthélemy Lacadé, adjoint au maire et par délégation de ce dernier, officier de l'état civil de la ville de Pau, département des Basses-Pyrénées, sont comparus les sieurs Barthélemy Labourie-Arlande, âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire, et Justin Marianne, âgé de vingt-neuf ans, négociant, domiciliés à Pau, lesquels nous ont déclaré que Madame Marie-Anne Couat, âgée de quatre-vingt-deux ans, rentière, née et domiciliée à Pau, veuve de Joseph-François Bosquet, receveur de l'enregistrement, est décédée aujourd'hui, à trois heures du matin, en la maison Lacoste, rue Gassies, en cette ville, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Signés au registre : Labourie-Arlande, J. Marianne, Lacadé. adjt.









# TABLE

---

	Pages
DÉDICACE.....	I
LETTRE DE M. LE GÉNÉRAL FAY .....	III
I. — Explications préliminaires. — Une biographie .....	1
II. — Bosquet au Collège de Pau et à l'Ecole polytechnique. — Les journées de Juillet. — Bosquet en congé.....	8
III. — Bosquet à Pau. — Banquet patriotique. — Une lettre au ministre de l'instruction publique.....	13
IV. — Retour à Paris. — Le choix d'une carrière. — Rêves d'avenir.....	22
V. — Résolutions définitives. — Bosquet entre dans l'artillerie .....	28
VI. — Considérations nouvelles. — Bosquet à l'Ecole d'application de Metz. — Le portrait de sa mère. — Nomination à Valence.	33
VII. — Bosquet arrive à Pau. — Visites et excursions. — Départ pour le régiment...	42
VIII. — Bosquet à Valence. — Son premier cheval. — « Une odyssée à faire ». — Départ pour l'Afrique.....	47
IX. — Premières années d'Afrique. — Bosquet lieutenant. — La croix de la Légion d'honneur.....	58
X. — Moments de joie. — Les épaulettes de capitaine. — Rêves de retour en France..	69
XI. — Le général de Lamoricière. — Bosquet chef de bataillon. — Désir d'un congé.....	78



	Pages
XII. — Voyage en Béarn. — Retour en Afrique. — Bosquet lieutenant-colonel. — Deuil de famille.....	85
XIII. — Visites de compatriotes. — Souvenirs et cadeaux. — Bosquet colonel.....	91
XIV. — République de 48. — Les élections. — Bosquet général de brigade.....	98
XV. — Une affaire d'honneur. — Bosquet à Paris et à Pau. — Retour en Afrique.....	106
XVI. — Le 15 août et les petites « Marie ». — La chapelle de Kharouba et l'évêque d'Alger. — Nouveau deuil de famille.....	112
XVII. — Travaux coloniaux et expéditions militaires. — Bosquet et Camou. — Intrigues politiques.....	120
XVIII. — Après le Coup d'Etat. — Campagne de Kabylie. — Voyage en France. — Bosquet aux Tuileries. — Retour en Afrique.....	129
XIX. — Expédition nouvelle. — Manifestations religieuses. — Arrivée de Bosquet en Béarn. — Bosquet général de division....	140
XX. — Bosquet à Paris. — Excursion à Arques. — La guerre d'Orient. — Départ pour la Turquie. — Organisation et concentration des corps d'armée.....	145
XXI. — Bosquet en Crimée. — Batailles de l'Alma et d'Inkermann.—La colonie anglaise de Pau et M <sup>me</sup> Bosquet.....	154
XXII. — Offrandes et secours. — Affectueux témoignages. — Prise du Mamelon-Vert. — Bouquet de fête.....	162
XXIII. — L'assaut de Malakoff. — Bosquet grièvement blessé. — Triomphe de nos armes. — Un « Te Deum » à Pau. — Hommages à M <sup>me</sup> Bosquet.....	169
XXIV. — Bosquet à l'ambulance. — Une lettre de Canrobert. — Rentrée de Bosquet en France. — Manifestations locales.....	176



	Pages
XXV. — Ovations paloises. — Une adresse des Anglais. — Réponse de Bosquet.....	185
XXVI. — Souscription pour une épée d'honneur. — Lettres d'adhésion. — Mgr de Salinis et l' « Histoire de Béarn ».....	190
XXVII. — Constantes sympathies. — Invitation du général Janin. — Départ pour Paris. — Une « historiette vraie ».....	197
XXVIII. — Bosquet sénateur. — Création de la « place Bosquet » à Pau. — Bosquet maréchal de France. — Séjour à Pau, Biarritz et Eaux-Bonnes.....	204
XXIX. — L'épée d'honneur. — Sa description. — Etranges incidents.....	212
XXX. — Bénédiction de l'épée. — La députation paloise à Paris. — Remise de l'épée au maréchal.....	222
XXXI. — Les chantiers de Coarraze. — Revue de Châlons. — Le commandement du Midi. — Bosquet à Pau et à Saint-Sauveur.....	227
XXXII. — Résidence définitive à Pau. — Les bustes de Bosquet et de Camou. — Visite du maréchal Niel.....	233
XXXIII. — Mort de Bosquet. — Notices nécrologiques. — Décisions municipales. — Portrait offert à la Ville.....	237
XXXIV. — Marques universelles de deuil. — Les funérailles. — Les discours.....	244
XXXV. — Une récompense nationale. — Mort de M <sup>me</sup> Bosquet. — Ses obsèques. — Monument funèbre du maréchal et de sa mère...	256
XXXVI. — Patriotiques regrets. — Une statue du maréchal à Pau. — Premiers projets. — L'Exposition rétrospective du Château..	266
XXXVII. — L'initiative du général Fay. — Délibération du Conseil municipal. — Comité de la statue. — Souscription publique.....	273



	Pages
XXXVIII. — Concours de la presse. — Notices biographiques. — Une conférence à la Mairie. — Succès de la souscription.....	279
XXXIX. — Description de la statue. — Appréciations diverses. — Le piédestal. — Question de l'emplacement. — La Haute-Plante. — Casernes de Pau et de Mont-de-Marsan.	283
XL. — Opinion générale. — Avis contraire. — Délibération du Conseil municipal. — Choix de la place Gramont.....	291
XLI. — Autre délibération municipale. — Participation de la Ville de Pau à l'érection de la statue. — Dons au Musée. — Lettre du maréchal Canrobert.....	302
Errata.....	306
Appendice.....	307

















